

**Programme Interdisciplinaire de Recherche Ville et Environnement (PIRVE)  
Financement CNRS et Ministère de l'Écologie**

**La réappropriation du Var dans l'agglomération urbaine niçoise :  
le fleuve comme espace de redéfinition des relations entre ville et environnement ?  
(acronyme REVARUNI)**

**Rapport final  
octobre 2013**



**Responsables scientifiques :**

Jacques Lolive, chercheur CNRS en science politique et aménagement, PACTE, UMR 5194  
Anne Tricot, géographe, ingénieure au CNRS, PACTE, UMR 5194

**Équipe :**

PACTE (UMR 5194) : Jacques Lolive, Anne Tricot, Thierry Bontems, Marien Guillé, Manar Hatem  
ARMINES – CRC : Valérie Godfrin, Eric Rigaud  
ENS – département de géographie : Magali Reghezza  
GEOAZUR (UMR 7329) : Damien Provitolo  
DYNAMIQUE HYDRO (bureau d'études) : Loïc Grosprêtre

<b>NOTE DE SYNTHÈSE</b> .....	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION : RAPPEL DU PROJET INITIAL</b> .....	<b>5</b>
<b>TACHE 1 : L'ANALYSE DES INSTRUMENTS DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA BASSE VALLEE DU VAR</b> .....	<b>8</b>
<b>I. MODELISATION DES ACTEURS DU PROJET D'AMENAGEMENT DE L'ECO-VALLEE</b> .....	<b>8</b>
INTRODUCTION.....	8
1. CONTEXTE DE L'ETUDE .....	9
2. LES ACTEURS DU PROJET URBAIN « PLAINE DU VAR » .....	9
3. LES DIMENSIONS DOMINANTES DES ACTEURS DU PROJET URBAIN « PLAINE DU VAR ».....	12
<b>II. CADRE NORMATIF STRUCTURANT LE PROJET D'AMENAGEMENT DE L'ECO-VALLEE</b> .....	<b>17</b>
1. OUTILS JURIDIQUES CLES, EN VUE DE METTRE EN APPLICATION LE PROJET D'URBANISME DE LA BASSE VALLEE DU VAR.....	17
2. UNE MISE EN PERSPECTIVE CHRONOLOGIQUE DES OUTILS JURIDIQUES PERMETTANT DE METTRE EN LUMIERE LEUR INSTRUMENTALISATION .....	20
<b>III. ANALYSE DU PROJET D'AMENAGEMENT DE L'ECO-VALLEE</b> .....	<b>24</b>
1. LA BASSE-VALLEE DU VAR : DIAGNOSTIC TERRITORIAL .....	24
<i>Une périphérie urbaine qui se distingue dans la conurbation littorale</i> .....	24
<i>Un territoire habité et dynamique</i> .....	25
2. L'ECO-VALLEE : UN PROJET D'AMENAGEMENT CONSIDERE COMME STRUCTURANT POUR LA METROPOLE .....	26
<i>La mise en avant d'un diagnostic partagé</i> .....	26
<i>Les objectifs généraux du projet d'aménagement</i> .....	27
<i>Un projet d'aménagement au service de la stratégie métropolitaine</i> .....	28
<i>L'éco-vallée ou la performativité territoriale du durable</i> .....	29
3. UNE LECTURE ORIENTEE DU DEVELOPPEMENT DURABLE QUI EN SOULIGNE LES CONTRADICTIONS .....	31
<i>Verdissement ou vision intégrée ?</i> .....	31
<i>La question des risques en suspens</i> .....	32
<b>TACHE 2 : LA CARACTERISATION DE LA BASSE VALLEE DU VAR COMME ESPACE INONDABLE</b> .....	<b>34</b>
<b>I. METHODES</b> .....	<b>34</b>
<i>Vectorisation de l'occupation du sol et de ses évolutions</i> .....	34
Emprise spatiale .....	34
Méthode de vectorisation .....	34
Données sources .....	34
Les classes d'occupation du sol .....	34
Les évolutions de l'occupation des sols.....	36
<i>Evolution de la vulnérabilité aux inondations et à l'érosion</i> .....	37
<i>Historique des aménagements hydrauliques</i> .....	37
<i>Analyses des évolutions morphologiques du Var</i> .....	37
<b>II. PRINCIPAUX RESULTATS</b> .....	<b>39</b>
1. AMENAGEMENT DU FOND DE VALLEE .....	39
<i>Avant le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle</i> .....	39
<i>L'extension des terres exploitables du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle aux années 70</i> .....	39
<i>La maîtrise du fleuve et les efforts de préservation de la ressource en eau des années 70 aux années 90</i> .....	43
<i>Priorité à la lutte contre les inondations et recherche d'un fonctionnement plus naturel depuis la fin des années 90</i> ...	44
2. LES EVOLUTIONS MORPHOLOGIQUES DU VAR.....	47
<i>Evolutions en plan</i> .....	47
<i>Evolutions verticales</i> .....	48
<i>Evolutions du style fluvial</i> .....	49
3. EVOLUTIONS DE L'OCCUPATION DU SOL ET DE LA VULNERABILITE AUX INONDATIONS .....	52

## TACHE 3 : LA CARACTERISATION DE L'HABITER DANS LA BASSE VALLEE DU VAR 55

<b>I. COMMENT ANALYSER L'HABITER DANS LA BASSE VALLEE DU VAR ? .....</b>	<b>55</b>
1) UNE PROBLEMATIQUE COMBINANT DES ANALYSES CONVERGENTES .....	55
Distinguer habitants et acteurs (décideurs et associations) .....	55
L'habitant-riverain : un sujet attaché (Jacques Lolive 2012) .....	55
L'habitant entre mobilité et enracinement (Chris Younès 2011) .....	56
La compétence habitante (André Sauvage 1992) .....	56
Les transformations d'un lieu comme révélatrices des attaches des habitants (Serge Schmitz 2001) .....	56
La constitution d'un public autour de l'identification d'un problème commun (John Dewey 1927 rappelé par Daniel Céfai 2003) .....	57
2) UNE DEMARCHE D'EXPERIMENTATION METHODOLOGIQUE .....	57
<b>II. ANALYSE DES ATELIERS D'ECRITURE .....</b>	<b>57</b>
INTRODUCTION .....	58
1. PRESENTATION DE L'ATELIER D'ECRITURE .....	59
Qu'est-ce qu'un atelier d'écriture et à quoi va-t-il servir ? .....	59
Déroulement des ateliers .....	59
La méthodologie Mouvement Spontané d'Écriture (MSE) .....	60
Calendrier des ateliers d'écriture .....	61
Données générales .....	62
Textes collectés .....	62
2. EXPLOITATION DES DONNEES .....	62
<i>Méthodologie d'analyse des données</i> .....	62
<i>Résultats : typologie des modes d'habiter dans la basse vallée du Var</i> .....	65
1. Le « Var nature » : habiter un espace de nature. ....	66
2. Le « Var violence » : habiter dans un espace à risques. ....	66
3. Le « Var sans qualités » : habiter peu le Var et la basse vallée du Var .....	69
4. Le « Var une présence discrète mais importante » : habiter la basse vallée du Var plus qu'il n'y paraît. ....	70
5. Le « Var imaginaire » : habiter par l'imaginaire du Var .....	71
6. Le « Var ambiance » : habiter par les ambiances du Var et de sa vallée .....	73
7. Le « Var enfance » : habiter le Var et la basse vallée de l'enfance. ....	74
8. Le « Var nostalgie » : habiter le Var et la basse vallée du passé .....	75
9. Le « Var loisirs » habiter le Var défini comme un terrain de loisirs .....	77
10. Les attaches historiques et culturelles : .....	77
<i>Recensement des autres thématiques</i> .....	78
<b>III. ANALYSE DES ATELIERS « PHOTOGRAPHIE AERIENNE .....</b>	<b>82</b>
1. PRESENTATION DU DISPOSITIF DES ATELIERS « PHOTOGRAPHIE AERIENNE » .....	82
<i>Description du dispositif d'enquête participative</i> .....	83
<i>Déroulement des ateliers</i> .....	87
2. ANALYSE DES DONNEES D'ENQUETE .....	89
<i>Éléments naturels : la perception d'un mouvement des limons lourd de conséquences</i> .....	89
Les relations entre le fleuve et le littoral mises en évidence par des kitesurfers .....	90
... et intégrées dans le scénario d'une inondation catastrophique du Var à l'embouchure .....	90
<i>Territoires : le passage du territoire fonctionnel à la singularité du lieu</i> .....	91
La basse vallée du Var : simple lieu de passage et zone commerciale .....	91
Une appropriation graduelle de la vallée du Var .....	92
Mémoire d'odeurs : un vallon obscur malodorant .....	93
<i>Risques 1 : les mémoires du risque</i> .....	94
Bruits d'inondations : « J'ai entendu parler de l'inondation de 1994 » .....	94
« J'ai vécu l'inondation du samedi 5 novembre 1994 » .....	96
Souvenirs d'une catastrophe presque oubliée : l'effondrement de la nouvelle digue de l'aéroport de Nice .....	99
<i>Risques 2 : « Les catastrophes sont à venir » ?</i> .....	101
« Nuisances » diverses .....	102
Stations d'épuration : les nuisances comme porte d'entrée du monde du risque .....	102
Racismes et homophobie : stigmatiser le fleuve et une population riveraine .....	104
<i>Aménagement : un projet d'éco-vallée oblitéré par les tendances lourdes</i> .....	104
L'agriculture maraîchère et horticole : chronique d'une disparition annoncée .....	104
Les projets de l'EPA phagocytés par le devenir circulatoire et commercial .....	106
Quel espace de loisirs : base de loisirs nautiques ou parcours écologiques ? .....	108
Le cloisonnement des projets, des administrations et des collectivités .....	114
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>115</b>

## NOTE DE SYNTHÈSE

L'agglomération niçoise revendique depuis quelques années une (ré)-appropriation de l'espace fluvial en faisant de ce dernier un opérateur essentiel de fabrication du territoire urbain. Un projet d'aménagement de la basse plaine du Var (BVV) considéré comme structurant pour la métropole est en cours à travers la mise en place d'une l'Opération d'Intérêt National (OIN) qualifiant désormais cet espace « d'éco-vallée ». Cependant la réappropriation de cet espace se heurte à plusieurs contraintes : la vallée du Var est exposée au risque d'inondation comme l'a rappelé avec éclat la grande crue d'octobre 1994. C'est également un espace habité qui participe de l'engouement citoyen pour les rives des fleuves. Mais la riveraineté, le vécu des habitants constituent le plus souvent un angle mort de l'action publique. Enfin la volonté de faire de la BVV un espace stratégique métropolitain doit désormais composer avec un troisième élément : la durabilité qui s'impose désormais aux documents d'urbanisme (lois Grenelle 1 du 3/08/2009 et Grenelle 2 du 12/07/2010). La basse plaine du Var constitue ainsi un terrain de choix pour l'étude du management d'un territoire à travers la mise à l'épreuve des procédures dont elle fait l'objet.

Trois dimensions essentielles organisent cette recherche empirique : la première se consacre à l'analyse des instruments de l'action publique. La modélisation des acteurs du projet d'aménagement de l'éco-vallée a montré leur positionnement au regard des trois grands axes du développement durable. Elle a souligné les mutations nécessaires des projets urbains pour qu'ils puissent intégrer les enjeux sociaux et environnementaux. Cette a été confirmée par l'analyse juridique du cadre normatif structurant le projet urbain Plaine du Var. L'analyse des outils juridiques (PPRI, PAPI, SAGE...) et leur mise en perspective chronologique a permis de mettre en lumière leur instrumentalisation au service du projet de développement urbanistique de la BVV. L'analyse du projet d'aménagement de l'éco-vallée a montré que l'aménagement de la BVV s'inscrit dans la stratégie de développement métropolitain de l'agglomération niçoise visant à asseoir l'hégémonie de la ville de Nice et de son maire sur des territoires qui échappaient jusque là à sa domination. Ce projet s'appuie sur la fabrication d'un nouveau territoire qui mobilise le référentiel de durabilité Les grands équipements qui voient le jour actuellement sur la BVV, comme le Grand stade de Nice, l'Allianz Riviera, reprend très exactement le lexique de l'éco-vallée mais on peut s'interroger sur leur intégration dans une stratégie de développement territorial globale durable.

La seconde tâche se consacre à la caractérisation des espaces inondables de la basse vallée du Var à travers l'étude des aménagements et des évolutions morphologiques du Var dans la BVV. L'étude chronologique a permis de montrer comment les aménagements réalisés dans le fond de vallée depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle (digues, extraction de granulats, seuils artificiels, microcentrales) ont modifié le fonctionnement hydromorphologique du cours d'eau (mobilité latérale et verticale, transport solide, inondations). provoquant ainsi une modification de l'aléa et contribuant à la méconnaissance du fonctionnement du Var et la sous-estimation des débits du Var. Parallèlement on assiste à des variations de la vulnérabilité pendant les périodes d'accalmie. L'analyse indique la nette accélération des implantations vulnérables au cours des années 60-70 (environ 18 % en 1964 et 41 % en 2008). L'audace est plus importante, la volonté d'occupation de l'espace du fleuve est plus grande donc un processus de vulnérabilisation se développe en sourdine qui se révèle pendant la phase de crise. Des événements comme la crue de 1994 en constituent les révélateurs. Ainsi l'éco-vallée est le projet d'urbanisation d'une zone inondable où le risque d'inondation est majeur, où les intérêts économiques et politiques en jeu sont extrêmement importants. Le risque d'inondation pose problème car il menace ici non seulement les activités économiques mais aussi la vie des personnes. La stratégie traditionnelle de gestion du

risque choisie par les promoteurs de l'éco-vallée passe essentiellement par la consolidation des ouvrages de défense longitudinaux mais elle néglige la prise en compte des conséquences du changement climatique, les innovations concernant l'urbanisme et zone inondable et le développement d'une culture du risque

La troisième tâche de l'étude porte sur l'analyse de l'habiter dans la BVV. Nous avons choisi d'étudier l'habitant sans le rabattre sur les catégories mieux connues de l'utilisateur porteur de besoins sociaux et ressortissant des politiques publiques et du militant associatif acteur des mobilisations citoyennes. Ce qui caractérise l'habitant, c'est la richesse et la diversité des liens qui le rattachent à son environnement. Ces relations à l'environnement constituent les « territoires de vie » (habitation, paysage, quartier urbain, lieu...) de l'habitant-riverain. Ces liens sont l'objet d'une forte implication personnelle. Ils font l'objet d'une expérience vécue. Cette expérience de l'habitant est à la fois sensorielle, sensible, imaginative et signifiante. Il est difficile actuellement de définir une « méthode d'expérimentation sensible » pour analyser l'expérience habitante. Il faut (re)penser des méthodes qui mettent en forme la parole habitante, rendent plus appréhendable et légitime l'expression du sensible, incitent les habitants à s'exprimer au nom de la collectivité et non plus à titre individuel. Cette démarche est nécessairement expérimentale. Dans le cadre de notre recherche, nous avons expérimenté deux méthodes de ce type, les ateliers d'écriture et les ateliers « photographie aérienne ». L'atelier d'écriture est à destination de tous les publics et représente pour eux un cadre, un outil pour déclencher leur écriture et trouver, retrouver, un espace d'expression. Les quatre séances que nous avons organisées ont permis de recueillir un matériau riche et complexe composé des récits de 39 participants. Leur exploitation à partir d'une grille d'analyse composite — où l'imaginaire des éléments de Bachelard joue un rôle essentiel — a permis de dégager une typologie des modes d'habiter dans la BVV. Cette typologie se caractérise par le poids de la composante imaginaire et sensible de l'habiter. Elle témoigne également de l'importance prise par le risque d'inondation dans les modes d'habiter et d'une réelle difficulté à habiter un territoire banalisé et fonctionnel comme la BVV actuelle. L'atelier photographie aérienne est un dispositif d'enquête participative de type « carte de Gulliver »<sup>1</sup> permettant de recueillir la parole habitante dans des conditions différentes de l'enquête classique par questionnaire. Il s'appuie sur une grande photographie aérienne de la basse vallée du Var, de 8 mètres sur 3 (reproduction à grande échelle 1/3000) plastifiée qui est déposée au sol. Les participants sont invités à déposer des post-it (ou à tracer avec une craie des indications) sur la photo aérienne pour exprimer leurs réactions et leurs commentaires sur trois questions principales : quels sont les lieux de la basse vallée du Var qu'ils apprécient ? Quelles sont les transformations actuelles de la basse vallée du Var ? Pensez-vous que le fleuve est dangereux ? L'exploitation des 80 entretiens recueillis nous a fourni de nombreuses informations sur la perception des habitants. Nous avons recueilli en particulier des informations sur les mémoires du risque permettant de distinguer ceux qui ont entendu parler de l'inondation du Var de 1994 et ceux qui l'ont vécue réellement. Elle a mis en évidence chez les habitants exposés des postures de déni du risque et de vigilance (attention aux phénomènes à bas bruit). Elle a révélé une mémoire élargie (qui ne se limite pas au visuel) de l'expérience vécue de l'inondation capable de restituer son ambiance si particulière. L'expérimentation des ateliers d'écritures et des « cartes de Gulliver » tentée dans le cadre de cette recherche démontre ainsi la nécessité d'utiliser des méthodologies novatrices pour analyser les dimensions sensibles, imaginaires et esthétiques des relations que les habitants entretiennent avec leurs territoires de proximité

---

<sup>1</sup> Ainsi nommées parce que les participants marchent sur une représentation « à grande échelle » de leurs territoires tel Gulliver semblant un géant sur l'île de Lilliput.

## INTRODUCTION : RAPPEL DU PROJET INITIAL

Avant de présenter les résultats de notre recherche REVARUNI (La réappropriation du Var dans l'agglomération urbaine niçoise : le fleuve comme espace de redéfinition des relations entre ville et environnement ?), nous rappelons brièvement la proposition de recherche initiale dans ses grandes lignes.

### **Le terrain d'études**

Le terrain de la recherche concerne la basse vallée du Var qui regroupe un territoire englobant 16 communes en rive droite et gauche du fleuve à savoir : Saint-Laurent-du-Var, La Gaude , Saint-Jeannet, Gattières, Carros, le Broc, Gillette, Bonson (en rive droite) et Nice, Colomars, Aspremont, Castagniers, Saint-Blaise, Saint-Martin-du-Var, la Roquette-sur-Var et Levens (en rive gauche)

La basse vallée du Var est évocatrice de l'empreinte laissée par la ville sur le fleuve. Diverses transformations subies dès le XIX<sup>e</sup> siècle par le cours d'eau et ses espaces associés, accompagnent l'essor urbanistique de l'agglomération niçoise.

C'est un « espace frontière » entre la France et l'Italie

C'est un « espace ressource » pour les besoins de l'urbanisation mais aussi pour les besoins de l'agriculture et l'alimentation en eau potable,

C'est un « espace support » soit pour recevoir les nouvelles activités économiques de l'agglomération (activités économiques à l'ouest et logement des résidents actifs à l'est) soit pour l'implantation d'infrastructures de transport, la vallée du Var n'a cessé d'être remodelée pour s'ajuster au mieux à l'urbanisation croissante de l'agglomération niçoise. Comme d'autres vallées fluviales auxquelles étaient adossées (au propre comme au figuré) les villes, la vallée du Var a longtemps été perçue comme un espace sans qualité ou « laissé pour compte »

Or à l'instar d'autres entités urbaines, l'agglomération niçoise revendique depuis quelques années une (ré)-appropriation de l'espace fluvial en faisant de ce dernier un opérateur essentiel de fabrication du territoire urbain dont le dernier avatar pourrait être la mise en place d'une l'Opération d'Intérêt National (OIN) qualifiant désormais cet espace « d'éco-vallée ».

Cependant la réappropriation de cet espace se heurte à plusieurs contraintes : la vallée du Var est exposée au risque d'inondation comme l'a rappelé avec éclat la grande crue d'octobre 1994. La vallée du Var est désormais perçue par les acteurs publics comme un espace à risque.

On ne saurait pour autant réduire la vallée du Var à cette seule dimension d'espace à risque, c'est également un espace habité qui participe de l'engouement citoyen pour les rives des fleuves. Mais la riveraineté, le vécu des habitants constituent le plus souvent des angles morts tant des politiques publiques de planification des territoires que de gestion des risques.

Enfin la volonté de faire de la basse vallée du Var un espace stratégique métropolitain doit désormais composer avec deux nouveaux éléments : le risque déjà évoqué ci-dessus et la durabilité au travers des instruments de l'action publique. La loi du 3 août 2009 de programmation du Grenelle de l'environnement, complétée par celle d'avril 2010 d'Engagement national pour l'environnement, modifient en profondeur les objectifs des documents d'urbanisme et élargissent leurs implications en matière de développement durable confronté au changement climatique, à la nécessité d'économiser les espaces les énergies et l'eau.

## Résumé de la problématique initiale

La basse plaine du Var constitue un terrain de choix pour l'étude du management d'un territoire à travers la mise à l'épreuve des procédures dont elle fait l'objet. Elle cristallise en effet différents intérêts potentiellement antagonistes : protection des zones humides à l'embouchure du Var ; délimitation d'espaces dits naturels (ZICO, ZNIEFF, zone Natura 2000 etc.) projet d'extension urbanistique des communes riveraines ; projets d'infrastructures de transport ; lutte contre les pollutions générées notamment par les activités industrielles, service public de l'assainissement, gestion des risques d'inondation.

Trois dimensions essentielles organiseront la recherche empirique : l'une se consacrant à l'analyse des instruments de l'action publique ; la seconde à la caractérisation des espaces à risques et formés par l'eau ; la troisième à l'habiter et l'habitabilité dans ces espaces inondables

### *Tâche 1 : une analyse pragmatique des instruments de l'action publique*

La basse plaine du Var constitue un terrain de choix pour l'étude du management d'un territoire à travers la mise à l'épreuve des procédures dont elle fait l'objet. Elle cristallise en effet différents intérêts potentiellement antagonistes. Dans un premier temps, la recherche aura pour objectif d'identifier les différents acteurs impliqués dans ces procédures ainsi que les stratégies initiées ou prévues dans la plaine du Var. Ce premier travail permettra de mettre en lumière les convergences et les divergences des stratégies au regard des différentes contraintes présentées par la mise en place de l'OIN dans la basse Vallée du Var.

Puis nous compléterons *cette analyse des logiques d'acteurs* qui interviennent sur la plaine du Var par une analyse des techniques et des instruments procéduraux qui construisent également largement l'action publique, nous centrerons notre travail sur *l'analyse des instruments de l'action publique*.

### *Tâche 2 : Caractérisation d'un espace inondable*

Il s'agit d'établir un diagnostic de l'inondabilité de la basse vallée du Var. Le constat de la forte vulnérabilité des villes fluviales force à considérer la complexité du risque d'inondation, qui se trouve à l'interface nature-société. Les recherches et la gestion des risques naturels s'orientent aujourd'hui vers une approche globale, transversale, voire systémique. De nouveaux modèles se mettent ainsi en place, qui s'intéressent à la dialectique entre risque et urbanisation et visent à montrer l'importance des interactions entre le milieu et la société.

L'aléa évolue du fait de la variation des flux liquides et sédimentaires. Ces changements se font d'une part sous contrôle climatique (avec l'alternance de phases de calme et de crises hydrologiques et sédimentaires), d'autre part par impact anthropique (à l'échelle du bassin versant, et sur l'espace du risque par impact direct et indirect). La notion de *métamorphose fluviale* enrichit le concept classique d'aléa, basé sur l'hydrologie, par la prise en compte de l'aléa géomorphologique, et introduit dans le jeu du risque la notion d'instabilité des conditions de site.

Il est proposé d'interroger la *variabilité spatio-temporelle* du risque d'inondation dans la basse vallée du Var, sous l'angle des interactions entre le fleuve, l'urbanisation et le système du risque. On s'intéresserait ainsi au rôle des héritages géomorphologiques et sociétaux et de leurs interactions comme facteurs de territorialisation du risque. L'objectif est de réinscrire le risque actuel et les problèmes de sa gestion contemporaine dans un continuum historique. Un des apports majeurs concernerait la reconstitution de la mémoire du risque (interaction crue / urbanisation / aménagements), et l'évaluation des politiques de gestion.

### *Tâche 3 : Caractériser l'habiter dans les espaces inondables : le « faire avec le cours d'eau » du riverain*

En complément de l'analyse de l'inondabilité de la basse plaine du Var, nous proposons de comprendre les pratiques habitantes dans les espaces inondables et formés par la présence de l'eau.

Adoptant la perspective de l'habiter comme « le faire avec l'espace » [Stock 2007], nous proposons de qualifier le riverain comme un habitant dont la caractéristique principale est « le faire avec le cours d'eau », donc avec les aménités mais aussi les menaces, voire les risques qu'il fait peser sur ce dernier. Ce « faire avec » permet ainsi d'analyser l'habitant comme celui qui s'accommode, celui qui réalise des « arrangements » avec son environnement. Dans ces arrangements avec le cours d'eau, nous choisissons d'explorer deux dimensions principales, la dimension sensible et la dimension esthétique, émotive que nous entretenons avec notre espace

Nous analyserons donc *les récits habitants*. Les espaces formés par l'eau sont en effet marqués par l'ambivalence, que l'on pourrait caractériser ainsi : pénibilité des compromis avec l'eau, ses débordements, voire ses risques, aménité des espaces fluviaux offrant aux citoyens la possibilité de promenades, rêveries, détente. Le vécu habitant n'est pas d'emblée marqué par la présence du risque, sauf lorsqu'il le découvre de manière frontale (dans les cartes de PPRI. Il en fait alors l'expérience virtuelle. Sauf également lorsqu'il est confronté à l'inondation, le débordement faisant alors irruption dans sa vie de manière brutale, troublant son environnement familial, qu'il s'agisse tant de l'ordre mobilier que paysager ou environnemental entourant l'habitation.

# **TÂCHE 1 : L'ANALYSE DES INSTRUMENTS DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA BASSE VALLÉE DU VAR**

Pour procéder à cette analyse de la tâche 1, nous avons choisi d'utiliser trois approches complémentaires : une modélisation des acteurs du projet d'aménagement de l'éco-vallée (réalisée par Éric Rigaud, Armines - CRC), une analyse juridique du cadre normatif structurant le projet (réalisée par Valérie Godfrin, Armines - CRC) et une analyse géographique du projet d'aménagement de l'éco-vallée (réalisée par Magali Reghezza ENS, – département de géographie)

## **I. MODÉLISATION DES ACTEURS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'ÉCO-VALLÉE**

### **Introduction**

La durabilité, traduction française de « sustainability », est en train de s'affirmer comme une tendance clé de l'innovation technologique, du design organisationnel et des projets urbains. Les lois Grenelle 1 du 3/08/2009 et Grenelle 2 du 12/07/2010 posent un ensemble de fondements permettant de structurer un projet urbain respectueux des enjeux du développement durable.

La mise en œuvre d'une synergie entre préoccupations économiques, sociales et environnementales dans la définition et la réalisation du projet urbain est une avancée notable. Il s'agit à court terme de pouvoir préserver la satisfaction des besoins fondamentaux tout en permettant l'adaptation des modes de vies aux potentialités et aux contraintes des territoires. Et à moyen terme de considérer les enjeux liés aux tendances d'évolution des territoires au regard de l'évolution des technologies, des dérèglements climatiques et des mutations des sociétés.

Le déploiement d'une approche fondée sur le développement durable se heurte à la nécessité de faire évoluer les pratiques afin d'obtenir un compromis entre les différentes dimensions du développement durable. Dans le contexte des projets urbains, les dimensions dominantes traditionnelles des projets qui sont les dimensions politique, économique, financière, architecturale et urbanistique doivent intégrer, entre autre, celles associées à la préservation de l'environnement et de la sécurité des personnes et des biens.

La mise en œuvre d'actions d'aide à la mise en œuvre de stratégie durable ou bien d'évaluation des résultats de sa mise en œuvre requiert de considérer ces compromis et d'adapter les préconisations afin d'établir un équilibre entre les différentes dimensions. Cet enjeux engendre la nécessité de considérer les acteurs d'un projet de développement durable au regard des dimensions dominantes qui structurent leurs décisions et leurs actions.

La présente étude vise à la réalisation d'une modélisation des acteurs impliqués dans l'Opération d'Intérêt National (OIN) « Plaine du Var » au regard de leurs dimensions dominantes. Cette modélisation vise à caractériser la nature du compromis économie – social – écologie effectif au sein de ce projet urbain. Deux sections sont considérées. La première est relative à la présentation du contexte et de la démarche suivie pour réaliser la modélisation. La seconde est relative à la présentation des résultats.

## 1. Contexte de l'étude

Le travail de modélisation s'est intéressé aux acteurs participant au projet urbain porté par l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) « Plaine du Var ».

L'EPA « Plaine du Var » a été institué par le décret n°2008-773 du 30/07/2008. Cet établissement public d'aménagement à caractère industriel et commercial est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Sa mission consiste à procéder à toutes opérations de nature à favoriser l'aménagement, le renouvellement urbain, le développement économique et la valorisation des espaces compris à l'intérieur de son périmètre. Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) est son organisme de tutelle.

L'EPA « Plaine du Var » est un acteur de l'Opération d'Intérêt National (OIN) « Plaine du Var » créée le 7/03/2008. Les OIN ont été instituées par la loi du 07/01/1983 et sont présentés aux articles L121-2 et L121-9 du Code de l'Urbanisme. Une OIN permet de donner à l'Etat compétence exclusive sur le territoire pour délimiter des opérations dites « d'intérêt national », qui modifient les règles applicables, la répartition des compétences, la hiérarchie des normes ainsi que les procédures d'élaboration des règles et documents d'urbanisme.

L'OIN Plaine du Var a vocation à devenir un territoire d'application des lois Grenelle 1 et 2, et à se présenter comme un territoire « vitrine » du développement durable en Méditerranée.

Pour appliquer les principes et engagements des lois Grenelle, la stratégie de l'OIN se compose de dix objectifs présentés dans le Projet de territoire « Eco-Vallée » (cf. étude de M. Reghezza) :

L'EPA Plaine du Var est le garant de la mise en œuvre des moyens nécessaires pour atteindre les dix objectifs du projet d'aménagement de la Plaine du Var. Pour cela il est habilité à :

- Réaliser des opérations d'aménagement et d'équipement ;
- Acquérir, au besoin par voie d'expropriation, des immeubles bâtis ou non bâtis ;
- Céder, conformément aux dispositions de l'article L. 21-1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, des immeubles acquis par voie d'expropriation ;
- Exercer le droit de préemption dans les conditions prévues par les articles L. 212-1 et suivants du code de l'urbanisme ;
- Procéder à la réalisation des études et travaux nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Dans le but de modéliser le compromis entre les différentes dimensions du développement durable structurant le projet d'aménagement de la Plaine du Var, une approche en deux temps a été conduite. Le premier temps a consisté à identifier les acteurs du projet. Le second temps a conduit à une étude des dimensions dominant leurs activité au regard des enjeux du développement durable. La section suivante présente les résultats de la réalisation de ces deux phases.

## 2. Les acteurs du projet urbain « Plaine du Var »

La première phase de l'étude consiste en l'identification des acteurs du projet urbain. Les acteurs du conseil d'administration de l'EPA sont tout d'abord décrits puis les autres acteurs intervenant dans le projet urbain sont présentés.

### Les acteurs du conseil d'administration de l'EPA « Plaine du Var »

Le conseil d'administration de l'EPA « Plaine du Var » est composé de vingt-six membres désignés pour trois ans et répartis en trois collèges.

Le premier collège comprend huit membres représentant l'Etat :

- Représentant du ministre chargé de l'urbanisme ;

- Représentant du ministre chargé des transports ;
- Représentant du ministre chargé de l'aménagement du territoire ;
- Représentant du ministre chargé du budget ;
- Représentant du ministre chargé des collectivités territoriales ;
- Représentant du ministre chargé du logement ;
- Représentant du ministre chargé de l'environnement ;
- Trésorier-payeur général du département des Alpes-Maritimes.

Le deuxième collège comprend treize membres, représentant les collectivités territoriales et leurs établissements publics :

- Trois représentants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Trois représentants du département des Alpes-Maritimes
- Quatre représentants de la communauté d'agglomération Nice-Côte d'Azur
- Deux représentants de la communauté de communes des Coteaux d'Azur
- Un représentant de la communauté de communes de la Vallée de l'Estéron

Le troisième collège comprend cinq membres:

- Président de la chambre de commerce et d'industrie territoriale des Alpes-Maritimes ;
- Président de l'université de Nice-Sophia Antipolis ;
- Trois personnalités qualifiées désignées par arrêté du ministre chargé de l'urbanisme, dont l'une sur proposition du syndicat mixte de Sophia Antipolis.

Le Conseil d'Administration élit en son sein un Président et des Vices Présidents. Un Directeur Général est nommé par arrêté du ministre chargé de l'urbanisme, après avis du président du Conseil d'Administration. Il est mis fin à ses fonctions de la même façon. Le Directeur Général est chargé de l'instruction des affaires qui sont de la compétence de l'établissement. Il prépare et exécute les décisions du conseil d'administration. Il présente chaque année au conseil d'administration le compte rendu d'exécution des programmes d'intervention.

Le Préfet peut demander à ce qu'un point soit mis à l'ordre du jour de la prochaine séance dans le respect du délai de 10 jours relatif à la convocation et à l'envoi de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires de l'établissement. Il :

- Vote l'état prévisionnel des recettes et des dépenses, il arrête les comptes ;
- Autorise les emprunts ;
- Autorise la conclusion des conventions passées avec l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics ;
- Fixe les orientations générales de l'établissement public, il approuve les programmes pluriannuels et la liste des opérations à entreprendre et leurs modalités de financement ;
- Détermine les conditions générales de recrutement du personnel ;
- Fixe les conditions dans lesquelles il peut être esté en justice pour le compte de l'établissement public ;
- Approuve les transactions et le recours à l'arbitrage ;
- Adopte le règlement intérieur du conseil d'administration ;
- Fixe la domiciliation du siège de l'établissement public ;
- Peut déléguer au directeur général, dans les conditions qu'il détermine, ses pouvoirs de décision (sauf exceptions).

Régulièrement, l'EPA rend un état des actions entreprises et des avancées au MEDD, son ministère de tutelle, sur les objectifs visés faisant l'objet de contrats d'objectifs à la clef desquels

des financements sont octroyés. Il s'agit essentiellement, en tant que feuille de route, d'appliquer la politique du Grenelle sur le territoire de l'OIN. Mais l'EPA garde une autonomie de gestion et financière.

#### **Les autres acteurs du projet urbain Plaine du Var**

Le projet urbain Plaine du Var est réalisé par l'EPA « Plaine du Var » en synergie avec les acteurs locaux du territoire concerné.

L'Etat intervient dans le cadre de l'OIN Plaine du Var, en plus de sa représentation au CA, par l'intermédiaire de ses services décentralisés. A ce titre, la Direction Départementale du Territoire et de la Mer (DDTM) et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) sont impliquées.

A l'échelle locale, des organisations représentatives sont directement concernées par l'OIN Plaine du Var. La Chambre d'Agriculture des Alpes Maritimes, organisation représentant l'agriculture et les agriculteurs ainsi que la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) en charge de l'organisation de l'accompagnement, de la formation et du soutien aux entreprises. Les entreprises de manière individuelles sont également parties prenantes dans l'OIN Plaine du Var.

La Commission Locale de l'Eau (CLE) est une instance locale de concertation élaborant le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) composée par arrêté préfectoral (décret n°92-1042 du 24 septembre 1992). La CLE définit des axes de travail, recherche les moyens de financement et organise la mise en œuvre du SAGE avec une volonté majeure : réussir la concertation interne et externe, anticiper et résoudre les conflits d'usage. De part la présence du fleuve Var comme élément géographique et environnemental majeur de la plaine du Var, elle est directement concernée par le projet OIN Plaine du Var.

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse a pour périmètre d'intervention le bassin Rhône Méditerranée. Ses objectifs sont l'atteinte du bon état des eaux par la préservation des ressources, la satisfaction des besoins des usagers par la recherche de l'équilibre entre les ressources et les utilisations rationnelles de l'eau. Elle participe à l'élaboration et à la réalisation de la stratégie nationale pour l'eau et les milieux aquatiques en partenariat avec les services de l'Etat et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA). Elle peut intervenir financièrement (redevances et aides), par la construction et le développement d'outils de planification (SDAGE et programme d'interventions,...) et par la production et la gestion de données sur l'eau pour la connaissance, la gestion et l'évaluation. Elle a également des missions d'information du public pour soutenir la conduite participative et collective de la politique de l'eau.

L'Agence Régionale de Santé intervient notamment sur la thématique de l'eau et plus particulièrement sur l'aspect sanitaire de la ressource en eau.

Les citoyens présents dans le périmètre de l'OIN Plaine du Var, résidents, travailleurs ou touristes sont enfin impliqués dans le projet de manière individuelle et à travers les associations représentatives.

La deuxième phase de l'étude va consister à identifier les dimensions dominantes des acteurs identifiés afin de servir de support à la caractérisation du compromis économie – social – écologie du projet urbain « Plaine du Var »

### 3. Les dimensions dominantes des acteurs du projet urbain « Plaine du Var »

Pour chacun des acteurs identifiés, une description est proposée relative aux domaines de compétence et aux intérêts affichés.

#### Domaines de compétences et intérêt de l'EPA Plaine du Var

Compétences	Aménagement Renouvellement urbain Développement économique Valorisation des espaces
Productions	Cadre de Référence sur la Qualité Environnementale (CRQE) Projet de Territoire Guide de l'aménagement en zone à risque
Intérêts et influence	La plupart des grands projets sont dans le périmètre de NCA L'EPA choisi ses promoteurs immobiliers sans règle de mise en concurrence S'appuie sur les compétences et les contributions des institutions membres du Conseil d'Administration, soit NCA et le CG 06

#### Domaines de compétences et intérêt de la Métropole Nice Côte d'Azur

Compétences	Développement et aménagement du territoire Protection de l'environnement Transport Economie
Productions	Règlement d'assainissement métropolitain Plan communal de sauvegarde Etude diagnostic sur la situation agricole dans la plaine du Var Etude sur le potentiel de l'eau de la nappe Var
Intérêts et influence	Partenaire dans les projets de construction Responsable de l'élaboration d'un Plan Communal de Sécurité avec une prise en compte des risques particuliers dans le périmètre de l'OIN et particulièrement des quartiers des Moulins et Nice Meridia

#### Domaines de compétences et intérêt du Conseil Général des Alpes Maritimes

Compétences	Environnement et gestion des risques Transport Aménagement du territoire Agriculture Gestion de l'eau et des déchets
Productions	Réalisation du Document d'objectif Elaboration des PAPI Elaboration du Contrat de rivière
Intérêts et influence	Partenaire dans les projets d'aménagement et de construction Porteur des PAPI 1 et 2 Gestion des digues, transfert de propriété fluviale, maître d'ouvrage Moyens financiers importants, propriétaire foncier de terrains qui seront exploités pour les projets de l'OIN Plaine du Var

#### Domaines de compétences et intérêt de des Communautés de communes : Coteaux d'Azur et Vallée de l'Esteron

Compétences	Compétences communales classiques
Productions	Expertises

	Participations volontaires
Intérêts et influence	Contestation du fait d'une majorité de projets dans le périmètre de NCA au détriment des autres communes Conquête des agriculteurs en laissant entendre que leurs terrains agricoles non constructibles pourraient devenir constructibles

#### **Domaines de compétences et intérêt de l'Université Nice Sophia Antipolis**

Compétences	Formation et enseignement supérieur Recherche
Productions	Expertises
Intérêts et influence	Financements de la formation et de la recherche Recherche de cas d'application Valorisation

#### **Domaines de compétences et intérêt de la Direction Départementale du Territoire et de la Mer (DDTM) – Préfecture des Alpes Maritimes**

Compétences	Gestion des risques Urbanisme Aménagement du territoire Gestion de l'eau Protection de l'environnement
Productions	Elaboration des Plan de Prévention des Risques (PPR) notamment le Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) Production du Guide de la construction et de l'environnement
Intérêts et influence	Accorde les permis de construire Elabore les plans de prévention des risques Rôle de police administrative, contrôle de légalité (surveillance du suivi des permis de construire et des permis d'aménagement), Exigence de mesures préventives en cas de construction en zones à risque traduites dans le PPR et nécessaires pour que l'EPA débute les travaux

#### **Domaines de compétences et intérêt de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL PACA)**

Compétences	Aménagement du territoire Logement Environnement et gestion des déchets Energie Risques Transport
Productions	Police des entreprises pour les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPCE)
Intérêts et influence	Animation, pilotage et doctrine Lien entre le MEDD et les acteurs locaux

#### **Domaines de compétences et intérêt de la Chambre Agricole des Alpes Maritimes**

	Développement agricole Environnement
--	---

Compétences	Aménagement foncier Développement rural Urbanisme Economie
Productions	Projet pour la création d'une agriculture nouvelle Expertises et animations
Intérêts et influence	Partenaire sur les projets agricoles Obligation de passer par des conventions avec la Métropole NCA et le Conseil Général des Alpes Maritimes pour intervenir dans l'OIN Plaine du Var car non représentée au Conseil d'Administration de l'EPA Associée à l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) Convention signée avec NCA et le CG 06 pour pouvoir intervenir indirectement dans l'OIN Plaine du Var car la Chambre Agricole ne siège pas au Conseil d'Administration de l'EPA Besoin de soutien et de moyens pour développer une agriculture nouvelle et durable Gère le Marché d'Intérêt National (MIN)

#### **Domaines de compétences et intérêt de la Chambre du Commerce et de l'Industrie**

Compétences	Représentation Formation et accompagnement des entreprises Equipements
Productions	Expertises
Intérêts et influence	Partenaire pour certains projets en lien avec l'entreprise

#### **Domaines de compétences et intérêt de l'Agence de l'eau**

Compétences	Financement de projets Stratégie de bassin Information des publics
Productions	Expertises
Intérêts et influence	Aide financière pour les projets en lien avec la thématique de l'eau Elaboration d'outils et de programmes d'actions via le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE)

#### **Domaines de compétences et intérêt de la Commission Locale de l'Eau (CLE)**

Compétences	Elaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Mise en œuvre du SAGE
Productions	Documents d'état des lieux et de diagnostic de la Plaine du Var (document Var fleuve et nappe alluviale)
Intérêts et influence	Concertation Expertise Participation aux projets de gestion de l'eau

#### **Domaines de compétences et intérêt de l'Agence Régionale de Santé (ARS)**

	Santé
--	-------

Compétences	Qualité de l'eau potable Sanitaire
Productions	Expertises
Intérêts et influence	Contrôle

### Domaines de compétences et intérêt des entreprises

Compétences	activités spécifiques
Productions	activités spécifiques
Intérêts et influence	développement économique

**Table 13.** Domaines de compétence et intérêts des entreprises

### Associations

Compétences	Représentation par thématique et missions
Productions	Défense et représentation

### Domaines de compétences et intérêt des citoyens

Compétences	Activités privées
Productions	
Intérêts et influence	Défense des intérêts individuels Agriculteurs souhaitent faire passer leur terrain agricole en terrain constructible et laissent ces terrains en friche en attendant un éventuel effet de la spéculation foncière

A partir des informations relatives aux enjeux de chacun des acteurs, et à un croisement entre les prérogatives déclarées publiquement par ces parties prenantes et les enjeux des différentes dimensions dans les lois Grenelle et dans le projet de territoire de l'EPA Plaine du Var, une évaluation quantitative est réalisée.

Neuf thématiques sont considérées : Environnement, Agriculture, Eau, Economie, Urbanisme, Transport, Social, Participation, Risque. Pour chaque acteur, un point est attribué dès qu'une prérogative énonce officiellement et précisément la thématique évaluée.

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

	EPA	NCA	CG 06	UNS	Coteaux d'Azur	DDTA	CCI	Chambre Agricole	Agence de l'Eau	CLE	ARS	Entreprises	Citoyens	Association
Environnement	1	3	1	1	1	1		1						1
Agriculture	1							1						1
Eau		1			1	1			1	1	1			1
Economie	1	2	1	1	4		1	1				1		
Urbanisme	3	6		1	1	2		2						
Transport	1	2	1											
Social	1	2	2	1	1								1	1
Participation	1								1				1	1
Risque	1	1		1		1								

**Table 1.** Evaluation des dimensions du développement durable

La mise en perspective de cette évaluation au regard des trois axes du développement durable permet d'obtenir une première représentation du compromis économie – social – environnement relatif au projet urbain « Plaine du Var » (cf. Figure 1).

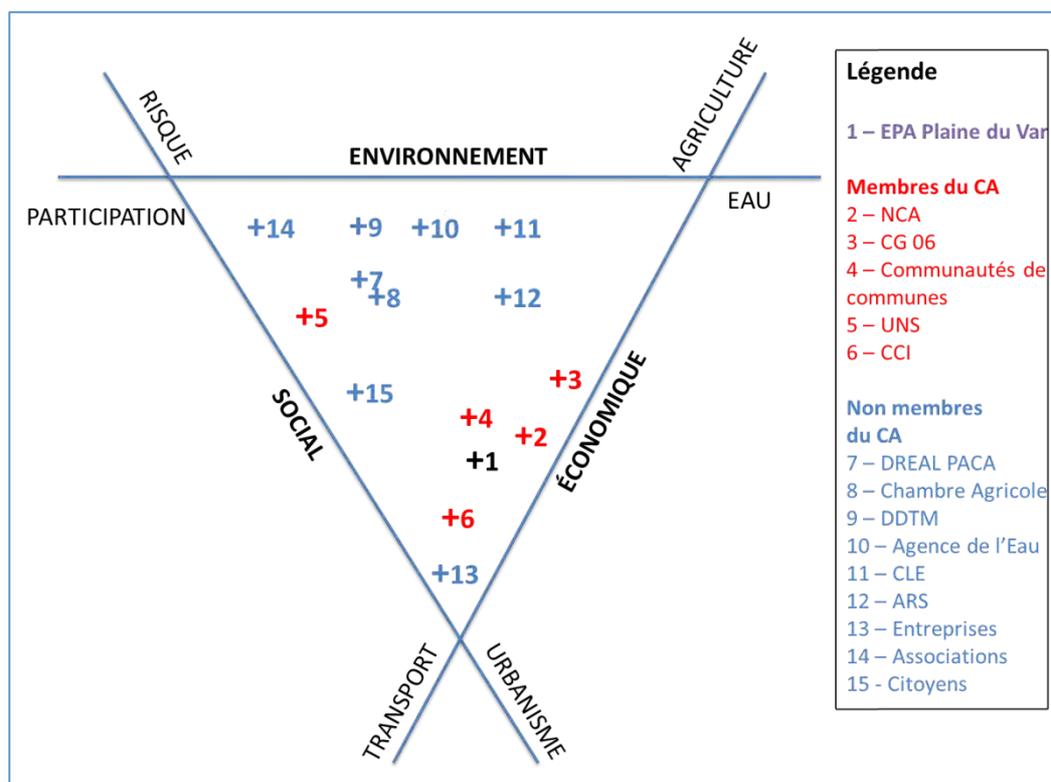


Figure 1. Compromis Économie – Social – Environnement des acteurs de la Plaine du Var

La représentation graphique du compromis Économie-Social-Environnement du projet urbain « Plaine du Var » montre le positionnement des différents acteurs au regard des trois grands axes du développement durable. La répartition des différents acteurs et en particulier les différences entre les acteurs du CA de l'EPA « Plaine du Var » et des autres parties prenantes est représentatif des mutations nécessaires des projets urbains pour intégrer les enjeux sociaux et environnementaux. Les projets urbains sont traditionnellement élaborés autour des valeurs politique, économique, financière, architecturale ou bien urbanistique. Intégrer les enjeux environnementaux requiert une mutation culturelle, méthodologique et technologique pour l'ensemble des acteurs.

Le cadre normatif dresse le contour et les marges de manœuvre des décisions et des actions publiques et privées permettant de concevoir et mener à bien un projet urbain équilibré au regard du compromis Économie-Social-Environnement, la section suivante est dédiée à la présentation du cadre normatif structurant le projet urbain « Plaine du Var ».

## **II. CADRE NORMATIF STRUCTURANT LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'ÉCO-VALLÉE**

Du fait d'une part, des différentes aménités environnementales présentes dans la basse vallée du Var, de la fragilité de certains milieux et ressources (zone de nidification de certaines espèces avifaunes, réserve d'eau pour l'alimentation en eau potable...) et de l'existence de risques naturels et d'autre part, de l'ordonnancement juridique des dispositions environnementales et urbanistiques, le juriste peut *a priori* penser que les procédures mises en œuvre au sein de ce territoire auraient pour objectifs de ne pas développer l'urbanisation, d'une part, pour ne pas accroître la pression anthropique sur une zone déjà fragilisée d'un point de vue environnemental, d'autre part, pour ne pas développer le nombre d'enjeux exposés aux différents risques. Or, le projet d'urbanisation a conditionné l'agencement des procédures mises en œuvre et leur utilisation pour servir ce projet, ce qui amène le juriste à déduire que certaines procédures ont été instrumentalisées, pour parvenir à un résultat, qui n'est pas celui qui est défini initialement et pour lequel la police spéciale a été créée.

Pour mettre en lumière l'instrumentalisation des outils juridiques, nous nous sommes d'abord interrogés sur le projet phare de la basse vallée du Var, le développement de l'urbanisme et sur les différents outils juridiques servant ce projet. Le projet de développer l'urbanisme dans ce secteur remonte à moins de dix ans : il figure dans la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) des Alpes-Maritimes. Dès lors, un ensemble d'outils juridiques vont être mis en place et constituer le socle sur lequel va reposer cet objectif. Ils apparaissent comme des procédures-clés, justifiant et légitimant le développement urbanistique. Parallèlement, toutes les polices spéciales, relevant plus particulièrement du domaine de l'environnement, qui auraient pu contrecarrer ou mettre à mal ce projet, vont être asservies à celui-ci et être instrumentalisées.

### **1. Outils juridiques clés, en vue de mettre en application le projet d'urbanisme de la basse vallée du Var**

Ce n'est qu'en 2003, avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et la DTA, adoptés respectivement le 25 juillet en conseil communautaire et par décret du 2 décembre, que le projet de développement urbanistique de la basse vallée du Var fait l'objet de documents d'orientation officiels, après les projets de la première moitié du vingtième siècle (plan d'aménagement d'embellissement et d'extension de la ville, sous l'impulsion de la loi du 14 mars 1919 (dite loi Cornudet) modifiée par la loi du 19 juillet 1924).

Dans la chronologie, le SCOT constitue le premier document qui sera adopté et qui expose les ambitions du projet d'agglomération. Ce projet est structuré en 4 objectifs, qui sont déclinés en cinq actions majeures. Parmi ces objectifs et actions majeures, figurent l'aménagement de la plaine du Var. Un bref diagnostic est établi, permettant de justifier ce projet : d'une part, l'agglomération niçoise est présentée comme multipolaire, entre mer et montagne, mais sans avoir tiré parti des potentialités de l'intercommunalité ; d'autre part, la plaine du Var est qualifiée de « véritable territoire à enjeux économiques » de 2.500 hectares de surfaces planes, jusqu'à présent traité comme un « finistère ». De plus, du fait de sa position géographique (« unique percée vers le nord du département », espace partagé par seize communes), ce territoire est qualifié de colonne vertébrale du département et de l'agglomération. Il est indiscutablement

présenté comme « LE TERRITOIRE A ENJEUX »<sup>2</sup> de l'agglomération niçoise, pour lequel l'aménagement doit être réussi, en prenant en compte tous les aspects : développement économique, habitat, protection des terres agricoles, prise en compte du risque inondation, préservation de la ressource en eau, requalification paysagère des versants, développement des transports en commun. Déjà en 2003-2004, le document précise que l'étude sur l'aménagement de la Plaine du Var est lancée et précède les réflexions sur les autres parties du territoire et notamment les travaux d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) avec le SYMENCA « Syndicat mixte d'études et de suivi du SCOT de l'agglomération de Nice Côte d'Azur ».

Ce projet d'urbanisation va être conforté par la DTA qui est entérinée quelques mois plus tard. La DTA établit plusieurs constats qui vont permettre de légitimer le projet d'urbanisation de la basse vallée du Var. Le premier est lié à la croissance démographique : « la population des 16 communes du littoral, quel que soit le scénario qui se réalisera, demeurera prépondérante et représentera 60 à 64 % de la population départementale à l'horizon 2020 ». Compte tenu de ce constat, des besoins en termes de logement et pour éviter d'accroître les problèmes de transport, la DTA préconise de développer l'urbanisation le long des axes de transports et de favoriser le réinvestissement des quartiers qui n'offrent qu'une faible qualité urbaine et paysagère. Elle précise également que la réalisation des logements pour actifs s'effectuera, en règle générale, dans un tissu déjà partiellement urbanisé. Les deux caractéristiques de la future urbanisation, mises en avant, développement le long des axes de transport et dans un tissu partiellement urbanisé, désignent, à notre sens, implicitement, le secteur de la basse vallée du Var. Celle-ci est présentée de plus, comme un site stratégique, dans lequel un rééquilibrage entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs logés sur leur territoire doit être assuré, ce qui permettrait d'accompagner le développement technologique et l'emploi. La DTA précise que cette démarche est nécessairement intercommunale. Elle jette ainsi les bases d'une vision supra-communale du développement urbanistique, qui sera concrétisée avec la mise en place de l'Opération d'Intérêt National (OIN), qui intègre dans son périmètre les quinze communes riveraines de la basse vallée du Var. Il faudra quasiment cinq années de plus pour que le projet d'OIN envisagé dans le SCOT et la DTA intervienne pour entériner le projet d'urbanisme de la basse vallée du Var et concrétiser les orientations décidées dans ces documents.

Il est répété que la vallée du Var est le « point d'équilibre géographique » du département et le « centre de gravité de la future métropole », permettant de renforcer le rayonnement mondial de la France<sup>3</sup> et devant garantir une « mixité des fonctions » (activités, logements, agriculture, équipements publics, sports, loisirs...), pour un développement équilibré, cohérent et ambitieux du territoire<sup>4</sup>. On voit bien là que le principal objectif est de développer une véritable « ville » dans ce secteur.

Le projet d'urbanisation présenté s'inscrit dans un contexte de développement durable et doit constituer un projet exemplaire, d'exception, le laboratoire et la vitrine du savoir-faire en termes de développement durable. Cela dit, si l'on se réfère au discours de C. Estrosi, maire de la ville de Nice et président de la métropole niçoise, le projet de développement durable est présenté de manière ambivalente. Il semble davantage servir de justification au projet d'urbanisation, que d'orientation forte et concrète. La dénomination du projet porté par l'Etablissement Public d'Aménagement « Eco-Vallée » en est le témoin : « Eco » « signifiant tout autant Economie qu'Ecologie »<sup>5</sup>.

---

<sup>2</sup> La police d'écriture a été copiée telle qu'elle apparaît dans le document du projet d'agglomération, voté par le conseil communautaire du 13 décembre 2004.

<sup>3</sup> J.-M. Drevet, alors préfet des Alpes-Maritimes

<sup>4</sup> E. Ciotti, président du CG06

<sup>5</sup> Site internet de la mairie de Nice, rubrique environnement,

<http://www.nice.fr/Environnement/Actualites/Lancement-du-Projet-de-territoire-Eco-Vallee-donnezvosreavis-grace-a-un-questionnaire-en-ligne>.

Avec la création de l'POIN et de l'EPA Plaine du Var, le processus d'urbanisation est enclenché et les orientations d'urbanisation vont être clairement précisées sur le territoire de la basse vallée du Var.

L'élaboration de nouveaux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) dans les communes de ce secteur parachève le processus d'urbanisation, en intégrant à la fois les orientations de la DTA, du SCOT et les projets de l'POIN. La création de la communauté d'agglomération Nice Côte d'Azur a entraîné le transfert de la compétence d'urbanisme à l'établissement public intercommunal, celui étant chargé de l'élaboration des PLU. Un ensemble de PLU ont ainsi déjà été élaborés et adoptés, notamment celui de la ville de Nice, qui précise clairement les projets de développement de la basse vallée du Var. Il s'agit d'ailleurs du seul secteur d'expansion urbanistique car le rapport de présentation indique que « l'urbanisation est volontairement limitée à son emprise actuelle et à l'Eco-vallée ». Un des objectifs phares de ce PLU est de réussir le développement et l'aménagement exemplaire de l'Eco-Vallée de la Plaine du Var. Ce secteur est considéré comme fondamental pour contribuer à l'avenir de la métropole niçoise. Mais, parallèlement, le PLU affiche l'ambition de faire de ce secteur un « espace de référence de l'intégration des problématiques environnementales dans les projets de développement économique, sociaux et urbains ». Le développement de l'urbanisation dans la vallée du Var doit devenir la vitrine de l'excellence française dans le domaine du développement durable, c'est-à-dire, entre autres, être porteur d'un nouveau modèle économique et contribuer à l'équilibre paysager. L'activité agricole située dans la plaine est, quant à elle, destinée à être la vitrine de la recherche et de l'innovation agricole et horticole.

Le projet de développement de l'urbanisme repose sur une restructuration urbaine, l'accueil d'entreprises innovantes, le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ont ainsi été classées en zone future à urbaniser les sites des Combes supérieures, de Lingostière, des Arboras et le site du parc des sports. Des périmètres d'étude ont été instaurés : secteurs du Marché d'Intérêt National, de la zone au nord de l'aéroport et des Arboras. Le zonage du PLU découpe la vallée du Var en huit zones :

- les zones urbaines :
  - la zone UB de collines urbaines, zones de transition et de hameaux constitués avec des densités moindres et davantage d'espace vert ;
  - la zone UC des collines niçoises les moins denses ;
  - la zone UD de « développement » (sites appartenant majoritairement aux collectivités locales ou aux services publics, dans lesquelles est projeté l'émergence d'éco-quartiers) ;
  - la zone UE dite des « activités économiques » ;
  - la zone UF dite des « équipements collectifs » (services publics tels que réseau ferroviaire, réseau autoroutier, services liés à l'eau potable, à l'assainissement, à l'énergie, les services de la santé, les équipements publics d'enseignement, etc.) ;
- la zone à urbaniser AU regroupe la « ville en devenir », des sites destinés, à moyen ou plus long terme, à une urbanisation future dans le cadre de projets d'ensemble coordonnés en adéquation avec les objectifs fixés en matière de développement durable (Les Arboras, Saint-Isidore Sud, Lingostière, les Combes supérieures...) ;
- la zone agricole A ;
- la zone naturelle N regroupe principalement les espaces remarquables de la « loi littoral », les espaces naturels et forêts, le lit naturel du Var, les jardins publics et aires de sport, les plages.

Ce projet d'urbanisme de la basse vallée du Var, conforté et précisé par les différents documents d'aménagement et de planification locale, ne pouvait être réalisé sans une mise en sécurité du territoire, du fait du risque d'inondation (les autres risques naturels identifiés ne paraissent pas

remettre en cause l'urbanisation projetée). C'est la raison pour laquelle un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) vient en appui des procédures d'urbanisation, afin de mettre en sécurité les zones inondables qui seront prochainement urbanisées. Le PAPI vise la réalisation de mesures de prévention essentiellement structurelles, puisqu'il est prévu d'effectuer des travaux de protection des zones urbanisées et l'amélioration de la sécurité des digues, pour un coût de 23 millions d'euros HT. De manière complémentaire, le PAPI prévoit le développement de l'information préventive dans les zones inondables, ainsi que le déploiement d'études complémentaires pour réduire la vulnérabilité des zones urbanisées ou des bâtiments importants. Pour compléter le projet, un contrat de rivière a été signé, dont les objectifs concernent aussi bien la mise en sécurité de la basse vallée du Var que la protection de la ressource en eau, nécessaire de préserver au regard des besoins en alimentation en eau potable du fait de l'urbanisation existante, mais aussi de l'urbanisation future. Le contrat de rivière s'inscrit ainsi dans le projet d'urbanisation de la basse vallée du Var et permet d'accompagner son développement.

On voit donc bien que le projet d'expansion de la basse vallée du Var a été orchestré autour de quatre procédures d'aménagement du territoire et d'urbanisation. Les autorités ont procédé en respectant la logique d'imbrication des différents documents juridiques, à savoir qu'elles ont commencé par l'élaboration de documents d'orientations, SCOT et DTA, qui ont ensuite fait l'objet de déclinaison à une échelle locale inférieure, avec la création de l'OIN et la réalisation des PLU. En respectant l'ordre de réalisation des documents d'urbanisme en fonction de leur hiérarchie entre eux, cet ordonnancement a également permis de conforter la légalité du projet d'urbanisme : sa cohérence présentant une certaine garantie contre un risque de contentieux. Mais, cette manière d'orchestrer les procédures a fait passer au second plan les préoccupations d'ordre environnemental, qui, en raison de leur prégnance sur les autres procédures, du moins d'un point de vue théorique, aurait dû limiter le projet d'urbanisation de la basse vallée du Var.

## **2. Une mise en perspective chronologique des outils juridiques permettant de mettre en lumière leur instrumentalisation**

Si les autorités avaient orchestré les différentes procédures au regard des contraintes environnementales – protection de l'environnement et risque naturel – le projet de développement de l'urbanisation dans la basse vallée du Var n'aurait pu être mené à bien. En effet, les premières études élaborées suite à la prescription du PPR en 1999, devaient rendre une grande partie de la basse vallée du Var non constructible. De plus, les arrêtés préfectoraux de biotope et la création de zones Natura 2000 auraient permis de conforter l'interdiction de construire. Dans cette logique, on aurait dû constater un ordonnancement différent des procédures juridiques :

- l'élaboration du PPR inondation reconnaissant l'inconstructibilité de certaines zones, avant toute élaboration de projets d'urbanisme ;
- un PAPI prévoyant la réalisation de travaux pour protéger les enjeux déjà existants dans les zones inondables ;
- une DTA avec des orientations de développement tenant compte des zones inconstructibles déterminés par le Plan de Prévention des Risques (PPR) inondation ;
- un SCOT et un PLU intégrant l'inconstructibilité de certaines zones de la basse vallée du Var.

Dans cette perspective, l'OIN n'aurait pas eu lieu d'être puisque l'inconstructibilité de certaines zones due au risque d'inondation aurait stoppé tout projet d'urbanisation de la basse vallée du Var ou du moins n'aurait pas permis le lancement d'un projet d'urbanisation de grande envergure. L'objectif principal étant d'urbaniser la basse vallée du Var, les différentes procédures ont été orchestrées chronologiquement de manière à permettre ce projet et le PPRI, prescrit en

1999, qui aurait bloqué le développement de l'urbanisation, est la dernière procédure à avoir été entérinée, puisqu'il n'a été approuvé en fin de compte qu'en avril 2011. Il est intéressant de savoir que les études sur le Var effectuées dans le cadre du premier projet de PPR généraient un zonage qui rendait inconstructibles une bonne partie de la basse vallée du Var. Les services de l'Etat, en l'occurrence l'ancienne Direction Départementale de l'Équipement, chargée d'élaborer le PPR, légitimaient leur position, en invoquant la circulaire du 30 avril 2002<sup>6</sup>, indiquant que les digues doivent être présumées non fiables. Il était donc interdit d'urbaniser les zones vierges situées en arrière des ouvrages de protection, car dans le cas contraire, cela reviendrait à augmenter les enjeux dans une zone qui reste exposée au risque, en raison d'une surverse ou d'une rupture potentielle de la digue. En 2008, le nouveau projet de PPRI prévoit de classer en zone inconstructible plus de 40% de la basse vallée du Var, ce qui revient à geler quasi-définitivement la mise en valeur de ce secteur. Les premiers projets de PPR représentent donc une contrainte forte et sont perçus comme tels par les acteurs de l'aménagement.

Le projet d'urbanisation porté par la communauté d'agglomération Nice Côte d'Azur et l'OIN, qui est en train de voir le jour, est ainsi compromis. Ce projet va amener à revoir le zonage du projet de PPR pour rendre les zones exposées au risque constructibles. D'une part, la position du Ministère de l'Écologie sur la constructibilité des zones situées en arrière des digues a évolué et est beaucoup plus permissive. En effet, depuis juillet 2006, la « doctrine Rhône » permet de considérer que ces zones restent constructibles, si la digue est « fiable », lorsque celle-ci remplit quatre conditions cumulatives :

- elle contient la crue centennale (pas de surverse ou en cas de surverse légère, renforcement au déversement, pas de rupture, pas d'érosion latérale, ...)
- elle supporte une crue exceptionnelle (la surverse n'entraîne pas la ruine de la digue) et les débordements sont maîtrisés ;
- elle est circulaire en crête (piste de 4,5m pour intervention des engins lors de formations de brèches) ;
- elle a un gestionnaire pérenne et identifié (surveillance et entretien de la digue).

D'autre part, la circulaire du 3 juillet 2007 précise qu'un PPR approuvé peut être révisé dès que des travaux conséquents modifiant significativement le risque ont été réalisés. D'ailleurs, la DTA énonçait que « la protection contre les risques naturels est une donnée de base de l'aménagement du territoire ». L'EPA en charge de l'OIN, en accord avec les acteurs locaux, et les services de l'État, décident alors la réalisation de travaux de confortement des digues, par la mise en œuvre d'un PAPI, ce qui permettra d'obtenir le label « digue fiable ». Le PAPI constitue la clé de voûte du projet d'urbanisation dans un secteur exposé au risque d'inondation, car il ouvre la possibilité de réaliser la densification de l'habitat et des activités dans des secteurs stratégiques jusque-là inconstructibles. Car c'est bien le caractère du territoire considéré comme stratégique qui va conduire à élaborer un zonage réglementaire du PPR compatible avec le projet de développement de la basse vallée du Var<sup>7</sup>. Dans cette perspective, ce n'est pas le PPR qui constitue une servitude à l'égard du développement urbanistique, mais le projet d'urbanisme qui va s'imposer au PPR. La finalité du PPR est totalement inversée : il ne s'agit plus de maîtriser le développement d'enjeux dans les zones exposées aux risques d'inondation, mais, au contraire, de permettre ce développement en prévoyant les mesures de prévention idoines. La mise en application du PPR dans la basse vallée du Var en a fait une véritable procédure d'urbanisme. Il est vrai que le Conseil d'État, dans un avis du 3 décembre 2001, avait déjà qualifié les PPR de documents

---

<sup>6</sup> Relative à la politique de l'État en matière de risques naturels prévisibles et de gestion des espaces situés derrière les digues de protection contre les inondations et les submersions marines.

<sup>7</sup> Direction départementale de l'équipement, « Le projet de PPR inondation de la basse vallée du Var. Le projet de PAPI et ses conséquences prévisibles », juillet 2008, <http://www.caipdv.com/telecharge/projet-ppri.pdf>

d'urbanisme, au sens des articles L. 600-2 et R. 600-1 du Code de l'urbanisme<sup>8</sup>. En servant le projet d'urbanisme, le PPRI de la basse vallée du Var est considéré à part entière comme un document d'urbanisme, destiné à prévoir et à permettre le développement de l'urbanisation.

On peut noter ici que le traitement de la problématique du risque naturel repose sur le déploiement de mesures structurelles, sous-tendu par un paradigme fondé sur une approche technocentriste du risque, c'est-à-dire sur une approche « ingénieur »<sup>9</sup> : la catastrophe naturelle découle d'un processus physique, l'aléa, que l'expertise scientifique permet de mieux connaître, afin de proposer des solutions rationnelles et techniques pour le maîtriser, voire l'éradiquer, à un coût économiquement justifié<sup>10</sup>. L'approche technocentriste du risque d'inondation dans la basse vallée du Var conduit à afficher une maîtrise de ce risque, par des mesures « visibles » rassurant la population et rendant possible le développement de l'urbanisation dans ce secteur.

Du fait de la réalisation de ces travaux, le zonage élaboré par le premier projet de PPRI a été révisé et a conduit à reclasser certaines zones inconstructibles en zones constructibles. C'est donc après de multiples péripéties que le PPR Inondation de la basse Vallée du Var est enfin approuvé le 18 avril 2011, douze ans après sa prescription, période pendant laquelle le zonage a considérablement évolué, pour aller vers plus de permissivité en termes de constructibilité. Un tel délai n'est plus admissible à l'heure actuelle, car l'article R 562-2 du Code de l'environnement, issu du décret n°2011-765 du 28 juin 2011, indique que les PPR doivent être approuvés dans un délai de trois ans suivant l'arrêté de prescription. Le délai est prorogable une fois, dans la limite de dix-huit mois, par arrêté motivé du préfet si les circonstances l'exigent, notamment pour prendre en compte la complexité du plan ou l'ampleur et la durée des consultations.

Une autre procédure peut être analysée comme ayant été instrumentalisée : le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE). Le SAGE vise à appliquer les orientations du SDAGE à l'échelle d'un sous-bassin hydrographique et à prévoir les mesures particulières au contexte local. Alors que les orientations du SDAGE placent la problématique environnementale au premier plan (cinq des huit orientations), le SAGE met en avant la volonté de concilier développement économique et protection de la ressource en eau, d'intégrer la gestion du fleuve à l'aménagement du territoire. Le SAGE vient ainsi soutenir le projet de développement de l'urbanisation, alors qu'il s'agit d'une procédure qui s'inscrit initialement dans un cadre environnemental.

La liste d'enjeux auxquels s'intéresse le SAGE montre que le projet d'urbanisation de la basse vallée du Var est au premier plan :

- la ressource en eau, nécessaire pour l'alimentation en eau potable des habitants de ce secteur ;
- les risques d'inondation, qui posent le problème de l'entretien coûteux des aménagements sur le cours d'eau et la sécurité des personnes ;
- l'enjeu de l'urbanisation de la plaine du Var, nécessaire au développement économique de Nice et du département.

Parmi cette liste d'enjeux, nulle référence à la problématique environnementale, alors qu'il s'agit d'une orientation prioritaire du SDAGE. Il est vrai que l'on retrouve cette problématique dans les objectifs du SAGE (permettre au fleuve Var de retrouver un fonctionnement physique plus équilibré et valoriser les milieux naturels liés à l'eau), mais au milieu des autres objectifs liés à la

---

<sup>8</sup> SCI 2 et 4 rue de la Poissonnerie et autres, n° 236910.

<sup>9</sup> Les progrès technologiques accomplis du 18<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> siècle ont amené à penser que la technique mise en œuvre par les ingénieurs pouvait permettre de maîtriser la nature et ses manifestations. Cette période consacre une logique et une pratique, regroupés en France sous l'appellation de « culture de l'ingénieur » (voir à ce sujet chapitre 2.1 de la thèse de M. Reghezza, *Réflexions autour de la vulnérabilité métropolitaine : la métropole parisienne face au risque de crue centennale*, Thèse, Paris X-Nanterre, 2006).

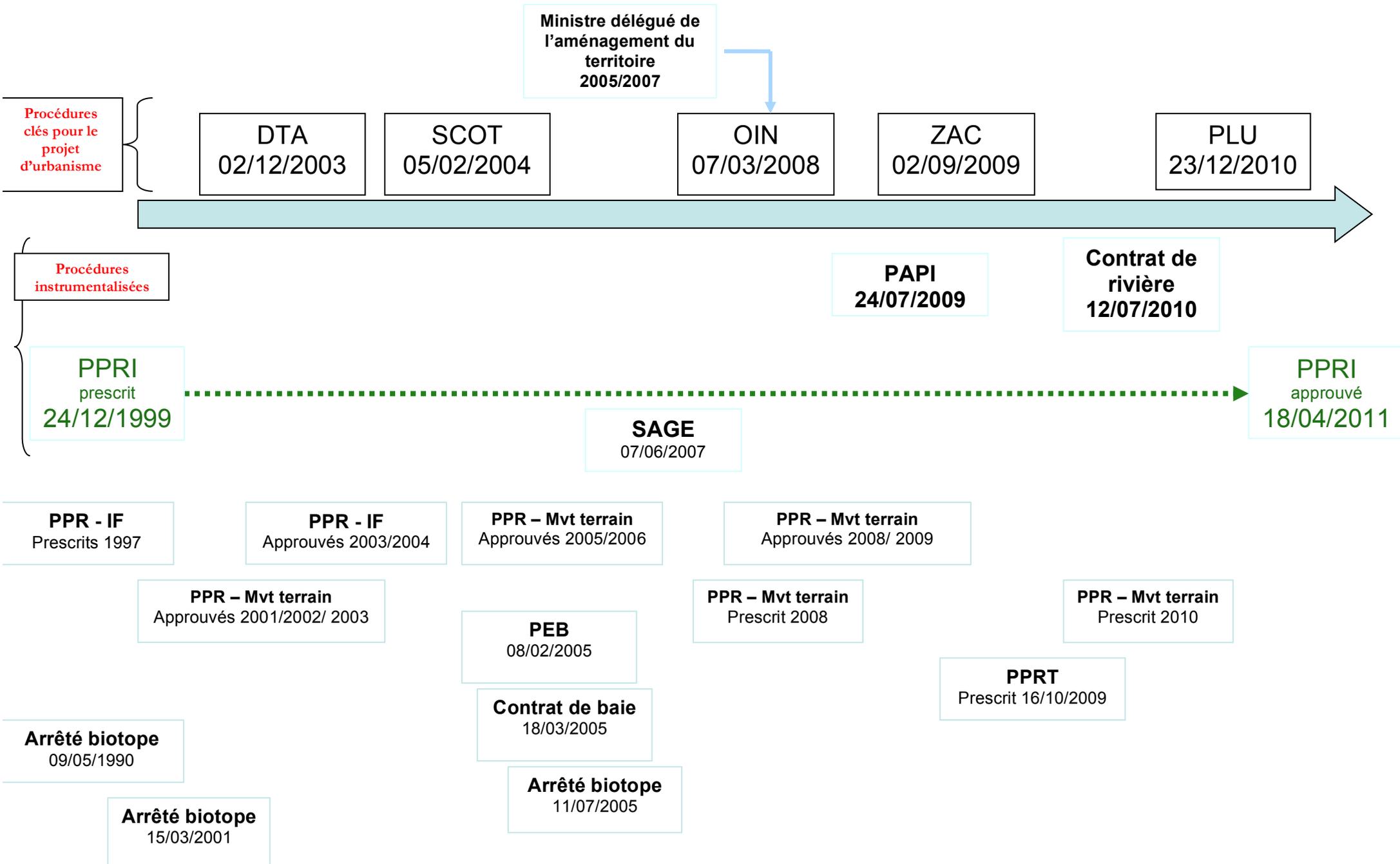
<sup>10</sup> *Idem*.

protection de la ressource en eau et à la protection contre les inondations. Il est assez révélateur qu'en synthèse du diagnostic, le SAGE indique que la basse vallée du Var « offre un environnement favorable à l'occupation de la plaine et au développement des activités. Sa ressource naturelle en eau souterraine abondante et de qualité, ses milieux naturels d'une grande richesse, l'embouchure du fleuve avec la mer et la présence de matériaux nobles, en ont fait depuis des décennies un territoire stratégique pour l'implantation économique ».

Parallèlement, le projet d'extension de l'urbanisation dans la basse vallée du Var a pour ambition de créer un territoire « éco-exemplaire à l'échelle européenne », « la ville verte de la Méditerranée ». La communication développée autour de ce projet est fortement axée sur le développement durable, avec la conciliation des trois piliers, économique, social et environnemental. Il s'agit de concevoir un « nouvel urbanisme, innovant, durable et adapté au contexte méditerranéen », « une urbanisation responsable ». Ce nouvel urbanisme est structuré autour d'un « éco-parc », sur une « nouvelle relation à la nature, au fleuve et aux vallons ». Ainsi, les procédures mises en œuvre en matière environnementale, auxquelles il faut rajouter la création prochaine d'une trame verte et bleue, vont être elles aussi instrumentalisées. Cependant, elles ne vont pas être employées à d'autres finalités que celles prévues initialement. Elles sont utilisées dans le discours pour afficher une coloration environnementale au projet d'urbanisation. Ces procédures apparaissent ainsi comme un argument avancé pour défendre le projet d'une urbanisation respectueuse de l'environnement et s'inscrivant dans l'objectif de développement durable. L'Eco-Vallée doit devenir la référence d'un ambitieux projet aux dimensions écologiques, fondé sur le respect de l'environnement, la valorisation des paysages, des technologies innovantes en matière de gestion de l'eau, d'énergie, de construction durable, d'agriculture, de modes de transport.

Le parc départemental naturel « Rives du Var » est ainsi présenté comme « un territoire emblématique » des Alpes-Maritimes, qui constituerait la « colonne vertébrale de l'Eco-Vallée ». Ce parc est même considéré comme un élément central et fondamental du développement du département des Alpes-Maritimes : il est « propre à redessiner le futur d'un axe structurant tout le 06 ». La présence d'arrêtés de biotope et de zones Natura 2000, le long du Var et dans les vallons de coteaux permet d'affirmer que l'urbanisation responsable « tressera » les espaces naturels et agricoles avec les espaces de développement sur les deux rives.

Notons que les territoires concernés par ces procédures environnementales ne constituent pas en tant que tel une contrainte pour le projet de développement de la basse vallée du Var, car ils ne présentent pas d'intérêt en termes d'urbanisation : certains se situent sur les rives du Var, d'autres en fond de vallons. Cependant, on ne peut s'empêcher de penser que du fait de leur localisation, ces sites naturels protégés ne soient à l'abri de toute dégradation due au développement de l'urbanisme et à ses effets induits (accroissement de la population, de l'imperméabilisation des sols, du développement de la circulation, des pollutions de toute nature...).



### III. ANALYSE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'ÉCO-VALLÉE

#### 1. La basse-vallée du Var : diagnostic territorial

La basse-vallée du Var est une périphérie géographique située au centre de la conurbation littorale qui s'étend de Cannes à Menton. Ce territoire en mutation compte plus d'un million d'habitants et est aujourd'hui l'un des rares espaces de l'agglomération azurée qui n'est pas encore entièrement urbanisé.

##### Une périphérie urbaine qui se distingue dans la conurbation littorale

La basse-vallée du Var ou plaine du Var est située en limite de la commune de Nice. La démarcation administrative découpe d'ailleurs la vallée selon le talweg du fleuve : la rive gauche appartient à la commune de Nice tandis que la rive droite est morcelée par plusieurs limites communales (Saint-Laurent du Var, La Gaude, Gattières, Carros).

Historiquement, cet espace a constitué une marge géographique. La ville de Nice est en effet née en rive droite du Paillon. La colonie grecque, Nikaïa, a été fondée sur un site d'acropole attique (qui deviendra la colline du Château), au pied duquel s'installent un village de pêcheur et un comptoir de marchand. Un ancien comptoir romain, implanté sur la colline de Cimiez qui surplombe le Paillon, en arrière du littoral, a formé un second noyau de développement, là encore, à l'écart du Var.

Certes, les Romains ont utilisé les axes de pénétration que constituaient les fleuves, préférant une occupation dirigée vers l'intérieur des terres. Toutefois, dès le troisième siècle après J.-C., la voie romaine qui a fait la prospérité de Cimiez décline et c'est par la mer que les voyageurs se déplacent. Dès lors, si le Paillon continue de jouer un rôle clé dans le développement de Nice, le Var est délaissé. La ville de Nice est d'ailleurs considérée par certains historiens comme « la fille du Paillon » et la mention de la vallée du Var n'apparaît quasiment jamais.

Le tracé hérité de la *via Julia* reste en effet pendant plusieurs siècles l'unique point de passage entre le comté de Nice et l'Italie tandis que la vallée du Paillon devient le grenier de la ville, trait d'union la façade littorale et l'arrière-pays rural. Le Var jouera le rôle de frontière politique jusqu'aux 1860, à avec le rattachement de Nice à la France par référendum. L'effet-frontière semble se retrouver aujourd'hui aussi bien dans les représentations que dans les pratiques des Niçois

Au cours de l'époque médiévale et romaine, le développement de la ville reste cantonné au pied de la colline du château, en rive droite du Paillon, sur le site actuel du Vieux-Nice. La fréquence et la dangerosité des crues de ce torrent sont connues et l'occupation en rive gauche n'est que très ponctuelle. L'extension urbaine s'opère surtout après 1860, avec la mise en tourisme de l'espace littoral et de la plaine alluviale ceinturée de collines. Nice connaît une croissance démographique rapide, avec un développement des surfaces bâties qui s'étalent vers les pentes environnantes et la rive gauche du Paillon, le littoral devenant un axe structurant de cette extension.

La basse-vallée du Var reste peu concernée dans cette dynamique de développement urbain. Toutefois, ce n'est pas un territoire vide ou délaissé. Dès 1860, la plaine alluviale, encore occupée par des roselières et des marécages, fait l'objet de projets de mise en valeur. Ces espaces, une fois colmatée, peuvent en effet fournir d'excellentes terres agricoles pour le maraîchage. Débute alors un long processus de conquête du lit et des berges. Aux nombreux travaux d'endiguement, qui ont commencé dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour se poursuivre encore à leur actuelle, s'ajoutent les opérations d'assainissement et de drainage. Des barrages, des déversoirs de fuite, des turcies, découpent la plaine en casiers. De nombreux canaux permettent la circulation des eaux.

L'ensemble nivelé pour faciliter le colmatage. Les dépôts de limon permettent de pratiquer différentes cultures.

La transformation du milieu est donc plus ancienne que certains discours recueillis dans nos entretiens le laissent entendre et elle est importante. Elle permet le développement d'une agriculture qui subsiste encore aujourd'hui puisque près de 500 salariés agricoles travaillent dans cet espace. Cette anthropisation a profondément modifié les conditions d'écoulement du fleuve. Toutefois, les agriculteurs de la plaine possèdent une mémoire et une culture du risque d'inondation importante, ce qui n'est pas le cas, forcément des habitants de l'agglomération.

Le potentiel logistique de la vallée est également valorisé. Sur une digue construite par les Piémontais en 1845, on trace la route de Grenoble puis la voie ferrée qui reliera Nice à Digne. Tout au long du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècle, la plaine du Var va accueillir des infrastructures de transports dont la portée dépasse l'intérêt local. On n'y trouve en particulier l'autoroute A8 ainsi que l'aéroport international Nice Côte d'Azur, construit sur un polder au niveau de l'embouchure. La densité des infrastructures logistiques contribue à dégrader l'image de ce territoire qui fait figure d'espace servant de l'agglomération, dans lequel on passe mais que l'on n'habite pas.

Cette image dégradée est encore renforcée par l'implantation d'activités polluantes ou productrices de nuisances visuelles et sonores : zones commerciales installées plus ou moins légalement, entrepôts, zone industrielle, casses automobiles, dépôt d'ordures sauvages, etc. Cette occupation de l'espace ne fait l'objet d'aucun plan d'ensemble ni d'aucune orientation globale. Tous les acteurs interrogés parlent d'occupation « anarchique » tandis que Thierry Bahougne, dans sa mission de préfiguration de l'opération d'intérêt national (OIN) déclare : « on a déversé dans la plaine du Var ce qu'on ne voulait pas voir ailleurs ».

### **Un territoire habité et dynamique**

Contrairement aux idées reçues, la basse vallée du Var est un espace habité, pratiqué, démographiquement et économiquement dynamique. C'est d'ailleurs cet aspect que le site Internet de l'établissement public d'aménagement cherche à mettre en valeur. S'appuyant sur les études que l'INSEE a réalisé en 2008 pour la création de l'OIN, la communication de l'EPA met en avant « un territoire mixte de ville de campagne » avec ses 116 000 habitants, ses 60 000 emplois, ses 10 000 entreprises dont certaines ont une importance nationale et européenne. La plaine du Var connaît une croissance démographique équivalente voire plus importante que le département ou les communes dont elle relève. Les 60 000 emplois qu'elle accueille représentent plus de 16 % des emplois du département. On n'y note une surreprésentation des services et des commerces mais aussi une part de l'industrie et de l'agriculture plus importante que dans le reste du département. En termes d'industrie notamment, la plaine du Var fait quasiment jeu égal avec Sophia-Antipolis.

Par ailleurs, l'occupation de vallée, loin d'être anarchique, obéit à des logiques bien identifiées. Le territoire s'étend environ sur 10 km<sup>2</sup>, dont six, en rive gauche, appartient à la commune de Nice. Elle est inégalement large. La rive gauche qui atteint environ 300 m au niveau de Lingostières, s'élargit en aval du fleuve pour atteindre 1 km un peu avant l'embouchure. La rive droite est en revanche beaucoup plus étroite. C'est ce qui explique une dissymétrie très nette dans le développement des deux rives. Ces deux rives sont bordées de collines à pente très raide (elles peuvent aller jusqu'à 35 %).

Si l'organisation peut sembler de prime abord patente, elle s'opère en réalité selon des logiques spatiales assez claires. On observe d'abord un étagement des activités et de l'habitation sur les versants, les pentes pouvant constituer un obstacle au mitage. Ainsi les voies de communication sont situées à proximité du fleuve, sur les digues ou immédiatement en arrière, les zones industrielles et commerciales occupent le fond de la vallée, puis les grands ensembles, le petit collectif et les villas d'étagent sur les versants. En note également un gradient important d'activités entre l'amont et l'aval. La densité est plus forte à mesure que l'on s'approche de l'embouchure. Les activités les moins « nobles » sont rejetées en amont.

## **2. L'éco-vallée : un projet d'aménagement considéré comme structurant pour la métropole**

L'intérêt « stratégique » de la plaine du Var a été mis en évidence par la mission de préfiguration de l'OIN en 2008. Constituant la dernière réserve foncière d'une agglomération dont la croissance économique repose essentiellement sur deux secteurs d'activité, eux-mêmes liées entre eux, le tourisme et le bâtiment, cet espace est par ailleurs le seul espace plan d'un littoral étroit, bordé de colline aux pentes raides, aux versants fortement disséqués et instables.

Les opportunités économiques et foncières de ce territoire sont d'ailleurs explicitement mises en avant par l'EPA à travers quelques chiffres : 450 ha mutables, c'est-à-dire « 450 ha de surfaces disponibles pour des projets d'aménagement », 3 millions de mètres carrés de capacités constructibles qui « représentent un potentiel de 50 000 nouveaux emplois » pour « 2,5 milliards d'euros d'investissements » prévus dont 80 % de fonds venus du privé.

### **La mise en avant d'un diagnostic partagé**

Depuis la mission de préfiguration de 2008, le discours de l'EPA sur la plaine du Var n'a pas véritablement changé. L'idée de départ est celle d'une nécessité d'aménager cet espace. L'EPA insiste sur le fait que ce diagnostic est partagé par les différentes études qui se sont succédées depuis le tournant des années 2000. Celles-ci ont fait intervenir d'abord des acteurs publics (ministère de l'équipement et de l'aménagement, DATAR, etc.), la directive territoriale d'aménagement des Alpes-Maritimes de 2003 étant systématiquement citée comme LE document légitimant le projet - la D.T. A. identifiait la plaine du Var comme un secteur stratégique de développement tout en soulignant la dimension environnementale des aménagements futurs. Ces études ont été complétées par des travaux confiés à des cabinets d'expertise privée : entre 2009 et 2010, une « étude de positionnement international » dirigée par l'architecte Rem Koolhaas et trois « études de définition » confiées à des équipes internationales (Mateo, Seura et West 8) ont été produites.

Il ressort de ces analyses un triple constat :

- l'accent est toujours mis sur le caractère exceptionnel du territoire mais également sur son altération qui suppose une restauration et une préservation. Ce point permet de légitimer d'emblée le recours au référentiel de la durabilité, alors même que ce dernier ne semble pas évident de prime abord. L'exceptionnalité est d'abord écologique (on insiste en particulier sur les paysages, les ressources naturelles, avec toutefois peu d'allusions à la présence d'espaces et d'espèces protégés). Les discours mettent également en avant le patrimoine socio-culturel, avec une insistance particulière sur l'agriculture et la « vocation » nourricière de la vallée. Le diagnostic sert ici le récit qui fabrique une identité à ce territoire et qui (re)construit une histoire passée au service de son aménagement futur. On remarquera ici que le territoire est toujours présenté comme au service de l'agglomération, ou plus exactement encore, de la ville de Nice. Le discours sur les activités industrielles et sur l'habitat est beaucoup plus négatif : l'industrialisation de la vallée et l'urbanisation sont en effet désignés comme les responsables du « grignotage » de l'espace, de la dégradation des milieux naturels et de la disparition de l'activité agricole, alors même que cette dernière a largement contribué, on l'a vu, à la transformation, des milieux.
- le caractère stratégique de l'espace concerné est martelé. À ce constat s'adjoint immédiatement la caractérisation de l'aménagement actuel comme « désordonné », « anarchique », avec l'absence de plan de développement, de vision globale, de schéma d'ensemble, de cohérence : la plaine du Var est ainsi qualifiée d' « arrière-ville », de « banlieue économique » du littoral. Est justifié ici la nécessité d'un aménagement porté par un acteur fort hégémonique sur l'ensemble du territoire.

- la dimension économique du projet n'arrive que dans un troisième temps alors qu'elle est évidemment fondamentale. Cette dimension économique est évoquée à partir d'un changement d'échelle : alors que l'opération d'aménagement durable dans sa dimension environnementale est présentée à l'échelle de la plaine du Var, la question du développement économique et social est réinscrite dans le territoire métropolitain. Ce changement d'échelle peut être interprété de différentes façons. Il rappelle d'abord le caractère d'intérêt national de l'opération d'aménagement et justifie ainsi la mise en place d'une OIN. Il pointe également l'enjeu politique du projet d'aménagement. La référence au territoire métropolitain désigne en effet tout aussi bien un territoire qui se veut fonctionnellement cohérent et qui cherche à s'inscrire dans la dynamique de métropolisation, qu'un territoire politique qui regrouperait dans un même périmètre différentes communes.

### **Les objectifs généraux du projet d'aménagement**

L'EPA a défini dix objectifs :

1. Forger une vision d'ensemble pour cet espace remarquable, et fonder sa mutation économique et sociale sur des bases éco-exemplaires.
2. Restaurer les valeurs fondamentales que la nature a données à cet espace en ignorant les découpages administratifs : le grand paysage, l'écosystème de la vallée et ses ressources, notamment l'eau et la biodiversité.
3. Mettre en place une stratégie de transports et de déplacements en préalable aux aménagements, et non plus en rattrapage de ceux-ci, en offrant des alternatives au « tout-voiture ».
4. Mettre systématiquement en œuvre le principe de la mixité des fonctions et des usages : activités, logements, équipements publics, espaces de sports et de loisirs...
5. Substituer à l'empilement hétéroclite des fonctions « d'arrière-ville » qui ont été accumulées sur le territoire une approche cohérente en termes d'aménagement et d'urbanisme.
6. Concevoir une stratégie de développement économique d'ensemble qui soit à la hauteur des ambitions et des besoins d'une grande métropole européenne, en ancrant le territoire dans l'innovation et les technologies d'avenir, notamment celles liées au développement durable, afin de diversifier les fonctions et de créer 40 000 à 50 000 emplois à terme.
7. Créer un nouveau modèle d'urbanisme dans lequel l'agriculture a toute sa place au sein d'un maillage avec le bâti et les espaces naturels sur les deux rives du fleuve.
8. Expérimenter une conception inédite du rapport ville-nature et réfléchir aux nouveaux modes de vie au sein de ce territoire.
9. Proposer un aménagement qui intègre la prise en compte des risques naturels, particulièrement du risque inondation.
10. Se doter des moyens de régulation du foncier au sein des grands secteurs à enjeux selon le principe « ni spoliation, ni spéculation ».

Ces dix objectifs reprennent les conclusions de la mission de préfiguration de 2008 : à l'« excellence écologique » se substitue simplement l'éco-exemplarité.

L'articulation entre les différents volets du développement durable, à savoir les piliers économiques sociaux et environnementaux, est claire. Le projet affiche l'objectif d'un développement économique et social comme priorité, non seulement à l'échelle du périmètre d'aménagement, en insistant sur la question de l'emploi et de l'habiter, mais surtout à l'échelle de la métropole. Le volet environnemental, présenté comme fondement du projet, est *de facto* subordonné à l'impératif économique : il est à la fois objectif et outil. Le parti pris exprimé est celui d'un développement urbain dont on cherche à limiter les impacts environnementaux négatifs : il ne s'agit en aucun cas de limiter l'urbanisation, de promouvoir « une ville dense » ou de mettre en question les modèles de développement économique assis sur la croissance et le productivisme. La question de l'impact environnemental des différents aménagements, en particulier en termes d'empreinte écologique, n'est pas non plus posée en tant que telle : elle semble découler mécaniquement des innovations technologiques mises en œuvre.

Ces innovations technologiques sont d'ailleurs essentielles et singularisent le projet. L'aménagement est tout autant mis au service du projet urbain que de la mutation des activités économiques. Le caractère écologique du projet doit ainsi constituer un levier de développement pour et par les innovations techniques, architecturales, urbanistiques qu'il met en œuvre. On retrouve l'idée de « laboratoire » et de « vitrine » développées dans le rapport de préfiguration, à laquelle vient s'ajouter celle de modèle. Il faut rappeler ici, que la question de la ville durable est très souvent pensée à l'aune des expériences menées en Europe du Nord et que l'enjeu du développement urbain durable en Méditerranée passe aussi par l'invention et où l'adaptation de solutions propres aux spécificités économiques sociales et environnementales du bassin.

### **Un projet d'aménagement au service de la stratégie métropolitaine**

Si l'aménagement de la basse vallée du Var est régulièrement présenté comme une nécessité par l'ensemble des acteurs locaux, il est aussi immédiatement pensé en lien avec la stratégie de développement métropolitain de l'agglomération niçoise. Il y a ici une ambiguïté dans la mesure où, la conurbation littorale est extrêmement fragmentée du point de vue des territoires politiques. Sans revenir sur les causes de cette fragmentation, il faut souligner que la ville de Nice constitue une centralité indéniable de cet ensemble urbain et périurbain sans que pour autant les pouvoirs locaux municipaux ne parviennent à étendre leur hégémonie sur ce territoire, pourtant urbanistiquement et fonctionnellement cohérent. Là encore, le Var constitue une frontière politique, ce que montre assez clairement la carte des différentes intercommunalités : la basse vallée du Var est divisée en trois périmètres intercommunaux (Nice métropole, la vallée de l'Estéron, les Côteaux d'azur). Le périmètre de l'OIN vient se superposer à ces découpages existants, la proportion des surfaces relevant de Nice métropole étant nettement supérieure à celle qui relève des deux autres intercommunalités.

Dans ces conditions la création d'une opération d'intérêt national peut être analysée de plusieurs façons. L'OIN implique en effet une intervention forte de l'État alors même que ce dernier a pu entretenir des rapports très compliqués avec les acteurs locaux. On songera notamment aux vicissitudes qu'a connues la mise en œuvre d'un plan de prévention des risques inondation sur le Var à partir de 1997. L'intervention de l'État et d'autant plus ambiguë qu'elle est obtenue suite à l'implication forte du maire de Nice, Christian Estrosi, qui est en 2008 ministre de l'aménagement du territoire. Ce télescopage entre pouvoir local et pouvoir national ne manquera pas d'être souligné par les opposants au projet, qui contestent en particulier la dimension d'intérêt national de l'éco-vallée.

Il est à noter ici que les différents porteurs de projets n'ont eu de cesse de justifier ce caractère d'intérêt national. Le premier argument porte justement sur la nécessité le développement de l'agglomération niçoise pour lui permettre de s'insérer dans la compétition métropolitaine

européenne. L'aménagement de la basse vallée du Var devient alors un outil au service de la stratégie de métropolisation. Le développement durable en est envisagé comme le moteur de la métropolisation, le préfigurateur de l'OIN indiquant explicitement lors d'un entretien que ni la culture comme à Lille par exemple ni la frontière comme à Strasbourg ne pouvait constituer ici des leviers métropolitains. Par la suite, les porteurs de projet mettront en avant le caractère éco-exemplaire du projet d'aménagement qui doit servir d'illustration à la politique impulsée par le Grenelle de l'environnement. Enfin, l'adhésion de Nice Côte d'Azur à la démarche ÉcoCité, lancée par le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, est avancée comme dernier argument.

L'intervention de l'État est aussi présentée comme un facteur de « mobilisation générale », la volonté étatique permettant de fédérer les différents acteurs et échelons autour d'un projet commun : conseil régional, conseil général, intercommunalités de la plaine du Var.

En pratique le projet semble porté par et par la métropole Nice Côte d'Azur, c'est-à-dire essentiellement par la commune centre, avec ici une nouvelle ambiguïté puisque la métropole en tant que territoire économique social ne correspond pas à la métropole en tant que périmètre politique. Cette ambiguïté pose problème, car certaines orientations du projet peuvent être du coup lues à deux niveaux. La nécessité affichée de dépasser la discontinuité spatiale du Var et de créer une couture entre les deux rives, à fin de conférer une unité interne à la plaine, peut être aussi interprétée comme une volonté de la commune centre d'arrimer à son propre territoire des espaces qui jusque-là ne relevaient pas directement de son influence. La création de nouveaux ponts, qui est présentée explicitement comme devant servir à « arrimer la rive droite au réseau de transport en commun », participe directement à la fabrication d'un territoire métropolitain cohérent du point de vue fonctionnel, qui dépasserait la fragmentation politique, mais elle pose la question de la gouvernance de ces réseaux de transports intercommunaux et plus largement de l'équilibre entre les différents pouvoirs locaux.

Le projet d'aménagement reste perçu par de nombreux acteurs locaux, opposants au maire de Nice, comme un instrument politique visant à asseoir l'hégémonie de la ville de Nice et de son maire sur des territoires qui jusque-là échappaient à sa domination. L'établissement public d'aménagement répond à ces critiques par l'idée d'une gouvernance collégiale qui permet la représentation des différentes collectivités territoriales. Le caractère participatif et démocratique du projet, qui renvoie également à la rhétorique du développement durable local, est mis en avant. Le site Internet de l'établissement public souligne la démarche de concertation continue. Une information régulière par le biais de la presse, en particulier du quotidien local Nice-Matin, a été instaurée. Toutefois plusieurs acteurs rencontrés lors des entretiens, soulignent au contraire l'absence de concertation ou la faible place laissée à l'expression de la contradiction, voire de la contestation. Il est indéniable que la communication officielle tend à gommer la dimension conflictuelle de ce projet et à le rendre bien plus consensuelle qu'elle ne l'est dans les faits. Plus largement, il faut souligner la difficulté à attirer un large public dans ses processus de concertation qu'il s'agisse des réunions publiques ou des expositions destinées à informer les habitants et les usagers, qui n'est pas propre au cas de la basse vallée du Var.

### **L'éco-vallée ou la performativité territoriale du durable**

L'aménagement de la plaine du Var est aujourd'hui conduit à partir de la création d'un périmètre correspondant à une opération d'intérêt national porté par un établissement public d'aménagement : c'est donc d'abord un périmètre d'action et d'intervention publique. La difficulté réside ici dans la « fabrique » d'un nouveau territoire au sens fort, c'est-à-dire d'un espace socialement approprié, pratiqué et habité, avec une identité forte, singularisée. Ce processus de territorialisation s'appuie sur la mobilisation du référentiel de durabilité.

La labellisation de ce périmètre d'aménagement est en effet un outil essentiel dans ce processus de fabrique territoriale. Le périmètre administratif est ainsi désigné par le nom d'« éco-vallée » : cette appellation permet d'une part de qualifier immédiatement l'originalité de ce projet, à savoir le développement durable comme fondement de l'aménagement, et de conférer à une

délimitation purement administrative une identité forte, positivement connotée. Celle-ci est doublement identifiable : d'un côté, la référence à la vallée évoque immédiatement un territoire précis pour les populations locales ; de l'autre, le préfixe éco- permet de créer un nouveau mot-valise qui vient s'ajouter à la longue liste des éco-quartiers, éco-cité, éco-construction, etc. et qui qualifie immédiatement le référentiel du projet, aussi bien pour les acteurs locaux que les investisseurs et observateurs extérieurs. Le préfixe éco- fonctionne en outre comment label territorial, qui confère une image positive à cet espace.

Une analyse rapide des discours, lisibles notamment dans l'iconographie des études de définition des cabinets d'experts internationaux, est à cet égard révélatrice. La rhétorique utilisée se retrouve dans les nombreux projets qui promeuvent un développement durable. Le changement d'image est ici un enjeu majeur (le cabinet Seura parle « d'inversion du regard »). On observe nettement la mobilisation des référentiels sémantiques attachés à la ville durable. Au delà du lexique, l'ensemble des thèmes de la durabilité urbaine est investi et condensé sur un même espace. Ainsi, le projet du cabinet Seura pour fait reposer l'aménagement de la plaine sur la trame parcellaire des casiers et propose des espaces publics piétonniers, des mobilités douces avec le tramway, un habitat dense offrant une unité architecturale, etc. La végétalisation est très présente. L'iconographie prend ainsi le contre-pied de l'image négative véhiculée par la plaine du Var : on voit sur le document un quartier d'habitation avec une cohérence architecturale et urbanistique. La place accordée à l'agriculture est centrale et renvoie au discours sur l'importance de cette activité pour la ville, mais aussi sur l'intrication possible entre activités agricoles maraîchères et développement urbain (la question du « consommer local » est ici un enjeu environnemental et économique).

Ici, l'habitat ne grignote les terres agricoles, mais permet au contraire leur maintien et leur développement. La question des mobilités est aussi essentielle même si la fonction logistique de l'espace n'est pas évoquée : en particulier l'absence de voitures est remarquable quand on sait que 160 000 à 170 000 véhicules circulent chaque jour à l'embouchure de la plaine du Var et que la congestion du trafic est un problème majeur en termes de nuisances. Il est enfin intéressant de constater l'adaptation du discours à la spécificité méditerranéenne et azurienne : luminosité, pin parasol et couleur du ciel rappelle les éléments traditionnellement associés à la Côte d'azur.



### **3. Une lecture orientée du développement durable qui en souligne les contradictions**

L'aménagement de la basse de vallée du Var conjugue de façon explicite l'économique et l'écologique en définissant les interactions systémiques entre ces deux piliers du développement durable. La dimension sociale de la durabilité est certes évoquée par le projet, mais cette question se révèle très sensible à l'échelle locale. Le social, tel qu'il est mentionné dans les différents documents et entretiens, renvoie essentiellement au fait d'habiter et de pratiquer le territoire. Les questions de qualité de vie sont également mises en avant. En revanche, les processus ségrégatifs, la réduction des inégalités ou l'accueil de populations défavorisées ne sont pas abordées en tant que telles. Contrairement à de nombreux projets d'éco-quartiers, l'accent n'est pas mis sur le logement social. On parle bien de mixité mais c'est d'abord une mixité fonctionnelle, éventuellement générationnelle. Il faut d'ailleurs noter que dans le diagnostic proposé par certains acteurs, les logements sociaux figurent de façon plus ou moins explicite dans la catégorie des « équipements indésirables » que l'on a « déversé » dans la plaine. Cela ne signifie pas que rien n'est fait, en particulier pour rénover certains quartiers dits d'habitat sensible, mais la communication ne porte absolument pas sur cet aspect-là des choses, ce qui nourrit d'ailleurs la critique des opposants au projet. Ajoutons que la question sociale est aussi abordée à travers la dimension foncière de l'opération d'aménagement, puisque l'une des craintes est celle d'une spéculation incontrôlée, qui interdirait l'accès de cet espace aux classes moyennes locales. Il faut préciser ici que la transformation des terres agricoles en terres constructibles a déjà fait augmenter de façon sensible le prix du terrain, la possession de terres constituant une rente particulièrement juteuse pour les propriétaires fonciers de la vallée. Ce processus favorise encore la fragilisation de l'agriculture et contrevient aux objectifs de durabilité affichés, ce qui explique l'insistance sur le sujet.

#### **Verdissement ou vision intégrée ?**

Le projet d'aménagement se fixant comme horizon les années 2050, il est sans doute trop tôt pour dresser les premiers bilans. Certaines opérations ont déjà vu le jour, la plupart ayant été envisagées, voire lancées, bien avant la mise en place de l'opération d'intérêt national. C'est le cas du Grand stade de Nice inauguré à la fin septembre 2013 à grand renfort de communication. L'Allianz Riviera est présenté comme un « équipement structurant de la métropole », « complexe sportif de niveau international, aux dimensions et prestations jamais égalées », « contribuant à élargir son rayonnement et maintenir au plus haut niveau son club résident, l'OGC Nice ». Le projet de stade reprend très exactement le lexique de l'éco-vallée. Il se veut « exemplaire en matière de développement durable tout en affichant des ambitions sociales et économiques fortes ». En pratique, ce stade accueille, outre les places dédiées aux spectateurs d'événement sportifs et de concerts, des espaces de réception et surtout des espaces de services, des surfaces commerciales et des bureaux. Un projet de musée national du sport est intégré à l'ensemble. On notera aussi que 30 % des parts d'exécution ont été confiées à des PME et des artisans, qui renvoient à l'activité du bâtiment, essentielle dans la région.

Mais c'est la dimension environnementale qui est mise en avant. Le stade est ainsi présenté comme l'un des tout premiers éco-stades du monde. Économies d'énergie, ventilation naturelle, panneaux photovoltaïques, récupération des eaux de pluie, recyclage des déchets de chantier sont autant d'items retenues pour souligner son caractère « écologique ». Les opposants au projet en surtout contesté les coûts d'un partenariat public-privé qui renchérisait l'addition finale, tout en s'interrogeant sur l'opportunité de créer un tel équipement en périphérie de la ville-centre, ce qui supposait une augmentation du trafic routier.

La construction de ce stade nourrit par conséquent les critiques adressées au projet d'aménagement. On peut en effet s'interroger sur la réalité écologique de ce type d'équipement et sur sa pertinence, non pas tant au regard des performances de l'OGC Nice - comme ne

manquent pas de le faire certains sur le terrain -, ni même des performances écologiques du bâtiment, qui s'inscrit parfaitement dans les démarches d'éco-construction actuelles, mais sur son intégration dans une stratégie de développement territorial globale durable. En revanche, il est indéniable que ce bâtiment remplit trois objectifs du projet d'aménagement : l'exemplarité écologique, dans la mesure où il sert effectivement de vitrine de démonstration en direction de l'extérieur ; le développement métropolitain, ou en tout cas le développement économique local, puisqu'il est supposé accueillir de nouveaux emplois ; le rayonnement de la ville de Nice, reconverte ici en métropole azurée, puisqu'il permet de faire parler de la ville, rayonnement qu'il faudra cependant mesurer à plus long terme.

Plus largement, il est intéressant de constater que la mise en œuvre du projet d'éco-vallée avait un effet performatif auprès des acteurs locaux et des populations. Si, de prime abord, la mise en avant de « l'excellence écologique » de la métropole azurée n'allait pas de soi, la mise en place de l'éco-vallée a contribué à diffuser une sensibilisation plus ou moins importante aux questions environnementales. En particulier, on observe que de nombreux projets au sein de la métropole Nice Côte d'Azur font aujourd'hui explicitement référence au développement durable et aux enjeux environnementaux. Les acteurs interrogés mentionnent souvent la dimension écologique, quel que soit le sens qu'ils attribuent ensuite à ce terme. Il sera intéressant d'observer dans les années à venir l'évolution des représentations et des comportements et la traduction en acte des principes évoqués.

### **La question des risques en suspens**

L'autre point sensible est celui de la question des risques majeurs, en particulier du risque inondation. Il existe à ce sujet un écart assez considérable entre les intentions affichées, fort discrètement par ailleurs, et la réalité des dangers auquel est exposé le territoire.

L'aménagement de vallée du Var illustre de façon particulièrement nette, les dilemmes entre sécurité et développement économique que pose l'aménagement des zones à risques en France, les contraintes qui pèsent sur les décideurs politiques locaux, les apories d'une gestion du risque focalisées sur des solutions purement techniques ou sur le contrôle strict de l'urbanisation, l'incohérence d'une politique fondée sur le « tout protection » et la recherche du risque zéro alors même que les moyens alloués à cette protection sont largement insuffisants. L'aménagement de la plaine du Var pose clairement la question de la place du risque dans nos sociétés, de l'exigence sécuritaire, du risque acceptable.

Il existe aujourd'hui en France de nombreux projets d'aménagement qui se heurtent aux mêmes difficultés. L'originalité la basse vallée du Var est qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'une opération de renouvellement urbain, qui doit composer avec l'existant (comme par exemple dans le cas de l'opération d'intérêt national Seine-Amont) mais d'un projet d'urbanisation d'une zone inondable, où le risque d'inondation est majeur, où les intérêts économiques et politiques en jeu sont extrêmement importants.

La situation de risque est connue, bien documentée et son traitement fait l'objet de plusieurs dispositifs juridiques, qui ont suscité de multiples contentieux et qui ont été longuement commentés par ailleurs. Il convient simplement de souligner que la question du risque et de son traitement croise des problématiques géopolitiques locales complexes et des enjeux territoriaux socio-économiques forts.

Le risque d'inondation pose problème car il menace ici non seulement les activités économiques, avec en particulier des risques environnementaux induits potentiellement graves, mais aussi la vie des personnes. Or, l'existence du risque est considérée localement comme une entrave au développement. Les contraintes sur l'urbanisation que ferait peser la prise en compte du risque d'inondation font que ce dernier est, sinon tu ou minimisé, du moins peu affiché. Dans une stratégie de promotion territoriale qui repose, on l'a vu, sur une inversion du regard, le risque d'inondation apparaît comme marqueur négatif de l'espace et ne trouve pas sa place. Or, il est difficile de concevoir un aménagement durable qui ne prenne pas en compte de façon prioritaire ce problème.

Certes, l'intention d'intégrer le risque au projet d'aménagement est exprimée, aussi bien dans les objectifs de l'établissement public d'aménagement que dans les études confiées aux différents cabinets d'architectes. En pratique, la gestion du risque passe essentiellement par la consolidation des ouvrages de défense longitudinaux, dont on sait pertinemment qu'ils ne constituent pas une protection absolue, loin s'en faut, contre des crues torrentielles. Sur le long terme, on sait également que l'entretien de ce type d'ouvrage, pourtant essentiel à leur fiabilité, pose problème tandis que le calibrage de ces infrastructures se révèle souvent inadapté face à des crues aussi exceptionnelles qu'imprévisibles. Plus largement, dans le contexte actuel d'incertitude liée aux conséquences du changement climatique, alors même que les processus hydrologiques en jeu, du fait de leur rareté, sont souvent difficiles à qualifier, la prise en compte du risque semble particulièrement insuffisante.

Le projet d'aménagement, tel qu'il est conçu, accroît en outre l'exposition des populations dans la zone à risque. Cet accroissement n'est pas toujours un facteur d'augmentation de la vulnérabilité. D'abord, parce que les différentes constructions peuvent intégrer certaines prescriptions réglementaires et/ou innovations techniques qui permettent d'améliorer la résistance du bâti. Le développement d'un urbanisme de zone inondable aurait pu d'ailleurs participer à l'innovation technique que le projet cherche à mettre en avant : il n'en est rien. Ensuite, parce que de nombreux exemples montrent qu'il est possible d'habiter des zones à risque à condition de développer une culture de ce risque qui permette aux populations d'adopter les comportements idoines en cas de crise. Or, le discours actuel ne permet pas d'afficher le danger et donc de communiquer sur les situations potentielles de crise et les bonnes pratiques. L'incapacité à valoriser le risque empêche une information correcte et ne favorise pas la préparation des populations, les différents discours produits sur le sujet tendant au contraire à donner l'illusion de la sécurité. À ce titre, les déclarations du préfet en une du quotidien Nice-Matin, affirmant que la plaine du Var n'était plus inondables, sont particulièrement contre-productives, d'autant qu'elles sont portées, et c'est un paradoxe, par un représentant de l'État, chargé au contraire garantir l'application des principes de la politique de gestion nationale du risque dans les territoires locaux.

À la lecture des différents diagnostics d'aménagement, il apparaît qu'un nouveau référentiel d'action émerge : celui de la résilience. Si la résilience peut offrir une opportunité pour changer les pratiques, en particulier parce qu'elle est positivement connoté et qu'elle touche de près le référentiel de durabilité développé sur le territoire, à l'heure actuelle, elle semble plutôt fonctionner comme un élément de discours qu'inciter à un changement effectif de paradigme.

## TÂCHE 2 : LA CARACTÉRISATION DE LA BASSE VALLÉE DU VAR COMME ESPACE INONDABLE

Nous avons confié la réalisation de cette tâche à Loïc Grosprêtre du bureau d'étude DYNAMIQUE HYDRO spécialisé dans la morphologie fluviale. L'étude qu'ils nous fournissent se comporte de la présente note accompagnée d'une série de cartes fournies à la fin de cette présentation de la tâche 2 représentant les principales évolutions décrites ci-après.

### I. MÉTHODES

#### Vectorisation de l'occupation du sol et de ses évolutions

##### *Emprise spatiale*

L'occupation du sol a été déterminée dans le fond de vallée du Var, depuis sa confluence avec l'Estéron (voire un peu plus en amont) jusqu'à son embouchure, généralement appelé plaine du Var. A l'extrémité aval, la frange littorale a également été prise en compte sur une largeur de près de 2 km. Soulignons que cette dernière partie a évolué au cours de la période étudiée, principalement du fait de la construction de l'aéroport de Nice. L'enveloppe étudiée correspond donc à la frange littorale terrestre en 2008 (d'où l'existence d'une classe « MER » entre 1948 et 1978 ; cf. infra p. 33).

##### *Méthode de vectorisation*

La méthode employée pour vectoriser les contours de chaque zone homogène est la photo-interprétation, c'est-à-dire l'interprétation des photographies aériennes par un opérateur (aucun traitement automatique). Cette méthode implique une certaine subjectivité des données produites, l'opérateur devant tracer les contours et identifier le type de surface jugée homogène en fonction de son apparence sur la photographie (couverture végétale, présence de bâtiments...), ce qui n'est pas toujours aisé lorsque les photographies aériennes sont de mauvaise qualité.

##### *Données sources*

Les photographies aériennes utilisées sont les suivantes :

- 1948/1950 (toutes considérées par la suite comme représentatives de 1948) ;
- 1964 ;
- 1978, en complément desquelles certains clichés de 1973 ont été utilisés « à la marge », dans les quelques zones de faible superficie en bordure du fond de vallée qui n'étaient pas couvertes par les photographies disponibles (toutes considérées par la suite comme représentatives de 1978) ;
- 1994 ;
- 2008.

##### *Les classes d'occupation du sol*

Nous avons déterminé 10 classes d'occupation du sol, qui peuvent être regroupés en 3 grandes catégories :

- **Les espaces naturels :**

- **La bande active (BA)** : emprise du chenal en eau et des bancs nus ou peu végétalisés, qui correspond à l'espace récemment remanié par les crues (plus de détails au chapitre Analyses des évolutions morphologiques du Var, p. 36).
- **La Méditerranée (MER)** : emprise de la mer. Cette classe a été identifiée pour tenir compte des évolutions de l'embouchure. L'emprise du fond de de vallée à partir de laquelle nous avons travaillé est celle de 2008. Rappelons que l'aéroport a gagné des terrains sur la mer au cours de la période étudiée, si bien qu'on peut effectivement considérer qu'une partie des surfaces qu'il occupe en 2008 appartiennent au fond de vallée alors que ce n'était pas le cas avant les années 80.
- **Les autres espaces naturels**, incluant également espaces verts et les plages (**NAT**) : les zones réellement naturelles tels que les surfaces boisées (peu nombreux en 2008) ; les parcs à proximité de la rivière (un seul en rive gauche à l'aval car les autres espaces verts, moins vastes, sont intégrées aux zones bâties qui les entourent) et les espaces gagnés sur le couloir cours d'eau qui peuvent être organisés en casier de comblement (uniquement en rive droite, et plus importants en 1964) ; les plages ; l'emprise du chenal des petits affluents du Var.
- **Les espaces bâtis et équipements** :
  - **Les zones industrielles et commerciales (ZIC)** : les espaces qui, de par la configuration des terrains et des bâtiments sur ces terrains, sont visiblement destinés exclusivement à l'industrie ou au commerce. Notons qu'il a parfois été difficile (notamment sur les photographies de 1948 et 1978) de définir la destination des bâtiments situés en marge des zones industrielles et commerciales avérées. Ces bâtiments ont alors été qualifiés de « bâti ».
  - **Les zones en cours de construction (ZCC)** : les parcelles où l'on peut reconnaître des travaux de terrassement, dont la destination finale est encore inconnue.
  - **Les équipements**, parmi lesquels nous avons distingué :
    - **les principales infrastructures (EI)** telles que les axes routiers majeurs (autoroute et 2 routes principales qui longent le Var) et l'aéroport ;
    - **les équipements de sport et loisirs (ESL)** tels que les stades, golfs, campings et centres équestres.
  - **Les autres bâtiments ou zones bâties (BAT)** : il s'agit de tous les autres bâtiments (exclusion des ZIC, EI, ESL) et de leur aire de fonctionnement (ex. : maison + jardin ; bâtiment indifférencié + parking bétonné). Le tracé de chaque bâtiment peut apparaître superflu mais il s'est avéré nécessaire pour rendre compte de l'hétérogénéité de certaines espaces intermédiaires, en particulier le mitage des espaces agricoles par les habitations individuelles.
- **Les autres espaces** :
  - **Les terres cultivées (AGR)** : les parcelles utilisées pour l'agriculture telles que les vergers, prairies, serres... . Il s'agit de productions agricoles professionnelles et non de culture vivrière (les jardins potagers n'ont, dans la

mesure du possible, pas été qualifiés de terre cultivée car ils sont englobés dans les surfaces bâties).

- **Les friches (FR)** : anciens espaces agricoles ou industriels non exploités. Ce qualificatif ne représente pas seulement un état (terrain vague, à nu ou couvert de végétation herbacée ou arbustive) mais traduit également une évolution puisqu'il s'agit des parcelles qui étaient exploitées sur la (ou les) photographie(s) aérienne(s) antérieure(s) et ne le sont plus (à l'exception d'éventuelles parcelles agricoles mises en jachère). Par conséquent, aucune friche n'a été identifiée en 1948 à défaut de photographies antérieures à cette date. Par ailleurs, la distinction entre terres cultivées et friches n'a pas toujours été aisée dans la mesure où les photographies sont parfois de qualité médiocre (notamment 1978). du fait de la qualité médiocre des anciennes photographies aériennes (notamment 1978). L'interprétation des éléments liés à cette classe doit donc être prudente !
- **Espaces divers (DIV)** : le plan d'eau à l'aval immédiat de l'Estéron qui correspond à une ancienne gravière, ainsi que certaines surfaces non identifiées.

### *Les évolutions de l'occupation des sols*

Les évolutions portent non plus sur l'état du fond de vallée à chaque date, mais sur la comparaison des états par période (1848-1964 ; 1964-1978...). Pour simplifier l'interprétation des résultats, nous avons procédé en 2 temps :

- Dans un premier temps, classification des évolutions en fonction de l'occupation finale :
  - **évolution nulle** : les surfaces dont les occupations initiales et finales sont identiques ;
  - **construction** : les surfaces initialement non bâties (BA, MER, NAT, AGR, FR) qui sont devenues ZIC, ZCC, EI, ESL ou BAT ;
  - **changement de construction** : les surfaces initialement bâties (ou DIV) et dont le type de construction a évolué (ex. : BAT devenu ZIC, ZCC devenu EI...);
  - **mise en culture** : les surfaces qui sont devenues AGR ;
  - **enfrichement** : les surfaces qui sont devenues FR ;
  - **espace gagné sur le Var mais non exploité** : les surfaces abandonnées par le Var, spontanément ou suite à un aménagement, qui n'ont pas été exploitées (ex. : casier en cours de colmatage) ;
  - **divers** : les surfaces qui sont devenues DIV (gravière ou dont la nouvelle occupation n'a pas pu être identifiée).
- Dans un deuxième temps, suppression des évolutions considérées comme négligeables et/ou fortuites car elles concernent des surfaces de petites superficies non contiguës car elles relèvent de biais méthodologiques (ex. : évolution de la limite terre-mer liée à un niveau de marée différent entre les prises de vue). Précisons que ces modifications ont en fait été mineures (invisibles à l'échelle d'édition des cartes).

## **Evolution de la vulnérabilité aux inondations et à l'érosion**

La vulnérabilité des parcelles aux inondations et à l'érosion (par mobilité latérale du lit) a été évaluée à partir des données d'occupation du sol en considérant les 3 catégories suivantes :

- **vulnérabilité nulle** pour les espaces naturels (bande active, mer, page, parc verts...) et les friches ;
- **vulnérabilité faible** pour les terres cultivées, les équipements de sport et loisirs, ou les occupations diverses (précisons que l'ancienne gravière, classée en divers, n'est pas vulnérable aux inondations mais aux érosions ; en effet, sa capture par le cours d'eau pourrait entraîner un déficit sédimentaire important et des problèmes consécutifs sur les aménagements et usages riverains tels que l'abaissement de la nappe, la déstabilisation des digues et des seuils artificiels) ;
- **vulnérabilité forte** pour tous les autres types d'espaces.

## **Historique des aménagements hydrauliques**

Par aménagements hydrauliques, nous entendons tous les aménagements ou projets d'aménagements réalisés dans le fond de vallée, qui ont modifié le fonctionnement hydromorphologique du cours d'eau : mobilité latérale et verticale, inondations, transport solide. Il s'agit donc des aménagements suivants :

- **Digues** ;
- **Casiers de colmatage** (ex. : figure 2) ;
- **Seuils artificiels** ;
- **Microcentrales hydroélectriques** ;
- **Epis déflecteurs** : il s'agit d'ouvrage disposés en bordure du cours d'eau, de manière oblique, qui protégeant les terres riveraines de l'érosion en renvoyant les écoulements. Ces ouvrages ne sont pas représentés sur les cartes réalisées car, d'une part, ils sont invisibles à cette échelle, et, d'autre part, leur influence a été mineure du fait de leur nombre réduit et de leur très faible emprise sur les cours d'eau.

L'historique des aménagements hydrauliques a été établi à partir de 3 grandes sources de données :

- les photographies aériennes, qui ont permis de retracer l'évolution de l'emprise de la plupart des aménagements entre 1948 et 2008 ;
- les cartes d'Etat-Major, qui ont permis de rendre compte des aménagements existants en 1865 ;
- les sources bibliographiques, qui ont notamment permis de préciser les dates d'implantations et de suppressions des aménagements.

## **Analyses des évolutions morphologiques du Var**

Comme pour les aménagements hydrauliques, les évolutions morphologiques ont été établies à partir de 3 grandes sources de données :

- les photographies aériennes, qui ont permis de retracer l'évolution de l'emprise du couloir cours d'eau et de la bande active au sein du couloir cours d'eau, ainsi que le style fluvial des différents tronçons ;
- les cartes d'Etat-Major, qui ont permis de l'emprise du couloir cours d'eau en 1865 (impossible de distinguer la bande active) ;

- les sources bibliographiques, qui ont permis en particulier de rendre compte des évolutions verticales du lit et de la nappe d'accompagnement.

**La bande active est l'espace récemment remanié par les crues, au sein duquel s'expriment la majeure partie des processus morphologiques** (transport et dépôt de la charge solide, érosion du lit et des berges, renouvellement des formes fluviales). En pratique, elle a été repérée sur les photographies aériennes comme l'emprise du chenal en eau et des bancs nus ou peu végétalisés.

**Le couloir cours d'eau est l'espace accordé au fleuve, au sein duquel il peut divaguer librement sans contrainte latérale** : il s'agit de la bande active et des espaces riverains dont la capture par le Var est à la fois possible (espace non protégé par une digue ou un épi) et acceptable peut être (espace non exploité) : dans les tronçons endigués, il s'agit de la totalité de l'espace entre les digues. Précisons que cette notion ne tient pas compte de l'aléa inondation, les crues pouvant provoquer débordements au-delà du couloir cours d'eau, et notamment par-dessus les digues. Elle est en revanche étroitement liée à la mobilité latérale du cours d'eau.

**Le style fluvial d'un cours d'eau ou tronçon de cours d'eau correspond globalement à la morphologie générale des chenaux.** On distingue principalement les cours d'eau en tresses, en méandres, ou à chenal unique peu sinueux (les méandres présentant un chenal unique très sinueux). Précisons que le style fluvial de 1994 a en fait été déterminé à partir des photographies de 1990, le niveau des eaux était trop haut sur les photographies de 1994 prises peu de temps après la crue. Sur le Var, nous avons distingué les styles suivants :

- **Les tronçons en tresses** sont caractérisés par une multitude de petits chenaux très mobiles, entre lesquels apparaissent des bancs de galets ou de graviers. Ce style témoigne d'une fourniture sédimentaire abondante. Il en résulte une pente forte (nécessaire au transport de grandes quantités de matériaux) et une très forte instabilité des formes fluviales, les chenaux et les bancs étant remaniés lors de chaque crue.
- **Les tronçons à tressage relictuel**, où alternent des segments à chenal unique et des segments à 2 chenaux. Ce style témoigne d'une forte diminution du transport solide et de la pente par rapport au tressage. Les dimensions des chenaux (largeur et profondeur) sont d'autant plus élevées que leur nombre est faible, ce qui leur confère également une plus forte stabilité.
- **Les tronçons à chenal unique**, sans différencier leur degré de sinuosité, qui s'approchent parfois du style à méandre ou qui présentent parfois un tracé plus rectiligne. Dans tous les cas, un seul chenal concentre tous les écoulements à l'étiage et lors des faibles crues. Ce style témoigne d'une diminution encore plus forte du transport solide et de la pente et d'une stabilité accrue de la morphologie du fleuve.

Les 3 styles différenciés sur le Var correspondent donc, dans l'ordre énoncé ci-avant, à une décroissance de l'intensité du transport solide et de la pente et à une croissance de la stabilité des formes.

## II. PRINCIPAUX RÉSULTATS

Les principaux résultats sont présentés sous forme cartographique. Les commentaires suivants constituent néanmoins un complément nécessaire à leur compréhension.

### 1. Aménagement du fond de vallée

De manière schématique, on peut ainsi distinguer 4 grandes périodes vis-à-vis des aménagements hydrauliques et de la prise en compte du fonctionnement du Var dans les projets de développement du fond de vallée :

- jusqu'au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, la plaine du Var était quasiment dépourvue d'aménagements ;
- du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle aux années 70, le principal objectif des aménagements réalisés était **l'extension des terres exploitables via la maîtrise de l'emprise et de la mobilité latérales du Var**, et l'on peut encore dissocier 2 sous-périodes :
  - o la valorisation agricole du fond de vallée jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale ;
  - o puis le développement industriel et commercial, associé à l'exploitation massive des granulats (eux-mêmes destinés à la construction) dans le lit mineur comme dans le lit majeur ;
- des années 70 aux années 90, il s'agissait surtout de **stabiliser le niveau du lit et de la nappe d'accompagnement pour maintenir la ressource en eau** tout en poursuivant, du moins dans un premier temps, l'exploitation des granulats ;
- après la crue de 1994, la prise de conscience des risques naturels et des enjeux environnementaux d'une manière plus générale (enjeux écologiques, interactions homme-milieux) a conduit à limiter l'impact des seuils sur le transit sédimentaire et la morphologie du Var, en particulier pour **réduire le risque inondation**, et, dans une moindre mesure, pour rétablir un fonctionnement plus naturel du Var.

#### Avant le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle

Entre l'Estéron et la mer, le fond de vallée du Var ne s'est peuplé que tardivement. Les premiers habitants se seraient installés au début du 17<sup>ème</sup> siècle (SOGREAH 2003). Jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle, cette plaine n'était utilisée « *que comme zone de parcours pour l'élevage, d'alimentation en bois de feu, et de maraîchage (non protégé)* » (SAFEGE 2002). Il n'existait d'ailleurs aucun pont à cette époque. Un premier projet d'aménagement visant à gagner 1 000 ha de terres en rive gauche a bien été entrepris au 18<sup>ème</sup> siècle, au droit de Saint-Isidore, mais les digues n'ont pas résisté aux crues. Le premier pont a été construit en 1792 à Saint-Laurent-du-Var (SOGREAH 2003).

#### L'extension des terres exploitables du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle aux années 70

**L'aménagement du fond de vallée a réellement débuté au 19<sup>ème</sup> siècle** avec la construction, en rive gauche, de la *digue des Sardes* entre 1845 et 1861, qui sera ensuite prolongée par l'état français entre 1861 et 1865 (*digue des Français*). Précisons que les différentes sources bibliographiques se contredisent quant à la date de fin des travaux (1865, 1869, 1891 ou 1930 selon les sources) mais que cette digue apparaît clairement sur les minutes de la carte d'Etat-Major établies entre 1860 et 1864 (dates des levés sur le terrain ; **figure 1**). L'objectif était la valorisation agricole du fond de vallée. Cet endiguement était accompagné d'une série de casiers de colmatage submersibles, destinés à un remplissage progressif par les limons fertiles du Var,

associés à des canaux. L'ensemble digues-casiers-canaux, dont le principe est illustré par la **figure 2**, constituait en fait un vaste système permettant à la fois :

- la protection des terres endiguées contre les inondations (grâce aux digues et à la surélévation des terres engendrée par les dépôts de limons),
- la fertilité des sols auparavant couverts d'alluvions grossiers peu fertiles tels que graviers et galets,
- et leur irrigation.

Le Var occupait alors la majeure partie du fond de vallée jusqu'au pied des versants de la rive droite qui n'était encore pas endiguée, à l'exception d'une digue déjà présente à l'embouchure sur environ 700 m d'après la carte d'Etat-Major, et dont certains vestiges semblaient encore subsister sur les photographies aériennes de 1950. D'après les sources bibliographiques, l'endiguement de la rive droite aurait en fait débuté en 1867 (SAFEGE 2002, Gourbesville 2009, DDTM 2011). De multiples tronçons discontinus, relativement courts et construits par différents maîtres d'ouvrage, se sont alors progressivement juxtaposés jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle. Ce n'est qu'en 1974, avec l'achèvement de la digue de Carros-le-Broc (construite de 1965 à 1974), que l'endiguement de la rive droite du Var devint continu de l'Estéron jusqu'à l'embouchure.

L'endiguement de la rive droite s'est également accompagné de casiers de colmatage. Une partie d'entre eux ont pu être construits à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. La plupart sont néanmoins apparus au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, comme ceux qui étaient encore en cours de colmatage en 1948 au droit de Gattières (**figure 3a**), et ceux construits entre 1948 et 1964 entre Gattières et Saint-Isidore (dans le prolongement aval des casiers précédents ; **figure 3b**). Ils avaient tous une vocation agricole. Les endiguements ultérieurs de la rive droite qui ont permis de conquérir des superficies importantes sur le Var ne semblent pas s'être accompagnés de casiers de colmatage, tels que l'endiguement de Carros-le-Broc, où se sont développées par la suite des installations industrielles et/ou commerciales.

Outre les digues et casiers de colmatage, quelques épis déflecteurs ont encore été implantés pour maîtriser la mobilité latérale du Var, c'est-à-dire pour protéger les terres riveraines de l'érosion (**figure 4**). Il s'agit d'ouvrages classiques en ingénierie fluviale, qui permettent de protéger les berges au droit desquelles ils sont implantés en renvoyant les écoulements vers la direction opposée (en direction de la rive gauche quand ils sont implantés en rive droite). Le nombre et l'emprise de ces ouvrages, relativement courts, étaient néanmoins faibles, si bien qu'ils n'ont eu qu'une très faible influence sur les évolutions du Var.

*N.B. : les derniers casiers de colmatage ont été construits entre 1964 et 1978 à l'amont de la confluence avec l'Estéron, et n'étaient toujours pas exploités en 2008.*

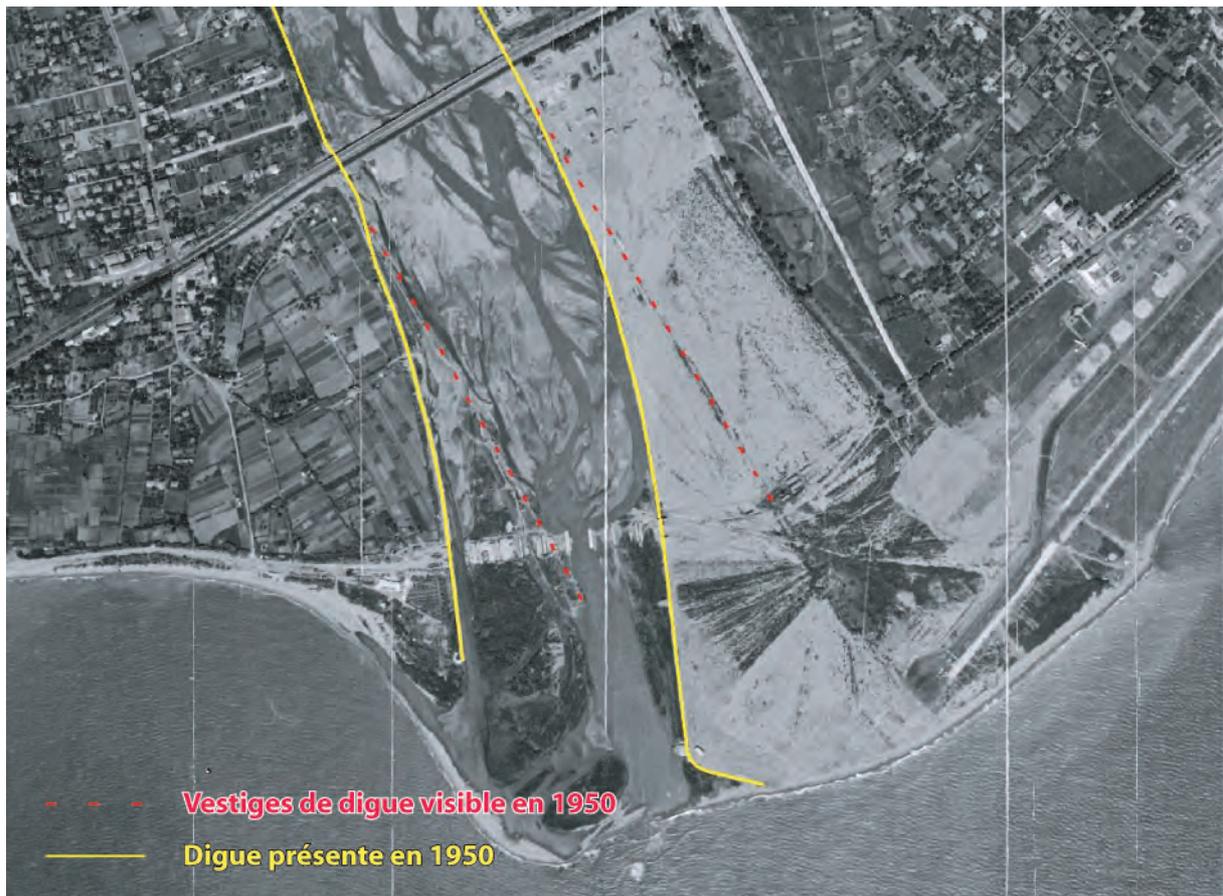


Figure 1. Configuration de l'embouchure en 1950 : le tracé d'anciennes digues, telles qu'elles figurent sur la carte d'Etat-Major de 1865, est encore visible

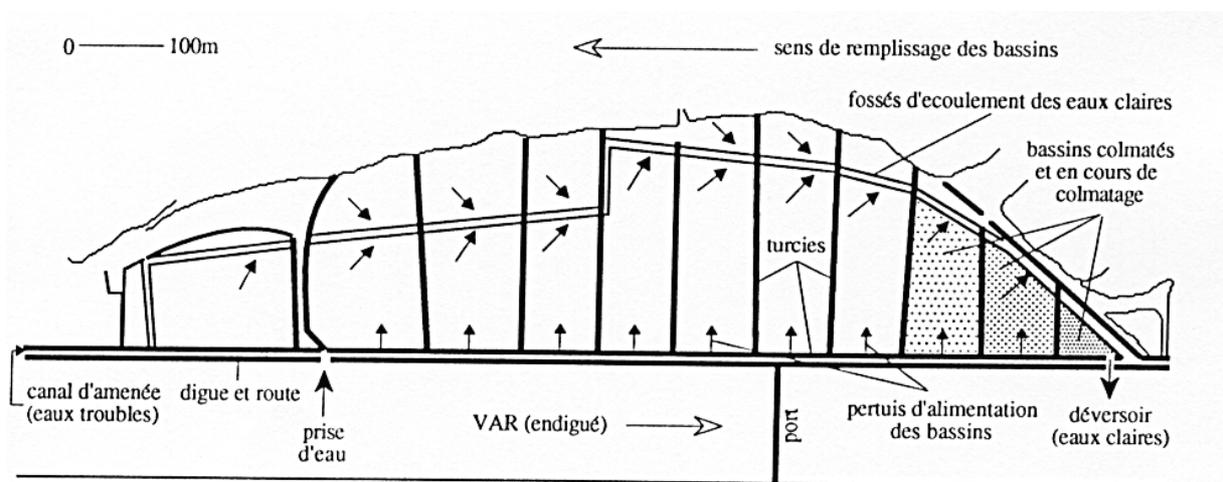


Figure 2. Principe des casiers de colmatage aval/amont utilisés sur le Var (Girel et Vigan, d'après Gourbesville 2009)

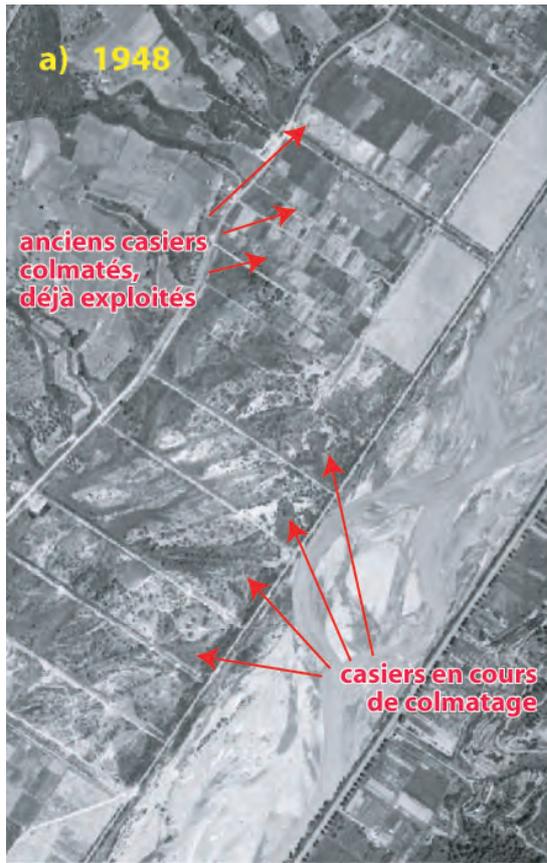


Figure 3. Exemples de casiers en rive droite à différents stades de colmatage (1948 et 1964)

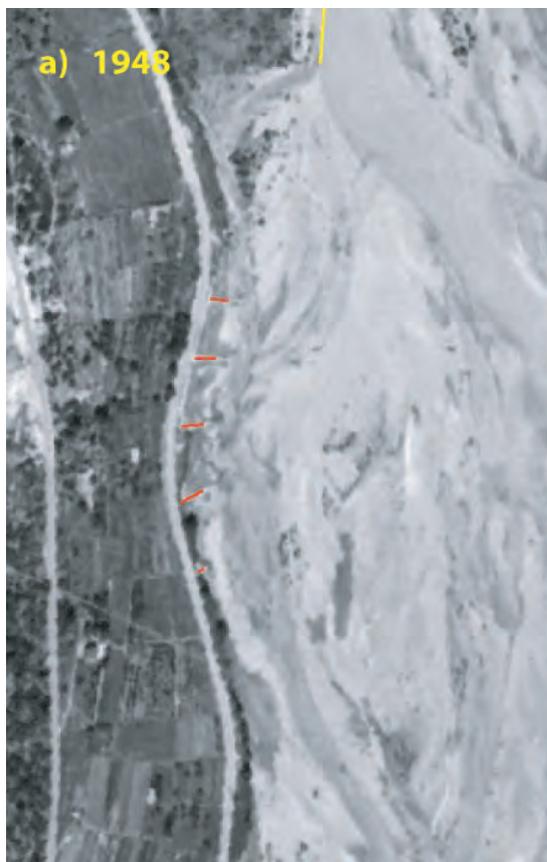


Figure 4. Epis déflecteurs en 1948 et 1964

Comme partout en France, **l'exploitation des granulats d'origine fluviale** (galets, graviers et sables) **a pris une dimension industrielle pour soutenir l'effort de construction après la seconde guerre mondiale**. Les alluvions constituaient une ressource bon marché qui semblait inépuisable étant donné les volumes considérables présents dans le fond de vallée des rivières de montagnes et de piedmont. Sur le Var, la qualité des granulats était par ailleurs réputée excellente pour la construction des bâtiments et le développement de la ville de Nice nécessitait de grandes quantités de matériaux. La plaine du Var constituait alors la principale source de matériaux concassables des Alpes Maritimes (DDTM 2011). L'exploitation de ces granulats a été maximale dans les années 70 (SAFEGE 2002).

Signalons que les premières extractions apparaissaient également comme un remède à l'exhaussement du lit dans les années 50 (*cf.* chapitre Évolutions morphologiques du Var § Évolutions verticales). Les matériaux étaient alors prélevés directement dans le lit du fleuve.

### **La maîtrise du fleuve et les efforts de préservation de la ressource en eau des années 70 aux années 90**

La dynamique verticale du lit s'est inversée suite à l'effet cumulé des extractions et des endiguements (*cf.* chapitre Évolutions morphologiques du Var § Évolutions verticales) : elle n'était plus à l'exhaussement (si celui-ci a réellement eu lieu) mais à l'incision, c'est-à-dire à l'abaissement du fond du lit et de la ligne d'eau à l'étiage, et par conséquent du niveau de la nappe d'accompagnement. Les premiers signes d'abaissement significatif de la nappe d'accompagnement du fleuve seraient apparus en 1958 (SAFEGE 2002). Un arrêté préfectoral interdit alors toute ouverture de carrière en aval de la digue des français en 1963 mais les extractions se poursuivent en amont (SAFEGE 2002).

**En août 1967, l'abaissement de la nappe a entraîné l'assèchement de nombreux puits de pompage et canaux d'irrigation et aurait privé d'eau certaines habitations riveraines.** Le niveau atteignait alors une profondeur « *de près de 8 m en amont des champs de captage de Nice où l'eau affleurait quelques années auparavant* » (SAFEGE 2002). L'incision menaçait donc de provoquer à terme une remontée du biseau salé, et donc le pompage d'eau saumâtre, dans ces champs captants. De plus, selon l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, elle « *risquait de compromettre, et en fait, compromettait déjà la stabilité des digues longitudinales [...] ainsi que celle des fondations des ouvrages de franchissement du fleuve par les voies de communication, et en particulier, les fondations des ponts de la Route du Bord de Mer, du chemin de fer et de la Route Nationale 7, ainsi que quelques kilomètres plus au Nord du pont de la Manda* » (Pradon 1982, d'après SAFEGE 2002).

**Suite à cet épisode, les agriculteurs manifestèrent et les acteurs publics se mobilisèrent pour lutter contre l'incision.** En 1968, un nouvel arrêté réglementa notamment l'exploitation des matériaux du Var : interdiction des extractions en amont, entre le vallon de Lingostière et la mer ; fouille limitée à 3 m de profondeur en amont ; interdiction d'utiliser ces alluvions précieux pour des travaux de remblaiement ou de fondation, désormais réservés « *aux seuls usages nobles (matériaux concassés)* » (Pradon 1972, d'après SAFEGE 2002). Par la suite, d'autres arrêtés furent pris pour réglementer les techniques d'extraction. Ces mesures s'avérèrent insuffisantes au regard de la situation, d'autant plus que les consignes ne furent pas entièrement respectées par les exploitants (dépassement des volumes autorisés, fouilles plus profondes, manque d'entretien des berges et ouvrages ; SAFEGE 2002). **Au fur et à mesure que le couloir occupé par le Var diminuait et que les dysfonctionnements occasionnés augmentaient, les extractions se sont ainsi progressivement déplacées dans le lit majeur mais elles n'ont pas disparues avant longtemps** : l'exploitation des granulats dans le seul but de les exploiter aurait été arrêtée en 1983 (dans la basse vallée mais encore présente en 1996 plus en amont), mais elle s'est en fait poursuivie jusqu'en 1989 à l'amont immédiat des prises d'eau des microcentrales pour maintenir leur exploitabilité (les produits de ce curage étant vendus aux carriers) ; les extractions dans le lit majeur n'ont été arrêtées qu'en 2002 (SAFEGE 2002).

**Parallèlement, des aménagements hydrauliques ont été implantés pour maîtriser la dynamique verticale du lit** afin de permettre à la fois :

- de maintenir la ressource en eau liée au niveau de la nappe d'accompagnement ;
- de stabiliser les ouvrages riverains du cours d'eau (digues et ouvrages d'art) ;
- tout en maintenant une partie des activités d'exploitation des granulats.

Dans un premier temps, ce sont des seuils provisoires (ou seuils alluviaux) qui furent construits à moindre coût à partir des matériaux alluvionnaires du Var. Dans un second temps, les effets de ces seuils provisoires s'avérant bénéfiques sur le niveau local de la ligne d'eau (c'est-à-dire au droit des zones d'extractions restées en activité), **10 seuils artificiels permanents ont été construits entre 1971 et 1983** (numérotés de 1 à 10 de l'aval vers l'amont). Un 11<sup>ème</sup> ouvrage, appelé « seuil n°16 », a également été construit en 1988 en amont immédiat de notre secteur d'étude, le projet initial prévoyant de construire 16 seuils au total. Le seuil n°1, à l'extrémité aval, était particulièrement destiné à stabiliser le double pont de la voie ferrée et de l'autoroute sous lesquelles il est implanté, ainsi qu'à limiter la remontée des eaux salées. Les seuils restants, d'une hauteur de chute de 5 m et espacés d'environ 1 km, visaient à remonter le niveau de la ligne d'eau à l'étiage au droit des zones d'extraction. La crête de ces 9 ouvrages a été calée sur l'altitude de la ligne d'eau en 1912, d'après le profil en long établi par le Service des Grandes Forces Hydrauliques qui constitue le seul document de référence. Leur construction a été financée par les activités d'extractions, via une taxe de 1 franc par tonne de matériaux prélevés (SAFEGE 2002).

**Les seuils amont ont été rapidement équipés de microcentrales hydroélectriques** (dès 1983). Ces dernières étaient d'autant plus rentables que l'incision du lit a continué de progresser après la construction des seuils, ce qui augmentait la hauteur de chute des ouvrages. L'équipement des seuils pour la production hydroélectrique n'est pas anodin car les microcentrales et leurs routes d'accès ont encore réduit la section d'écoulement du Var, favorisant ainsi ses débordements en crue.

**Un dernier fait marquant lors de cette période est la construction de l'autoroute A8 et l'extension de l'aéroport en rive gauche, puis l'élargissement de la D95 en rive droite.** Ces aménagements ont nécessité de déplacer les digues sur les 6 km aval, réduisant encore davantage l'espace disponible au fleuve. Bien que les superficies mise hors d'eau soient largement plus faibles que lors des aménagements antérieurs, elles ont tout de même été préjudiciables vis-à-vis du risque inondation dans la mesure où le couloir cours d'eau était déjà étroit et que l'incision en cours avait sensiblement diminué la pente du lit donc la capacité du fleuve à évacuer les crues.

**Priorité à la lutte contre les inondations et recherche d'un fonctionnement plus naturel depuis la fin des années 90**

**La crue de novembre 1994 représente un évènement majeur dans l'histoire récente du Var.** Elle a occasionné des dégâts importants, estimés à 23 millions d'euros pour les seuls « *dégâts matériels directs* » (Gourbesville 2009), du fait des inondations et des phénomènes d'érosion (figure 5).

Parmi ces dégâts, on peut citer :

- la destruction du seuil n°2 puis, par érosion régressive, du seuil n°3 ;
- la détérioration de nombreuses infrastructures et ouvrages d'arts (RN202, voie des carriers, voie des chemins de fer de Provence) ;
- l'inondation et/ou la destruction de nombreux bâtiments (dont le centre de gestion administratif des crues, implanté dans les sous-sols de la cité administrative située en bordure du fleuve, qui fût l'un des premiers bâtiments inondés ; Gourbesville 2009), en particulier en rive gauche, au droit de l'aéroport et de l'autoroute (SOGREAH 2003) ;
- la fermeture de l'aéroport pendant une semaine.

Cette crue mémorable a été initiée par un épisode pluviométrique dit exceptionnel, non pas tant dans son intensité mais davantage dans son extension spatiale : les pluies ont affectées plus des 2/3 du bassin versant ; le ruissellement a encore été accru par l'humidité préalable des sols du fait de pluies récentes (Gourbesville 2009).

Cependant, **les aménagements du Var ont largement contribué à l'ampleur des dégâts :**

- les seuils ont favorisé les débordements :
  - o en remontant directement la ligne d'eau ;
  - o en réduisant indirectement, mais fortement, la section d'écoulement du fait du développement de hautes banquettes végétalisées dans les tronçons inter-seuils ;
- les microcentrales et leurs chemins d'accès :
  - o constituaient un obstacle supplémentaire aux écoulements ;
  - o ont fragilisé les seuils sur lesquels elles étaient installées car elles concentraient les écoulements dans leur partie centrale (Lefort 1999, d'après SAFEGE 2002) ;
- les digues :
  - o dont l'écartement et/ou la hauteur sont sous-dimensionnés pour le passage de ces crues exceptionnelles ;
  - o dont l'état et l'entretien étaient également insuffisants pour ce type de crues, avec de nombreuses digues en terre qui ne supportent aucune submersion.

**La méconnaissance du fonctionnement du Var, et plus particulièrement de son hydrologie, est également un point important.** A cette époque, le débit de pointe de la crue centennale était estimé à 2 000 m<sup>3</sup>/s. Depuis, ce débit a été réévalué à 3 500 m<sup>3</sup>/s (DDTM 2011). Les débits du var étaient donc quasiment sous-estimés avec un facteur 2, ce qui explique en partie le sous-dimensionnement des ouvrages de protection contre les crues. Par ailleurs, les débits de la crue de 1994 sont eux-mêmes très incertains car la station hydrométrique du pont Napoléon III a été rapidement mise hors service (Gourbesville 2009). D'après les études réalisées par SOGREAH et le CEMAGREF, les débits auraient atteint une valeur maximale comprise entre 3 000 m<sup>3</sup>/s à l'aval de l'Estéron et 3 500 m<sup>3</sup>/s à l'aval des seuils 2 et 3, la rupture de ces derniers ayant momentanément entraîné un déversement supplémentaire d'eau. En tous cas, bien que ces débits soient largement supérieurs aux débits que l'on croyait capables de survenir le Var, ils n'étaient pas exceptionnels. Selon le CEMAGREF, *« malgré les dégâts considérables qu'elle a causés, la crue du Var du 5 novembre 1994, n'est pas, sur le plan hydrologique, un événement exceptionnel. Les différentes approches concourent à une estimation de la période de retour qui n'excède pas 50 ans. Le débit naturel n'a très certainement pas dépassé 3 000 m<sup>3</sup>/s mais les dégâts causés ont pu provoquer des débits supplémentaires, notamment lors de la rupture des seuils. Cependant, les pluies sur le bassin de l'Estéron ont été sensiblement plus fortes et la crue résultante peut être qualifiée de rare »* (CEMAGREF 1995, d'après SAFEGE 2002).



Figure 5. Photographies parues dans Nice Matin le 6 novembre 1994 (en haut : débordement sur l'autoroute ; en bas : brèche sur la N202)

Selon SOGREAH, s'ajoute à cela une faible mémoire collective des dégâts occasionnés par les grandes crues du Var, qui s'explique à la fois par :

- la situation de fleuve frontière, qui a limité les implantations humaines dans le fond de vallée ;
- l'implantation traditionnelle des villages sur les hauteurs ;
- l'éloignement historique de la ville de Nice par rapport au Var (« *autant la culture du risque liée au Paillon est forte, autant les risques liés aux crues du Var sont ignorés* » ; SAFEGE 2002).

Après la crise de l'été 1967 liée aux problèmes d'alimentation en eau, la crue de 1994 est donc à l'origine d'une seconde prise de conscience des risques naturels liés au fleuve, vis-à-vis de ses crues cette fois-ci, et des impacts des aménagements réalisés (seuils, digues et microcentrales). Outre la réparation des digues détériorées et le renforcement de nombreuses digues dont l'état était désormais jugé comme extrêmement inquiétant (SOGREAH 2003), **la principale solution envisagée pour réduire le risque d'inondation a été l'arasement d'environ 50 cm des seuils existants**. A notre connaissance, seule une partie des seuils ont été traités à ce jour. Il s'agit des seuils n°9 et 10, à l'amont, dont les travaux prévus en 2011 ont vraisemblablement été reportés en 2012 (Nice Matin 2011).

Le seuil n°4 ayant été en partie déstabilisé par l'érosion régressive qui avait débutée au seuil n°2, on craignait une « *rupture en château de carte* » de tous les ouvrages amont (SAFEGE 2002). Un contre-seuil (seuil situé à l'aval immédiat) fut donc également construit pour stopper ce phénomène.

## 2. Les évolutions morphologiques du Var

### Evolutions en plan

**La première période de développement de la plaine du Var a entraîné une diminution considérable de l'espace accordé au fleuve** (ou « *couloir cours d'eau* ») : avant d'être endigué, le Var occupait la majeure partie du fond de vallée ; après la construction des digues des Sardes et des Français, il en occupait à peine plus de la moitié ; son emprise diminua ensuite progressivement durant la période étudiée, avec une nette accélération entre les années 50 et 70 (figure 6), et ne représente désormais plus qu'un quart du fond de vallée environ.

Au sein du couloir cours d'eau, **la bande active continua néanmoins de se réduire même après la construction de la plupart des digues** (figure 6). Cette contraction ultérieure est étroitement liée au transport solide et à la dynamique verticale du lit, de par :

- les dépôts importants de sédiments fins, principalement limoneux, dans les tronçons inter-seuils, qui ont entraîné le développement de hautes banquettes, progressivement colonisées par une végétation abondante ;
- l'incision du lit en amont du 1<sup>er</sup> seuil comme en aval du dernier, du fait de la diminution considérable de la fourniture sédimentaire, qui diminue d'autant la capacité des écoulements à déborder et à rajeunir les marges du cours d'eau.

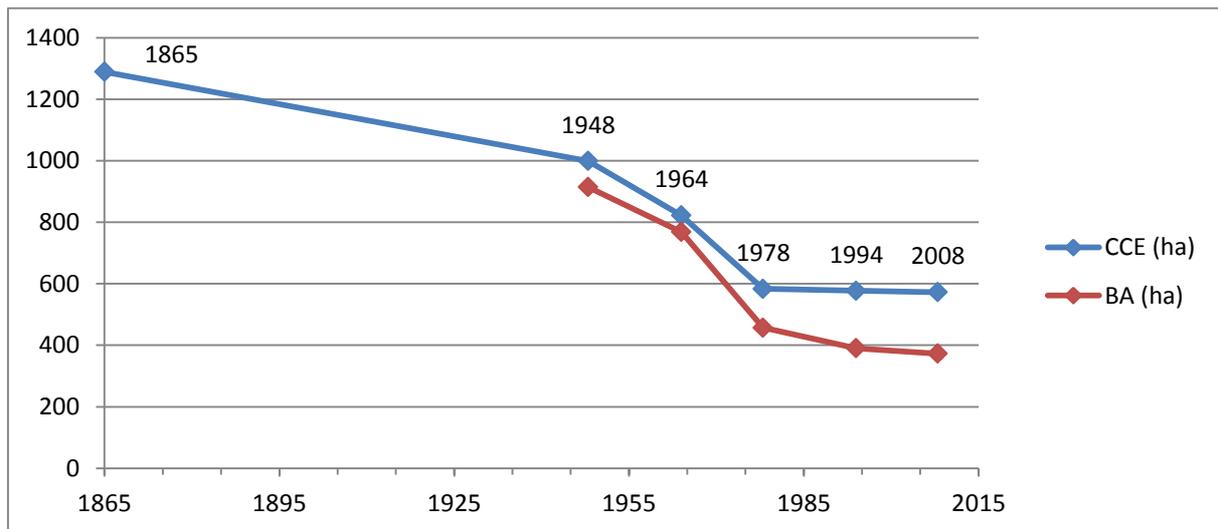


Figure 6. Evolution du couloir cours d'eau (CCE) et de la bande active (BA)

### Evolutions verticales

D'après SAFEGE (2002), **l'évolution verticale du Var aux cours des années 50 aurait été l'exhaussement**. Aucune donnée ne permette cependant de confirmer cette tendance. Celle-ci aurait été engendrée par le rétrécissement important de l'espace accordé au fleuve, du fait de la diminution de la surface offerte aux dépôts des matériaux provenant de l'amont. L'exhaussement aurait cependant été observé surtout dans la partie aval. **Il est donc probable que ce soit l'endiguement des tronçons amont qui, en augmentant leur capacité de charriage, ait favorisé une augmentation des dépôts dans les seuls tronçons aval.**

Les extractions massives de matériaux en lit mineur apparaissent à cette époque comme un remède à cet exhaussement. Dans la basse vallée du Var comme dans tous les cours d'eau à fond mobile de France, cette ressource bon marché en matériaux d'excellente qualité paraissait par ailleurs comme inépuisable (Landon 1999). Mais, si les volumes d'alluvions stockés dans le fond de vallée étaient importants, leur fréquence de renouvellement l'était moins, surtout lorsqu'on la compare aux extractions réalisées à cette époque : **près de 50 millions de m<sup>3</sup> ont été prélevés en moins 40 ans** (entre 1947 et 1982 ; BRGM 1993), **ce qui représenterait environ 150 ans d'apports naturels** (BRGM 1993, d'après SAFEGE 2002 ; SOGREAH 2003). Le déficit sédimentaire résultant de la surexploitation des alluvions a donc été considérable. Il s'agit clairement de la première cause de l'incision du Var.

**Les premiers signes d'abaissement du niveau de la nappe ont été observés dès 1958** (SAFEGE 2002) **et l'incision a très probablement affecté la quasi-totalité du linéaire étudié jusqu'à la construction des seuils artificiels dans les années 70**. Les tronçons aval ont dû néanmoins être épargnés, du moins dans un premier temps, car les incisions engendrent un déstockage très important de matériaux depuis le fond du lit des tronçons incisés vers l'aval, ce qui a dû entraîner des dépôts et donc un exhaussement avant l'embouchure où la pente est faible.

Si les seuils ont eu un impact positif sur le nouveau de la ligne d'eau en amont, ils ont en revanche accru directement ou indirectement l'incision en aval : d'une part, les seuils ont directement aggravé le déficit sédimentaire des tronçons aval en freinant considérablement le transfert des alluvions grossiers depuis l'amont ; d'autre part, ils ont indirectement contribué à accélérer l'incision en laissant croire qu'il s'agissait d'un remède suffisant pour contrer l'impact des extractions. Nous ne disposons d'aucune donnée permettant d'évaluer l'évolution verticale du lit durant cette période, mais **tout porte à croire que l'incision a effectivement progressé plusieurs années dans la moitié aval du Var, et probablement jusqu'à la fin des années 90, après l'implantation des seuils.**

**Après la crue de 1994, cette tendance plus ou moins généralisée à l'incision semble s'arrêter et l'évolution verticale du lit devient plus contrastée de l'amont vers l'aval.** Auparavant faibles, les apports solides de l'Estéron ont été considérables ( $\sim 300\,000\text{ m}^3$ ) lors de cette crue du fait d'une incision importante de son lit (SAFEGE 2002). Cela a entraîné l'exhaussement du tronçon amont, entre l'Estéron et le premier seuil (n°10), c'est-à-dire sur les 4 km amont du secteur d'étude. Ces matériaux ont ensuite progressivement franchi le seuil n°10. La comparaison des profils en long de 1998 et 2002 réalisée par SOGREAH (2003) montre ainsi :

- une progression de l'incision, d'environ 1 m, en amont de l'Estéron ;
- aucune évolution notable du profil en long entre l'Estéron et le vallon de Saint-Blaise (sur environ 2,5 km) ;
- un exhaussement moyen de l'ordre de 50 cm entre le vallon de Saint-Blaise et le seuil n°10 (sur environ 1,5 km) ;
- un exhaussement moyen de l'ordre de 2 m entre le seuil n°10 et le seuil n°9 (sur environ 1 km).

**Dans cette partie amont du Var, la tendance à la fin des années 90 était donc au réengravement, mais il s'agit d'une phase temporaire,** liée aux apports externes de son affluent, si bien que SOGREAH (2003) jugeait encore le cours d'eau en déficit sédimentaire. D'après les photographies aériennes de 2008, il n'y a effectivement eu aucune évolution notable par la suite, le réengravement n'étant toujours pas visible au-delà du seuil n°9.

### **Evolutions du style fluvial**

Lorsque la fourniture sédimentaire (apports en matériaux depuis l'amont, affluents inclus) d'un cours d'eau diminue significativement, cela se traduit par un changement du style fluvial depuis le tressage jusqu'au style à un chenal unique. On parle alors de métamorphose fluviale. L'incision et la contraction des lits ont la même origine (diminution fourniture sédimentaire) car il s'agit d'un ajustement de la pente du cours d'eau aux plus faibles quantités de matériaux transportés : les apports solides amont étant plus faibles que les exports vers l'aval, le déficit creuse le fond du lit, développant ainsi une pente plus faible (la dénivelé entre le tronçon incisé et les tronçons aval diminue) ; l'augmentation consécutive de la profondeur du lit entraîne à son tour une diminution de sa largeur, de manière à conserver une section à pleins bords à peu près égale. L'incision et la contraction de la bande active accompagnent donc systématiquement ce type de métamorphose (l'inverse n'étant pas vrai car un lit peut s'inciser quel que soit son style fluvial d'origine).

Les évolutions verticales et latérales du Var sont donc étroitement liées, d'autant plus que les phénomènes d'incision et de contraction s'auto-entretiennent : l'incision augmente l'énergie des écoulements s'exerçant sur le fond du lit, donc l'érosion du fond au détriment des érosions de berges ; la contraction de la bande active provoque en retour un enfoncement supplémentaire du lit en concentrant les écoulements dans le chenal. De plus, l'enfoncement du lit mineur (qui contient les crues fréquentes) favorise le dépôt de matériaux fins et le développement de la végétation dans le lit majeur (inondé pour les crues plus fortes). Cette végétation renforce encore la stabilité du lit majeur, ce qui diminue davantage la capacité des crues ultérieures à rajeunir (ce qui signifie élargir) la bande active.

**Sur le Var, le tressage a progressivement disparu au cours de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle** (du moins jusqu'à la fin des années 90). Ce type de métamorphose, depuis le tressage jusqu'à un chenal unique, accompagné d'une incision et d'une contraction, n'est pas exclusif au Var. En effet, dans les vallées alpines, les cours d'eau se sont généralement enfoncés de 1 à 3 m durant cette même période (ex. : Ain, Ardèche, Buëch, Drôme, Durance, Eygues, Gard, Haut-Rhône, Isère ; Bravard et Petts 1993). La diminution des largeurs de bandes actives est également un des grands traits de l'évolution de ces cours d'eau (Liébault et Piégay 2002). Le tressage fluvial

a notamment disparu, sinon s'est très considérablement amoindri, sur un grand nombre de rivières des Alpes françaises telles que l'Arve, la Drôme, la Durance, l'Isère et le Rhône (Bravard et Peiry 1993, Peiry et al. 1994). L'évolution du Var est donc semblable à celle de la plupart des rivières de montagne et de piedmont du sud-est de la France.

**La diminution de la fourniture sédimentaire résulte en partie de facteurs externes, naturels ou anthropiques, tels que :**

- le réchauffement climatique progressif depuis la fin du Petit Age Glaciaire : depuis le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, le climat moins agressif a entraîné une diminution des processus d'érosion donc de la production sédimentaire, qui a des répercussions sur les dynamiques actuelles des cours d'eau ;
- la déprise agricole et le reboisement consécutif, ainsi que l'évolution des pratiques d'entretien de la ripisylve (les boisements de berges étaient autrefois régulièrement exploités par les riverains comme bois de chauffe et/ou comme compléments alimentaires pour le bétail), qui ont entraîné la stabilisation ou la déconnexion de surfaces autrefois érodées. Cette tendance générale depuis la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, en France comme dans d'autres pays occidentaux, se traduit par une importante diminution des sources sédimentaires.

**Elle résulte également de facteurs internes à la plaine du Var, et exclusivement anthropiques,** que sont les extractions de matériaux dans le lit mineur et la construction de seuils artificiels et de protections de berges. Pour rappel, ces pratiques et ouvrages ont eu les effets suivants :

- les extractions réalisées des années 50 à la fin des années 80 ont entraîné un déficit sédimentaire considérable ;
- les digues ont favorisé l'érosion du lit en concentrant les écoulements et en excluant toute recharge par érosion de berges ;
- les seuils ont stabilisé le lit en amont mais ont accru le déficit sédimentaire des tronçons aval en freinant le transport solide vers ces derniers.

Ces interactions entre facteurs internes et externes, évolution verticales et latérales, sont schématisées dans la figure 7 ci-après. Soulignons tout de même que **les évolutions morphologiques du Var sont en grande partie issues des aménagements hydrauliques et de l'exploitation de ses alluvions.**

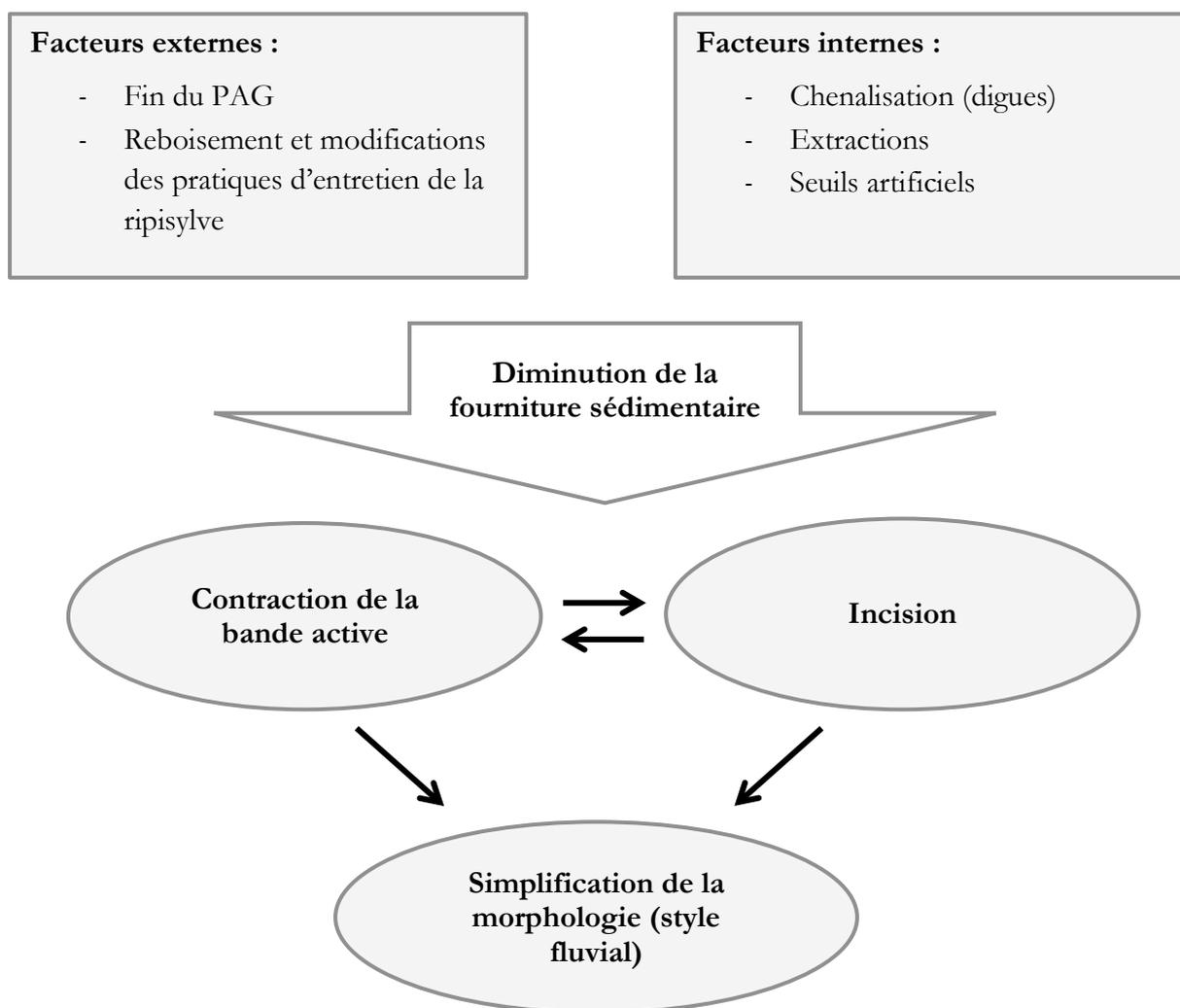


Figure 7. Evolution schématique de la morphologie du Var au cours du 20<sup>ème</sup> siècle

Il faut préciser que la formation des terrasses limoneuses entre les seuils<sup>o</sup>2 et 10, rapidement colonisées par une végétation abondante, a permis une amélioration du milieu du point de vue écologique. Une réserve ornithologique fut alors créée entre ces seuils (SOGREAH 2003).

**Depuis la crue de 1994, le Var semble cependant retrouver une morphologie moins homogène, avec par endroits un retour du tressage.** C'est notamment le cas en amont du seuil n<sup>o</sup>9 et en aval du seuil n<sup>o</sup>2 (dont il ne subsiste que quelques vestiges depuis la crue). De par son intensité, cette crue a effectivement entraîné un rajeunissement de la bande active, en érodant notamment une partie des banquettes limoneuses qui s'étaient développées entre les seuils. Mais une grande partie de cette tendance nouvelle s'explique par les apports considérables, mais ponctuels, de l'Estéron. Leur effet ne sera donc pas durable.

Le projet d'arasement des seuils doit permettre en revanche de rétablir partiellement, et très progressivement, le transport solide vers l'aval, donc un certain renouvellement des formes fluviales (érosion des banquettes notamment). D'après SOGREAH (2003), le rétablissement d'une modeste fourniture sédimentaire en alluvions grossiers à l'aval du seuil 4 ne pourrait survenir avant un minimum de 50 ans.

### 3. Evolutions de l'occupation du sol et de la vulnérabilité aux inondations

Le tableau 1 présente l'occupation des sols du fond de vallée, frange littorale incluse, depuis 1948 jusqu'à 2008. La principale évolution est la diminution des terres agricoles et des espaces naturels au profit des différentes zones bâties, infrastructures et autres équipements. La dernière colonne du tableau montre également l'augmentation de la superficie totale des terres occupées sur le Var (somme des superficies à l'exception de la bande active du Var).

En 1948, la plaine du Var était largement agricole, les zones urbaines étant principalement installée sur la frange littorale. C'est à partir des années 70 que débute une déprise agricole en faveur des zones bâties. Il n'en demeure pas moins que la plaine reste la plus importante zone agricole du département des Alpes Maritimes, essentiellement constituée de pépinières, de cultures maraichères et de vergers (DDTM 2011). Le développement de l'agglomération de Nice s'est accompagné de nombreuses infrastructures de transport : l'autoroute A8, l'aéroport et certains axes majeurs de la vallée tels que la D6202 (rive gauche) et la D6202bis (rive droite). Notons qu'il subsiste un certain nombre de friches qui permettent des implantations ultérieures (la valeur de 4% est cependant approximatif du fait des imprécisions de la méthode d'interprétation).

Occupation du sol (en % de la superficie du fond de vallée)												Superficie totale - bande active exclue (en ha)		
Espaces bâtis			Espaces naturels				Autres							
1948	12,9			51,9				35,2						
1964	18,0			48,8				33,3						
1978	42,4			32,0				25,6						
1994	50,3			26,3				23,4						
2008	56,6			25,6				17,8						
	En cours de construction	Equipement sport / loisir	Equipement et infrastructure	Zone Industrielle ou commerciale	Autres bâtiments	Bande active du Var	Mer	Autres espaces naturels	Divers	Terres cultivées	Friche			
1948	3,0	0,1	1,8	0,7	7,1	38,0	3,7	10,2	0,0	35,2	0,0		1488	
1964	1,9	0,2	5,7	2,2	8,0	31,9	3,6	13,2	0,1	32,4	0,8		2402	
1978	4,7	1,8	13,4	11,8	10,8	19,0	1,2	11,8	1,4	24,0	0,2	1946		
1994	0,3	2,6	15,0	19,9	12,6	16,2	0,0	10,1	3,5	17,0	2,9	2013		
2008	2,6	3,3	16,4	21,3	13,0	15,4	0,0	10,2	3,5	9,9	4,4	2031		

Tableau 1. Occupation du sol de 1948 à 2008

Ce développement des activités humaines se traduit par une augmentation de la vulnérabilité aux inondations, résumée par le tableau 2 et la figure 8 (l'attribution d'une classe de vulnérabilité en fonction de l'occupation du sol est expliquée au paragraphe Evolution de la vulnérabilité aux inondations et à l'érosion p 35.). Cette dernière figure illustre bien la nette accélération des implantations vulnérables au cours des années 60-70 (environ 18 % en 1964 et 41 % en 2008).

	Niveau de vulnérabilité		
	Nulle (%)	Faible (%)	Forte (%)
1948	51,9	35,4	12,7
1964	49,6	32,7	17,8
1978	32,2	27,2	40,6
1994	29,2	23,1	47,8
2008	30,0	16,6	53,3

Tableau 2. Répartition des classes de vulnérabilité à l'inondation de 1948 à 2008

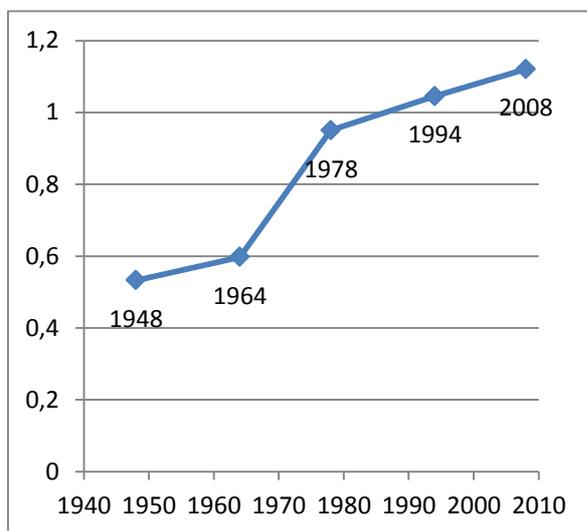


Figure 8. Evolution de la vulnérabilité (score moyen calculé en attribuant à chaque classe les scores suivants : forte – 5 ; faible – 1 ; nulle – 0)

## Références bibliographiques

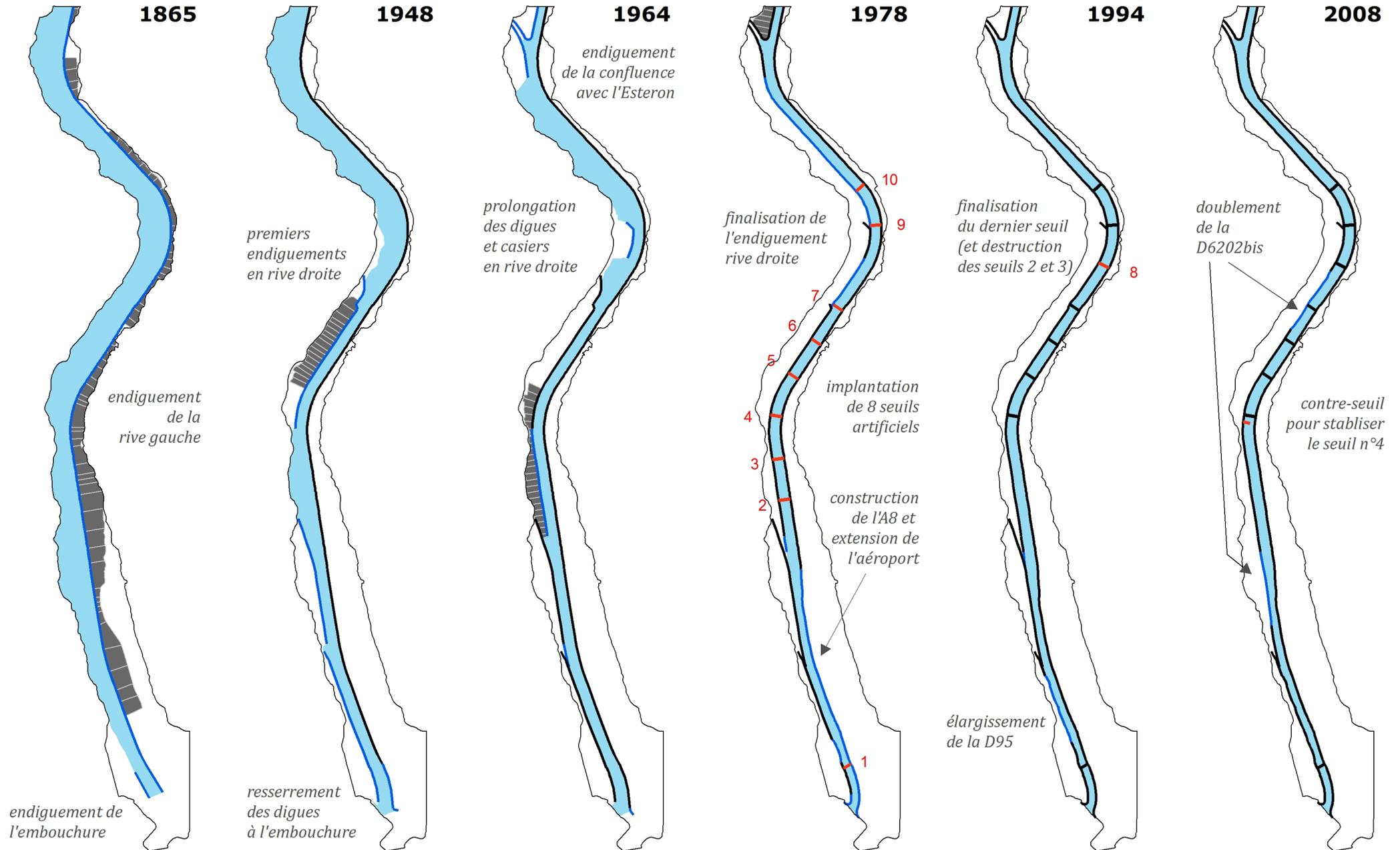
- Anthony E. J., Julian M., 1999. Source-to-sink sediment transfers, environmental engineering and hazard mitigation in the steep Var River catchment, French Riviera, southeastern France. *Geomorphology*, 231 (1-4), pp. 337-354.
- Anthony E. J., 2007. Problems of hazard perception on the steep, urbanised Var coastal floodplain and delta, French Riviera. *Méditerranée*, 108, p. 91-97.
- Bravard J.-P., Peiry J.-L., 1993. La disparition du tressage fluvial dans les Alpes françaises sous l'effet de l'aménagement des cours d'eau. *Zeitschrift für Geomorphologie*, 88, pp. 67-79.
- Bravard J.-P., Petts G.E., 1993. Interférences avec les interventions humaines. In: Amoros C., Petts G.E., *Hydrosystèmes fluviaux*, Ed. Masson, Paris, pp. 233-253.
- Chapuis M., Collomb D., 2012. La cicatrization des rivières méditerranéennes françaises après les grandes perturbations de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle : réponses des systèmes fluviaux et stratégies de gestion. Exemples de la Durance, du Var, de la Cèze. *Méditerranée*, 118, p. 65-74.
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) des Alpes Maritimes, 2011. Rapport de présentation du plan de prévention des risques d'inondation de la basse vallée du Var.
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2011. Avis de l'autorité environnementale pour les projets d'abaissement des seuils n°8, 9 et 10 sur le fleuve Var, 31/03/2011, 7 p.
- Gourbesville P., 2009. Le bassin versant du var et la crue de 1994. Extrait de l'atelier-table ronde du GIR Maralpin « Fleuves, territoires et infrastructures – Regards croisés sur la plaine du Var », 10/11/2009.
- Landon N., 1999. L'évolution contemporaine du profil en long des affluents du Rhône moyen, constat régional et analyse d'un hydrosystème complexe, la Drôme. Thèse de doctorat en Géographie et Aménagement du Territoire, Université Paris-Sorbonne, 560 p.
- Liébault F., Piégay H., 2002. Causes of 20th century channel narrowing in mountain and piedmont rivers of southeastern France. *Earth, Surface, Processes and Landforms*, 27 (4), pp. 425-444.
- Nice Matin, 2011. L'abaissement du niveau du Var : le chantier reporté. Edition du 11/08/2011.
- Peiry J.L., Salvador P.-G., Nouguier F., 1994. L'incision des rivières dans les Alpes du nord : état de la question. *Revue de géographie de Lyon*, 69 (1), pp. 47-56.
- Pradon C., 1976. L'extension sur la mer de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur. *Les Cahiers Français*, 176, pp. 48-55.
- SAFEGE, 2002. Etat des lieux et diagnostic du schéma d'aménagement des eaux « nappe et basse vallée du Var ». Etude réalisée pour le compte du Syndicat Mixte d'Etudes de la Basse Vallée du Var, 96 p.
- SOGREAH, HZP et Jaeggi, 2003. Etude du fonctionnement physique du lit du fleuve Var. Etude réalisée pour le compte du Syndicat Mixte d'Etudes de la Basse Vallée du Var, 103 p.

## Autres sources de données

- Photographies aériennes : campagnes de 1948, 1950, 1964, 1978, 1994, 2008 (IGN).
- Cartes d'Etat-Major : feuillets n° 225-SE et 225-NE (IGN).
- Atlas des Zones inondables de Provence-Alpes-Côte-D'azur (DREAL PACA).

# Historique des aménagements hydrauliques de la basse vallée du Var

— digue préexistante      — seuil préexistant      ■ casier de colmatage      □ fond de vallée      ■ couloir cours d'eau  
— implantation ou modification de digue      — nouveau seuil



# Evolution morphologique du Var

Durant la 2<sup>ème</sup> moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, le tressage laisse progressivement place à un chenal unique à pente faible (~0,1%). Cette métamorphose entraîne notamment une incision de plusieurs mètres. Les seuils implantés entre 1971 et 1983 pour y remédier ont accru le déficit sédimentaire des tronçons aval et favorisé, entre les seuils, le dépôt des matériaux fins colonisés par une végétation abondante. Les apports considérables de l'Estéron lors de la crue de 1994 ont réduit le déficit en matériaux grossiers des tronçons amont, à partir desquels le réengrèvement progresse lentement (~50m/an)

## COULOIR COURS D'EAU

### Bande active

en fonction du style fluvial

- tressage (chenaux multiples)
- tressage relictuel (1 à 2 chenaux)
- chenal unique

### Hors bande active

- basse terrasse alluviale

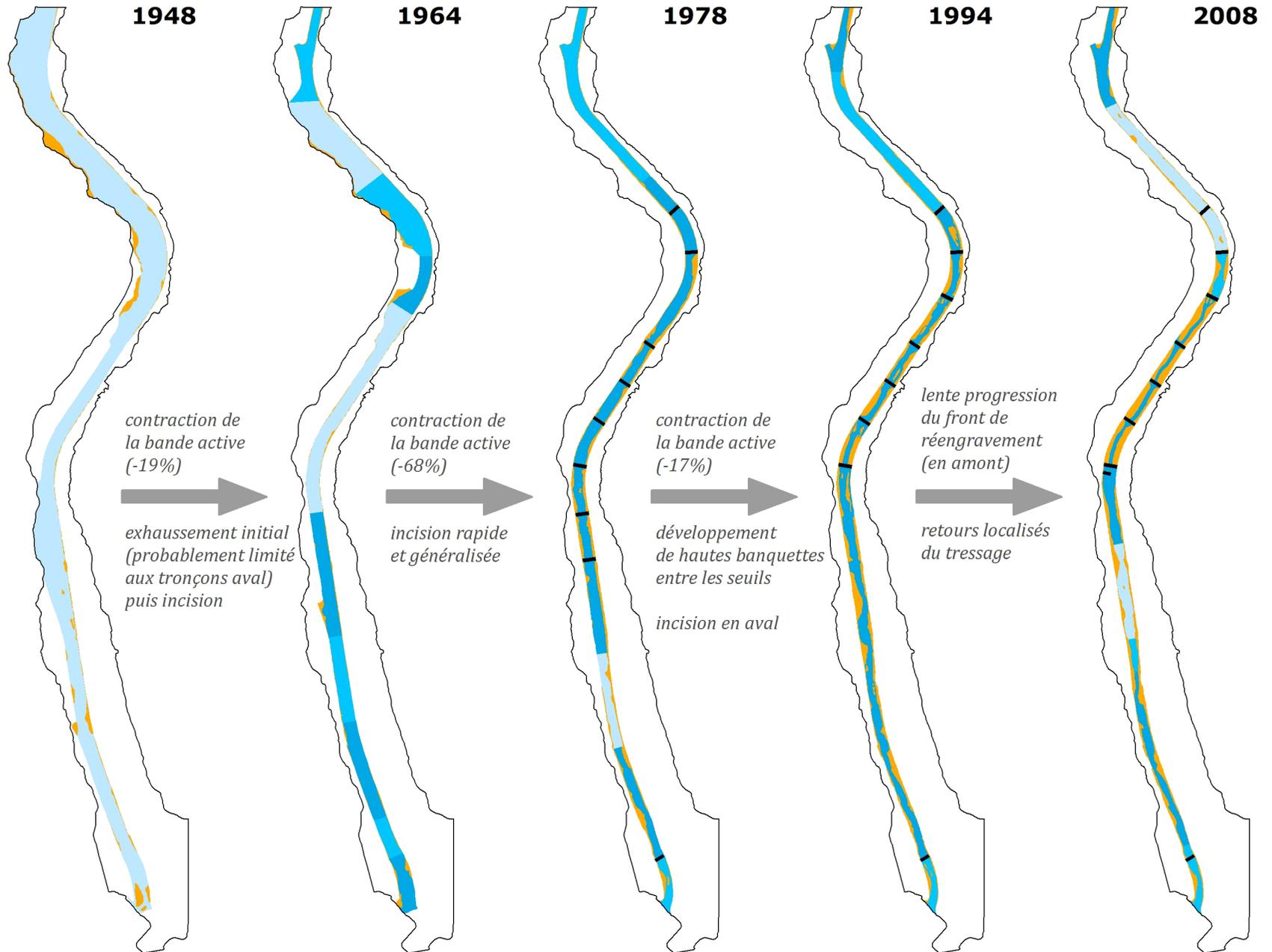
### DIVERS

- seuil artificiel
- fond de vallée

Le **tressage** se caractérise par une pente forte (~0,5%) sur un épais matelas alluvial, où se développent une multitude de chenaux et de bancs de graviers constamment remaniés par les crues.

Le tressage est dit **relictuel** lorsqu'il n'y a plus que 1 ou 2 chenaux, avec une pente faible et une relative stabilité des bancs qui se sont développés entre et/ou à côté de ces chenaux.

On parle de style **chenal unique** lorsqu'il n'y a plus qu'un chenal en eau, avec une pente très faible, bordé ou non de bancs latéraux dont la stabilité est accrue.



# Occupations du sol de la basse vallée du Var

## Espaces bâtis et équipements

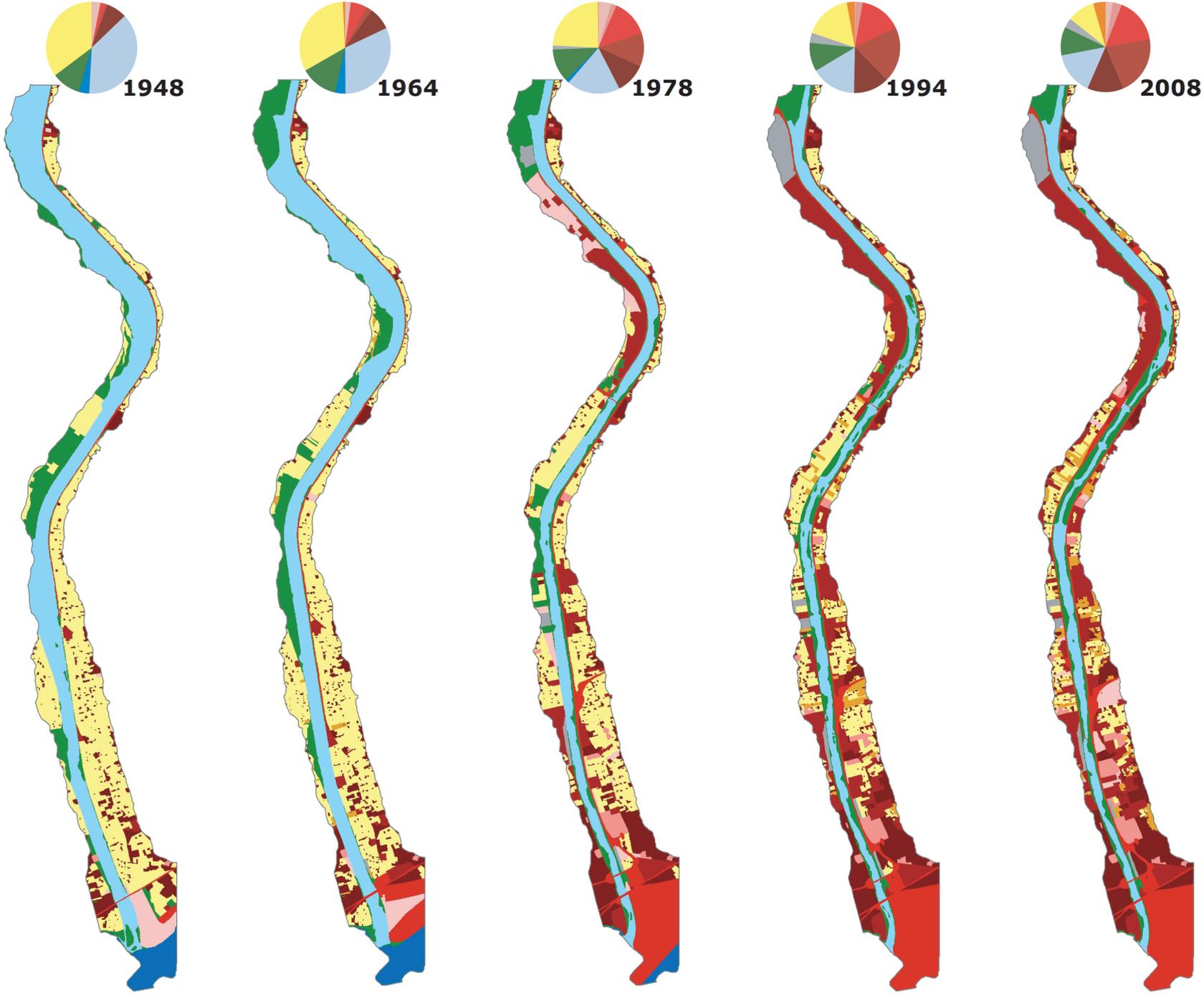
- Zone en cours de construction
- Equipement de sports ou de loisirs
- Principales infrastructures
- Zone industrielle ou commerciale
- Autre bâtiment et zone bâtie

## Espaces naturels

- Bande active
- Mer
- Autre espace naturel

## Autres

- Divers
- Terre cultivée
- Friche



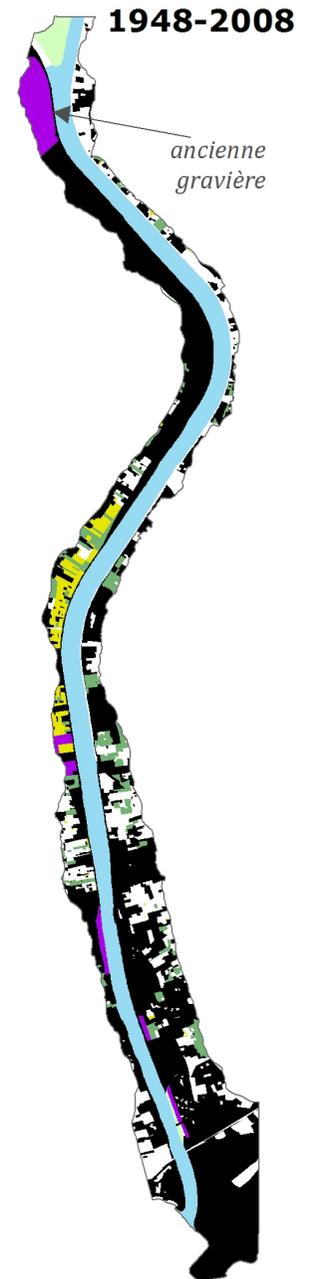
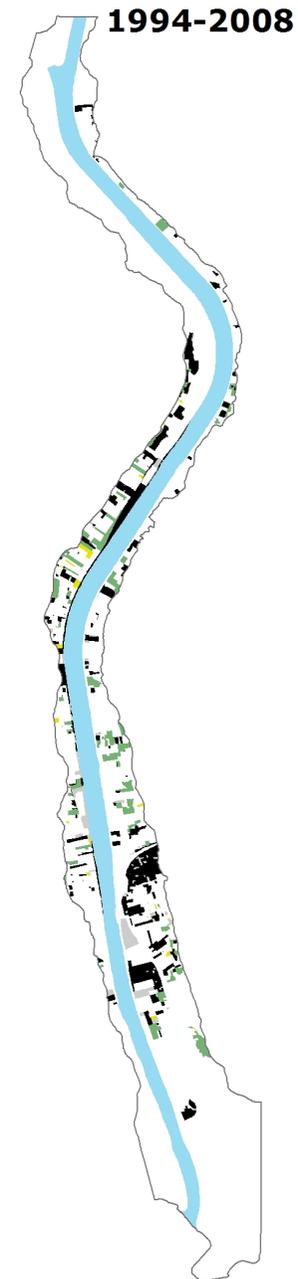
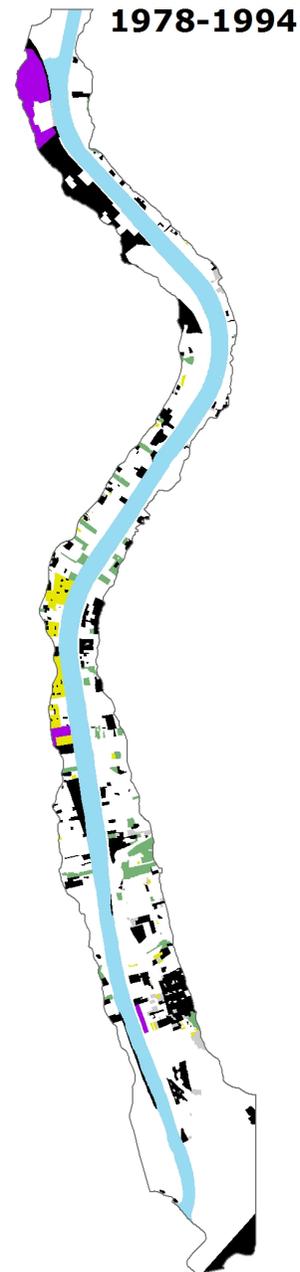
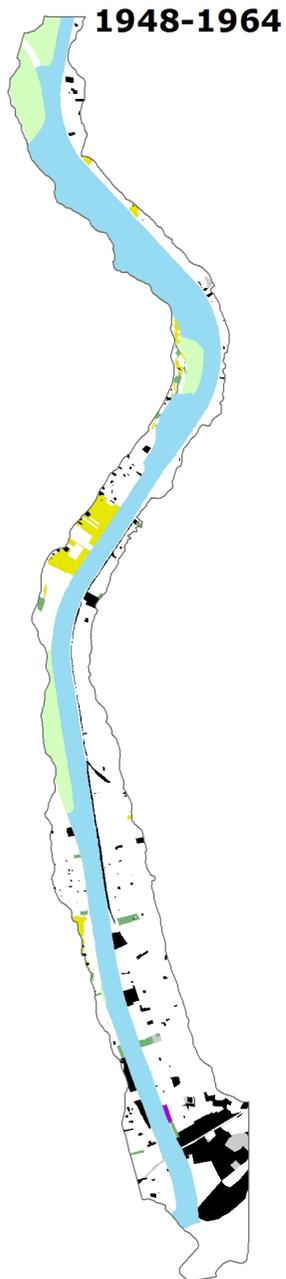
Sources : photographies aériennes I.G.N.



# Evolutions de l'occupation du sol

## Type d'évolution de l'occupation du sol

- Construction
  - Changement de type de construction
  - Mise en culture
  - Divers
  - Enfrichement
  - Espace gagné sur le Var, mais non exploité
  - Nulle
- 
- Couloir cours d'eau (de l'année la plus récente)



Sources : photographies aériennes I.G.N.

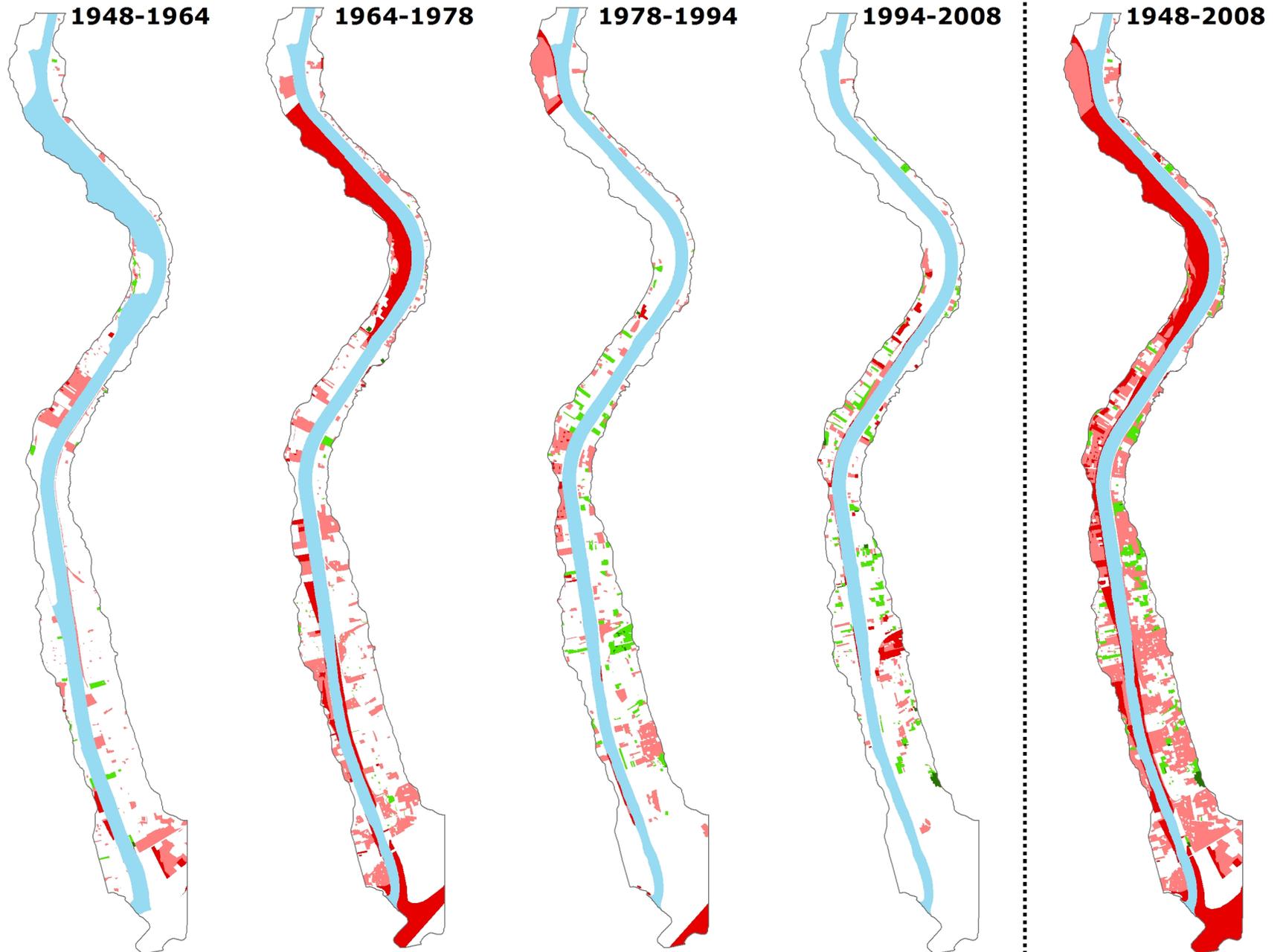
0 2 4 km

# Evolutions de la vulnérabilité aux inondations et à l'érosion

## Niveau d'évolution de la vulnérabilité

-  Forte augmentation
-  Augmentation
-  Nulle
-  Réduction
-  Forte réduction

 Couloir cours d'eau (de l'année la plus récente)



Sources : photographies aériennes I.G.N.

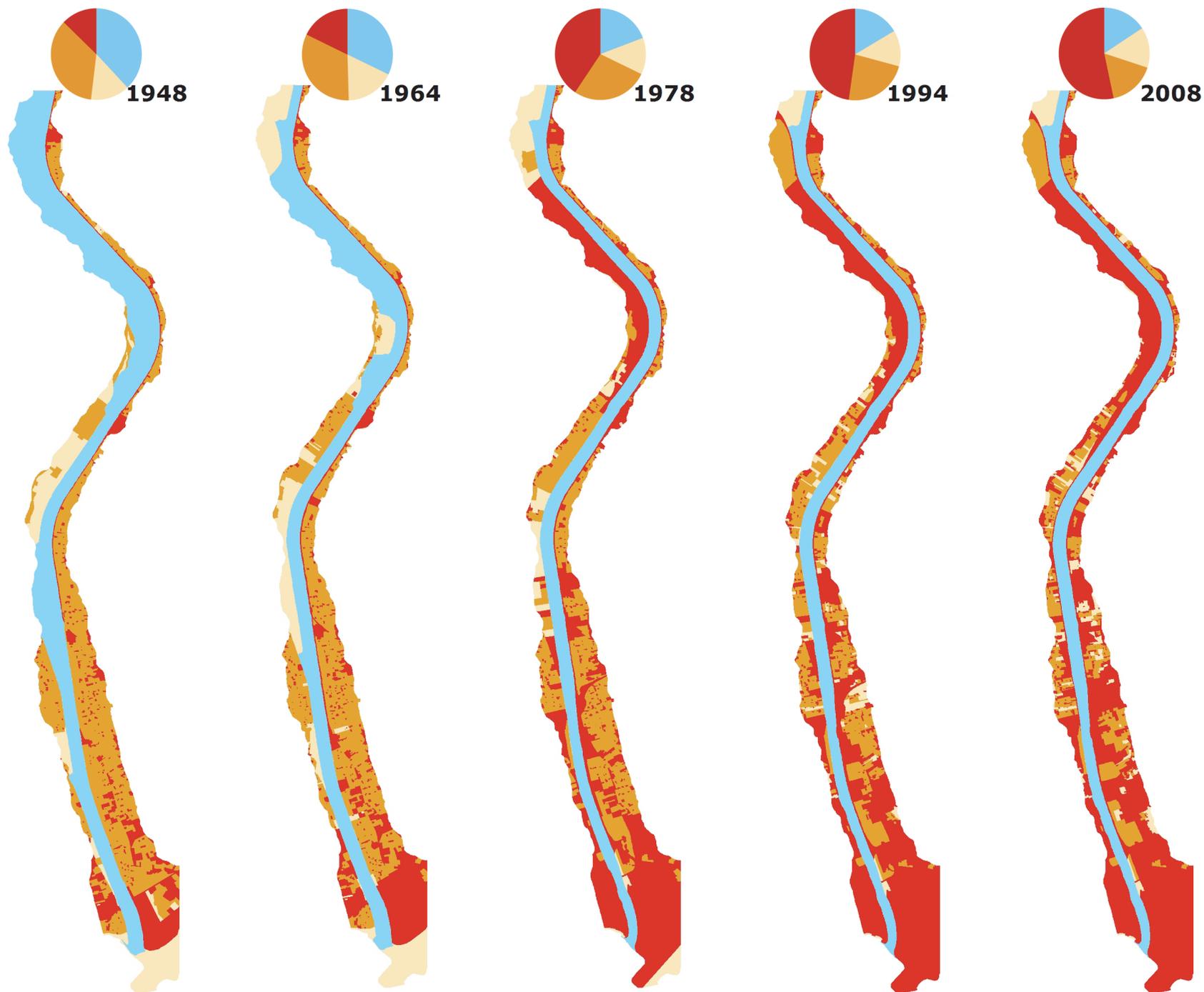
0 2 4 km

# Vulnérabilité aux inondations et à l'érosion

## Niveau de vulnérabilité

- Nulle
- Faible
- Fort

Couloir cours d'eau

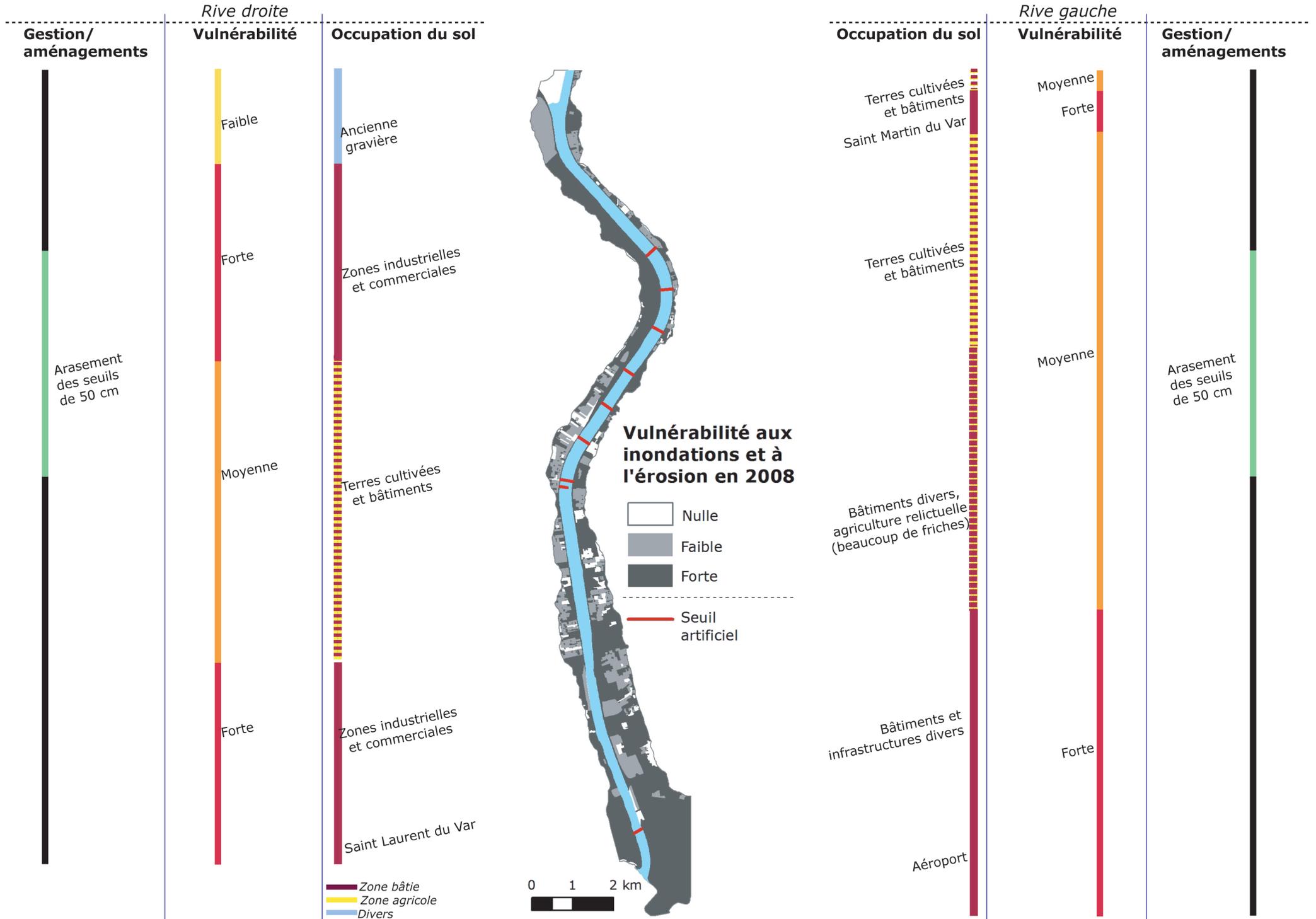


Sources : photographies aériennes I.G.N.

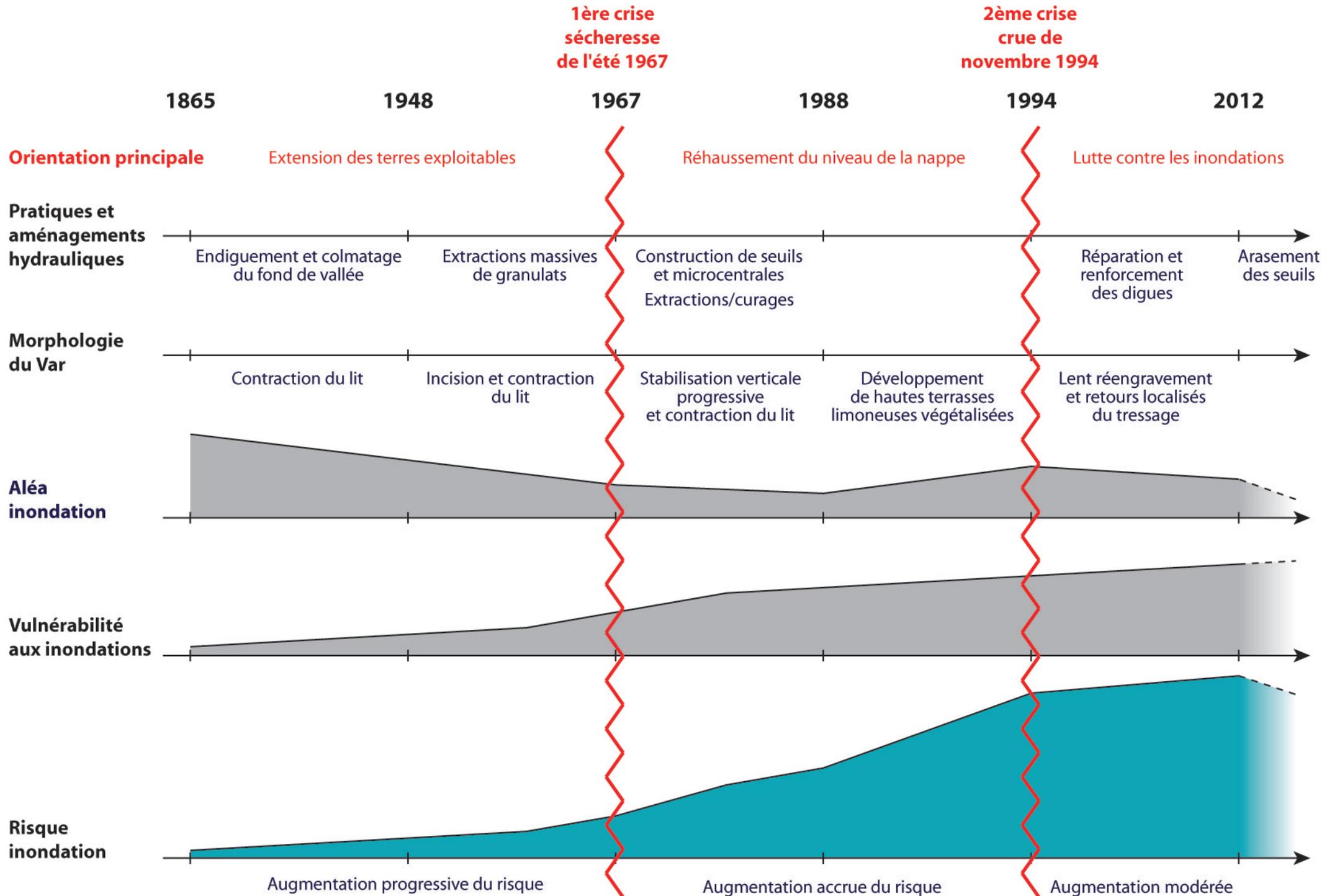
0 2 4 km



# Synthèse : occupation du sol, vulnérabilité aux inondation et à l'érosion, gestion de la basse vallée du Var en 2008



# Evolution schématique du risque inondation dans la basse vallée du Var



## TÂCHE 3 : LA CARACTÉRISATION DE L'HABITER DANS LA BASSE VALLÉE DU VAR

### I. COMMENT ANALYSER L'HABITER DANS LA BASSE VALLÉE DU VAR ?

Cette problématique a été proposée par Jacques Lolive (PACTE – UMR 5194) et débattue lors la séance « habitants » du séminaire REVARUNI qui s'est tenue le 16 avril 2012 à l'Institut des Sciences de l'Homme de Lyon

#### 1) Une problématique combinant des analyses convergentes

Pour analyser l'habiter dans la basse vallée du Var, nous utiliserons une problématique combinant nos propres analyses avec celles fournies par différents auteurs mais suffisamment convergentes pour l'emploi que nous souhaitons en faire. Ces analyses et les méthodologies qui les soutiennent restent expérimentales et n'auront pas la robustesse ni la représentativité des analyses éprouvées des acteurs sociaux.

#### *Distinguer habitants et acteurs (décideurs et associations)*

Malgré les appels fréquents à la participation des habitants, l'habitant constitue le point aveugle des politiques publiques, et notamment des politiques d'aménagement qui semblent beaucoup plus à l'aise avec les acteurs sociaux au sens large, c'est-à-dire les représentants de tous ordres, élus, socio-professionnels et associatifs. L'habitant constitue le destinataire des politiques publiques mais c'est une réalité dérivée des objectifs de celles-ci, formatée par les diagnostics territoriaux et les études de besoins. Sans remettre en cause le bien fondé et l'utilité de ces analyses, nous adopterons une perspective spécifique, différente et complémentaire. Nous étudierons donc l'habitant sans le rabattre sur l'utilisateur porteur de besoins sociaux et ressortissant des politiques publiques ni sur le militant associatif acteur des mobilisations citoyennes.

#### *L'habitant-riverain : un sujet attaché (Jacques Lolive 2012)<sup>11</sup>*

L'habitant se confond-il avec le riverain ? Du côté des aménageurs, le riverain est surtout le nom que l'on donne à l'habitant quand on se place du point de vue de l'équipement. C'est celui qui habite à côté du grand projet d'équipement : il est situé dans l'environnement du projet. Le riverain, c'est celui qui est sur les berges, aux limites du projet, aux limites du territoire de projet. Le riverain est aussi aux bords du politique comme on le verra dans les pages suivantes. Le riverain est aussi le Nimbyste que l'on va stigmatiser s'il s'oppose au projet. Mais le riverain est aussi un habitant. Ce qui caractérise l'habitant, c'est la richesse et la diversité des liens qui le rattachent à son environnement. Ces relations à l'environnement constituent les « territoires de vie » (habitation, paysage, quartier urbain, lieu...) de l'habitant-riverain. Ainsi les relations de l'habitant à son environnement sont multidimensionnelles. Il est donc peu efficace pour l'aménageur de s'adresser à lui uniquement avec des arguments rationnels. Ces liens sont l'objet d'une forte implication personnelle. Ils font l'objet d'une expérience vécue. Cette expérience de l'habitant est à la fois sensorielle, sensible (elle intègre les émotions), imaginative (elle transfigure

---

<sup>11</sup> Jacques Lolive, « Quand les artistes collaborent avec les mouvements de riverains. Propositions pour une esthétique participative » in Guy Mercier, Suzanne Paquet (dir.), Paysage : art, science et politique, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Intercultures, (à paraître 2012)

la réalité) et signifiante. Nous qualifions cette expérience d'esthétique au sens étymologique du terme parce que pour les Grecs de l'Antiquité le terme *aisthêsis* signifie perception par les sens. Cette expérience de l'habitant est esthétique car elle décline les différentes significations du sens. Elle traduit l'appropriation de l'environnement par ses habitants.

### *L'habitant entre mobilité et enracinement (Chris Younès 2011)*<sup>12</sup>

Cependant l'habitant n'est pas qu'un sujet attaché, il se situe entre mobilité et enracinement. Chris Younès, une philosophe qui réfléchit sur l'habiter, nous rappelle, lors de sa conférence, la bipolarisation de l'espace présentée par Jean-Pierre Vernant dans *Mythe et pensée chez les Grecs*. « L'archétype de l'habiter c'est la bipolarité du foyer : Hermès principe de mobilité et Hestia principe de permanence. S'il n'est que dedans, le foyer est inhabitable : un enfermement. S'il n'est que dehors, il n'est pas possible d'habiter. On ne peut pas dénouer ces liens entre points fixes et mobilité... Paradoxal habiter. On séjourne dans la demeure mais s'y enracine-t-on ? Le chez-soi est le lieu d'où on part et auquel on retourne. Dans habiter, habitude, habitus pas d'habiter sans lignes de mobilité qui le traversent. Vernaculaire attaché à un lieu : l'esclave qui appartient au lieu et ne s'appartient pas... Deux milieux le vernaculaire qui tend à s'ajuster au local et est traversé par les chemins. Les chemins ont plus de résistance que les maisons. Le vernaculaire est irrigué par les chemins et il est tout sauf immobile. Le milieu politique le paysage va prendre possession d'un territoire par les grandes infrastructures qui vont homogénéiser ce territoire... De grands territoires métropolitains... La question du récit et des images pour penser les milieux habités ».

### *La compétence habitante (André Sauvage 1992)*<sup>13</sup>

En s'appropriant son environnement, l'habitant le transforme. Le sociologue André Sauvage nous rappelle que l'habitant émerge aujourd'hui en tant que producteur de son environnement de vie, comme acteur de la production urbaine, à partir d'une compétence spécifique qu'il a de l'habiter. L'habitant ne serait plus tant celui qui affirme une identité à travers un mode spécifique d'habiter, ni celui qui mobilise et institue l'habitat comme nouvel enjeu des rapports de force urbain, c'est celui qui invente son habitat (son environnement de vie) et au delà qui produit "de l'urbain" au même titre que les autres acteurs de la ville. On a là l'amorce d'un nouveau paradigme de l'habitant qui va conditionner son accès à la citoyenneté : l'habitant est reconnu pour la compétence qui est la sienne à engendrer des pratiques d'appropriation de l'espace et à négocier, au quotidien, des formes conventionnelles d'occupation des territoires.

### *Les transformations d'un lieu comme révélatrices des attaches des habitants (Serge Schmitz 2001)*<sup>14</sup>

Comment analyser une expérience habitante qui est de l'ordre de l'intime et de l'implicite ? Le géographe Serge Schmitz nous fournit quelques indications. « Derrière la réaction d'hommes et de femmes face à une modification de leur environnement se cache la problématique des relations matérielles et non-matérielles de l'homme à l'environnement. Ces sensibilités territoriales qui sont mises en lumière lors d'un tel projet sont, selon nous, antérieures à celui-ci. Le projet permet de prendre conscience de cette appropriation. L'appropriation d'un lieu induit une interaction entre ce lieu et l'individu dont une des relations est la sensibilité territoriale. La sensibilité territoriale est la propriété d'un être vivant d'être informé des modifications d'un environnement approprié. L'étude des sensibilités territoriales permettrait dès lors d'approcher ces appropriations qui n'engendrent pas directement de traces matérielles au niveau du lieu mais qui pourtant influencent le devenir de ce lieu ». Nous analyserons donc les attaches habitantes

---

<sup>12</sup> Chris Younès, *La problématique de l'habiter entre mobilité et enracinement*, exposé 14 septembre 2011, Institut de Géographie Alpine, Grenoble

<sup>13</sup> André Sauvage, *Les habitants, de nouveaux acteurs sociaux*, L'Harmattan, 1992, 200 p.

<sup>14</sup> Serge Schmitz, « La recherche de l'environnement pertinent. Contribution à une géographie du sensible », *L'Espace géographique*, n°4, 2001, p. 321-333.

affectées par les modifications de leur environnement, c'est-à-dire les sensibilités territoriales des habitants et usagers de la basse vallée du Var confrontés aux transformations en cours suscitées par le projet de métropolisation de la basse vallée du Var et à l'augmentation des vulnérabilités qui pourrait en résulter. Cette problématique rend compte du « concernement » des habitants par les politiques de métropolisation de la basse vallée du Var.

*La constitution d'un public autour de l'identification d'un problème commun (John Dewey 1927 rappelé par Daniel Céfai 2003)<sup>15</sup>*

Cette notion de concernement des habitants peut devenir compatible avec les analyses sociologiques de la mobilisation et des controverses. Les analyses de la publicisation initiées par le philosophe pragmatiste John Dewey nous permettent la « montée en généralité » des analyses précédentes. Elles permettent de passer d'une analyse centrée sur l'habitant individuel attaché à son milieu de vie à la constitution progressive de collectifs habitants concernés par les politiques de métropolisation de la basse vallée du Var. Le sociologue pragmatiste Daniel Céfai nous présente une belle synthèse de cette théorie. « Le modèle est toujours celui Dewey (1927). Le point de départ est la confrontation à une situation problématique où des personnes éprouvent un trouble indéterminé et perçu initialement comme relevant de la vie privée. Le public n'est pas donné d'avance avec la positivité d'un corps civique ou d'une audience médiatique. Il émerge à travers le jeu des interactions entre ces personnes qui se constituent comme un collectif d'enquêteurs, d'explorateurs et d'expérimentateurs qui vont monter des dispositifs de mobilisation pour définir leur trouble, l'ériger en problème d'intérêt public et interpeller les pouvoirs publics en vue de le résoudre. ». Si l'on transpose les termes de John Dewey, « le public » de la basse vallée du Var se constitue progressivement à partir du moment où les habitants et les usagers de cet espace sont confrontés à une « situation problématique », c'est-à-dire quand ils sont « affectés par les conséquences imprévues et indirectes d'une action commune », les politiques publiques qui concourent à la métropolisation de la basse vallée du Var.

## 2) une démarche d'expérimentation méthodologique

Nous n'allons pas trouvé de méthodologie adaptée pour exploiter toute cette problématique qui constitue plutôt une sorte de perspective théorique offerte à l'innovation méthodologique. Il est en effet difficile actuellement de définir une « méthode d'expérimentation sensible » pour analyser l'expérience habitante. Il faut (re)penser des méthodes qui mettent en forme la parole habitante, rendent plus appréhendable et légitime l'expression du sensible, incitent les habitants à s'exprimer au nom de la collectivité et non plus à titre individuel. Cette démarche est nécessairement expérimentale. Dans le cadre de notre recherche REVARUNI, nous avons expérimenté deux méthodes de ce type, les ateliers d'écriture et les ateliers « photographie aérienne ». Nous allons présenter ces méthodes et les résultats auxquels elles nous ont donné accès dans les deux parties suivantes du rapport.

## II. ANALYSE DES ATELIERS D'ÉCRITURE

La conception et la mise en œuvre des ateliers d'écriture a été réalisée par Marien Guillé, animateur d'ateliers d'écriture, qui a collecté les productions des participants dans un recueil qui

---

<sup>15</sup> John Dewey, *Le public et ses problèmes* (1<sup>e</sup> éd. 1927), traduction Joëlle Zask, Pau, Presses de l'Université de Pau, et Tours, Léo Scheer/ Farrago, 2003 et Daniel Céfai et Dominique Pasquier (dir.), *Les Sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003 (Collection « Curapp »).

se trouve en annexe. L'exploitation et l'analyse des textes collectés a été réalisée par Jacques Lolive (PACTE – UMR 5194)

## Introduction

Nous allons expérimenter cette nouvelle approche des ateliers d'écriture avec la problématique suivante : Un travail d'écriture littéraire peut-il enrichir un travail de recherche en recueillant la parole habitante et favoriser ainsi son analyse ?

Pour avoir une appréhension au plus juste de l'expérience habitante « remplie à craquer » de symbolique et de réflexivité, les sciences humaines et sociales doivent assumer « leur part d'ombre », leur part narrative et artistique, et imaginer des méthodologies conformes à cette réalité. Ces méthodologies prouveront leur efficacité dans un certain nombre de situations exemplaires de la crise environnementale, comme ces réticences fortes des habitants des quartiers urbains populaires devant certaines transformations de leurs habitats.

Analyser l'expérience habitante pose des questionnements d'ordre méthodologique. En effet, l'expérience habitante déborde de sens et se prête mal à l'explicitation (le dépliement du sens) et à la fixation (la fixation du sens) que suppose l'analyse objective classique. La richesse de l'expérience semble dénaturée à partir du moment où elle est traduite dans un langage trop analytique. On retrouve les réflexions classiques de la philosophie des sciences<sup>16</sup>. Comment faire passer la réserve de sens, cette part d'ombre, à la lumière ? C'est un problème d'éclairage adéquat. La pensée critique propose un éclairage vif, trop sans doute, afin d'obtenir la transparence, mais elle risque de simplifier l'explication, d'aplanir les nuances. Il existe alors une autre possibilité, celle d'adopter un modèle plus littéraire et d'utiliser par exemple l'herméneutique pour analyser les « territoires du sens » car elle permet de respecter le caractère inépuisable du sens. Les enseignements de l'herméneutique sont rappelés par Lucien Sfez (1988)<sup>17</sup> « Le principe du sens est l'indéfinitude... l'inconnaissance radicale est garante de l'ouverture indéfinie du sens. Cette inconnaissance radicale n'exige pas moins de l'individu qu'il fasse effort vers la science qui est dépliement (ex-plication) du sens »<sup>18</sup>. Cependant cette modalité d'explicitation est différente puisque « le réel se construit dès lors dans le déploiement des commentaires ». Il reste à définir les modalités méthodologiques d'utilisation de l'herméneutique, ce qui n'est pas évident. En tout cas, si l'on retourne aux enjeux aménagistes, une piste de recherche sera d'élaborer une méthodologie qui utilise « l'expertise de l'expérience »<sup>19</sup> des habitants riverains fondée sur des données qualitatives, hétérogènes et sensibles.

Les ateliers d'écriture constituent une de ces méthodes. Nous avons confié à Marien Guillé animateur d'atelier d'écriture le soin de mettre en œuvre cette démarche pour recueillir la parole habitante, le ressenti intime des individus, leur rapport au fleuve Var. Ces ateliers se sont déroulés au sein de structures locales (des médiathèques). Marien Guillé a rédigé le restant du chapitre où

---

<sup>16</sup> Cf. notamment George CANGUILHEM, *La connaissance de la vie*, Paris, Vrin, 1965. « Il n'est pas vrai que la connaissance détruit la vie, mais elle défait l'expérience de la vie afin d'en abstraire par l'analyse, des échecs, des raisons de prudence (sagesse, science...) et des lois de succès éventuels, en vue d'aider l'homme à refaire ce que la vie a fait sans lui, en lui et hors de lui. »

<sup>17</sup> Lucien SFEZ, *Critique de la communication*, Seuil, 1988.

<sup>18</sup> Op.cit., p. 346.

<sup>19</sup> Selon la formule employée par Guillaume Faburel, géographe au CRETEIL (Institut d'Urbanisme de Paris - Université Paris XII) lors de son intervention « La perception habitante appliquée au domaine des transports ? » lors du colloque *Problèmes dans l'appropriation territoriale du développement durable* organisé par le SET, les 21, 22 et 23 novembre 2007.

ses objectifs convergent avec les nôtres. Nous avons en effet travaillé ensemble à la diffusion et l'exploitation de ces ressources.

## 1. Présentation de l'atelier d'écriture

### *Qu'est-ce qu'un atelier d'écriture et à quoi va-t-il servir ?*

L'atelier d'écriture est à destination de tous les publics et représente pour eux un cadre, un outil pour déclencher leur écriture et trouver, retrouver, un espace d'expression. L'atelier doit être ludique, accessible, convivial et ne représenter aucune contrainte lourde pour les participants, sauf celle, volontaire, de faire un effort de mémoire, d'émotion, d'expression... Un atelier d'écriture est très souvent un bon moyen d'approcher et de saisir la parole habitante (à compléter avec des références biblio), le ressenti d'une population concernée et volontaire. Les écrits individuels et collectifs des personnes participantes sont riches d'informations sensibles et subjectives, avec souvent un regard et une précision singulière. L'atelier peut fédérer des individus en un groupe qui accompagnera la mission de recherches par ses témoignages oraux ou écrits. Enfin, dans l'idée d'une diffusion publique des résultats de cette mission, la parole recueillie serait un excellent terreau pour l'élaboration d'un écrit littéraire de restitution à destination, par exemple, de non-spécialistes.

**Les objectifs des ateliers** sont de :

- recueillir la parole habitante, sous forme de données brutes ou sous forme de contenu littéraire, comme outil d'analyse
- laisser les gens s'exprimer sur leur rapport au fleuve en les guidant vers une forme littéraire

**Leurs finalités** sont de :

- éditer un objet littéraire ludique accessible aux non-spécialistes
- faire un retour direct aux habitants à travers une valorisation de ce contenu, une réalisation concrète pour une véritable implication de l'habitant et une reconnaissance de leur parole, de leur implication dans le témoignage.

### *Déroulement des ateliers*

Les ateliers ont lieu dans des Médiathèques, des centres socio-culturels, au cœur des villes et des villages, les habitants sont informés via les structures mais aussi les commerces, les associations. Certains ateliers ont lieu directement chez l'habitant ou dans des cafés pour des rencontres plus informelles et en même temps plus libres. Des temps impromptus de rencontre avec les habitants (happening sur un parvis, porte à porte, recueil de parole dans des bars ou sur des marchés) peuvent enrichir la démarche.

L'atelier peut se dérouler les vendredi et samedi dans différents lieux. Il peut aussi s'inscrire dans une durée d'une à trois séances avec des participants ponctuels ou réguliers... Des ateliers par « groupes » ou « lieux géographiques » permettent de fidéliser un minimum les participants et d'entrer dans le sujet en profondeur, d'avoir une précision et un détail dans les propos recueillis. Cela permet également d'avoir le temps de s'adapter aux réactions des participants.

Le but est d'aller au plus proches des habitants afin de recueillir leur parole dans sa plus authentique et plus spontanée forme. Ensuite, il s'agit de créer une dynamique avec un groupe sur plusieurs rendez-vous pour approfondir le sujet. Les propos peuvent être recueillis à l'oral comme à l'écrit : soit la personne écrit, soit l'animateur transcrit lui-même son témoignage. L'usage de carnets et de dictaphones est essentiel. A la fin de chaque atelier, l'animateur regroupe tous les écrits, les retranscrits sur l'ordinateur, les classe et les analyse au regard de la classification avant de les transmettre aux chercheurs. Il s'en sert également pour préparer les rencontres futures. Chaque atelier dure en moyenne deux heures. Les habitants rencontrés sont sollicités

pour revenir 2 fois afin d'approfondir leur expérience d'écriture. L'atelier idéal se déroule sur trois séances pour permettre :

1. une approche générale du fleuve
2. un déclenchement créatif de l'écriture
3. une mise en forme

Évidemment, cette progression est à adapter aux habitants/écrivains et peut se décliner selon différentes variantes selon le degré d'ouverture de l'individu aux propositions d'écriture, sa facilité à écrire, son implication, le temps qu'il accorde à l'atelier...parfois, une seule séance peut suffire à réunir les trois pistes.

**Matériel utilisé :**

stylos, feuilles (grands formats, *paper board*, etc...), dictaphone, photos de lieux stratégiques autour du fleuve, cartes IGN, d'état-major...objets, livres, souvenirs et photos intimés apportés par les participants eux-mêmes.

**Les thèmes à exploiter** de manière intime en mobilisant l'affectif et le sensible :

- être riverain d'un fleuve : cohabitation, rapport à l'espace, cadre de vie, perception du fleuve, les différents types d'attaches, d'appartenances, de mobilités,
- la rive/ le rivage, l'amont, l'aval
- le fleuve (en général) et les territoires fluviaux
- si cela apparaît : le risque, l'angoisse, l'immersion, le débordement, être immergé, le torrent, la crue... mais aussi la métropolisation, l'aménagement des rives...
- des questions : Quel usage a-t-on du fleuve ? Que fait un fleuve dans la ville ? Que fait la ville autour du fleuve ? où vais-je me promener ? De quelle manière ? Comment ais-je l'habitude de considérer le fleuve ? Ais-je des souvenirs ?

***La méthodologie Mouvement Spontané d'Écriture (MSE)***

Pour déclencher l'écriture et la parole, l'animateur s'appuie essentiellement sur la méthodologie MSE, développée spécialement pour recueillir l'écriture sensible, sensorielle et spontanée sans placer le participant dans une contrainte d'exigence littéraire. Elle permet à chacun de s'exprimer sans expérience d'écriture et peut s'appliquer à tous les publics. Cette méthodologie, retenue dans le cadre de cette recherche, se base sur la prise en compte du mot, réflecteur de la pensée, et vecteur de groupes, de phrases et de textes. Elle donne l'initiative au participant, afin qu'il se rende compte qu'il est capable de création de textes. Elle lui donne la possibilité de se réaliser à travers ses propres mots, et de partager avec l'autre sa pensée. Elle l'invite à découvrir la langue française à partir de son savoir, pour aller plus loin dans sa volonté d'écriture, que le participant soit débutant ou confirmé. Elle lui donne , une facilité à l'expression écrite, tremplin pour une écriture formalisée (roman, nouvelle, poésie, conte...)

**Objectifs**

- Offrir à tous les publics une méthodologie pour écrire en toute liberté, en tous lieux, tous contextes...
- Donner à celui qui veut écrire la possibilité d'écrire sur feuille blanche ;
- Ouvrir les axes culturels comme l'accès à la lecture ;
- Rendre acteur le spectateur ou le lecteur afin qu'il s'implique dans la vie culturelle et littéraire de sa ville, voire de son département.

**But**

- Capter l'attention du plus grand nombre
- Répondre aux demandes croissantes des « écrivains »

- Rendre créatifs ceux qui n'osent pas encore franchir le pas des ateliers d'écritures et des groupes de lecteurs
- Donner un outil aux différentes envies et pulsions d'écriture exprimées aux différents âges de la vie personnelle, selon ses événements, ses moments, ses changements, ses bouleversements.

**Les 5 sens :** la méthodologie se base sur l'ouverture vers l'extérieur par la prise en compte des cinq sens pour parvenir au « sixième : le sens des mots » la transmission orale et manuscrite. Pour une personne, dix ou 500, la méthodologie déclenche l'envie d'écrire et le bien-être par la prise en compte de « l'identité de l'écriture », laissant le sens des textes à ceux qui les créent. Tous les publics y réagissent par un retour immédiat qui ne les met pas dans une attente de résultats ou de jugements. Chaque étape franchie donne à celui qui écrit cette sensation d'exister à cet instant présent où il inscrit ses mots. Une séance de découverte précèdera la méthodologie. Une séance de clôture sera organisée autour d'un livret rassemblant les textes écrits lors des séances.

A chaque séance sa découverte :

- Le champ du ressenti

Prise en compte de l'expression libre du participant » sur une sensation, un sentiment, un « j'aime » ou « je n'aime pas » tel ou tel événement.

- Le champ lexical

Sur un champ lexical de 15 mots à mettre sur la feuille, le participant compose son texte.

- Le champ du visuel

Sur un champ de vision donné, le participant exprime par l'écrit tout ce qu'il voit.

- Le champ de l'auditif

Sur un champ d'écoute donné, le participant exprime par l'écrit tout ce qu'il entend.

- Le champ du thème donné

Sur un thème donné, le participant exprime ce qu'il en ressent, ce qu'il en voit, ce qu'il en entend.

- Le champ de l'écriture en groupe

L'écriture suit un cheminement de plume en plume. Le participant exprime ce qu'il ressent, ce qu'il voit, ce qu'il entend à partir du travail établi par l'individu qui a écrit avant.

- Le champ du souvenir

A partir d'un objet touché, le participant laisse glisser sa plume sur sa feuille blanche et découvre...

La continuité de la méthodologie :

Par une mise en forme basée sur le rythme d'écriture, permettre au participant de prendre conscience de son écrit pour aller plus loin dans sa démarche d'écriture. De là se construisent des séances d'écriture de plus en plus spécifiques... Les bases de cette méthodologie sont à adapter sans cesse au public présent, à ses demandes et réactions, au temps imparti, au lieu, aux conditions d'écriture ou de recueil des paroles. Il est impossible de prévoir en détail l'exact déroulement d'un atelier, d'une rencontre, tellement de paramètres de l'ordre de l'imprévu, voire de l'imprévisible, rentrent en compte, et c'est ce qui fait toute la richesse de ces moments.

*Calendrier des ateliers d'écriture*

Les ateliers ont eu lieu sur la ville de Carros (à la Médiathèque André Verdet) avec le concours de la Ville et de la vie associative les 13 avril de 17h à 19h ; 14 avril de 10h à 12h ; 20 avril de 10h à 12h ; 21 avril de 14h à 16h. Via des réseaux personnels d'habitants, un groupe de personnes a été rencontré le samedi 7 avril à Nice pour un atelier informel (prise de notes d'échange oral). Au vu des éléments intéressants qui en ressortaient, ces habitants ont souhaité s'impliquer et un atelier « in situ » sur les rives du fleuve s'est déroulé le samedi 14 avril après-midi et des enfants étaient également présents. Les bibliothèques démarchées à Saint-Laurent du Var et Nice n'ont pas donné de suite positive au projet.

### *Données générales*

39 participants (+1 car couple n°22) dont 18 hommes

4 de moins de 20 ans ; 11 de 20 à 40 (exclu) ; 13 (+1 car couple n°22) de 40 à 60 (exclu) ; 11 de 60 ans et plus

10 textes sous forme manuscrite dans la restitution de Marien Guillé

17 des interviewés habitent Carros, 3 Gattières, 5 Le Broc, 1 Lyon, 1 à Cagnes-sur-Mer, 3 à Saint Laurent du Var, 1 à Gilette (quartier la Clave), soit 31 qui ont renseignés sur leur lieu d'habitation, 8 (+1 couple 22) qui ne l'ont pas fait

### *Textes collectés*

(cf. fichier en annexe)

## **2. Exploitation des données**

J'ai procédé à une première exploitation destinée à satisfaire les préoccupations des commanditaires du rapport de recherche. Ce travail expérimental ne prétend pas épuiser la richesse des matériaux collectés. D'autres analyses plus académiques restent à faire qui utiliseront de manière plus approfondie la méthodologie proposée dans le paragraphe suivant.

### **Méthodologie d'analyse des données**

Ces textes littéraires produits par nos ateliers d'écriture ne peuvent être analysés comme des informations produites par une enquête sociologique. Pour rentrer dans ces textes denses, polysémiques et hétérogènes, il m'a fallu imaginer une méthodologie interprétative inspirée de Hans Georg Gadamer<sup>20</sup>. Pour cela j'ai utilisé une grille d'interprétation reflétant mes « préjugés », c'est-à-dire mes anticipations provisoires concernant la signification des textes. Ensuite il s'agit de confronter ces pré-jugés aux textes eux-mêmes afin de les corriger. En d'autres termes, c'est une variante littéraire de la falsifiabilité chère à Karl Popper mais elle utilise les préjugés théoriques et les biais méthodologiques en connaissance de cause. Ma grille d'interprétation provisoire combinait différentes approches.

1) Une typologie des valeurs paysagères tirée d'un article Brown, G. and P. Reed. 2009. « Public Participation GIS: A new method for national forest planning ». *Forest Science* 55(2):166-182. Cet article distingue 13 modes de valorisation d'un lieu naturel qui constituent autant de modalités d'attachement à ce lieu :

- Valeur esthétique (1) : j'attache de la valeur à ces lieux pour leurs qualités paysagères (scenic)
- Valeur économique (2) : J'apprécie ces endroits parce qu'ils procurent des revenus et des opportunités d'emploi à travers des industries comme le tourisme, les produits de la forêt, les mines ou d'autres activités commerciales
- Valeur récréative (3) : J'apprécie ces endroits parce qu'ils procurent des activités récréatives de plein air comme la randonnée, le camping la pêche, , ou le spectacle de la nature
- Valeur (pour les générations) future(s) (4) : J'apprécie ces endroits parce qu'ils procurent des opportunités pour les générations futures de les connaître et d'en faire l'expérience
- Valeur pour la soutenabilité de la vie (5) : J'apprécie ces endroits parce qu'ils aident à produire préserver et renouveler l'air, le sol et l'eau

---

<sup>20</sup> Cf. Gadamer, H.G., Vérité et Méthode, Éditions du Seuil, 1996. Pour les gens pressés, [http://fr.wikipedia.org/wiki/Verite\\_et\\_Methode](http://fr.wikipedia.org/wiki/Verite_et_Methode)

- Valeur du point de vue de la connaissance/savoir scientifique (6) : J'apprécie ces endroits parce qu'ils procurent des opportunités pour connaître l'environnement naturel à travers des activités comme interprétation de la nature et étude scientifique
- Valeur du point de vue de la biodiversité (7) : J'apprécie ces endroits parce que parce qu'ils procurent des lieux qui abritent une variété de plantes, de vie sauvage ou d'autres organismes vivants
- Valeur spirituelle (8) : J'apprécie ces endroits car ce sont des lieux sacrés, religieux ou spirituels
- Valeur intrinsèque (9) : J'apprécie ces endroits parce que ces lieux ont une valeur propre même si je (on) ne les utilise pas ou n'en bénéficie pas.
- Valeur historique ou culturelle (10) : J'apprécie ces endroits parce qu'ils ont des caractéristiques qui représentent l'histoire, ou fournissent des endroits où les gens peuvent continuer à transmettre la sagesse, des traditions et un mode de vie. Ces attaches constituent des ressources pour une identité niçoise.
- Valeur thérapeutique (11) : j'apprécie ces endroits parce qu'ils me font me sentir mieux physiquement et/ou mentalement
- Valeur pour leur caractère sauvage (wilderness) (12) : J'apprécie ces endroits parce qu'ils sont sauvages, inhabités, ou relativement préservés des activités humaines
- Valeur en tant que lieux spéciaux (13) : parce qu'ils sont spéciaux, parce que je leur attache une valeur particulière

Dans notre échantillon seuls les modalités d'attachement 1, 2, 3, 5, 7, 10 ont été repérées nous précisons plus loin dans la présentation des modes d'habiter à partir de quels récits ces modalités d'attachement ont été identifiées. Les nuances entre les différents modes d'attachement environnementaux ou écologiques 4, 5, 6, 7 et 12 ne se sont pas révélées pertinentes dans notre exemple. Peut-être sont elles trop inspirées par la culture nord-américaine ? L'échantillon nous fournira d'autres nuances concernant la nature à laquelle les habitants de la basse vallée du Var sont attachés. Deux manifestations d'une nature sans écologie : une nature « agricole » et une nature « libre et incontrôlée ». Les attaches esthétiques se mêleront de sensibilité. Les attaches historiques constitueront des ressources pour une identité niçoise (Comté de Nice) ou une identité villageoise.

2) Une typologie rapide des modes d'existences naturels du fleuve Var et des modes de gestion correspondants du risque d'inondation<sup>21</sup> distinguant :

- Mode 1 : Le fleuve comme réalité objective moderne défini par l'expertise hydrologique et transformé par les aménagements successifs qui vont l'artificialiser progressivement. La gestion du risque d'inondation obéit ici à une logique de l'ouvrage<sup>22</sup> qui met en scène la sécurité par l'intermédiaire d'ouvrages et de dispositifs de protection. Dans cette optique, la crue de 1994 a démenti les données de base (maxima de crues, pluviométrie...) qui fondaient les précédents ouvrages de protection, mais cela n'a pas remis en cause le bien fondé des partis d'aménagement précédents. Il suffit de redimensionner les ouvrages de protection conformément aux nouvelles données de base pour qu'ils garantissent la sécurité des biens et des personnes. Dans la logique de l'ouvrage, le risque est externalisé.

<sup>21</sup> Cette question fera l'objet d'un article spécifique au sein d'un ouvrage collectif consacré aux actes du colloque « la consistance des êtres collectifs » qui s'est tenu du 10 au 17 juin 2013 à Cerisy-la-Salle.

<sup>22</sup> Sur ces notions de logique de l'ouvrage, cf. Decrop G. et Vidal-Naquet P. A., 1998, « Les scènes locales du risque », contribution au séminaire du CNRS *Risques collectifs, situations de crise, complexité et responsabilité* dir. par Gilbert C., séance du 19 mars, École Nationale Supérieure des Mines de Paris.

Le discours qui accompagne cette posture s'exprime ainsi : « il faut aménager la nature — et donc le fleuve — pour qu'elle satisfasse les besoins des hommes ».

- Mode 2 : Le réservoir de biodiversité qu'il faut protéger. Il est défini par les politiques de protection de la nature (devenue progressivement protection de la biodiversité). A partir d'inventaires réalisés par les biologistes, ces politiques définissent des périmètres de protection et de gestion au titre des milieux naturels. Cependant une controverse se fait jour au sein des biologistes : Faut-il protéger la biodiversité attachée à l'état initial du fleuve ou la biodiversité secondaire, la ripisylve induite par les aménagements du fleuve ? Cette perspective est le fait d'acteurs qui ne participent pas à la gestion du risque d'inondation mais elle exprime parfois le discours suivant « La nature retrouvera ses droits ». Le ton catastrophiste du militant lanceur d'alerte se combine ici à un certain fatalisme devant la force des éléments naturels. La catastrophe se profile à terme.
- Mode 3 : La crue spectaculaire du 5 novembre 1994 est la manifestation d'une troisième modalité d'existence du Var, la crue d'un fleuve artificialisé. Cette crue ouvre une situation où le risque d'inondation devient un arrière plan permanent dans la vallée du Var. Le risque déstabilise l'expertise, il sape le cadre prédictible et stable des aménagements. Le fleuve artificialisé est si profondément transformé par l'action des aménageurs qu'il ne fonctionne plus comme avant et les modèles initiaux de prévision des crues deviennent caducs. La notion de métamorphose fluviale analyse cette évolution. Le fleuve réagit aux perturbations anthropiques, et souvent de façon imprévue. L'inondation du Var rouvre un espace d'incertitude à cause de la défaillance du système de prévention classique. La situation nécessite de nouvelles observations, une refonte des connaissances, la réalisation d'un nouveau consensus sur son occurrence et sa gestion<sup>23</sup>. On assiste donc à un infléchissement de la gestion du risque d'inondation du Var vers la précaution. Le discours correspondant à cette gestion précautionneuse est le suivant : « Mieux composer et "passer des compromis" avec la nature. Comment faire du fleuve artificialisé un « partenaires » pour une politique de gestion ».

Dans notre échantillon, la typologie des modes d'existence naturels du Var que j'avais définie précédemment à partir de l'analyse des politiques publiques, des expertises et des mobilisations associatives se retrouve très affaiblie chez les habitants. Le mode d'existence qui domine dans les récits est le mode 2 sous la forme du discours catastrophiste de la nature qui retrouvera ses droits. On note une seule occurrence du mode d'existence 3 sous la forme du discours des compromis avec la nature (récit 7). Le discours 1 de l'artificialisation du fleuve et de ses rives est très répandu (urbanisation galopante, fleuve dénaturé, etc.) mais pour être dénoncé par les habitants

3) Une réflexion sur l'imaginaire des éléments inspirée des analyses de Gaston Bachelard<sup>24</sup> et transposées aux ambiances par ses commentateurs<sup>25</sup> qui permettent d'analyser les relations sensibles des habitants à leur environnement en se focalisant sur les éléments matériels (le feu, l'air, l'eau, la terre).

---

<sup>23</sup> Cf. le chapitre sur l'action mesurée que Pierre Lascoumes a rédigé dans l'ouvrage collectif M. Callon, P. Lascoumes, Y. Barthe, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Seuil, 2001.

<sup>24</sup> Gaston Bachelard, *L'eau et les rêves*, Paris, librairie José Corti, 1942 ; *L'air et les songes : essai sur l'imagination du mouvement*, Paris, Librairie José Corti, 1943 et *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, 1957.

<sup>25</sup> Les analyses de Bachelard ont inspirées de nombreux auteurs, notamment les analystes des ambiances, membres du laboratoire CRESSON. Cf. Jean-Paul Thibaud, « une approche pragmatique des ambiances », in Pascal Amphoux, Jean-Paul Thibaud, Grégoire Chelkoff (dir. ), *Ambiances en débat*, Bernin, À la croisée, 2004 ; Jean-Paul Thibaud, « Introduction du chapitre 3 Sensibilité de la relation habitante et modes d'existence des éléments », in Anne Tricot (dir. ), *Capacités d'adaptation des sociétés littorales aux phénomènes d'érosion submersion en prise avec les changements climatiques (ADAPTALITT)*, rapport final, Programme Gestion et Impacts du Changement Climatique (GICC), Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDM), convention n° 0910C0069, août 2012, p. 53-54.

Pour Bachelard, l'imagination n'est pas » la faculté de former des images, elle est plutôt *la faculté de déformer les images fournies par la perception*, elle est surtout la faculté de nous libérer des images premières, de changer les images... Le vocable fondamental qui correspond à l'imagination, ce n'est pas image, c'est imaginaire »<sup>26</sup>. « Elle est la faculté de former des images qui dépassent la réalité, qui *chantent la réalité* »<sup>27</sup>. En d'autres termes, « Imaginer est un acte de liberté qui consiste à se détacher d'une image présente, à la transformer pour en inventer une autre qui à son tour deviendra le support d'une nouvelle création et ainsi de suite. Ainsi dans le poème, il y a une mobilité des images »<sup>28</sup>. « Gaston Bachelard<sup>29</sup> a développé une phénoménologie des éléments en montrant combien chacun d'eux procède de qualités et d'images affectives qui imprègnent l'expérience que nous en avons : l'air avec l'ascension et la transparence, l'eau avec l'ondulant et l'écoulement, la terre avec la pesanteur et l'enracinement...

Les chercheurs du CRESSON utilisent ces analyses pour mettre en évidence les ambiances urbaines. « On pourrait dire que les éléments se présentent comme un ensemble de ressources à partir desquelles les ambiances de la Basse Vallée du Var se manifestent, se colorent et se modulent. Chaque élément convoque une diversité de récits enchâssés dans les modes de vie locaux et inscrits dans l'écologie sensible du littoral. Ainsi, l'eau peut tout aussi bien être appréhendé comme l'objet d'une perception esthétique [quand l'eau émerveille], une cause circonstancielle de l'insularité [quand l'eau isole/relie], un potentiel d'activité sociale [quand l'eau pourvoit], un enjeu d'aménagement matériel [quand l'eau circule], un facteur de transformation du milieu [quand l'eau grignote/quand la mer se déchaîne »<sup>30</sup>

La grille de Bachelard concernant l'imaginaire des éléments et surtout l'imaginaire de l'eau s'applique particulièrement bien à quatre récits collectés (1, 9, 17, 21). Elle a permis d'isoler une modalité poétique et surréelle d'habiter. Les transpositions des analyses bachelardiennes aux ambiances par J.P. Thibaud s'appliquent également bien à l'échantillon. Cependant, j'ai dû distinguer deux acceptions des ambiances. D'abord une acception générale des ambiances selon laquelle chaque mode d'habiter (= groupe d'habitants) est caractérisée par une certaine ambiance au sens large du terme, c'est-à-dire une certaine tonalité affective. Une acception plus restreinte ensuite dans un souci de distinction des modes d'habitants. J'ai choisi de définir un mode d'habiter (= groupe d'habitants) pour lequel l'ambiance était primordiale à partir de la composition d'un petit monde sensible, original et singulier dans laquelle le sujet du récit habitait.

### **Résultats : typologie des modes d'habiter dans la basse vallée du Var**

La grille d'analyse présentée dans le paragraphe précédent m'a permis de définir une typologie des modes d'habiter dans la basse vallée du Var. Ils ne sont pas exclusifs les uns des autres. Je souligne les dominantes. C'est le Var des *récits* de l'atelier d'écriture. Donc cela induit forcément un biais narratif qui pèsera sur l'identification de certains groupes d'habitants, notamment le Var ambiances.

Je distingue 8 principaux modes d'habiter dans la basse vallée du Var regroupés 2 par 2 (Var nature et Var violence ; Var sans qualités et Var discret mais important ; Var imaginaire et Var ambiance ; Var enfance et Var nostalgie) et 1 mode plus marginal (Var loisirs). Pour compléter ce tableau des 9 modes d'habiter, j'analyserai rapidement les attaches historiques et culturelles.

<sup>26</sup> Gaston Bachelard, *L'air et les songes: essai sur l'imagination du mouvement*, op. cit., p. 5-6

<sup>27</sup> Gaston Bachelard, *L'eau et les rêves*, op. cit., p. 25

<sup>28</sup> Michèle Pichon, *L'eau et les rêves. Quelques clefs pour la lecture*.

[http://www.gastonbachelard.org/fr/ressources/presentationcorpus/L-Eau-et-les-reves\\_M.PICHON.pdf](http://www.gastonbachelard.org/fr/ressources/presentationcorpus/L-Eau-et-les-reves_M.PICHON.pdf) p. 2.

<sup>29</sup> Gaston Bachelard, *La Terre et les rêveries du repos*. Paris, Corti, 1948

<sup>30</sup> Jean-Paul Thibaud, *ADAPTALITT*, op. cit. p. 53-54.

## **1. Le « Var nature » : habiter un espace de nature.**

Importance : ce mode d'habiter est caractéristique de 7 récits collectés. : récits 1, 7, 13, 16, 20, 26, 38. Il déborde largement les conceptions écologistes de la nature (1 et 16).

Extraits de récits : 1 Fabien, 39 ans, formateur en travail social (*Ce qui me vient à l'esprit, ce sont les vallons obscurs. Ce sont des zones Natura 2000. La faune et la flore y sont exceptionnelles et biotop. ... Il y a des fougères endémiques, des grenouilles endémiques*).

7 Femme, plus de 70 ans, retraitée, Carros, la maman de l'auteur de polars (*Je ne trouve plus de paysages remarquables car j'ai connu des plantes exceptionnelles, une nature luxuriante, une réserve d'oiseaux. Il faudrait un sursaut, une alliance des deux : la ville et le fleuve ! La Nature et L'économie !*).

13 Homme, 59 ans retraité, Carros (*Je suis fils de paysan, il y avait des champs partout, avant, c'était plus propre, avant, il faut être né entre des murs de béton pour ne pas voir que l'on saccage la nature*).

16 Valérie, 42, chercheur, Cagnes sur Mer (*Quand je regarde le fleuve, j'y vois de l'eau mais aussi toute une nature abondante et florissante. Un ruban vert et bleu très fréquenté par les oiseaux. L'embouchure du fleuve est une zone humide et comme toute zone humide, elle est juridiquement protégée. Malheureusement, je ne suis pas sûre que cette protection soit suffisante pour éviter les dégradations*).

20 Homme 64 ans, retraité, Carros (*Il n'y a plus de place pour la nature. L'urbanisation est forcée. Toute mon enfance, on allait sur l'Estéron, une rivière... A l'époque, c'était sauvage. Maintenant les routes sont goudronnées... La Nature n'était pas encore défrichée, elle était à l'état vierge, pour le pire et le meilleur. Dans le même temps, c'était aussi une énorme décharge sauvage. Ça s'étendait sur des kilomètres dans mes yeux d'enfants. Pour nous, c'était une mine, on voyait de tout : machine à laver, lave linge, on faisait de l'escalade. Ils ont tout ensablé maintenant. Il y a une entreprise qui gère les déchets. On ne se posait pas les questions écologiques*).

26 Eric, 48 ans coursier de direction, récit manuscrit (*Le Var et ses affluents offrent mille possibilités d'activités ludiques et sportives... de moments conviviaux et plein d'émotions Sur ses rives et dans ses eaux se trouve une faune et une flore luxuriante et farouche... Instants magiques comme le vol d'un cincle plongeur, le saut d'une truite, la vue d'une fouine qui furette...*)

38 Sabrina 23 ans, étudiante concours infirmière, récit manuscrit, ça fait 12 ans qu'elle habite Le Broc (*on a la chance d'habiter dans un environnement très naturel avec la nature, la montagne et le Var ainsi que l'Estéron... Le fait d'habiter à la campagne dans un environnement très naturel m'a apporté une totale liberté de mouvement, de loisirs et de plaisirs*)

Qualifications de la nature dans les récits : écosystème à protéger (1, 16) ; partenaire pour un compromis (7) ; nostalgie d'une nature sans écologie soit la nature agricole (campagnes travaillées par les paysans 13) soit une nature sauvage libre incontrôlée comme les humains qui s'y ébattent à l'opposé d'une nature sauvage protégée par des réglementations (20) ; nature récréative, support d'activités de pleine nature (26, 38) mais plutôt dans l'Estéron et la moyenne vallée du Var.

Tonalité affective dominante : admiration

## **2. Le « Var violence » : habiter dans un espace à risques.**

Importance : Ce mode d'habiter est caractéristique de 18 récits collectés : récits 1, 5, 8, 9, 10, 12, 13, 16, 18, 22, 23, 27, 28, 31, 34, 36, 38, 39. C'est le groupe le plus important de l'échantillon. Contrairement à mes prévisions, il recoupe faiblement le groupe du Var nature (1, 13, 16, 38). En fait il traverse l'ensemble de l'échantillon et concerne tous les groupes.

Extraits de récits : 1 Fabien, 39 ans, formateur en travail social (*La plaine du Var, c'est la seule région de France où le préfet construit sa maison dans le lit d'un fleuve. La préfecture est dans le lit du Var. Juste avant l'aéroport. C'est une plaine alluviale, on construit de plus en plus en zone inondable. Le parking de l'aéroport a été inondé par le passé. Le corps d'un travailleur a été retrouvé dans le fleuve trois mois après sa disparition. Il avait chuté avec son tractopelle Le Var, en fait, on ne le regarde pas. On croit l'avoir domestiqué, on croit qu'on est plus fort que la nature. Il y a 5 ou 6 micro-barrages, des centrales hydrauliques, des limons se sont mis au fond et ça n'alimente plus la nappe phréatique... Quand il y a de grosses pluies, on voit bien que c'est un fleuve qui peut tout emporter. Sur Castagniers, il y a même un ouvrier qui a disparu avec sa pelletense.*)

5 Homme, ancien postier, auteur de polars, 55 ans, Gatières (*Une grosse crue a eu lieu en 1994, le pont de La Manda était totalement inondé. Dans quelles mesures a-t-on averti les constructeurs de la 202 bis ?... L'urbanisation galopante est confrontée tôt ou tard aux aléas de la Nature. Il y a des terrains de plus en plus instables.*)

8 Sian, instituteur, 40 ans, ancien directeur de colonies de vacances, habite au Broc (*Globalement, je trouve qu'être au bord du fleuve, c'est très attirant. On s'amuse. Quand il y avait la crue, c'était très beau malgré les drames humains. Je fais de la spéléo, moi, et en 1994, la beauté de la crue a fait sortir tous les spéléos de chez eux. J'étais bloqué chez moi, comme sur une île, j'étais à Puget Théniers à l'époque. Impossible de quitter la maison. La voie ferrée était en l'air comme dans Tintin et le Lotus Bleu. On voyait bien que c'était un fleuve, là. On n'était que spectateurs, c'était presque un bon souvenir*)

9 Murielle, 71 ans, habite au Broc (*Avant, j'habitais à Draguignan. Ça s'appelle comme ça parce qu'il y avait des dragons. Les habitants s'appellent les dracénois. J'ai connu trois inondations. 1985, 1995, 2010... La nature reprendra ses droits par l'eau. Nice est très inondable. La vallée du Paillon se réveillera comme à Malpasset*)

10 Hervé, 64 ans, retraité Carros (*Je suis choqué car je viens d'une région, la Savoie, où les cours d'eau sont énormément valorisés. Ici, le Var, il est dénaturé. On l'a endigué... Le fleuve, il est banalisé. Il n'est pas mis à sa juste valeur. C'est sûr, on l'a canalisé pour qu'il n'embête plus personne. Les souvenirs des crues, pour moi, ils sont violents. Des crues sanguinaires. C'est du à un urbanisme inadapté. Un fleuve, c'est un fleuve, on ne peut pas lutter contre ça.*)

12 Femme 42 ans, Gatières (*Il y a toujours des retours de bâton. La terre ne retient plus l'eau. La montée de la Colle Belle était devenue un véritable fleuve, les gens étaient bloqués.*)

13 Homme, 59 ans retraité, Carros (*il y a un risque d'inondation à Carros. Avant il n'y avait rien, maintenant il y a le parking sous la bibliothèque. Lorsqu'il pleut, l'eau reste de plus en plus longtemps, ça inonde des caves, des appartements. C'est trop tard pour mettre un terme à l'urbanisation. On ne pourra pas mieux la gérer... En 1994, je voulais remonter à Entreveaux, un après-midi. Je devais aller à Leroy Merlin. J'ai du faire demi-tour avant le pont de La Manda.*)

16 Valérie, 42, chercheur, Cagnes sur Mer (*Du fait de l'occupation de cette vallée et les transformations subies par le fleuve, les marécages ont disparu, l'urbanisation s'est développée, mais le fleuve a eu l'occasion de se venger plusieurs fois en inondant la vallée.*)

18 Femme, mère au foyer, 43 ans, Saint Laurent du Var (*On pense souvent au tsunami. On se pose la question. On en parle de plus en plus. Avec mes parents qui sont de Bordeaux. Si un jour, il y avait une montée des eaux à partir du Var ? Quelle ampleur ça prendrait ?*)

22 Jeune couple de Champagne, 37 et 44 ans avec leur petit Félicien, 4 ans (*On sait qu'il y a eu des inondations au bord de l'Atlantique... si un jour, il y avait une crue ici, ce ne serait pas étonnant. Il y a eu des événements dramatiques à l'aéroport pendant les constructions. Le fleuve nous inspire une notion de méfiance. Au bord, à pied, il n'y a rien de rassurant. Je n'ai jamais aimé les fleuves... Le chef de chantier englouti par le fleuve. J'y pense tout le temps. Je revois les pompiers, les hélicoptères. Le fleuve est imprévisible... Nous, on se fait une idée à partir de ce que racontent les gens... Le fleuve, qu'est-ce qu'ils vont en faire ? Il est là, il coule. Il a été cadré, aménagé. Mais la nature est toujours la plus forte.*)

23 Fille de 13 ans, collégienne, Carros (*Ce qui fait un peu peur, c'est lorsqu'il pleut. Le Var monte et alors qu'on traverse, on a toujours peur de se noyer. Comme cet homme mort emporté par le courant. J'ai appris cette histoire de mon cours de voile lorsque le prof nous a expliqué cette histoire. Un enfant avait aussi été porté disparu*)

27 Femme, 37 ans, technicienne commerciale, Carros (*Des fleuves en crue, j'en ai vu ! J'imagine si un*

*jour le Var... S'il y a des plans d'aménagements, il faut être sûr que ça ne soit pas dangereux)*

28 Léa, 13 ans, 4ème, Carros (*Je trouve le Var bien, et parfois quand il pleut, j'ai peur que le Var engloutisse la zone. Ma peur, elle vient de quand j'ai regardé les informations, on voyait des fleuves qui inondaient les petites villes et ce que je trouvais beau, c'était les barrages qui faisaient des vagues*)

31 Étudiant 20 ans récit manuscrit intitulé « La colère du Var » (*Une crue du Var par jour de grande précipitation, le Var déchaîné, les turbines tournaient à plein régime. L'eau avait atteint le pont de la Manda (entre Carros et Colomars) et les voitures n'y avaient plus accès. La ville avait contacté des entreprises de gestion des grands dégâts pour assurer la sécurité des riverains Un ouvrier fut emporté par l'eau. Malgré l'intervention des pompiers, il ne fût pas possible de la sauver. Son corps fut retrouvé quelques jours plus tard au niveau de l'embouchure du fleuve*)

34 Homme 52 ans, enseignant, Saint Laurent du Var (*En 1992, j'ai vécu la première crue depuis que j'habitais à Carros. Le pont de La Manda était bloqué et mon frère est resté bloqué de l'autre côté chez un copain*)

36 (*La Nature reprend ses droits : La fureur ne l'habite pas trop souvent, mais cette année, il ne s'en est pas privé. « oh oh, je suis là, ne m'oubliez pas ! » dit-il. Ma femme travaille dans la zone industrielle. On a peur quand l'eau monte !*)

38 Sabrina 23 ans, étudiante concours infirmière, récit manuscrit, ça fait 12 ans qu'elle habite Le Broc (*Plusieurs fois dans le passé le Var a débordé comme le prouvent la fermeture du camping longeant la rive droite du Var et l'Estéron. Il y a eu aussi quelques accidents la plupart mortels : personnes tombées à l'eau, kayaks retournés..*)

39 Homme 65 ans, retraité, habite au lieu-dit la Clave (*On m'a parlé des crues du Var, espacées mais soudaines. Les crues sont imprévisibles à la mauvaise saison (pluie), d'où une sensation de menace en automne et en hiver... On m'a parlé de la crue de 94, le samedi 04 novembre, une crue « centenalle » selon les anciens. L'eau était montée presque jusqu'au tablier du pont de La Manda (la circulation y avait été interdite). Les parties basses du Centre Administratif près de l'aéroport avaient été inondées. La crue de novembre 2011 que j'ai pu voir était assez impressionnante*)

Modes d'évocation du risque : les habitants mentionnent les crues auxquelles ils ont assisté ou dont ils ont entendu parler (cas des nouveaux arrivants comme 22). Deux événements sont particulièrement mentionnés, la grande crue de novembre 1994 qui a marqué durablement les esprits et une crue plus récente, le 29 novembre 2011, moins importante mais qui a occasionné la noyade spectaculaire d'un ouvrier avec sa tractopelle (racontée par 31 et mentionnée par 1, 22, 23, 38) à Castagniers, en face de Carros. Malgré une mobilisation importante, quarante pompiers, dont des plongeurs, ainsi qu'un hélicoptère, la personne n'a pas pu être sauvée et son corps n'a été retrouvé que quelques jours plus tard à l'embouchure du Var. A côté de ces événements auxquels les habitants ont pu assister, le poids des médias est perceptible dans les deux références à la tempête Xynthia (22) et au tsunami (18). Le discours du risque s'exprime souvent sous la forme emblématique « la Nature reprendra ses droits » (1, 9, 10, 12, 16, 22, 36) qui est parfois lié au discours écologiste de l'écosystème à protéger (1, 16) comme dans les discours savants que j'avais étudié<sup>31</sup>. Cependant il déborde largement ce discours écologiste et colore d'inquiétude tous les modes d'habiter. Un des récits (9) est particulièrement riche sur le plan de l'imaginaire. Il évoque le lien<sup>32</sup> entre les inondations et le dragon<sup>33</sup>.

Tonalité affective dominante : la peur (à l'exception du récit 8 d'un amateur de sensations fortes pour qui la crue c'était très beau et amusant)

---

<sup>31</sup> Cette analyse des discours savants fera l'objet d'un article déjà évoqué dans la note 6

<sup>32</sup> Sur cette relation entre l'eau nocturne, sombre, triste, évocatrice de mort, et le dragon, cf. Gilbert Durand, *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire : introduction à l'archétypologie générale*, PUF, 1960.

<sup>33</sup> Le Drac, terme complexe dont l'étymologie pourrait évoquer soit comme à Draguignan la rivière ou la vallée torrentueuse en ligure, vieille langue indo-européenne, soit comme en Dauphiné par l'attraction de l'occitan dra(c) « lutin », du latin dracō « dragon, un génie des eaux malfaisant, voire une forme du Diable, qui attire les gens pour les noyer.

### *3. Le « Var sans qualités » : habiter peu le Var et la basse vallée du Var*

Importance : ce mode d'habiter est caractéristique de 11 récits collectés : 2, 8, 9, 10, 15, 18, 22, 32, 33, 34, 36

Extraits de récits : 2 Jean 63 ans, conseiller général, élu de Nice 2 (*Le Var c'est une barrière, une frontière... c'est un lieu sans histoire... C'est la Pampa... Il faut une politique des transports dans la zone d'activité (de Carros). Il faut réorganiser la multi-modalité des transports... On a fait des transports un objet de communication politique. On a livré des michelines oranges en pleine campagne des régionales pour que Vauzelle se fasse réélire ... L'O.I.N n'est pas quelque chose de nouveau. Depuis longtemps est souhaité un développement. Jacques Médecin avait des projets de grandes surfaces... Pour me promener, je vais plutôt à la montagne. Il y a une vraie coupure avec le haut pays*)

8 Sian, instituteur, 40 ans, ancien directeur de colonies de vacances, habite au Broc (*le Var il est joli à regarder mais je ne me sens pas concerné. Très vite, je m'enfuis à la montagne. Il y a "ce charme alpin qui jouxte le massif méditerranéen", c'est le slogan qu'on utilisait pour faire venir les enfants ici avant : j'étais directeur de colo à Entreveaux. On faisait des randonnées aquatiques dans le Var, du kayak dans les canyon...)*

9 Murielle, femme, 71 ans, habite au Broc (*J'habite au Broc depuis un an. Avant, j'habitais à Draguignan Pour nous, le fleuve Var, ce n'est pas notre Var. Chez nous, il y a des petites rivières comme l'Argens, la Nartuby et l'Artuby. Ici, ça n'a rien à voir avec chez nous... Le Var, il est moche, mal entretenu, il y a des conteneurs à poubelles*)

10 Hervé, 64 ans, retraité Carros (*Je suis choqué car je viens d'une région, la Savoie, où les cours d'eau sont énormément valorisés. Ici, le Var, il est dénaturé. On l'a endigué, il n'est pas mis à sa juste valeur. Il faudrait faire des aménagements dignes de ce nom. Pas que des micro-centrales. C'est comme s'il était inexistant. Il ne génère pas de revenus, il n'y a pas de pêcheurs, pas de tourisme. On l'a enfermé, c'est un torrent, ce n'est pas un fleuve. Chez nous, en Savoie, tout est aménagé. Au niveau de la végétation, ici, c'est des blocs de béton.*)

15 Eric, 30 ans, fan de BD (*« la BD c'est l'évasion, le fleuve ça ne m'inspire pas ! Je suis à Carros depuis 2 ans. Aujourd'hui, je n'ai pas de rapport avec le fleuve. Il n'est pas mes lieux de passage. Je ne me sens pas touché car je ne m'y suis jamais intéressé. Je n'ai pas d'attrait particulier.*)

18 Femme, mère au foyer, 43 ans, Saint Laurent du Var (*Le fleuve, il est loin de chez moi. On le longe quand on va au ski, mais on manque de temps pour y aller. En hiver, on va au ski, surtout. En été, on va plutôt à la mer faire de la plongée. Même au lac, on y va peu. Pourtant on est là depuis 7 ans. Le fleuve, c'est pas notre truc... Ici (dans la région de Nice), on a tout : les montagnes, le fleuve et la mer en même temps*)

22 Jeune couple de Champagne, 37 et 44 ans avec leur petit Félicien, 4 ans (*Ça fait 4 ans et demi qu'on est ici. On arrive de Troyes. Le fleuve, il coupe la vallée en deux. Elle en est tributaire Le fleuve nous inspire une notion de méfiance. Au bord, à pied, il n'y a rien de rassurant. Je n'ai jamais aimé les fleuves... Le chef de chantier englouti par le fleuve. J'y pense tout le temps. Je revois les pompiers, les hélicoptères. Le fleuve est imprévisible. Je me demande si on arrive à capter l'eau. Nous, on se fait une idée à partir de ce que racontent les gens. Le Var n'est pas navigable, alors que la Loire en péniche, si. Il n'y a pas de poissons, pas d'algues, on ne voit pas de truites. La géographie du secteur nous paraît compliquée quand on vient des champs de betteraves. Le fleuve, c'est comme une contrainte, on est obligé de le longer... C'est un territoire à contrainte. En vacance, c'est super, au quotidien, c'est chiant.*)

32 Claire, Carros Village, retraitée (ex économiste) 64 ans texte manuscrit (*L'embouchure d'un fleuve me donne envie de me baigner mais l'embouchure du Var a une eau sale. Un vrai fleuve débute dans des gorges de roches, il est sauvage. Trop vaste on y verra des bornes de sable ; La Loire quoi !... Le fleuve moins aimable : celui qui sert de frontière, celui qu'on exploite en gravière, celui des péniches*)

33 Arnaud 65 ans mathématicien (retraité) habite Carros (les Écart), récit manuscrit (*J'aime le fleuve violent, les chutes d'eau, les cascades, les gorges où l'on est seul avec l'eau*)

34 Femme, 26 ans, sans emploi, à Carros depuis 20 ans (*Le Var, il est soit haut, soit bas, mais jamais de demi-mesures... Il est très haut lors de grosses pluies mais surtout bas quand il ne pleut pas, et c'est souvent. On*

*est dépendants des ponts sur lesquels on le traverse pour aller d'un côté comme de l'autre et donc de la circulation. Il est toujours et éternellement en travaux...*)

36 Homme 52 ans, enseignant, Saint Laurent du Var (*Je suis ici depuis 1991... Le long du Var, il y a des lotissements à gauche, à droite, toute une pollution sonore le long des routes. Notamment la 202 bis... Le stade, c'est la ville qui vient nous envahir. Je vois la différence avec les vallées de l'arrière-pays*) :

Interprétation de cette posture : Pour ce groupe important, la basse vallée du Var est un lieu sans qualités ou du moins ce n'est pas un lieu attachant dont les qualités, les attraits se révéleraient d'emblée. Le manque d'équipements de loisirs est souligné (10). Parfois même, le récit de l'habitant exprime une réticence à vivre dans cet environnement dangereux et contraignant (22, 34, 36). Ce groupe important est disparate : il regroupe des arrivants nouveaux ou récents qui gardent le référentiel de leur région d'origine (9, 10, 22) ; des habitants pour qui la basse vallée du Var offre des villages dorts mais qui travaillent ou trouvent leurs loisirs ailleurs (dans l'arrière-pays par exemple) ; ceux qui instrumentalisent la basse vallée du Var dans des enjeux situés à une autre échelle (enjeux politiques 2).

Tonalité affective dominante : l'indifférence, voire la réticence (22) à habiter dans ce lieu.

#### ***4. Le « Var une présence discrète mais importante » : habiter la basse vallée du Var plus qu'il n'y paraît.***

Importance : ce mode d'habiter est caractéristique de 4 récits collectés : 21, 24, 30, 35

Extraits de récits : 21 Élodie, 27 ans, assistante d'éducation, étudiante en psychologie manuscrit Gattières (*Je ne faisais pas vraiment attention à lui mais pourtant il a été là toute mon enfance... j'appréciais de regarder l'eau couler tranquillement, ce qui m'apportait un sentiment d'apaisement. A tel point que j'arrivais à faire abstraction des bruits autour de moi, des voitures. Et toujours mes sœurs, ma grand-mère, ma mère... Je n'avais jamais pensé que ce fleuve que je n'avais jamais trouvé beau qui a été source d'inondations a autant bercé mon enfance et a été dans de nombreux souvenirs*)

24 Nathalie, 43 ans formatrice, Carros (*un fleuve difficile à voir C'est dommage qu'on ne y puisse pas s'y arrêter facilement pour juste prendre une pause et avaler la bouffée de Var... paisible, plein d'oxygène et d'espace*)

30 Femme, 44 ans, enseignante, Carros (*Je n'ai pas de lien particulier avec la rivière Le Var, j'y passe à côté, ce n'est pas invitant, pas joli Les rives sont longées par des centres commerciaux, des entreprises, des grandes routes.... Si on enlevait le Var, ça me manquerait. J'aime l'eau douce. C'est rassurant de voir l'eau, source de vie. Mais le Var, il fait partie de la routine, il n'est pas lié au plaisir*)

35 Je suis adjoint de direction, j'ai 59 ans (*La couleur de la verdure est belle. Mais pas plus qu'ailleurs ! Je marche beaucoup avec ma femme. Mais on n'a pas trouvé énormément de chemins, la route n'est pas très rigolote. Sans lui, il ne resterait plus grand chose dans la vallée. Si je l'enlève, il ne reste que de l'urbanisation et du bruit. La vallée, sans lui, ce ne serait plus la même chose, elle serait sans arbre, sans verdure...*)

Interprétation de cette posture : Cette posture est proche de la précédente dans la mesure où elle traduit d'abord une prise de distance à l'égard du Var (laid, dangereux, difficile à voir, faisant partie de la routine...). Elle s'en distingue par le constat réflexif selon lequel le Var contribue plus qu'il n'y paraît au sentiment d'habiter de ce groupe. Comment expliquer cet attachement spécifique qui peine à expliciter ses raisons ? Il illustre la relation sensible forte des habitants aux éléments naturels. Le Var ancre le sentiment d'habiter dans l'imagination de la matière. Cet attachement peut procéder de l'enfance. C'est le produit d'une histoire ancienne, d'impressions singulières éprouvées dans le cadre de ce que Bachelard appelle le pays natal : « ... le pays natal est moins une étendue qu'une matière : c'est un granit, un vent ou une sécheresse, une eau ou une lumière. C'est en lui que nous matérialisons nos rêveries ; c'est par lui que notre rêve prend sa

juste substance»<sup>34</sup>. Dès lors les souvenirs, les rêveries qui s'expriment dans les récits sont colorées, modulées par cette présence discrète du Var. Par exemple c'est elle qui sollicite l'image de l'eau qui berce l'enfance (21). Cet attachement peut aussi s'exercer selon d'autres modalités plus compensatrices (par exemple *sentiment d'apaisement, faire abstraction des bruits autour de moi, des voitures* 21). Sous ce registre, le fleuve d'eau douce et ses rives couvertes de végétation constituent une manifestation de « la nature en ville » qui constitue une composante de plus en plus importante de l'habiter urbain, dans les grandes agglomérations notamment. C'est bien le cas ici puisque Carros et la plupart des communes de la base vallée du Var appartiennent à la métropole niçoise.

Tonalité affective dominante : le déni (sauf pour 24)

### 5. Le « Var imaginaire » : habiter par l'imaginaire du Var

Importance : ce mode d'habiter est présent dans 5 récits collectés : 1, 5, 17, 21, 29. Il est repéré par le poids des attaches esthétiques et sensibles, la richesse des images et la pertinence de la grille d'analyse bachelardienne.

Extraits de récits : 1 Fabien, 39 ans, formateur en travail social (*Ce qui me vient à l'esprit, ce sont les vallons obscurs. Lorsque tu y pénètres, tu ne sais plus où tu es. Tu ne peux pas croire que t'es encore à Nice, la 5ème ville de France... C'est mon frère qui me les a fait découvrir. Ça débouche sur de la falaise, c'est très feuillu, d'où le nom d'obscur. C'est d'une fraîcheur ambiante incroyable. En plein été, tu peux passer de 30 degrés en ville à 5 ou 10 degrés dans les vallons. Tu peux passer de la chaleur du goudron à la fraîcheur des vallons en 5 minutes. Si tu regardes sur la carte, à chaque relief, il y a un ruisseau. C'est ça les vallons obscurs... On marche un peu dans l'eau et on y est. On passe de la ville à un paysage de rêve... Pour en revenir aux vallons obscurs, il y en a un qui est juste après le crématorium de Nice. Donc tu ne peux pas imaginer arriver dans un paysage idyllique alors que tu passes devant des croix cassées et des débris de cercueils. Alors, ce que j'ai fait pour le faire découvrir, c'est que j'ai bandé les yeux de mes bons amis. Je leur disais de se laisser guider. On marche un peu dans l'eau et on y est. On passe de la ville à un paysage de rêve et ce serait incroyable si on gardait les yeux fermés. Avant, la Reine d'Angleterre allait se promener dans des vallons obscurs, c'est peut-être pour ça qu'il y en a un qui se nomme « le pudding »<sup>35</sup>. Et c'est incroyable de penser ça alors que maintenant il est bouché par une déchetterie. Il y a un conte populaire local qui existe : « Le sortilège du vallon obscur » d'Edmond Rossi)*

5 Homme, ancien postier, auteur de polars, 55 ans, Gatières (*Ma fenêtre donne sur le Var. On voit cette route, tout ce monde, ce fleuve de véhicule, et le Var ce n'est plus qu'un petit filet perdu dans cette marée de lumières de phares*)

17 Marie-Annonciade, Carros, prof, 50 ans (*Le fleuve est associé à la vie, c'est quelque chose qui coule comme la temporalité, c'est une source de vie et de fraîcheur. Il est aussi associé à la mort. Lorsque je suis arrivé à Carros, on m'a parlé d'un fait divers datant des années 90 : la découverte de corps tronqués dans des sacs plastiques. Vers le pont de l'Estéron. C'est macabre. J'ai revu cette histoire dans un court métrage présenté au festival Cinémator à la salle Juliette Gréco. C'est un réalisateur qui travaille un triptyque sur la folie. Il a réutilisé cette histoire, tournée dans les lieux près d'ici... Une autre anecdote autour de la mort : avec 2 copines, on aime bien aller au bout de l'Estéron vers le cul de sac. On s'est baigné un jour et des gens nous regardaient bizarrement avant de nous dire "Il y a des sangsues, faites attention", puis ils nous ont montré un rocher avec toutes les sangsues accrochées dessus. Le courant est devenu fort, et on a été emportées, j'ai cru mourir, vraiment... Dans les années 1990, l'Estéron était aussi un lieu de voyeurisme, des gens nus étaient cachés et nous épiaient derrière des buissons, ma fille et moi. Le fleuve, ça mène à tout. Y'a toujours un lien quelque part. C'est à la fois propre et sale, vivant et*

<sup>34</sup> Gaston Bachelard, l'eau et les rêves, op.cit., p. 11-12.

<sup>35</sup> La présence incongrue du pudding dans un vallon obscur semble s'expliquer par une homophonie entre poudingue et pudding favorisée par des échanges avec les touristes anglais

*intrigant)*

21 Élodie (Élode ?) 27 ans, assistante d'éducation, étudiante en psychologie Gattières récite sous forme manuscrite intitulé « l'inoubliable » (*Regarder l'eau couler tranquillement en m'apportant un sentiment d'apaisement. Ce fleuve a bercé mon enfance... Ce fleuve malgré cet apaisement, je ne l'ai jamais trouvé beau. Je le trouvais sale. Pis, avec les histoires racontées à propos des personnes perdues dans le Var, sûrement mortes et sans doute découpées par les moulins à eau situés au niveau du Pont Charles Albert. Le Var a été à la fois lieu de joie, source de tranquillité et en même temps il a fait l'objet de peur amenée par les mythes qui reposent en lui*)

29 Femme, 31 ans, sans emploi, Le Broc (*Le fleuve m'a toujours fasciné. Il est là, et sera encore là tant que les gardiens du fleuve veilleront. Demain, j'irai loin du fleuve et je verrai son souvenir... Au bord du fleuve, il fait bon rêvasser*)

Analyse de l'imaginaire à l'œuvre dans 3 récits : 1 (Fabien, 39 ans, formateur en travail social) Les vallons obscurs, une biodiversité intime et enchantée. Au nord de Nice en rive gauche du Var, l'érosion des collines dans les couches de poudingues du pliocène a donné naissance à des ravins sinueux, surcreusés en canyons étroits qualifiés de « vallons obscurs » siège d'un patrimoine écologique exceptionnel. Ils constituent des microcosmes originaux, abritant une faune et une flore exceptionnelles. Leur découverte est réservée aux seuls initiés car ce paysage de rêve, idyllique est inconnu et oublié depuis 100 ans. On y pénètre par une porte étroite un passage secret. Les vallons obscurs constituent une miniature (vallon = petite vallée, ruisseau = petite rivière, petites forêts) de la vallée du Var dont l'intimité résiste à la dissolution de l'ambiance dans une basse vallée ouverte à tous les vents du tourisme et de la métropolisation. L'obscurité du vallon profond (un espace voilé par les feuilles) où l'on se cache croise la fraîcheur de l'ombre et du ruisseau avec le feuillu de la forêt. Ce ruisseau caché et feuillu permet au caractère féminin de l'eau de se décliner ici en image d'intimité de sexe féminin. Les vallons obscurs sont donc l'image du sexe féminin. C'est l'origine du monde, l'immensité intime source de toute vie. D'où la connexion avec le réservoir de biodiversité, la profusion infinie de la vie qui s'ancre dans l'expérience sensible des vallons obscurs. Elle évoque la *Physis*, le vieux terme grec qui désigne la productivité prodigieuse de la Nature et le jaillissement des formes naturelles.

17 (Marie-Annonciade, Carros, prof, 50 ans) Quand les eaux du fleuve suscitent un récit surréaliste. Le récit de Marie-Annonciade semble marqué par le surréalisme. L'ambiguïté dans les associations d'images (et d'idées) est symptomatique de l'eau. Le fleuve est associé à la vie, c'est quelque chose qui coule comme la temporalité, c'est une source de vie et de fraîcheur. Il est aussi associé à la mort. Aussi le Var suscite-t-il chez elle des images, des rapprochements inattendus qui font ressortir toute la part de merveilleux et de mystère de la réalité quotidienne. La réalité, le rêve, le fantasme et les visions hallucinatoires sont mis sur le même plan. Son récit évoque un fait divers macabre (la découverte de corps tronqués dans des sacs plastiques vers le pont de l'Estéron) repris par le cinéma ; une anecdote sur la mort où la montée des eaux si dangereuse est annoncé par un signe énigmatique (un rocher avec toutes les sangsues accrochées dessus) et une scène de voyeurisme dont elle a été victime avec sa fille.

21 (Élodie — Élode ? — 27 ans, assistante d'éducation, étudiante en psychologie Gattières récite sous forme manuscrite intitulé « l'inoubliable ») Le Var inoubliable : une dynamique des images affectives de l'eau. Le Var colore les impressions éprouvées dans le cadre du pays natal. Il convoque un imaginaire dynamique qui associe l'image de l'eau maternelle qui apaise et berce l'enfant (*Regarder l'eau couler tranquillement en m'apportant un sentiment d'apaisement. Ce fleuve a bercé mon enfance*) à l'image de l'eau qui porte la mort en elle en accueillant les noyé (*Pis, avec les histoires racontées à propos des personnes perdues dans le Var, sûrement mortes et sans doute découpées par les moulins à eau (l'usine hydroélectrique !) situés au niveau du Pont Charles Albert en amont près du bec de l'Estéron*)

Ainsi le mode d'habiter du sujet du récit<sup>36</sup> est marqué par la poésie, le merveilleux, le surréel selon la belle expression de Friedrich Hölderlin « L'homme habite en poète ». Il traduit le poids de l'imaginaire dans le récit de certains habitants. La richesse des images véhiculées correspond bien aux analyses bachelardiennes précédemment évoquées dans la méthodologie d'analyse des données et dans l'analyse du groupe « Var une présence discrète mais importante » : habiter plus la basse vallée du Var qu'il n'y paraît.

Tonalité affective dominante : émerveillement, fascination

## **6. Le « Var ambiance » : habiter par les ambiances du Var et de sa vallée**

Importance : ce mode d'habiter est présent dans 3 récits collectés : 24, 25, 37. Il est très proche du précédent mais s'en distingue sans doute par l'expression d'une plus forte sensualité corporelle qui le rapproche parfois du groupe 4.1 « Var enfance ».

Extraits de récits : 24 Nathalie, 43 ans formatrice, Carros (*Certains endroits du fleuve Var ont des sortes de chutes ou des petits rapides qui montrent le flux, une rapidité soudaine qui enfin montre du mouvement de la vie. L'espace, le vert qui domine, en cette saison printanière, ça donne envie de respirer parce qu'après la saturation des villes, cet endroit on y respire. Une bouffée énorme d'air, d'espace et de nature; ça noie un peu le béton ambiant. C'est dommage qu'on n'y puisse pas s'y arrêter facilement pour juste prendre une pause et avaler la bouffée de Var ... paisible, plein d'oxygène et d'espace*).

25 Dora, 39 ans, comédienne, Saint Laurent du Var (*Parfois dans la vie, les saisons défilent, parfois on regarde en arrière, parfois en avant et parfois on s'arrête. C'est comme une promenade au bord de l'eau, on voit d'où l'eau arrive et où elle va; et on s'arrête pour faire un pique-nique. Il y a du pain, du fromage, des fruits, des salades, des boissons. Chacun mange et se délecte du printemps. Je me souviens d'un pique-nique au bord du fleuve où après avoir mangé sur les rochers, moi et mon chéri avons trouvé un coin d'herbe pour faire la sieste; laquelle fut sans sommeil mais pleine de plaisir... Le soleil brillait fort, le ciel bleuait fort, les arbres étaient verts, les rochers tout blancs servaient de tambour au bleu de l'eau qui les frappait. Qui n'a pas eu de pique-nique au bord de l'eau a raté le spectacle érotique de la nature. Un vrai sas, une pause qui s'appelle la jouissance parce qu'elle commence dans le calme frémissement des feuillages et finit dans la paix des corps assouvis. Je laisse secret le temps des caresses, des souffles, des regards qui n'appartiennent qu'aux amants partis en pique-nique. Ces temps ont leur fréquence telle la musique de l'eau. Le son de l'eau dominait sans s'arrêter; l'écoulement donnait le sentiment d'éternité, le son de l'éternelle infinitude. Pendant ce temps-là les oiseaux ne cessent pas de chanter, le serpent de barrer les petits sentiers pour sécher sa peau; la nature conserve sa puissance... Mmmmm c'était bon!*).

37 Femme, 47 ans, Carros (*Le fleuve, pour moi, c'est très poétique. Je suis installé à Carros depuis 12 ans. De l'endroit où je vis, j'ai vue sur le fleuve, le pont de La Manda, jusqu'à la mer. Le fleuve est quelque chose qui m'a toujours particulièrement touchée. Le soir, tout est illuminé, jusqu'à la mer. C'est un long serpent. Il a un dessin en lui-même. En haut, lors de randonnées dans les crêtes, je vois jusqu'à la mer. Avant, j'étais habituée à la mer. Voir le fleuve compense mon manque de mer. Il fait partie des choses que j'ai besoin de voir : ça me laisse penser que je suis ailleurs, ça me laisse rêveuse... Le Var, c'est mon département d'origine. Je le retrouve dans les Alpes-Maritimes. C'est le seul fleuve qui coule hors de son département. C'est dans son ensemble que je l'aime. Je le voyais, avant, tous les matins et tous les soirs, je prenais le train des Pignes, j'habitais Entreveaux. On le longeait*).

Commentaires : comme pour le groupe précédent, ces riches images se suffisent à elles-mêmes et il peut sembler un peu vain d'ajouter une couche de commentaire redondant. Je me contenterai de remarquer que ces images langagières (comme par exemple *avalier la bouffée de Var paisible, plein*

---

<sup>36</sup> Bien entendu il faut prendre en compte le biais d'une collecte narrative des informations. Je ne prétends pas que le sujet concret habite selon essentiellement selon cette modalité. Il en va de même pour l'habiter par les ambiances

*d'oxygène et d'espace*) témoignent de l'immersion polysensorielle de l'habitant (24, 25) qui échappe au primat du visuel caractéristique le monde de la représentation. Elles confirment la remarque de JP Thibaud, « l'attention portée à la sonorité du langage, au rythme, à l'intonation et à la mélodie d'un poème révèle par exemple comment le corps se charge d'affects et se met à disposition du paysage »<sup>37</sup>

**Remarque méthodologique :** Le poids de ce groupe est sans doute minoré et déformé par la collecte narrative des informations qui ne constitue qu'une des possibles modalités d'expression d'une ambiance vécue. Les chercheurs du CRESSON ont d'ailleurs mis en œuvre d'autres méthodologies (parcours commentés, etc.) plus respectueuses des dimensions corporelle, polysensorielle de l'expérience vécue. Nous présenterons dans le chapitre suivant une méthodologie de ce type avec l'atelier photographie aérienne. Le poids du groupe ambiance est aussi tributaire de la polysémie du terme ambiance. D'abord on peut considérer que chaque modalité d'habiter est caractérisée par une certaine ambiance au sens large du terme, c'est-à-dire une certaine tonalité affective que j'ai mentionnée dans cette présentation mais sans la détailler. Cependant dans un souci de distinction des groupes j'ai choisi de définir un groupe d'habitants pour qui l'ambiance était primordiale à partir de la composition d'un petit monde sensible, original et singulier dans laquelle le sujet du récit habitait.

Tonalité affective dominante : l'ouverture au monde sensible (*aesthesis*) qui vise à abolir la séparation entre l'homme et son environnement proche

### **7. Le « Var enfance » : habiter le Var et la basse vallée de l'enfance.**

Importance : ce mode d'habiter est présent dans 6 ou 7 récits collectés : 3, 4, 11, (14 ?), 21, 23, 28. Il comporte 1 garçon de 13 ans, 3 filles de 13 ans, 1 jeune homme de 26 ans et 1 jeune femme de 27 ans. J'hésite à y inclure le récit 14 d'une personne âgée qui évoque fort bien l'enfance (*le Var c'était notre terrain de jeu*) mais dont le récit est emprunt de nostalgie. Le groupe d'habitants « Var enfance » est proche du groupe « Var ambiance » mais il est plus formaté par l'âge, comporte plus d'attaches récréatives et produit un récit moins travaillé en général à l'exception d'un petit poème (3) qui exprime bien joliment l'ambiguïté des images associées au Var (vie/mort joie/tristesse).

Extraits de récits : 3 Maryam, 4ème, 13 ans, Carros, récit manuscrit sous la forme d'un beau petit poème en prose

*(Les gouttes, car lorsqu'elles se rassemblent, engendrent le fleuve*

*Le ruisseau, car c'est le début d'un rêve aquatique qui tangue comme la vie*

*La vie et la mort car l'eau est source de vie mais elle est redoutable et cause beaucoup de chagrin sur le monde*

*La joie car le fleuve coule tranquillement*

*La tristesse des larmes*

*L'amour d'un coucher de soleil depuis la côte*

*La mer car tout fleuve à une fin*

*La brutalité de ses rochers tranchants*

*Mais je n'y suis jamais allé car j'habite trop loin. Dommage !)*

4 Garçon, collégien, 13 ans, Carros (aidé par sa sœur, gros problème d'orthographe (*La différence entre le Var et l'Estéron, c'est que l'Estéron est grand et c'est bon de s'y baigner l'été, c'est rafraîchissant. Il y a des endroits plus frais A pied, on passe de beaux moments. L'Estéron cache beaucoup de choses. Au fond de la Clave, là où les habitations s'arrêtent, mes chaussures sont tombées dans l'eau... C'est beau quand les rayons du soleil se jettent dans le Var, ça éblouit l'eau et c'est beau... Saint-Sébastien, c'est une ballade que j'aime bien. Il y*

---

<sup>37</sup> Jean-Paul Thibaud, « une approche pragmatique des ambiances », op.cit., p. 153

*a de la végétation, on entend les oiseaux, c'est apaisant. Une ou deux heures vers l'Estéron suffisent pour faire cette balade. Il y a un endroit que j'aime bien, c'est quand l'eau bleue claire me donne envie d'aller me baigner. C'est bien de vivre en face du Var, c'est apaisant la nature)*

11 Psychologue, 26 ans récit manuscrit (*Le Var représente pour moi les moments de liberté laissés à un enfant. Quand nous étions enfants, nous descendions à pied nous baigner dans le Var... Plus tard nous allions braver une sorte d'interdit en faisant des barbecues sur les rives du Var. Les odeurs de feu sont pour moi associées à celle du Var. Il est très plaisant de repenser aux sons associés au fleuve du Var. J'enviais beaucoup les personnes habitant au bord du fleuve. Beaucoup de paysans vivaient autour du fleuve, nous allions leur piquer des fraises)*

14 Femme, 66 ans, habite à Lyon, ancienne habitante de la région (*Le Var, c'était notre terrain de jeu. Nous allions jouer à faire des maisons, avec les pierres rondes du Var. Des maisons à plats. L'été, nous allions nous baigner dans les launes, ce sont les trous que faisaient les grues pour extraire le sable du Var. Je sais qu'aujourd'hui, il est interdit de draguer le Var. Pourquoi ?... En plus, mon frère pêchait les anguilles sous le pont de la Manda durant toute notre jeunesse. Aujourd'hui, on ne peut plus y accéder. Et y a-t-il encore des anguilles ? Je ne crois pas...)*

21 Élodie (Élode ?) 27 ans, assistante d'éducation, étudiante en psychologie Gattières récit sous forme manuscrite intitulé « l'inoubliable » (*Le Var a d'abord été pour moi un endroit le long duquel je me baladais. J'habitais à St Laurent du Var et souvent avec mes sœurs, ma mère et ma grand-mère, nous allions jusqu'à Cap 3000 à pied en passant le long de ce fleuve. Je ne faisais pas vraiment attention à lui et pourtant il a été là toute mon enfance... Regarder l'eau couler tranquillement en m'apportant un sentiment d'apaisement... Je n'avais jamais pensé que ce fleuve que je n'avais jamais trouvé beau qui a été source d'inondations a autant bercé mon enfance et a été dans de nombreux souvenirs)*

23 Fille de 13 ans, collégienne, Carros (*Je trouve le Var de plus en plus beau lorsqu'on remonte à la source. Je me souviens encore de la géante cascade, tels de mini diamants sous le soleil de Juillet. Que l'eau était bonne !!!*)

28 Léa, 13 ans, 4ème, Carros (*Je trouve le Var bien, et parfois quand il pleut, j'ai peur que le Var engloutisse la zone. Ma peur, elle vient de quand j'ai regardé les informations, on voyait des fleuves qui inondaient les petites villes et ce que je trouvais beau, c'était les barrages qui faisaient des vagues. Avant, je me baignais à côté de la zone industrielle. Aujourd'hui, on n'a plus le droit mais je garde un souvenir de quand je sautais dans le Var)*

Quelques commentaires : Les récits expriment l'attachement aux espaces de l'enfance et combien cet attachement empreint de sensualité est coloré par la présence du Var parfois discrète (21) mais le plus souvent rayonnante (comme lorsqu'il s'agit d'évoquer les plaisir intenses de la baignade *Que l'eau était bonne !!!* 23). La capacité d'émerveillement qui enchante la réalité est forte chez l'enfant, elle subsiste même lorsque la peur de la crue s'exprime avec force (*j'ai peur que le Var engloutisse la zone. Cet elle vient de quand j'ai regardé les informations, on voyait des fleuves qui inondaient les petites villes et ce que je trouvais beau, c'était les barrages qui faisaient des vagues* 28). Lorsque l'enfance est évoquée par des adultes, le Var devient métaphore de l'enfance : *Le Var c'était notre terrain de jeu* (14), *Le Var représente pour moi les moments de liberté laissés à un enfant* (11). On est bien loin du récits du « Var sans qualités ».

Tonalité affective dominante : immédiateté, fraîcheur des sensations.

## **8. Le « Var nostalgie » : habiter le Var et la basse vallée du passé**

Importance : ce mode d'habiter est présent dans 6 ou récits collectés : 7, 13, 14, 19, 20, 29 = 6

Extraits des récits : 7 (Femme, plus de 70 ans, retraitée, Carros, la maman de l'auteur de polars (*C'est une région aride. Le Var, c'est la source d'eau. C'est un endroit peuplé d'oiseaux avec des îlots de verdure au milieu. Avant, on y faisait des promenades. Lorsque j'habitais Nice on y allait pour barboter, entre mamans avec les enfants, à la digue, à l'embouchure. Nice a sali tout cela avec l'aéroport. J'étais petite pendant la construction. Avant, la plaine, c'était des terrains agricoles... L'évolution est inévitable, comme dans le monde*

*entier. On ne peut pas vivre comme dans l'ancien temps. La qualité du paysage, il vaut mieux la chercher ailleurs. Il faut s'intégrer au monde. Une région meurt si elle reste sur le mode de vie des grands-parents. Je ressens une frustration car il n'y a plus grand-chose, certes. Le futur de tout cela, pour moi, c'est la course à la rentabilité économique. C'est artificiel et superficiel mais c'est comme ça. Regardez les rives bétonnées ! Il faudrait un sursaut, une alliance des deux : la ville et le fleuve ! La Nature et l'économique ! Je n'ai pas de préférence entre les deux, finalement. D'un autre côté il faut des emplois pour que la vie continue. Les gens qui arrivent maintenant, ce n'est pas avec nos souvenirs qu'on va leur donner des logements et des emplois)*

13 Homme, 59 ans retraité, Carros (*Je suis fils de paysan, il y avait des champs partout, avant, c'était plus propre, avant, il faut être né entre des murs de béton pour ne pas voir que l'on saccage la nature... S'ils font tous les aménagements qu'ils veulent faire, ils vont le saquer (le Var), ce serait n'importe quoi ! Même l'individu de base, il vendra ses terrains. Pour avoir un carré de blettes, de fèves, de choux, il faudrait travailler un siècle ! Il va se pourrir, le fleuve. Il y a des entrepôts de gravats, de terre, de cailloux, partout. Les décideurs sont des irresponsables ! La région est bousillée avec des villas, toujours des villas, depuis la colline de Saint-Laurent du Var. Ce qui est terrible, c'est que les promoteurs entassent, c'est terrible. Tous les ruisseaux et les vallons sont bouchés, déformés, jusqu'à Pégomas. Avant, ça se jetait dans le Var. Avant, il pleuvait... C'est trop tard pour mettre un terme à l'urbanisation. On ne pourra pas mieux la gérer. C'est trop tard pour mettre un terme à l'urbanisation. On ne pourra pas mieux la gérer. C'était le but de rapporter du pognon pour les politiques. Il disent des choses, mais ce qui compte, c'est le pognon)*

14 Femme, 66 ans, habite à Lyon, ancienne habitante de la région (*Le Var, c'était notre terrain de jeu... Cela fait bien longtemps. Je suis partie vivre à côté de Lyon. Lorsque je reviens chez moi, je vois encore plus cruellement tout le mal qui a été fait)*

19 Homme 62 ans, retraité, Le Broc (*L'éco-vallée, ce sera le béton jusqu'à Plan du Var. Les communes sont tellement liées, enchaînées à Nice, mais que voulez-vous qu'elles fassent? Elles vont recevoir une poignée de figes pour leurs 100 habitants ! Je pense que c'était mieux avant. ça va être dur ! Le fric fait avancer. Avant, il y avait des agriculteurs, des artisans, mais tout a disparu)*

20 Homme 64 ans, retraité, Carros (*Le Var, on n'y allait pas il y a trente ans. C'était des marécages. Maintenant c'est devenu une notion écologique. De temps en temps il y a des crues, ils ont fait des barrages de béton. Il n'y a plus de place pour la nature. L'urbanisation est forcée. Toute mon enfance, on allait sur l'Estéron, une rivière. Beaucoup de gens allaient se promener. A l'époque, c'était sauvage. Maintenant les routes sont goudronnées. Je garde ce souvenir de l'Estéron plutôt que du Var lui-même. La Nature n'était pas encore défrichée, elle était à l'état vierge, pour le pire et le meilleur. Dans le même temps, c'était aussi une énorme décharge sauvage. Ça s'étendait sur des kilomètres dans mes yeux d'enfants. Pour nous, c'était une mine, on voyait de tout : machine à laver, lave linge, on faisait de l'escalade... Bref, c'est un lieu naturel et incontrôlé, plus libre pour le meilleur et pour le pire. Mais cette liberté est gâchée)*

29 Femme, 31 ans, sans emploi, Le Broc (*Demain, j'irai loin du fleuve et je verrai son souvenir. Dans ma maison, je l'oublierai petit à petit)*

Quelques commentaires : ce groupe est proche du « Var enfance » mais les attaches se déclinent au passé avec l'occurrence répétée du terme *avant*. La tonalité est très différente. L'immédiateté, la fraîcheur des sensations qui caractérisent l'expérience vécue du pays de l'enfance cède la place à l'expression des sentiments au premier rang desquels la nostalgie, nostalgie du pays d'autrefois et notamment du pays de l'enfance. Cette nostalgie se mêle à d'autres affects : résignation, regrets, colère, dénonciation véhémement du présent, etc. Dans l'évocation du pays d'autrefois, la nature tient une grande place, et particulièrement le poids du passé agricole de la plaine du Var. Seul un récit (29) se distingue de ce tableau. Il exprime une nostalgie différente, spatiale et anticipée qui me semble exprimer en filigrane, la nécessité pour une jeune femme (31 ans) sans emploi de partir du Broc et de la vallée du Var pour trouver du travail.

Tonalité affective dominante : nostalgie du pays d'avant

## 9. Le « Var loisirs » habiter le Var défini comme un terrain de loisirs

Importance : ce mode d'habiter marginal n'est présent que dans 2 récits collectés : 26 et 38. Encore ne concernent-ils pas la basse vallée du var, mais l'Estéron et l'arrière-pays

Extraits de récits : 26 homme 48 ans coursier de direction, son récit est manuscrit (*le Var et ses affluents offrent mille possibilités d'activités ludiques et sportives (canyoning, rafting, via ferrata)... de moments conviviaux et plein d'émotions qui se partagent entre amis et laissent des souvenirs impérissables... une faune et une flore luxuriante et farouche*) mais c'est un Var d'arrière-pays (pas la basse vallée du Var).

38 Sabrina 23 ans étudiante concours infirmière récit manuscrit. Ça fait 12 ans qu'elle habite le Broc (*L'Estéron nous offre de nombreuses petites plages de sable, falaises à escalader, sentiers à parcourir, lieux où camper... Le fait d'habiter à la campagne dans un environnement très naturel m'a apporté une totale liberté de mouvement, de loisirs et de plaisirs (sport, ballades, natation)* mais c'est de l'Estéron qu'il s'agit.

Commentaires : Cette catégorie du « Var loisirs » a une très faible importance dans notre échantillon, pourquoi ? S'agit-il d'un biais d'analyse ? C'est vrai que je cherchais plutôt des relations au fleuve que des relations par les usages. La raison essentielle me semble ailleurs. Si peu de témoignages d'habitants mentionnent un espace de loisir, c'est par suite du manque d'activités de loisirs ou d'équipements de loisirs dans la basse vallée du Var à l'exception du lac du Broc qui est apprécié (1, 7) (sauf problèmes d'odeurs avec le centre de compostage cf. ateliers photo aérienne). Les loisirs des habitants se pratiquent donc ailleurs, à Nice pour les loisirs culturels tandis que les loisirs de pleine nature s'exercent plus haut dans l'Estéron dans la moyenne et haute vallée du Var, dans l'arrière-pays, dans la montagne. D'ailleurs ces deux récits du « Var loisirs » s'y déroulent eux-mêmes.

Tonalité affective dominante : l'engagement physique dans l'espace de loisirs

## 10. Les attaches historiques et culturelles :

Le tableau des modes d'habiter ne serait pas complet si nous ne mentionnions point les attaches historiques et culturelles qui ne suffisent pas pour caractériser un mode d'habiter mais qui peuvent contribuer à sa stabilisation.

Importance : cette modalité d'attachement concerne 6 récits : 1, 2, 7, 11, 16, 26

Extraits de récits : 1 Fabien, 39 ans, formateur en travail social (*Le Var est aussi une frontière historique liée au comté de Nice et au Général d'Anselme. C'est étrange de dire ça, mais lorsque tu passes le Var, tu sors du Comté de Nice et tu arrives en France. En Provence. On est plus proches des savoyards que des Provençaux à ce niveau-là.*)

2 Jean 63 ans, conseiller général, élu de Nice 2 (*le Var, c'est une barrière, une frontière... (la basse vallée du Var) c'est un lieu sans histoire. A part le chemin romain qui mène à la Turbie. Le Viaduc de Bar-Sur-Loup, peut-être, qui traverse le Var. Il n'y a ni pêche, ni navigation. Il y a seulement une identité d'attachement au lieu*)

7 Femme, plus de 70 ans, retraitée, Carros, la maman de l'auteur de polars (*Le fleuve, c'est une frontière entre le monde rural, le moyen pays, et le bord de mer, le reste de la France. De Carros, on ne va nulle part...*)

11 Psychologue, 26 ans récit manuscrit (*le Var a fait partie de l'histoire du village. Nous étudions son histoire à l'école. Des enfants du village avaient leurs maisons inondées. Les routes et certains lieux de Nice avaient été fermés*)

16 Valérie, 42 ans, chercheur, Cagnes sur Mer (*Le Var était le frontière entre la France et le Comté de Nice ... Le 150e anniversaire du rattachement du comté de Nice à la France, avec beaucoup de manifestants, m'a*

*beaucoup marquée)*

26 Eric, 48 ans coursier de direction, récit manuscrit (*chaque village renferme un passé fait de drames, d'espérances, de réussites et d'échecs (échanges ?). Le Var a servi de frontière alors que Nice était indépendante*)

Commentaires : on distingue deux modalités d'attachement historiques et culturelles présentes dans notre échantillon. Une appartenance forte au comté Nice qui définit le Var comme frontière avec la France, plus précisément avec la Provence (1, 16, 26) mais quand cette frontière du Var se durcit en barrière (2, 7), elle isole la basse vallée du Var en ses villages. Il n'existe plus d'identité historique dans ce lieu sans histoire mais une identité d'attachement au lieu (2) pour laquelle chaque village renferme un passé fait de drames, d'espérances, de réussites et d'échecs (échanges (26) avec le Var et ses crues qui font partie de l'histoire du village (11)

## **Recensement des autres thématiques**

Pour information, je recense ici les autres thématiques contenues dans les récits des ateliers d'écriture. Je ne les ai pas exploitées ici mais elles pourraient venir en appui des analyses tirées des ateliers photographie aérienne qui leur sont plus directement consacrées.

### **Critique de l'aménagement**

1. Fabien, 39 ans, formateur en travail social Critique des aménagements (constructions en zone inondables et menace sur la nappe phréatique). Eco-vallée = économique vallée. (*La plaine du Var, c'est la seule région de France où le préfet construit sa maison dans le lit d'un fleuve. La préfecture est dans le lit du Var. Juste avant l'aéroport. C'est une plaine alluviale, on construit de plus en plus en zone inondable... Je me demande comment on va pouvoir encore urbaniser autour du fleuve, l'espace n'est pas extensible. Il y a 25 kms autour du fleuve où il y a encore de l'espace, ça fait 300 mètres x 25 kms, c'est peu. Il y a des limites au développement. On parle d'Opérations d'Intérêt National, on parle d'éco-vallée, mais est-ce une écologique vallée ou une économique vallée ? Développement économique ou développement écologique ?... Il va y avoir un grand stade en plein milieu du lit, vers l'échangeur Saint-Isidore. Un stade, c'est pas éco-vallée ! On a déjà un des plus grands centres commerciaux de France, une préfecture et un aéroport dans le lit du fleuve, on va avoir un stade géant. C'est fou ! On va construire une nouvelle ville sur la nappe phréatique qui donne à boire à la ville qui existe déjà).*

2. Jean, 63 ans, conseiller général, élu de Nice 2. Critique de l'aménagement de la plaine du Var : il met l'accent sur les problèmes de transport (en relation avec ses compétences d'élu) + critique l'éco-vallée considérée comme un parc de loisirs (contre Christian Estrosi son futur rival aux élections municipales). (*Avant, c'était une région fortement agricole. Il y a avait toute une zone qui nourrissait Nice, des maraîchers travaillaient sur une terre de qualité. C'est une porte d'entrée des denrées alimentaires. Autour du Var, il y a des aires d'accueil de gens du voyage, des caves de baignoles, on a mis tout ce que l'on pouvait y mettre ! Aujourd'hui, c'est devenu un terrain de jeu. Il y a des jardins ouvriers, des pistes cyclables, des aires de détente. Pour tout ce qui est de l'écologie, aussi, c'est destiné. Les vallons préservés semblent anachroniques avec tous ces changements. On va arriver un Central Park à la niçoise. Il faut une politique des transports dans la zone d'activité. Il faut réorganiser la multi-modalité des transports. Il y a de gros problèmes de transports. Des distorsions. Des carences de valorisation. C'est un problème d'aménagement territorial)*

5. Homme, ancien postier, auteur de polars, 55 ans, Gatières. Critique de l'urbanisation galopante et de ses causes : le libéralisme et le tourisme. (*En avion, on voit que tout est urbanisé. J'ai été facteur dans le Moyen Pays. J'ai un sentiment de gâchis. Le libéralisme pénètre de plein fouet dans une région soumise au tourisme. 60% des maisons ne sont occupées que deux mois dans l'année. Est-ce que l'économie doit tout excuser ? L'urbanisation galopante est confrontée tôt ou tard aux aléas de la Nature. Il y a des terrains de plus en plus instables).*

7. Femme, plus de 70 ans, retraitée, Carros, la maman de l'auteur de polars. (*Je ne trouve plus de paysages remarquables car j'ai connu des plantes exceptionnelles, une nature luxuriante, une réserve d'oiseaux. La qualité du paysage, il vaut mieux la chercher ailleurs. Pour sortir le dimanche, il y a le lac du Broc. C'est une*

*révolution technologique, ça réduit les possibilités pour les gens de s'évader, d'être au contact de la nature. Le futur de tout cela, pour moi, c'est la course à la rentabilité économique. C'est artificiel et superficiel mais c'est comme ça. Regardez les rives bétonnées ! Il faudrait un sursaut, une alliance des deux : la ville et le fleuve ! La Nature et L'économie !)*

10. Hervé, 64 ans, retraité Carros. Critique de l'aménagement du Var à partir de la Savoie : *(Le fleuve dénaturé endigué enfermé inexistant banalisé. L'éco-vallée, c'est une grosse arnaque, c'est utopiste ! Ce sera pour favoriser l'expansion immobilière de Nice. Ils seraient capables de le canaliser sous terre et de construire dessus)*

13. Homme, 59 ans retraité, Carros. Critique véhémement de l'urbanisation qui détruit l'activité agricole, le fleuve et la Nature *(Je suis fils de paysan, il y avait des champs partout, avant, c'était plus propre, avant, il faut être né entre des murs de béton pour ne pas voir que l'on saccage la nature. Le fleuve, c'est tellement connu, habituel, on le connaît depuis sa source. S'ils font tous les aménagements qu'ils veulent faire, ils vont le saquer, ce serait n'importe quoi ! Même l'individu de base, il vendra ses terrains. Pour avoir un carré de blettes, de fèves, de choux, il faudrait travailler un siècle ! Il va se pourrir, le fleuve. Il y a des entrepôts de gravats, de terre, de cailloux, partout. Les décideurs sont des irresponsables ! La région est bousillée avec des villas, toujours des villas, depuis la colline de Saint-Laurent du Var. Ce qui est terrible, c'est que les promoteurs entassent, c'est terrible. Tous les ruisseaux et les vallons sont bouchés, déformés, jusqu'à Pégomas. C'est trop tard pour mettre un terme à l'urbanisation. On ne pourra pas mieux la gérer. C'était le but de rapporter du pognon pour les politiques. Ils disent des choses, mais ce qui compte, c'est le pognon).*

16. Valérie, 42, chercheur, Cagnes sur Mer. *(L'embouchure du fleuve est une zone humide et comme toute zone humide, elle est juridiquement protégée. Malheureusement, je ne suis pas sûre que cette protection soit suffisante pour éviter les dégradations. Du fait de l'occupation de cette vallée et les transformations subies par le fleuve, les marécages ont disparu, l'urbanisation s'est développée, mais le fleuve a eu l'occasion de se venger plusieurs fois en inondant la vallée).*

19. Homme 62 ans, retraité, Le Broc *(L'éco-vallée, ce sera le béton jusqu'à Plan du Var. Les communes sont tellement liées, enchaînées à Nice, mais que voulez-vous qu'elles fassent? Elles vont recevoir une poignée de figes pour leurs 100 habitants ! Le fric fait avancer. A la radio, le premier mot que j'entends c'est "budget", et c'est pas cent balles ! Tous les grands fleuves sont pollués).*

20. Homme 64 ans, retraité, Carros *(Je suis arrivé dans la région il y a trente-cinq ans. Je garde le souvenir d'un fleuve assez large, sans les grandes plaques asséchées. Des entreprises de concassage ont dragué le fond du fleuve. J'ai cru voir un assèchement du fleuve, comme dans toute la région. Des tonnes de gravats enlevés du fond du fleuve pour le domestiquer, le tuer. Il y a un affluent du Var qui passe dans Nice : Le Paillon. Il est complètement sec. C'est un déclin initié par des travaux d'activité humaine. J'ai beaucoup de regret. De temps en temps il y a des crues, ils ont fait des barrages de béton. Il n'y a plus de place pour la nature. L'urbanisation est forcée)*

27. Femme, 37 ans, technicienne commerciale, Carros *(S'il y a des plans d'aménagement (projets d'aménagement des communes ou éco-vallée), il faut être sûr que ça ne soit pas dangereux)*

#### **Problèmes de sécurité**

6. Femme 61 ans Carros *(Ce serait un vrai apaisement de s'y promener seule si l'on s'y sentait plus en sécurité)*

#### **Entretien des berges Var**

9. Murielle, 71 ans, habite au Broc *(Le Var il est moche mal entretenu, il y a des conteneurs à poubelles. Les jeunes qui ne savent pas quoi faire toute la journée. Ils feraient mieux de ramasser les troncs d'arbre)*

#### **Propositions de mise en valeur**

10. Hervé, 64 ans, retraité Carros *(Les gens viennent se promener autour du fleuve mais il n'y a pas de mise en valeur du lieu. Faudrait y remédier. Y'a pas que la mer, bon sang ! On l'a enfermé, c'est un torrent, ce n'est pas un fleuve. On a été obligés de l'endiguer je crois. Je suis déçu, on pourrait aménager un point d'eau. Mais je crois que le littoral prime trop. Je fais souvent du vélo en remontant le Var. J'aime la piste cyclable. Mais on devrait rallier la vallée au littoral avec ! Chez nous, en Savoie, tout est aménagé. Au niveau de la végétation, ici, c'est des blocs de béton).*

### **Manque d'information et de visibilité (de l'OIN ou du fleuve lui-même)**

15. Eric, 30 ans, fan de BD, « la BD c'est l'évasion, le fleuve ça ne m'inspire pas ! » (*Aujourd'hui, je n'ai pas de rapport avec le fleuve... Je ne me sens pas touché car je ne m'y suis jamais intéressé. Je n'ai pas d'attrait particulier. Je pense que la remontée des informations n'a pas été faite. Je n'ai pas eu de quoi m'y intéresser, m'y sensibiliser*)

22. Jeune couple de Champagne, 37 et 44 ans avec leur petit Félicien, 4 ans (*Mon mari a un poste important, il est au courant de l'O.I.N. Mais, on est mal informé, c'est de l'info envoyée seulement aux personnes importantes. Le complexe commercial, le stade, le TGV, tout sera relié. Le M.I.N va s'en aller ailleurs. Ça bouge, ça change. Le fleuve, qu'est-ce qu'ils vont en faire ? Il est là, il coule. Il a été cadré, aménagé. Mais la nature est toujours la plus forte*).

24. Nathalie, 43 ans formatrice, Carros (*De la route, la barrière en béton cache parfois la vue du fleuve. La découverte de cet endroit ne s'impose pas; il faut connaître ou être guidé par quelqu'un qui connaît le fleuve*).

37. Femme, 47 ans, Carros (*Avant, j'y allais en vélo, avant les aménagements. Je n'ai plus l'occasion maintenant. Avant, on pouvait s'arrêter, on était plus près. Maintenant, il y a des endroits où il y a juste des filets*).

### **Problèmes de circulation**

34. Femme, 26 ans, sans emploi, à Carros depuis 20 ans (*On est dépendants des ponts sur lesquels on le traverse pour aller d'un côté comme de l'autre et donc de la circulation. Il est toujours et éternellement en travaux...*)

### **Le bruit des centrales hydro-électriques**

35. Je suis adjoint de direction, j'ai 59 ans (*Le Var...c'est étonnant, je ne m'étais jamais posé la question... Je surplombe le Var de chez moi et ce qui domine, c'est le bruit ! Je me souviens du bruit d'il y a 10 ou 20 ans. Il y avait des centrales hydrauliques. La plus proche de chez moi a sauté. Disparue ! Plus de bruit !*)

### **Enfouissement du Paillon**

35. Je suis adjoint de direction, j'ai 59 ans (*Je pense aussi au Paillon. On serait étonnés de dire qu'il y avait un fleuve à cet endroit. Si ça arrivait au Var aussi..*)

### **La pollution sonore (202 bis...)**

36. Homme 52 ans, enseignant, Saint Laurent du Var (*Le long du Var, il y a des lotissements à gauche, à droite, toute une pollution sonore le long des routes. Notamment la 202 bis. C'est la plus grande transformation de la région. Il y a des motards et des chauffards. C'est une piste de course plus qu'une route. Le bruit est différent, évidemment, selon le temps, le jour, ça augmente plus ou moins. On voit arriver d'autres transformations. Le stade, par exemple. On le voit arriver gros comme une maison. C'est une catastrophe ! Et ça ne va pas s'améliorer. J'avais entendu parler d'une vallée écolo, j'imagine bien que ça ne va pas faire comme je l'imagine...Le stade, c'est la ville qui vient nous envahir. Moi, je ne vais pas voir les stades de foot...*)

### **L'usine chimique dans l'Estéron dangereuse**

38. Sabrina 23 ans, étudiante concours infirmière, récit manuscrit, ça fait 12 ans qu'elle habite Le Broc (*Le seul bémol de ce beau naturel (Estéron) est la présence d'une usine chimique qui représente une certaine crainte par rapport aux dangers qu'elle peut apporter*)

### **Le royaume des sacs plastiques**

38. Sabrina 23 ans, étudiante concours infirmière, récit manuscrit, ça fait 12 ans qu'elle habite Le Broc (*Certains de ses endroits (du Var) semblent se dégrader avec le temps, notamment au niveau de la 202bis à la construction du nouveau pont. On pourrait surnommer ce lieu le royaume des sacs plastiques*)

### **Le lac du Broc**

1. Fabien, 39 ans, formateur en travail social (*Il y a aussi des bons côtés, il y a un parc naturel au Broc, il y a un lac artificiel où c'est agréable d'aller avec les enfants, La Gravière*).

7. Femme, plus de 70 ans, retraitée, Carros, la maman de l'auteur de polars (*La qualité du paysage, il vaut mieux la chercher ailleurs... Certes, pour sortir le dimanche, il y a le lac du Broc*)
17. Marie-Annonciade, Carros, prof, 50 ans (*En été, on va plutôt à la mer faire de la plongée. Même au lac, on y va peu. Pourtant on est là depuis 7 ans. Le fleuve, c'est pas notre truc*).

### III. ANALYSE DES ATELIERS « PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE

La conception du dispositif est un travail collectif piloté par Anne Tricot (PACTE – UMR 5194) et réalisé par Manar Hatem (chercheur associée à PACTE – UMR 5194). La mise en œuvre des ateliers « photographie aérienne » est un travail collectif mené par Thierry Bontemps (PACTE – UMR 5194), Valérie Godfrin (Armines – CRC), Jacques Lolive (PACTE – UMR 5194) et Damienne Provitolo (GEOAZUR – UMR 7329). L'analyse des données recueillies lors des ateliers « photographie aérienne » a été réalisée par Jacques Lolive (PACTE – UMR 5194)

#### 1. Présentation du dispositif des ateliers « photographie aérienne »

##### Une première expérimentation sur Gâvres

La méthode de l'atelier « photographie aérienne » avait déjà été expérimentée dans le cadre d'une recherche précédente, ADAPTALITT (Capacités d'adaptation des sociétés littorales aux phénomènes d'érosion – submersion des côtes en prise avec les changements climatiques) pilotée par la géographe Anne Tricot et financée par le programme GICC (Gestion et impact du changement climatique) où nous analysions dans deux communes du littoral breton (Gâvres dans le Morbihan et Guissény dans le Finistère Nord) les relations des habitants côtiers à leurs milieux sous l'angle des risques et des politiques d'adaptation aux changements climatiques. L'expérience de Gâvres s'inscrivait dans cette recherche ADAPTALITT. Nous avons dû imaginer *un dispositif d'enquête participative* permettant de recueillir la parole habitante dans des conditions moins inquisitrices et plus participatives que l'enquête classique. Une grande photographie aérienne de Gâvres, la commune d'enquête, de 6 mètres sur 4 (reproduction à grande échelle 1/1000) plastifiée est déposée au sol, entourée d'une reproduction du PPRSM (plan de prévention des risques de submersion) de Gâvres, et d'une frise qui retraçait l'histoire des grandes tempêtes recensées sur Gâvres. Les participants sont invités à déposer des post-it (ou à tracer avec une craie des indications) sur cette « carte de Gulliver »<sup>38</sup> pour exprimer leurs réactions et leurs commentaires sur les thèmes suivants : où sont les zones à risque ? Ou vivent-ils et que pensent-ils des mesures de prévention ? Au total, une cinquantaine de personnes ont participé à l'ensemble du dispositif, soit environ 10% de la population totale de Gâvres.

##### Comment transposer l'expérience de Gâvres à la basse vallée du Var ?

Les différences entre les deux sites sont importantes. D'abord la basse vallée du Var est un territoire beaucoup plus vaste que Gâvres. Sa superficie est de 10 000 ha dans l'acception la plus large (ou 2300 ha si l'on s'en tient à un bande de 1 km de large incluant le fleuve) contre 200 ha pour la superficie communale de Gâvres. Notre « carte de Gulliver » réalisée pour la basse vallée du Var à l'échelle 1/3000 couvre 216 km<sup>2</sup> (8 m x 3 m) au lieu de 24 km<sup>2</sup> (6 m x 4 m) pour l'expérimentation de Gâvres. Pour tenter de compenser cette limitation, nous avons prévu un dispositif de réalité augmentée. Lorsque des habitants rencontraient des difficultés pour se situer avec précision, Thierry Bontemps utilisait son iPad avec le logiciel Google Earth pour zoomer sur des détails et des lieux qui attireraient l'attention des habitants. De plus, comme l'habitat était très hétérogène, il nous a fallu utiliser le dispositif sur plusieurs sites de la basse vallée du Var pour recueillir nos informations. Nous en avons choisi trois, tous ayant été exposés aux

---

<sup>38</sup> Ainsi nommées parce que les participants marchent sur une représentation « à grande échelle » de leurs territoires tel Gulliver semblant un géant sur l'île de Lilliput.

inondations du Var : deux sites dans Nice, un quartier d'affaire, l'Arénas et un parc floral, le parc Phoenix, fréquenté par des milieux populaires et un site dans une commune de la basse vallée, Carros, située à 26 km de Nice dont la zone industrielle située en zone inondable est la plus importante du département.

La population de Gâvres comporte une majorité d'habitants au sens strict, c'est-à-dire qui ont leur résidence principale sur la commune et qui y sont enracinés de longue date. La composante enracinement de l'habiter est très importante. Les attaches au territoire sont fortes et faciles à caractériser. Tel n'est pas le cas de la basse vallée du Var où la composante mobilité de l'habiter semble plus importante. Pour les habitants ou salariés qui ont participé aux différents ateliers de la basse vallée, le Var ne constitue souvent qu'un lieu de passage. Du coup pour repérer des attaches aux milieux moins évidentes, moins explicites, nous nous sommes plutôt appuyés sur l'exploitation des ateliers d'écriture. En revanche, l'atelier photographie aérienne nous a révélé des informations complémentaires concernant la perception des aménagements de l'éco-vallée et l'expérience de l'inondation de 1994.

## **Description du dispositif d'enquête participative**

### **Une photographie aérienne pour recueillir les données**

Pour réaliser cette expérience, nous avons reproduit une photographie aérienne de la basse vallée du Var à l'échelle 1/3000<sup>ème</sup>, la bache d'une surface de 24m<sup>2</sup> (8m x 3m) était imprimée. Le cahier des charges de cette bache était relativement simple : avoir un support sur lequel on puisse marcher, écrire (à la craie), coller des post-it et qui résiste aux intempéries pour être travaillé en extérieur. Le résultat fut à la hauteur de nos attentes. Quatre enquêteurs étaient mobilisés : Thierry Bontems, Valérie Godfrin, Jacques Lolive, Damienne Provitolo.

#### *Etape 1 : Réalisation de l'image.*

Première étape de la réalisation de cet outil, réaliser une vue aérienne de l'espace support de l'étude. Manar Hatem, docteure en géographie, chercheuse associée à PACTE, s'est chargée de cette opération consistant en l'assemblage des dalles IGN issue de la base de donnée BD Ortho® IGN<sup>39</sup>. Cette tâche délicate nécessite de puissants moyens de calcul. En effet, la dimension de la photographie (24m<sup>2</sup>) nous a amené à travailler avec des résolutions très élevées (supérieures à 300 ppp<sup>40</sup>) afin de préserver la netteté de l'image, ce qui rend le temps de calcul très long (pratiquement 24h pour générer la photographie).

#### *Etape 2 : l'impression.*

Cette phase a été confiée à une société spécialisée dans l'impression sur support plastique, *impressionbache*<sup>41</sup>. Pour réaliser cette impression nous leur avons confié le support numérique de l'image en haute résolution (300 ppp) soit un fichier de 630 Mo environ. Le résultat est à la hauteur de ce que l'équipe attendait.

#### *Etape 3 : l'usage*

Nous avons posé la bache à même le sol dans plusieurs espaces extérieurs. La personne est invitée à parcourir la photographie, se poser et parler. L'enquêteur disposait de « post-it » sur lesquels il consignait ce que lui disait l'habitant ; il disposait aussi d'une craie lui permettant d'écrire directement sur la photographie (voir photo). A chaque fin d'entretien a été réalisée une photographie permettant de localiser par la suite le contenu des « post-it » sur la photographie aérienne. La photographie suscitera deux sortes de mouvements : un aperçu (vertical) rapide de l'espace, la personne se promène en marchant sur la bache. Elle peut ainsi faire le tour d'un

---

<sup>39</sup> Site de la BD Ortho ® <http://professionnels.ign.fr/ficheProduitCMS.do?idDoc=5287262>

<sup>40</sup> pixel par pouce (ou dots per inch dpi) : plus la résolution est grande, plus la finesse de l'image est grande.

<sup>41</sup> <http://www.impressionbache.com/>

espace d'environ 2500 hectares en moins d'une minute. Ensuite elle descend, se rapproche du sol puis « plonge » véritablement sur les lieux qui l'intéressent, là elle peut même s'agenouiller, le discours devient alors précis, localisé (horizontal). L'image est séduisante et attractive : les habitants venus à notre rencontre découvrent la photographie aérienne « grandeur nature » et c'est d'abord la beauté de l'espace vu d'en haut qui les attire.



Mercredi 18 septembre le dispositif est testé devant le laboratoire GEOAZUR (présentation aux membres de l'équipe et aux collègues du laboratoire de Damien Provitolo). De ce test, il ressort très rapidement qu'à cette échelle, la photographie aérienne joue un rôle véritable « d'aimant », suscite la curiosité et l'échange.

#### **Les avantages participatifs de la photographie aérienne vis-à-vis de la carte**

Pourquoi avoir choisi une photographie aérienne à grande échelle plutôt qu'une carte comme support d'une expérience participative ? Ce dispositif est notamment utilisé pour la planification participative de l'occupation des sols en Éthiopie, dans le nord de la Thaïlande et au Népal. Un article récent d'une revue de foresterie en a souligné les avantages (Mather, de Boer et al. 1998)<sup>42</sup>. D'abord « l'authenticité » puisque tous les participants considèrent que les photographies aériennes constituent des relevés exacts de l'occupation des sols. La confiance des participants s'établit facilement car les photographies aériennes sont considérées comme des « points de référence communs ». La « cohérence des informations » ensuite car la reproductibilité technique de la photographie permet le transfert des informations et leur interprétation cohérente entre groupes. La photographie aérienne est un « support non alphabétisé » dont l'interprétation est relativement indépendante du niveau d'éducation et du statut social. Ces caractéristiques du

---

<sup>42</sup> Cf. Richard Mather, Martin de Boer, Meena Gurung et Nick Roche, « Photographies aériennes et « photocartes » en foresterie communautaire », *Documents RDFN (réseau de foresterie pour le développement rural)*, n° 23, été 1998, pp 15-26 article en ligne sur le site <http://www.odi.org.uk/resources/docs/1408.pdf>

dispositif photographique suscitent l'intérêt des participants et favorisent la discussion. Elle s'appuie sur l'interprétation des photographies aériennes qui est facilitée lorsque des « points de repères familiers » sont présents. La discussion entre les participants est stimulée par la fréquente « mise en relief des problèmes » sur les photographies aériennes.

Bien entendu nous ne partageons pas totalement cette confiance des participants en « l'objectivité »<sup>43</sup> des documents photographiques. Cependant notre expérience nous a permis de confirmer les indications des rédacteurs concernant les attitudes des participants. Pour notre part, nous avons été particulièrement sensibles aux phénomènes suivants.

#### **Un catalyseur de paroles habitantes**

Pour toutes les raisons évoquées précédemment (support non alphabétisé, authenticité, cohérence des informations...), le dispositif fonctionne comme un *catalyseur de paroles*, et durant l'expérimentation à Gâvres, nous avons été littéralement submergés par le flot de paroles que le dispositif produit chez les habitants *lambda* qui sont d'habitude si réticents à s'exprimer. Le phénomène est aussi important sur la basse vallée du Var mais il n'a pas la même signification car de nombreux participants, ceux de l'Arénas notamment, sont des ingénieurs, des cadres ou des techniciens des entreprises ou des administrations qui ont l'habitude de parler et y trouvent un certain plaisir. Devant un tel débordement, comment enregistrer, catégoriser, thématiser, recadrer ? L'exploitation de cette parole est difficile. Nous avons opté pour la prise de note en temps réel en retranscrivant au plus prêt la parole de « l'enquêté ». D'autre part la photo aérienne suscite une parole située, localisée. Comment localiser ces informations ? Sur Gâvres et la basse vallée du Var, nous avons combiné post-it et inscriptions à la craie sur la photographie. Malgré l'intérêt de ces auxiliaires, nous n'avons pas encore trouvé la méthodologie qui soit la plus adéquate tant en termes de précision de recueil de l'information qu'en termes de facilité d'emploi.

#### **Un dispositif esthétique qui suscite l'engagement corporel**

Le participant de l'expérience n'est pas qu'un spectateur qui argumente intellectuellement dans l'espace public. La photographie aérienne à grande échelle<sup>44</sup> plastifiée déposée au sol constitue un *dispositif d'implication esthétique*. Ce dernier dispose un espace commun où le corps de chaque participant est impliqué, intégré. Compte tenu de la grande taille et de la grande échelle de la photographie aérienne, on n'est plus dans le registre visuel de la contemplation du paysage ou de sa reproduction mais dans celui de *l'engagement esthétique* (A. Berleant 1991, 1992)<sup>45</sup>. On quitte le domaine de l'esthétique traditionnelle où le spectateur contemple les belles formes offertes à son jugement désintéressé. Le dispositif suscite une expérience esthétique du participant qui implique la présence active du corps humain. La participation corporelle des participants s'exerce selon plusieurs séquences successives. D'abord le participant est attiré par la photographie aérienne qu'il trouve belle ou spectaculaire (selon les propos mêmes des participants). Il se rapproche jusqu'à franchir les limites et rentrer dans le dispositif. Puis il marche sur la photo aérienne et « survole » le territoire représenté. Il procède au repérage du territoire vu d'en haut à partir des grands repères (routes, côte, limites des rives, etc.). Dans un troisième temps il « plonge » littéralement sur les lieux qui l'intéressent et là il se met « à quatre pattes » et il désigne du doigt les détails pertinents sur la photographie tandis que le discours se précise en se localisant. Ceci-dit il faut relativiser cette observation que nous avons faite au départ sur Gâvres. Si l'exercice de quadrupédie était presque systématique à Gâvres, il est moins fréquent à Nice. Ce comportement est sans doute modulé en fonction de l'appartenance à des milieux socio-professionnels et la plupart des participants du centre d'affaire de l'Arénas sont restés debout.

---

<sup>43</sup> En effet, les rédacteurs de l'article ont parlé de « points de référence communs ».

<sup>44</sup> Pour définir ce même dispositif, un géographe parlerait au contraire de photographie aérienne à *petite* échelle.

<sup>45</sup> Arnold Berleant, 1991, *Art and Engagement*, Philadelphia, Temple University Press et Arnold Berleant, 1992, *The Aesthetics of Environment*, Philadelphia, Temple University Press

### La photographie précise du territoire réactive l'expérience habitante

Il n'est pas possible de rendre exactement le vécu habitant mais avec ce dispositif les participants réactivent une partie de leur expérience. C'est la photographie aérienne qui permet cette réactivation. L'analyse de ce phénomène nous est fournie par le sémiologue de l'image Jean Arrouye<sup>46</sup>. La photographie enregistre spectacle et paysage « avec une telle abondance de détails que la mémoire de celui qui a été présent à l'événement ne peut qu'en être stimulée à poursuivre sa récapitulation du passé bien au-delà de ce qu'en a retenu l'image photographique ». Comme on l'a déjà dit, les participants témoignent d'une grande confiance dans « la capacité de la photographie d'attester de ce qui est – ce qui a été quand on s'interroge sur le passé ... C'est dans la mesure où elle est excessive que la photographie est un moyen efficace de perpétuer le souvenir de ce qui a été ». Ainsi la grande précision de la représentation photographique à grande échelle de la basse vallée du Var fournit une quantité de détails illustrant certaines des caractéristiques du territoire. Ces détails servent *d'embrayeurs de mémoire* « qui déclenchent le rappel, par association et élargissement des souvenirs, de l'essentiel de l'expérience vécue ». Bien qu'il soit centré sur une photographie aérienne, le dispositif tend à atténuer la principale limite du médium photographique, « son mode d'enregistrement frontal et figé du spectacle visuel ». En effet, dans la mesure où il suscite un engagement corporel des participants, la gestuelle des participants impliqués dans le dispositif appelle à son tour une mémoire élargie de l'expérience vécue dépassant les seules références visuelles, par exemple l'odeur d'urine du vallon obscur du Magnan évoquée par un des participants des ateliers du Var (J14bis). Ce phénomène est aussi important à Gâvres que sur la basse vallée du Var. Une illustration spectaculaire en est fournie avec la réactivation de l'expérience de l'inondation du Var de novembre 1994. Malgré les vingt ans écoulés, ceux qui ont vécu l'inondation en fournissent un tracé assez précis sur leur quartier ou lieu de travail et ils en restituent l'ambiance : l'inquiétude, la boue, les embouteillages...

### Un débat public alimenté par la collecte de savoirs locaux et sensibles

Cette réactivation de l'expérience habitante permet de collecter des informations spécifiques. Il s'agit pour l'essentiel de *savoirs locaux* (Brady, 2003)<sup>47</sup>. C'est « un type de savoir de sens commun qui est basé sur l'expérience d'un lieu et des pratiques locales en relation avec un terrain : des expériences qui peuvent aussi avoir un fort élément esthétique ». Dans l'exemple de la recherche ADAPTALITT, la photographie aérienne de Gâvres permettait de représenter avec précision certaines des caractéristiques morphologiques, spatiales et temporelles, du territoire (occupation des sols, urbanisation, trait de côte, conséquences de l'érosion et des tempêtes récentes ...). Or ces motifs spatio-temporels, nous dit Augustin Berque, « sont à la fois ce que nous y voyons (des forêts, des villes, des montagnes...) et quelque chose qui suscite en nous des raisons d'agir de telle ou telle façon » (Berque 2000)<sup>48</sup>. Ces motifs paysagers, configurations particulières de l'environnement (découpe du rivage, presqu'île et tombolo, rétrécissements du tombolo de Gâvres, platiers rocheux qui affluent du sable ... ) relèvent de ces catégories générales que sont les *prises écouménales* (idem) — ressources, contraintes, risques et agréments - toutes choses qui concernent forcément les affects des humains et motivent leurs actions, tout en étant fondées dans l'environnement bio-physique lui-même. Cette correspondance qui structure le milieu des humains a permis de mettre en relief les problèmes de la presqu'île de Gâvres exposée aux risques d'érosion et de submersion. Elle réactive la mémoire des pratiques d'espace des Gâvrais qui sont informées par le risque, notamment des comportements de vigilance. Dans l'expérimentation de la basse vallée du Var, les savoirs locaux concernant le fleuve sont moins importants puisque les habitants stricto sensu sont moins nombreux. Cependant, ils se manifestent indirectement par l'intermédiaire des connaisseurs du littoral notamment des kitesurfers (aérolanchistes) niçois qui

---

<sup>46</sup> Jean Arrouye, « la photographie embrayeur littéraire », *Revue des lettres et de traduction*, n°8, 2002, pp 209-230 mis en ligne sur [http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/41954/2002\\_8\\_209-230.pdf?sequence=3](http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/41954/2002_8_209-230.pdf?sequence=3)

<sup>47</sup> Emily Brady, 2003, *Aesthetics of the Natural Environment*, Edinburgh University Press.

<sup>48</sup> Augustin Berque, 2000, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, p. 241.

s'intéressent à la manière dont « le Var modifie le littoral » (T10). Ils mettent l'accent en particulier sur les mouvements de limons causés par les grandes précipitations. Une autre manifestation de ces savoirs des connaisseurs du littoral s'exerce dans le souvenir de la catastrophe de l'aéroport de 1979 avec la localisation relativement précise des fonds où reposent une partie des engins de génie civil voire même pour certains, des disparus.

Ainsi le dispositif permet d'utiliser les ressources de l'esthétique pour poser les problèmes et susciter le débat public. L'esthétique au double sens d'appréciation des formes et de relations sensibles constitue une entrée privilégiée pour la publicisation. Ce dispositif tisse des liens entre politique et esthétique. Selon nous, c'est une ébauche de *politique des formes* (Blanc Lolive 2008)<sup>49</sup> où les formes communes partagées traduisent l'expérience habitante, circulent et alimentent du débat public. Elle permet des communications beaucoup plus larges sur des thématiques de riveraineté peu traitées par les politiques publiques

### Déroulement des ateliers

Les ateliers « photographie aérienne » se sont déroulés durant deux jours le vendredi 20 septembre et le samedi 21 septembre. Nous sommes allés dans trois lieux pour y trouver des publics différents. Le choix de ces trois lieux, ci-après présentés, n'est pas anodin. Il s'agit en effet de zones ayant été inondées lors de la crue du Var de 1994 ou du tsunami de 1979 et faisant l'objet de nombreux projets d'aménagement (il y avait donc la possibilité d'une part de réactiver, sans la diriger, la mémoire de l'habitant au regard de ces catastrophes et d'autre part de recueillir leur discours sur les projet d'aménagement du territoire).



<sup>49</sup> Nathalie Blanc, Jacques Lolive, « Politique des formes », *Nouveaux Actes Sémiotiques* (revue en ligne), mars 2008, disponible sur : <http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=2453>

Le vendredi 20 septembre de 10h à 13h place des mosaïques à l'Arénas, un quartier d'affaires de Nice, pour rencontrer un public de cadres et de salariés des administrations et des entreprises. Nous y avons réalisé 54 entretiens et rencontré 59 personnes.



Le vendredi 20 septembre de 14h30 à 17h30 à l'entrée de la grande serre du Parc Phoenix, le parc floral de Nice pour rencontrer un public plus populaire. Nous y avons réalisé 7 entretiens et rencontré 7 personnes.



Le samedi 21 septembre de 10h à 15h dans le hall de la médiathèque de Carros pour rencontrer des habitants de la basse vallée du Var. Nous y avons réalisé 19 entretiens et rencontré 21 personnes.

Soit un total de 80 entretiens et 87 personnes rencontrées combinés avec une centaine de photographies du dispositif destinées à saisir les lieux présents dans les propos de nos interlocuteurs et pointés par eux

## 2. Analyse des données d'enquête

Compte-tenu du faible enracinement des populations contactées dans les ateliers « photographie aérienne » qui a déjà été évoqué dans la présentation du dispositif, nous n'analyserons pas les modes d'habiter qui ont déjà été étudiés dans les ateliers d'écriture. En revanche, nous analyserons les entretiens avec leur complément photographique selon quatre rubriques : les éléments naturels, les territoires, les aménagements et les risques.

### **Éléments naturels : la perception d'un mouvement des limons lourd de conséquences**

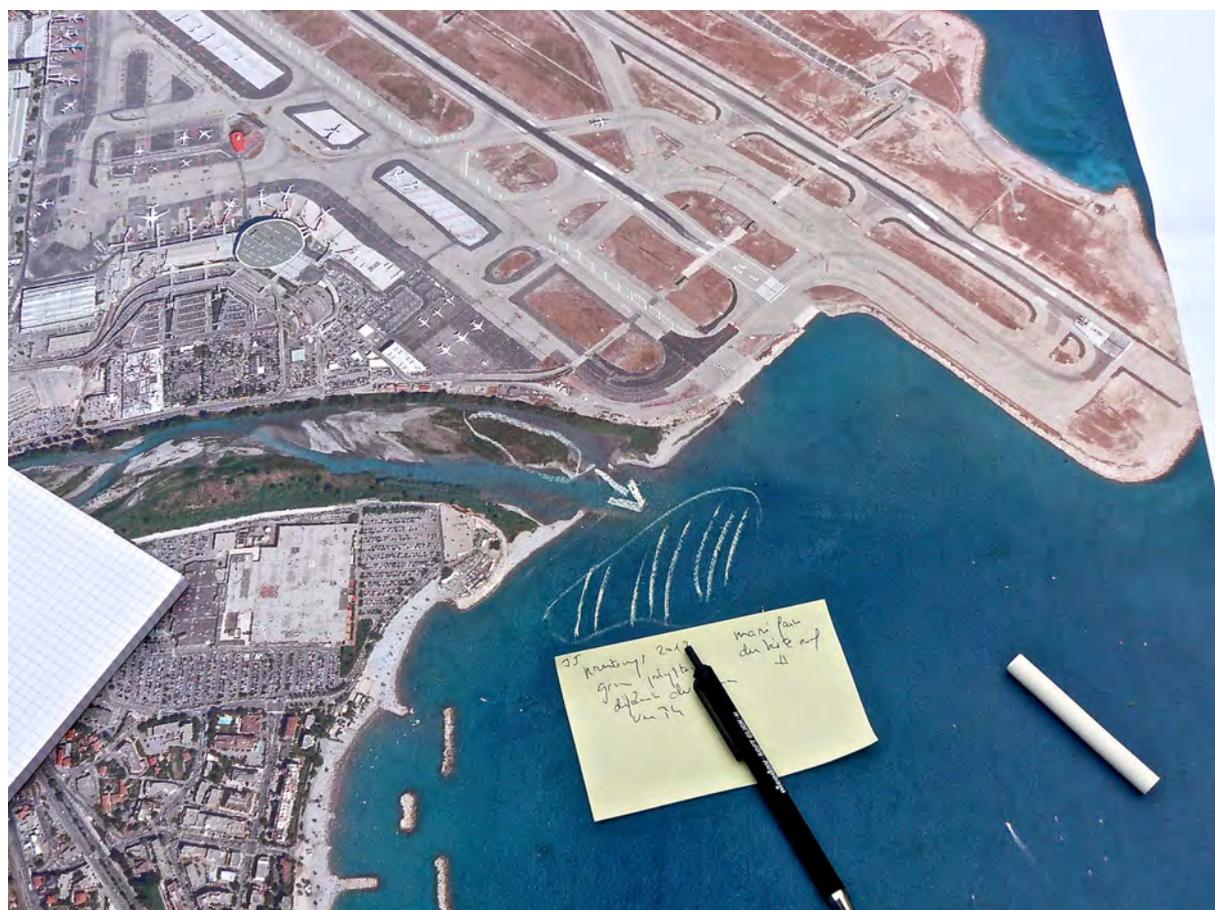
D'abord un étonnement, aucun des participants aux ateliers n'a remarqué sur la photo aérienne les différences de style fluvial du Var entre les secteurs de tressage constitués de chenaux multiples enserrant des îlots caillouteux et les secteurs à lit unique encadrés par des terrasses limoneuses couverte d'une ripisylve dense<sup>50</sup>. Comme si le Var n'était pas interrogé *comme élément*

<sup>50</sup> Depuis la crue de 1994, et la destruction des seuils 2 et 3, le Var semble retrouver une morphologie moins homogène, avec par endroits un retour du tressage entre les seuils. C'est notamment le cas en amont du seuil n°9 et en aval du seuil n°2 (dont il ne subsiste que quelques vestiges depuis la crue).

*naturel* par des participants dont la grande majorité n'habite pas la basse vallée du Var, à la différence du littoral qui fait l'objet de savoirs locaux.

### ***Les relations entre le fleuve et le littoral mises en évidence par des kitesurfers***

Les savoirs locaux s'expriment à travers les témoignages de Niçois chez qui la pratique du kitesurf (kiteboard) nécessite *une bonne connaissance du littoral* car un bon spot est caractérisé par de nombreux éléments dont l'orientation de la plage et son exposition à la houle, ainsi que la nature et la forme du fond qui influent sur la puissance et la forme des vagues en fonction de la houle. Ils s'intéressent à la manière dont « le Var modifie le littoral » (*T10 – Homme, membre de l'EPA*). Ils mettent l'accent en particulier sur *les mouvements de limons causés par les grandes précipitations*. « Au printemps 2013, les grosses précipitations ont causé la modification des îlots présents entre le pont Napoléon III et l'embouchure et le déplacement des limons dans la Méditerranée où ils ont formé une véritable île qui se situait face à l'embouchure rendant difficile la pratique du kitesurf par son mari » (*J5 Lepetit-Collin assistante maternelle*). Le dispositif permet de visualiser ce phénomène avec précision.



### ***... et intégrées dans le scénario d'une inondation catastrophique du Var à l'embouchure***

Avec ces mouvements de limons et la formation d'un îlot qui bloque l'embouchure du Var, on voit se mettre en place la possibilité d'une crue catastrophique du Var à l'embouchure. Un des participants du dispositif (*D9/H/Georges/Médecin/env 65/70 ans*) a parlé d'un « scénario catastrophe qui (selon lui) se produira un jour avec l'association d'un fort débit du Var (drainage de limons) et d'un très fort vent d'Ouest/Nord Ouest qui empêchera le Var de « sortir » d'où l'inondation certaine de Cap 3000 et d'une partie de l'Aéroport ». Une autre manifestation de ces savoirs des connaisseurs du littoral s'exerce dans le souvenir de la catastrophe de l'aéroport de 1979 avec la

localisation relativement précise des fonds où reposent une partie des engins de chantier et des ouvriers disparus. Nous en reparlerons dans le chapitre consacré aux risques.

### **Territoires : le passage du territoire fonctionnel à la singularité du lieu**

Contrairement aux participants en majorité *carrossois* (habitants de Carros) des ateliers d'écritures, la majorité des participants aux ateliers photographie aérienne sont des cadres et de salariés des administrations et des entreprises qui travaillent à l'Arénas, un quartier d'affaire de Nice. Pour la majorité d'entre eux, la basse vallée du Var ne constitue souvent qu'un « territoire sans qualités » (cf. ateliers d'écritures), un territoire fonctionnel, lieu de passage ou zone commerciale. Cependant quelques témoignages témoignent d'une appropriation plus forte de la vallée du Var, le phénomène s'accroît à partir de Carros quand on remonte plus vers l'amont du Var. Dans ce tableau, les vallons obscurs constituent une exception puisqu'ils sont saisis comme des lieux singuliers.

#### ***La basse vallée du Var : simple lieu de passage et zone commerciale***

Pour les participants des ateliers la basse vallée du Var Territoire est d'abord *un territoire fonctionnel*. C'est un axe de communication, *un « lieu de passage »* (15 personnes se réfèrent à cette fonction de la basse vallée du Var dont 6 personnes utilisent l'expression exacte) « pour aller vers le haut pays... vers les montagnes ». C'est « la porte d'entrée des vallées du Mercantour », « la route Nord-Sud vers les vallées ». C'est un lieu de passage « pour aller travailler à Nice », « Elle permet de travailler à Monaco en accédant plus vite à l'autoroute depuis la 202 bis ». C'est également *une zone commerciale* : « on l'utilise juste pour faire les courses dans le centre commercial Lingostière », à Métro, Carrefour, Leroy-Merlin, etc. On l'utilise « pour faire la Gym à St Isidore ». Ils fréquentent la vallée du Var également « pour les loisirs (cinéma) » ou « pour aller voir des concerts (Salle Nikaïa) ».

Dans ces conditions, la basse vallée du Var n'est qu'une voie de communication sans autres déterminations. Par une sorte d'effet tunnel, elle apparaît comme *un territoire sans qualités* (cf. les ateliers d'écriture pour une analyse détaillée de ce mode d'habiter). Citons quelques expressions caractéristiques parmi beaucoup : « Je longe le fleuve par la route mais n'en profite pas, de toute façon il n'y a aucun accès, aucun aménagement. C'est un fleuve pas attirant » (T8). « Le Var n'est pas joli » (D16 et 17) « Le Var est souvent sale, trop urbanisé » (D18). Le Var est un fleuve nié, si on pouvait construire dessus tout le monde serait content (T15) « Le Var on ne s'intéresse pas à lui. Ça n'est pas mis en valeur » (J1).

Ce territoire sans qualités singulières, sans attaches fortes, est *disponible* pour les transformations à venir « La basse vallée du Var c'est notre terrain de jeu. C'est le devenir de Nice. IKEA par exemple ... Le Var était *une friche qui a été rattrapée par l'urbanisation* L'aménagement de la basse vallée du Var est au stade opérationnel. Mise en place des projets : le stade, l'éco-vallée. Infrastructures routières (*J11 2 hommes qui travaillent au service voirie de la Métropole Nice Côte d'Azur*). Ces perspectives suscitent l'inquiétude de certains participants. « Je souhaite que la basse vallée du Var ne soit pas trop urbanisée. Je souhaite que l'environnement tel qu'il est actuellement reste, avec un mélange d'habitations, de commerce, pour que cela reste un secteur calme » (*V2 Jérémie, 29 ans, expert en assurance*). « Nous craignons une urbanisation de la vallée, parce que nous apprécions la nature (ce sont des randonneurs) » *V6 Christian (67 ans) et Paulette (66 ans), retraités*. « Il faut nous laisser le fleuve, je crains que le fleuve ne parte. Il y a beaucoup de travaux, j'ai habité Carros je les ai vu ». *T6 femme 25 ans assez pressée*

Lorsqu'elle est « menacée » par les aménagements, cette vallée du Var sans qualités à laquelle on ne prêtait plus attention devient un lieu d'attachement investi dans une activité militante<sup>51</sup> « Le fleuve c'est aussi *un lieu de lutte* vis-à-vis de la bétonisation de la plaine du Var en rapport avec la vie quotidienne. Achat de nourriture auprès des maraîchers producteurs locaux de Saint Laurent du Var qui sont menacés. C'est aussi la nature proche de la ville, source de nourriture et de loisir » *T12 Homme 35 ans env - Ingénieur ARENAS*

### *Une appropriation graduelle de la vallée du Var*

En marge de cette instrumentalisation généralisée de la basse vallée du Var, quelques participants relatent des activités discrètes, pêche et cueillette qui témoignent d'une relative appropriation de cette même vallée. Cependant cette *appropriation limitée* n'annule pas l'appréciation du territoire sans qualités aux *caractéristiques peu attractives*. « Nous pêchons sur tout le Var. Pour nous il manque des accès au fleuve et ce dernier est peu valorisé pour la pêche. Manque également d'entretien, notamment au niveau végétation, ce qui donne des zones dangereuses pour la pratique de la pêche, les pêcheurs s'enfoncent. Nous souhaitons voir un fleuve plus entretenu. (Ils me parlent de) carcasses de voitures, de pollution, de dégradation dues aux usagers du Var, de décharges sauvages tout le long du Var » *T7 Patrick et Roger, retraités*. « Je vais chercher des asperges sauvages en rive gauche du Var et près du pont Charles Albert et des champignons en forêt mais là, il faut s'éloigner du Var... Les actions (d'aménagement) sont trop centrées sur Nice et insuffisantes vers l'arrière-pays... nous avons le sentiment d'être délaissé ». *J15 Salvatore, un ancien cantonnier de Carros et Dominique ancien électromécanicien, tous deux retraités habitants de Carros*

A partir de Carros, l'appropriation de la vallée du Var se renforce. Dans les entretiens avec les habitants apparaît *l'opposition entre les deux Var*, le Var plaisir en amont et le Var relégué, en aval. Le témoignage qui suit est exemplaire à cet égard. L'opposition des deux fleuves se double d'un racisme envers les populations du fleuve relégué : « Le fleuve est moche avec la zone industrielle. Il n'inspire pas la sympathie. On le longe pour travailler à Nice bus matin et soir. La fréquentation des rives procure une mauvaise image. Avec la vision haute du bus, on aperçoit des campements, en hiver des tentes, des feux de campements le soir, des gens qui se lavent dans la rivière. Des populations reléguées qui s'y installent pour y trouver l'eau, la vie, et la végétation. Des sauvages ! Mais ensuite il existe un autre Var avec l'Estéron, un autre fleuve, un fleuve plaisir. Il existe un fleuve plaisir : le Var (amont) et surtout l'Estéron où ils vont marcher. La limite entre les deux, c'est la fin de la zone d'activité de Carros ». *J18 un jeune couple qui habite Carros-village (le village historique perché) depuis trois ans*. Une autre formulation de cette dualité met en valeur l'Estéron « L'Estéron est beaucoup plus sauvage, son eau est extrêmement pure. Au bord de l'Estéron, c'est la belle nature. Nous y allons à pied. Seule la partie amont du Var nous intéresse » *J19 Christian Laure et Tom. Ils habitent Collonges*.

Enfin en amont du fleuve, les attaches territoriales se déploient, on retrouve des modes d'habiter riches « J'ai un rapport privilégié avec le fleuve, j'ai grandi à Daluis (dans la vallée du Haut-Var) sur les bords du fleuve. Pour moi le Var ce sont des beaux souvenirs d'enfance de jeu et de peur. Je me souviens de la légende du pont du saut de la mariée. Par contre je n'ai aucune affinité particulière avec le Var dans Nice » *T14 – Christiane*. Avec ce dernier témoignage nous retrouvons l'ambiance des ateliers d'écriture avec la référence au *Var imaginaire* un des modes d'habiter singuliers que nous avons repérés dans les récits. Malheureusement il ne concerne pas la basse vallée du Var mais l'arrière-pays avec la vallée du Haut-Var.

---

<sup>51</sup> Les attachements de proximité soutiennent des implications personnelles fortes et leur mise en péril suscite une émotion intense. Elles peuvent être investies dans un engagement politique ou un mouvement social.

### *Mémoire d'odeurs : un vallon obscur malodorant*

Un seul des témoignages recueillis lors des ateliers photographie aérienne concerne un lieu très singulier déjà repéré lors des ateliers d'écritures. Il s'agit des *vallons obscurs* qui nous avaient parus témoigner d'un mode d'habiter imaginaire. En effet, un des récits les convoquait en tant que siège d'une biodiversité intime et enchantée. Lors de l'atelier du parc Phoenix, un géologue nous parle des vallons obscurs. Il pointe deux des vallons obscurs sur notre grande photographie aérienne et souligne à la craie leur tracé.



Notre dispositif fournit ici la *représentation spatiale caractéristique* du vallon obscur du Magnan : son tracé très zigzagant et sa superficie minuscule coincée entre les zones d'urbanisation. Sur une autre photographie, le géologue nous indique « un des débouchés du vallon du Magnan par où un *sanglier* peut rentrer dans la ville ». Nous comprenons alors que l'habitat des sangliers devient périurbain autour de Nice où il est de plus en plus fragmenté par l'urbanisation. Puis, il nous indique que « *le vallon du Magnan sent l'urine* car les maisons n'ont pas de réseau d'assainissement. Pour évacuer leurs eaux usées les gens creusent dans le poudingue et elles coulent dans le vallon » *[14 bis un géologue de 65 ans retraité.*

Ici l'on comprend que la sensation olfactive de notre interlocuteur était aiguisée par son savoir de géologue. Il sait que c'est l'érosion des collines dans les couches de *poudingues* du pliocène qui a donné naissance aux vallons obscurs. Dans cet exemple l'engagement corporel du participant impliqué dans le dispositif et le savoir du géologue qui donne une signification à une odeur inattendue concourent à l'expression d'une *mémoire élargie de l'expérience vécue* dépassant les seules références visuelles, en l'occurrence cette odeur d'urine que notre interlocuteur des ateliers d'écriture n'avait pas remarquée.

## Risques 1 : les mémoires du risque

Sur les 37 entretiens qui évoquent l'inondation de 1994, on peut distinguer facilement deux groupes : ceux qui ont entendu parler de l'inondation et ceux qui l'ont vécu.

### *Bruits d'inondations : « J'ai entendu parler de l'inondation de 1994 »*

22 entretiens évoquent la grande crue de novembre 1994 par *oui-dire*. Certains n'en ont qu'une connaissance limitée. Deux exemples : « Je connaît le risque d'inondation (de façon globale) car originaire de la montagne (Savoie) mais pas de connaissance particulière sur les événements passés » *D2. Raphaël, H, 41 ans.* « J'ai entendu parler de l'inondation de 1994 mais je ne connais pas les détails » *D15 H/Patrice/env. 35 ans.* Ce relatif désintéret peut traduire une situation du participant qui habite ou travaille hors des zones concernées par l'inondation. Ces entretiens ne nous apportent pas d'informations intéressantes à la différence des entretiens recueillis auprès de ceux qui habitent à l'intérieur ou à proximité des zones inondables ou qui pour d'autres raisons sont concernés par le risque d'inondation.

### Déni du risque

Dans ce cas, on repère une autre attitude, celle du *déni*. Un exemple : « Je me se souviens de l'inondation de 1994 et des impacts qu'elle a eus sur l'aéroport et le CADAM. A l'Arénas, je ne me souviens pas qu'il y ait eu d'impact, car j'étais en congés de maternité à cette époque et ne travaillais pas ». *V11 – X, Banque Populaire de la Côte d'Azur, 46 ans.* Il est paradoxal de connaître l'impact dans les lieux qui ne nous concerne pas et de l'ignorer pour les lieux qui nous concerne. Le déni s'exprime de différentes manières dans nos entretiens. « Il n'y a pas de gros risques de crues, mais y vaut mieux pas qu'il déborde » *T13 – Jean-Marie – homme 65 ans environ.* Là le déni s'exprime dans une posture alambiquée où le risque dénié dans un premier temps suscite de l'inquiétude ensuite. Je garde le meilleur exemple pour la fin. « Je suis issu de la région. Je vis à St Isidore dans un petit immeuble... Je connais le risque d'inondation. Je sais qu'il y a eu une inondation dans les années 1990. Bizarrement, lorsque j'ai acheté mon appartement, il a eu une information sur le risque d'incendie, mais pas sur le risque d'inondation. J'ignore si le secteur où se situe mon immeuble a été inondé en 1994 » *V2 – Jérémie, 29 ans.* Cette attitude surprend d'autant plus de la part de Jeremy que c'est un expert en assurance dont l'habitation pourrait se situer en zone inondable ou à proximité de celle-ci.

Pour comprendre la signification de cette attitude de déni, il faut lire l'article de l'anthropologue Françoise Zonabend<sup>52</sup> « Au pays de la peur déniée », *Communications*, 1993, Volume 57, Numéro 57, pp. 121-130. Elle y étudie les stratégies défensives mises au point par les employés et les riverains de l'usine de la Hague en Cotentin pour travailler et vivre sans trop de souffrances auprès de ces établissements à haut risque. Selon elle, « une posture de déni permet d'appivoiser cet univers dangereux et inconnu dans lequel il faut vivre et demeurer ». Je fournis quelques extraits de son article pour présenter ses analyses. « Pour vivre *avec* le nucléaire, il faut l'oublier, et pour ce faire il n'est pas de meilleur moyen que de n'en pas parler, de ne pas nommer ces usines inquiétantes. Les riverains de l'usine de retraitement des combustibles irradiés ne la nomment pas. Quand ils en parlent, ils disent « l'usine », sans plus de qualification, mais le plus souvent ils disent seulement « là-haut », ou encore « la chose », ou « ça », toutes façons de dire qui impliquent, on le sent bien, un désir d'éloignement, une mise à distance. Et ce lieu non nommé, ils tentent par toutes sortes de moyens de ne pas le voir. « L'usine, de chez moi, on ne la voit pas... Alors on est protégé », m'assure un habitant d'un hameau situé à quelques centaines de mètres à vol d'oiseau de l'établissement. Pourtant, sortant de chez lui, il m'a suffi de regarder vers l'arrière de sa maison pour contempler, immense et présente, l'usine plantée là au bout de sa cour... Comme si, dans ces hameaux du plateau, seuls points habités d'où l'on peut apercevoir l'usine, les gens avaient

---

<sup>52</sup> Je me réfère à un article car l'ouvrage de Françoise Zonabend, *La Presqu'île au nucléaire*, Paris, Editions Odile Jacob, 1989, 188 p est désormais épuisé.

décidé de ne pas la voir, de l'occulter, mettant à profit un repli de terrain, l'orientation d'une cour ou la position d'une façade, pour effacer de leur vue ce paysage désordonné et bouleversant. Quand la configuration des lieux ne peut être utilisée, ils se servent du vent : « Là, si jamais ça explose, les vents sont souvent d'ouest, alors je suis tranquille... Si vous habitez de l'autre côté, vous êtes moins sûr de... » Qu'importe ! Grâce à la météorologie ou à la topographie, ces riverains du nucléaire se sentent à l'abri ou, du moins, ils veulent le croire (p. 124) ... La cécité paysagère, les visites-exorcismes, les histoires de pluie et de beau temps, les rumeurs de pollution et d'abandon ne sont que les expressions sociales d'une anxiété latente... L'analyse des discours, l'étude de la rhétorique, l'écoute de la rumeur montrent que sous le silence, sous le déni abrupt du risque, est en place tout un ensemble de stratégies défensives pour tenter de vivre mieux dans ces lieux qui secrètent l'anxiété. (p. 129) »

#### **Habitants sur le qui vive : des bruits annonciateurs de la crue**

Le témoignage suivant illustre une seconde attitude caractéristique des habitants qui vivent dans les zones concernées par l'inondation, « Avec mon mari, nous utilisons la piste cyclable de Carros à Gillette. Au niveau du pont (le pont Charles Albert ?), en face du seuil, *on entend l'eau qui coule. Le bruit est plus fort et différent en période de crue* » J16 Valérie chef comptable. Comment rendre compte de cette connaissance habitante très fine des ambiances du risque ?

La géographe Anne Tricot a qualifié cette attitude « *d'attention continue à l'espace, aux phénomènes à bas bruit* »<sup>53</sup>. Parlant de l'habiter à Gâvres dans une presqu'île menacée par les tempêtes et les conséquences du changement climatique, elle évoque « l'image d'une société côtière « sur le qui-vive » : cette attention quotidienne, constitue-t-elle une condition de vie dans un espace entre terre et mer ? Le sensible pourrait alors être convoqué quotidiennement afin de surveiller cet espace vulnérable, une attention aux changements à bas bruits en quelque sorte (Roux J., 2005). Or de quel espace est-il question, l'espace urbanisé et limité à la partie construite de Gâvres ? L'habitant vit-il bien à l'abri des digues ? Rien n'est moins sûr. L'attention continue à l'espace, aux phénomènes à bas bruit, semblent alors constituer cette forme de « commensalité » que l'habitant entretient avec son milieu »<sup>54</sup>.

#### **Des lieux et des objets d'inquiétude**

Les récits des participants qui ont entendu parler de l'inondation de 1994 se focalisent sur *des lieux et des objets d'inquiétude*. En premier lieu, la *zone industrielle de Carros* située en zone inondable « Si l'Estéron est en colère en même temps que le Var, je ne voudrais pas être dans la Zone industrielle de Carros le Var va tout manger. » J14 Roger, employé du parc Phoenix. L'aéroport ensuite : « J'habite dans la région depuis 1990... J'ai conscience du risque d'inondation depuis que les parkings de l'aéroport ont été inondés. Pour moi, le fait marquant est que l'aéroport a été inondé, car il est impensable qu'un équipement de ce type-là puisse être inondé » V12 – David (33 ans) informaticien et Julie (29 ans), secrétaire médicale. Le centre commercial de Cap 3000 qui « a été fait en dépit du bon sens. On a rétréci le delta » J2 Nicolas : Crédit Lyonnais. Les digues protectrices du Var sont menacées : « J'ai entendu dire que les *digues étaient affaiblies*. Les « anciens » disent que les blocs de béton servant de digues sont affaiblis. Ils sont d'ailleurs remplacés régulièrement. J'ai entendu dire que le Var était un des fleuves les plus puissants du monde (sic !), à l'instar du Mississipi » V1 – Nicolas, 32 ans, chef de projet, société IHOL. Mais le Var n'est pas le seul qui inquiète les Niçois, « *le Paillon est un oublié. C'est un fleuve côtier très méchant. Son bassin versant n'est que de 60 km<sup>2</sup>*

---

<sup>53</sup> Cf. le rapport de recherche Capacités d'adaptation des sociétés littorales aux phénomènes d'érosion submersion en prise avec les changements climatiques (ADAPTALITT), (Rédigé par Anne Tricot avec les autres participants dont je fais partie), rapport final, Programme Gestion et Impacts du Changement Climatique (GICC), Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDM), convention n° 0910C0069, août 2012, 295 p. (+ annexes).

<sup>54</sup> Anne Tricot, rapport final ADAPTALITT, p. 177

mais il peut réagir très rapidement à des orages très localisés. Un peu comme la tornade que l'on avait eu fin juillet » *J14 Roger, employé du parc Phoenix.*

Le discours du risque s'exprime parfois sous la forme emblématique de « *la nature reprendra ses droits* » — que nous avons précédemment repéré lors des ateliers d'écriture comme dans cet exemple : « Le Var est de plus en plus habité... Fleuve de plus en plus domestiqué avec un risque fort en cas d'inondation, c'est normal, on payera un jour le prix de la construction ». *T22 - Sandrine – Femme 30 ans environ*

L'inquiétude des riverains débouche enfin sur le *souhait d'interdire toute construction dans les zones inondables*. « J'ai entendu parler des inondations du Var en 1994 mais je n'étais pas encore habitante à ce moment donc je ne connais pas précisément la zone inondée. (Elle a en revanche précisé que les parkings de l'Arénas étaient sous l'eau). Je suis très sensible aux inondations (elle a parlé de la rupture du barrage de Malpasset qui avait fait plus de 400 morts en 1959) donc je ne souhaite ni habiter en bord de mer ni en bord de rivière. Je suis une habitante qui s'adapte à la Nature (c'est son vocabulaire). Je souhaiterais voir les zones inondables non constructibles » *D.6. F/60 ans/ Commerçante (Tabac Presses de l'Arénas).*

### **Chantiers de nettoyage**

Après la grande crue, les administrations se sont mobilisées pour restaurer le lit et les berges du Var, comme nous le raconte une fonctionnaire de la direction du travail : « Le fonds d'insertion professionnelle a financé les chantiers de nettoyage du Var avec des gens en difficulté... des travaux sur l'embouchure au sud du pont (Napoléon III ?) : il a fallu nettoyer, enlever des branchages pour faciliter la présence des Sternes Pierregarins. Aussi en ce moment des loutres. L'État n'est plus en charge du Var, c'est le Conseil général ». Notre interlocutrice est optimiste : « L'enlèvement des seuils permettra de faire rentrer le Var dans le lit naturel... L'amélioration des barrages (travaux dans le cadre du PAPI ?) va limiter l'inondation » *J7 elle travaille à la direction du travail.*

### **Stratégies d'adaptation dérisoires**

Une dernière information intéressante nous a été fournie par le témoignage suivant. « J'habite un petit immeuble boulevard Simone Veil à Nice. Il touche la zone de Nice Méridia par le nord. Il est en zone inondable. C'est juste une ligne dans mon contrat de vente de l'appartement. Pour faire face au risque d'inondation, on m'a distribué comme aux autres habitants de l'immeuble des planches, en tout 22, qui doivent être fixées à des encoches sur le mur de l'immeuble afin de le ceinturer et de fermer l'accès de l'eau à la cour et au sous-sol. Je suis un peu perplexe » *J4 Franck travaille à la poste.*

L'immeuble de Franck se trouve au nord de la zone de Nice Meridia, une des quatre opérations structurantes de l'éco-vallée. Il est en zone inondable. Les promoteurs l'en ont informé mais ils lui ont proposé à lui comme aux autres habitants de l'immeuble une stratégie d'adaptation qui semble un peu dérisoire eu égard à la violence des crues du Var dont témoigne notamment les photos, films, récits et expertises de l'inondation du 5 novembre 1994.

### **« J'ai vécu l'inondation du samedi 5 novembre 1994 »**

Les 15 entretiens de ceux qui ont vécu l'inondation nous en fournissent un tout autre tableau. Le dispositif de la « carte de Gulliver » suscite un engagement corporel du participant qui se transporte sur les lieux de son souvenir et appelle également une mémoire élargie de l'expérience vécue qui ne se limite pas au visuel.

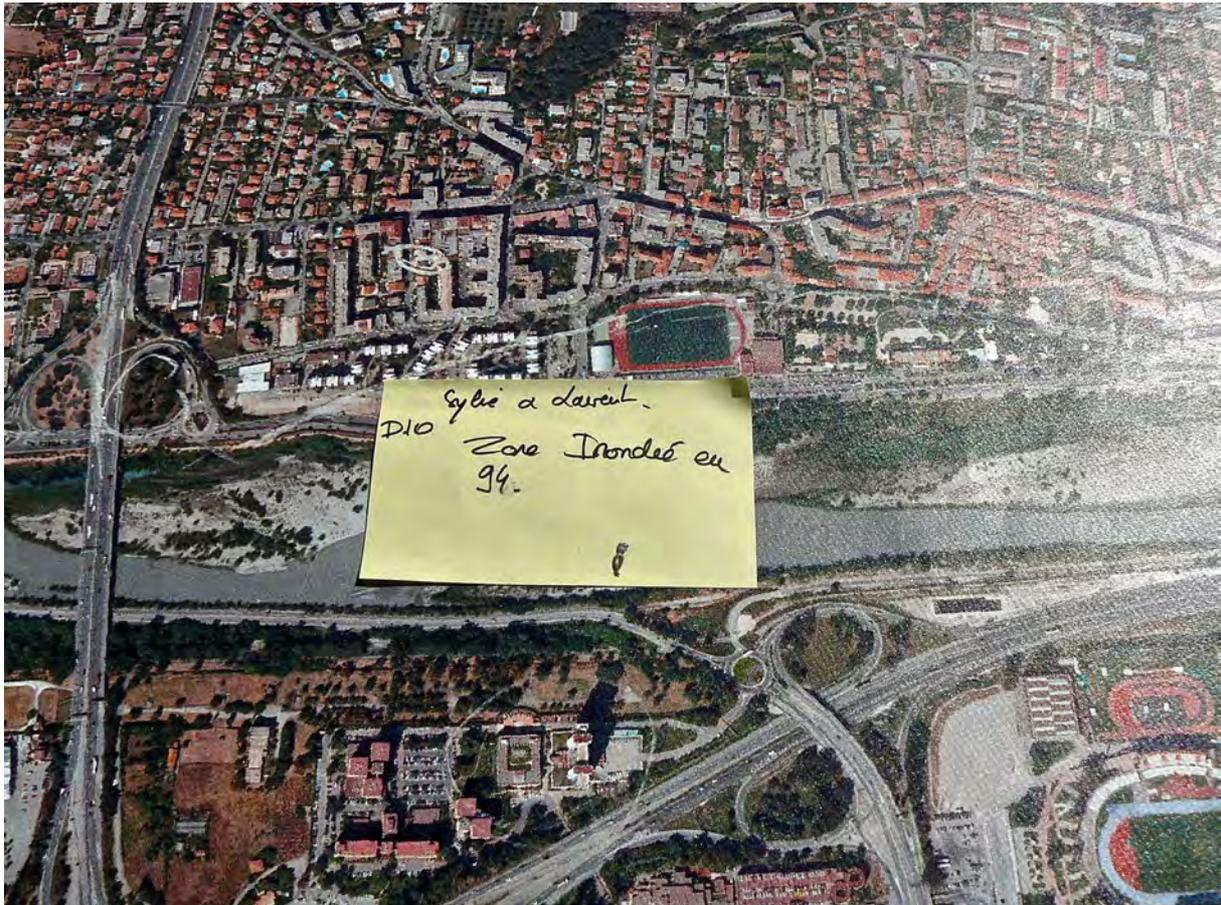
### Tracer les limites de l'inondation

D'abord, près de 20 ans après, ils peuvent se déplacer sur notre grande photographie aérienne pour y dessiner avec une certaine précision *le tracé de l'inondation* dans leur quartier ou sur leur lieu de travail. Salvatore et Dominique, deux retraités habitants de Carros, l'un ancien cantonnier et l'autre électromécanicien dans le BTP (I15) ont été témoins de l'inondation de 94 sur Carros. Salvatore nous a dessiné à la craie le tracé approximatif de l'inondation sur la zone d'activité de Carros.



La zone industrielle de Carros se situe sur la rive droite du Var en haut de photographie. On y aperçoit la zone hachurée dessinée par Salvatore. L'autre zone hachurée le long de la rive gauche délimite plus grossièrement les zones de cueillette des asperges sauvages en mars avril par les deux retraités.

Sylvie et Laurent (D10) un couple homme-femme tous deux âgés d'une quarantaine d'année. L'un des deux a tracé la carte de l'inondation sur Saint Laurent du Var à proximité du pont de l'autoroute A8



### Restituer l'ambiance de l'inondation

Ensuite ils parviennent à restituer *l'ambiance d'une inondation vécue*. D'abord *l'inquiétude* devant l'eau qui monte : « En 1994, j'ai vécu l'inondation. A mon avis, l'inondation était prévisible car le lit du Var était envahi par une forêt et les débris de végétaux ont empêché l'eau de passer. Ça a amplifié l'inondation... A l'époque de l'inondation, je travaillais au stade Charles Ehrmann où j'avais un logement de fonction. Pour y accéder, il y avait deux marches. L'eau est arrivée au niveau de la première marche. Mon logement n'a pas été inondé » (*V3 – Pascal, 72 ans, retraité*). On entend presque le soupir de soulagement de Pascal ! D'ailleurs cette expérience lui a servi de leçon « Mon logement actuel n'est pas exposé au risque d'inondation car l'immeuble dans lequel j'habite est situé sur une butte ». Un autre témoignage, celui de Rachid, contrôleur au Marché d'Intérêt National : « J'habite Nice Riquier ; j'étais présent lors de l'inondation de 1994. La Préfecture avait été inondée, le MIN également, mais ce n'était pas grave » et pourtant Rachid se souvient « l'eau monte vite. Les personnes ont peur ». (*T1*)

Restituer l'ambiance de l'inondation, c'est aussi évoquer *la perte des objets* auxquels on tient ou qui nous sont indispensables comme les voitures. Karine, 45 ans est assistante de direction : « Je travaille à l'Arénas et habite La Gaude... J'ai vécu l'inondation du Var. Je ne me souviens pas de l'année, mais je me rappelle du jour, le samedi 5 novembre. J'étais venue travailler ce jour-là et j'ai perdu ma voiture dans l'inondation, car elle était garée dans un des parkings en sous-sol. Les pompiers m'ont engueulée car je n'aurais pas dû me trouver sur le site de l'Arénas. J'espère que cela ne va pas se reproduire ». (*V5*). Non seulement Karine a perdu sa voiture mais elle s'est fait réprimander par un pompier pour être venue travailler un samedi et avoir garé sa voiture dans le parking du sous-sol. L'inondation c'est aussi les gens qui participent aux secours et sont fatigués, irritables. Des anecdotes atténuent le caractère pénible ou insupportable des pertes occasionnées

par l'inondation. La « morale » de ces histoires ? Nous serions tous égaux devant l'épreuve puisque même les célébrités sont touchées par l'inondation. Ainsi Sylvie et Laurent nous ont parlé de « la voiture de Roger Moore qui était garée au Terminal 1 de l'aéroport et qui a été emportée » (*D10*)

L'inondation révèle en les aggravant *les dysfonctionnements de tous ordres*. Je donnerai deux exemples. Le premier concerne le manque d'information au sein des systèmes d'alerte crues et de surveillance des inondations. Nadine, une employée de banque âgée d'environ 45 ans, en témoigne : « Je connais l'inondation de 94 et le raz de marée de 1979. Pour l'inondation de 94 le Plan du Var, la Préfecture et Cap 3000 ont été inondées. Je me rendais à Cap 3000 quand l'inondation a eu lieu et vous pouvez noter qu'il n'y a pas eu de préalerte pour informer la population de l'événement ». Le second exemple concerne les embouteillages monstres qui accompagnent l'inondation. Les participants évoquent notamment les détours énormes qu'il sont dû faire : « J'ai vécu personnellement la crue de 1994 puisque pour rentrer d'Italie, j'ai été obligé de passer par les collines, le pont Charles-Albert puis le Broc. Ça on s'en souvient !! » (*T25 – homme 70 ans – enseignant retraité – ancien conseiller municipal à Carros*). Corinne et Sandrine travaillent à la Caisse d'Épargne à l'Arénas : « Quand on passe par le pont on regarde le Var. On se rappelle de l'inondation de 1994. C'était le 5 novembre, un samedi matin. On nous avait averties qu'il fallait retirer les voitures du parking de l'Arénas et évacuer vers Nice mais tout était bloqué. La route était bloquée jusqu'au pont de la Manda à Carros ! » (*I2*).

Enfin restituer l'inondation, c'est évoquer *les travaux si pénibles de nettoyage* pour que les zones inondées retrouvent un état normal : il faut pomper l'eau, nettoyer la boue qui s'est installée partout. Ces travaux concernent les habitants et les agents chargés de l'entretien. Nous n'avons recueilli que les témoignages des seconds. « Lors de l'inondation de 1994. Je travaillais à la station d'épuration du Var. Nous avons pompé les parkings et les zones inondées » (*I8*). « J'habite Colomars. Je connais le risque d'inondation et sais que la préfecture, le parc Phoenix sont inondables. D'ailleurs, quand j'ai commencé à travailler, c'était peu après l'inondation, on m'avait demandé de nettoyer la boue qui s'était accumulé dans les caves d'un restaurant d'à côté » (*V14 – Dmen ?, 31 ans, jardinier*). « Durant la crue 1994, le dimanche matin parc, le Phoenix était inondé. Des collègues ont été appelés le week-end pour nettoyer. Ils nettoyaient la boue par des jets et les envoyaient dans les caniveaux. Du coup, l'eau refoulait. 3 collègues employés du parc, plus des gens des espaces verts (car à l'époque le Parc était géré par le service des espaces verts de la ville) ont été rappelés dimanche pour nettoyer le parking des bus ». (*I13 un employé du Parc Phoenix*). Ce témoignage met aussi l'accent sur les dysfonctionnements du réseau des eaux pluviales.

### *Souvenirs d'une catastrophe presque oubliée : l'effondrement de la nouvelle digue de l'aéroport de Nice*

Le 16 octobre 1979 à 14h, une partie du chantier de construction du nouveau port de Nice, au sud de la plateforme de l'aéroport de Nice, s'effondre en mer provoquant la mort ou la disparition de neuf personnes. On a recensé le matériel de chantier disparu : 2 pelles grues, un bulldozer, 4 camions, 8 véhicules légers, 3 baraques de chantier. C'est une digue énorme, construite à l'origine pour créer un port de commerce accolé à l'aéroport, qui est partie à la mer : trente millions de tonnes de gravats engloutis en quelques secondes. La vague créée par l'onde de choc de l'effondrement dans la mer s'est abattue sur le petit port de la Salis à Antibes 45 minutes plus tard. Ce fut le tsunami<sup>55</sup> de 1979. Sur le front de mer, une centaine de maisons ont été

---

<sup>55</sup> Un tsunami est une onde océanique, marine ou lacustre provoquée par un mouvement rapide d'un grand volume d'eau (océan, mer ou grand lac) dont l'origine est le plus souvent l'effet d'un tremblement de terre ou d'une éruption volcanique. Il est associé à la naissance et au déploiement d'une immense vague qui devient déferlante et destructrice au contact des rivages terrestres.

envahies par les eaux. Une commerçante de la localité a été emportée par la vague. Cette catastrophe fera abandonner le projet de construction d'un nouveau port de commerce à Nice.

4 témoignages évoquent *cette catastrophe presque oubliée*. Un employé de banque d'environ 50 ans (D11) « a connu le raz de marée de 1979 car son voisin était l'un des ouvriers emportés par la vague. J'ai vécu l'inondation de 1994 mais je ne pense pas à ce risque ». Un cycliste qui « aime promener son chien sur les berges de l'embouchure... J'ai le souvenir des « gars décédés à l'embouchure » lors de l'effondrement de l'aéroport » (T2). Roger est actuellement employé du parc Phoenix. Il se rappelle de la catastrophe de l'aéroport (l'effondrement de la nouvelle digue) en 1979. A l'époque il travaillait dans une des entreprises de BTP qui réalisait les travaux (SPADA). « Le bilan des victimes a été très sous estimé. Ce ne sont pas 9 morts mais 40. Les gars qui conduisaient les pelleteuses et les bulldozers étaient déclarés mais pas ceux qui travaillaient autour avec des pelles et des pioches, ceux-là travaillaient au black. Je le sais parce que les syndicats voulaient faire une action. Je travaillais dans l'entreprise mais dans un autre chantier, celui du TGV dans le centre de la France » (I14). Georges est médecin, âgé d'environ 65-70 ans. Il nous a décrit avec précision le tsunami de 1979 : « 19 morts, 2 bulldozers à 17 m. de profondeur au large de l'Aéroport, rupture du câble téléphonique sous-marin 1h après le tsunami, sur la plage de la Salis à Antibes les « bateaux ont touché le fond » et à Nice abaissement de 1m du niveau de la mer » (D9). Il nous indique un lieu d'immersion sur la carte.



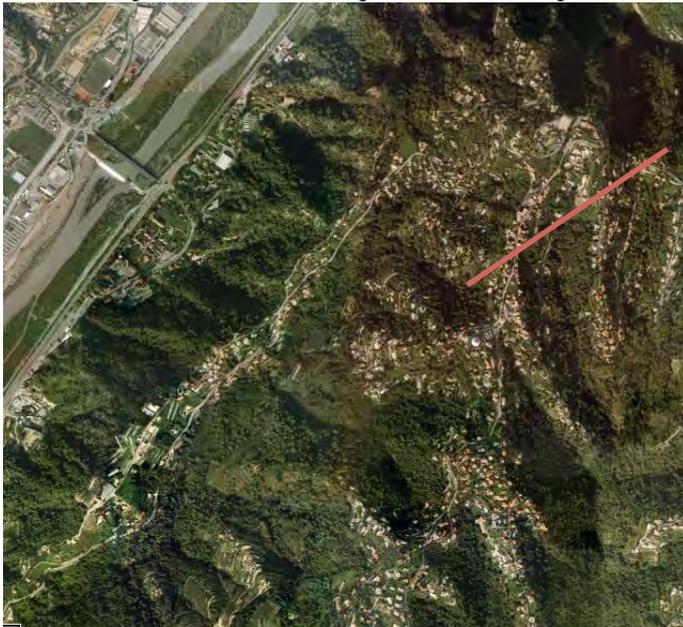
Je trouve que la méthodologie que nous avons utilisée nous fournit malgré son imprécision une perception très sensible et émouvante du lieu d'immersion. Elle restitue un peu de leur existence aux victimes disparues qui semblent si proches du rivage à 17-18 m de profondeur.

## Risques 2 : « Les catastrophes sont à venir » ?

Ce ton alarmiste est celui employé par un des participants. Nous ne le reprenons pas à notre compte mais il consono avec d'autres éléments. D'abord le constat *d'une politique de prévention peu mentionnée* dans les entretiens. Seuls deux participants s'estiment rassurés par les mesures de consolidation des digues prévues par le PAPI : « les barrages vont limiter l'inondation » nous assure une fonctionnaire de la direction du travail (J7) et « nous sommes rassurés par la consolidation de la digue (digue de Carros-Le Broc) » *J15 Salvatore, un ancien cantonnier de Carros et un de ses amis, tous deux retraités habitants de Carros.*

Ensuite il existe d'autres risques qui se profilent en filigrane dans les propos des participants. Nous avons déjà évoqué le *scénario catastrophe* d'une forte crue à l'embouchure du Var favorisée par l'association d'un fort débit du Var avec un drainage important de limons et d'un très fort vent d'Ouest/Nord Ouest qui empêchera la Var de sortir en mer.

Un retraité de 65 ans, ancien géologue à la ville de Nice évoque *les glissements de terrain et l'inondation probable de la zone d'activité de Carros*. Il est assez amer car « il a du abandonner son métier, les élus locaux ayant préféré le conseil de grand cabinet parisien (il y a 20 ans). Les politiques avait prévus les aménagements en fonction du foncier et pas du territoire. Ils avaient été informés des zones à acheter bien en amont et ont réalisé des plus-values extraordinaires. (Selon lui) Les catastrophes sont à venir : Les aménagements en terrasse (4m-12m-18m-plateau) sont des zones extraordinairement construites. Il vaut mieux confier l'étude des territoires à des Parisiens qui ne connaisse pas les territoires qu'à des locaux qui les connaissent trop bien... » *(T20 et J14bis)*



Construction en terrasses

En outre, selon lui, « la zone de Carros est une ineptie car construite dans le lit de la rivière, on court à la catastrophe » *(T20 et J14bis)*

Enfin l'insistance apportée par les témoignages sur les embouteillages énormes qui accompagnent l'inondation nous évoquent immanquablement une autre modalité d'existence du risque, *les effets de dominos*, analysée par Damienne Provitolo, géographe spécialiste de l'analyse du risque et membre de notre équipe de recherche REVARUNI. Dans un article, elle analysait la possibilité d'un effet domino basé sur la panique des automobilistes dans un réseau routier déjà saturé en temps normal lors d'une inondation<sup>56</sup>.

<sup>56</sup> Damienne Provitolo, « Un exemple d'effets de dominos : la panique dans les catastrophes urbaines », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Systèmes, Modélisation, Géostatistiques, document 328, mis en ligne le 29

### « Nuisances » diverses

Pour être complet, il nous faut évoquer à présent les stations d'épuration et les autres centres de traitements des déchets. Ils ne constituent pas forcément des risques au sens strict mais plutôt des nuisances qui sont susceptibles d'inquiéter nos interlocuteurs ouvrant souvent la possibilité d'une prise de conscience des risques. J'ai également placé sous cette rubrique « accueillante » les témoignages de racisme et d'homophobie.

#### *Stations d'épuration : les nuisances comme porte d'entrée du monde du risque*

*Les nuisances constituent en quelque sorte la porte d'entrée, le mode d'accès privilégié des riverains au monde du risque véhiculé par les stations d'épuration. Si l'on voulait anticiper la dynamique d'une controverse, la plupart des éléments sont disponibles. Tout commence par des nuisances olfactives : ainsi Valérie, chef comptable qui habite à Carros et travaille à Monaco « Avec son mari, ils sont arrivés depuis 9 ans... Le lac du Broc on en fait le tour mais on n'y pique-nique pas à cause de la mauvaise odeur de l'usine de compostage » (J16). Si le riverain concerné s'intéresse au gros équipement, usine de compostage ou station d'épuration, il trouvera de quoi alimenter son inquiétude.*

En effet, les *deux installations concernées apparaissent inhabituelles* de prime abord. Écoutons le témoignage de Nicolas, 32 ans, chef de projet, société IHOL. Il a été « chef de projet de la conception et de la construction du centre de traitement des ordures ménagères implanté au fond de la zone industrielle, près du lac du Broc... Le centre de traitement des déchets a été construit en zone bleue du PPRI, donc en zone inondable. La côte altimétrique de construction a été rehaussée et un système de rétention des eaux avec barrières a été prévu pour éviter l'inondation du site » (V1). Le centre de traitement des ordures ménagères est en zone inondable mais nous ne sommes pas au bout de nos surprises. La station d'épuration SEREX évacue ses boues selon un schéma étonnant.. À écouter une participante bien informée : « la station d'épuration est située à l'ouest de l'embouchure (SEREX) n'évacue pas dans la Méditerranée. Un tuyau souterrain remonte jusqu'au pont Napoléon III et évacue par le milieu du fleuve pour bénéficier de son courant et de son oxygénation... Au sud-est du pont, on aperçoit l'îlot où nichent les Sternes Pierregarins » (J6). En s'appuyant sur les propos de notre interlocutrice, on peut tracer le schéma suivant sur la photographie aérienne.



La station d'épuration est située à l'embouchure en rive gauche. Elle est aussi en zone inondable. Le tuyau d'évacuation de la station d'épuration est ici tracé en pointillé. Il remonte jusqu'au pont et relâche ses boues juste à proximité de l'îlot (hachuré) où niche l'espèce protégée emblématique de l'embouchure du Var, la Sterne Pierregarin.

Comme la plupart des fleuves côtiers de Méditerranée, l'embouchure du Var est fréquentée par de nombreux pêcheurs en quête de loupes, mullets, daurades et truites de mer. Parmi ces poissons, certains sont plus sensibles à la pollution des eaux. Ils constituent en quelque sorte des bio-indicateurs rustiques. Les pêcheurs ressentent un trouble devant la diminution des prises qu'ils associent à la dégradation des eaux du Var. Les pêcheurs Patrick et Roger pêchent sur tout le Var et ont remarqué « des galets mousseux probablement dus à la station d'épuration » (*T17 Patrick et Roger, retraités*). Sébastien est mécanicien nautique. Il considère le Var comme « un fleuve accueillant, j'ai un Zodiac, les eaux saumâtres de son embouchure sont très intéressantes... J'ai le sentiment d'un truc un peu crade, j'ai des doutes sur la propreté du fleuve, ça fait pas sain... (Il soupçonne) une pollution par la station d'épuration » (*T27 – Sébastien - homme 35 ans – travail sur le port de Saint Laurent du Var*). Cette appréciation est confirmée par les kitesurfeurs, amateurs et connaisseurs du littoral. « Je pratique le kitesurf et je vois le Var qui modifie le littoral. La station d'épuration qui pose pas mal de problème » (*T10 – Homme, membre de l'EPA*)

Les aménageurs ne restent pas inactifs face à ces problèmes de nuisances et de pollution. Valérie nous précise qu'il y a un projet de « rideau anti odeur » entre le lac du Broc et la zone de compostage limitrophe au lac » (*D12/ F/ Valérie/ 45 ans/ employée du CG06*). Un participant qui travaille à la station d'épuration du Var nous apprend que « La SEREX a été toute modifiée en 2012-2013 afin de mieux traiter l'H2S. Elle prend tout Carros et Saint Laurent du Var » (*J8 il travaillait à la station d'épuration du Var*).

### ***Racismes et homophobie : stigmatiser le fleuve et une population riveraine***

Durant les ateliers, nous avons recensé peu de témoignages de racisme et d'homophobie : 2 témoignages (émanant de 4 personnes) sur 80 entretiens (87 personnes) ! Nous les citons néanmoins car ils nous semblent « intéressants » pour cette étude dans la mesure ils croisent tous deux stigmatisation d'une population et stigmatisation du Var.

Christian (67 ans) et Paulette (66 ans) sont retraités : « Elle est originaire de Menton et lui d'Alger... Ils habitent sur les côtes de Saint Laurent du Var ; Près de leur maison, ils ont entendu parler d'un projet de création d'espace de loisirs, qui serait prévu dans le PLU de Saint Laurent du Var. Ce PLU a été finalement approuvé après avoir été rejeté... Ils trouvent anormal que le lit du Var, à son embouchure, serve de poubelle et de lieu de rencontre pour les homosexuels, alors que c'est une zone protégée. Ils ont entendu parler d'un projet de raser les immeubles HLM Point du jour à Saint Laurent du Var, pour construire à la place des immeubles de luxe. Mais où va-t-on loger la population qui y habite actuellement et qui pose problème, du fait d'un mélange entre maghrébins et gitans » (V6).

Un autre témoignage systématise la double stigmatisation : « Le fleuve est moche avec la zone industrielle. Il n'inspire pas la sympathie. On le longe pour travailler à Nice bus matin et soir. Fréquentation des rives procure une mauvaise image. Avec la vision haute du bus : des campements, en hiver des tentes, des feux de campements le soir, des gens qui se lavent dans la rivière. Des populations reléguées qui s'y installent pour y trouver l'eau (la vie) et la végétation. Des sauvages ! Mais ensuite il existe un autre Var avec l'Estéron, un autre fleuve, un fleuve plaisir. Il existe un fleuve plaisir : le Var (amont) et surtout l'Estéron où ils vont marcher. La limite entre les deux, c'est la fin de la zone d'activité de Carros » (I18 un jeune couple qui habite Carros-village (le village historique perché) depuis trois ans).

### **Aménagement : un projet d'éco-vallée oblitéré par les tendances lourdes**

Nous détaillerons les propos des participants aux trois ateliers « photographie aérienne » concernant l'aménagement de la basse vallée du Var selon différentes rubriques : agriculture ; projets d'aménagements ; projets touristiques et pilotage de l'opération éco-vallée.

### ***L'agriculture maraîchère et horticole : chronique d'une disparition annoncée***

Le maintien des activités agricoles sur la basse vallée du Var fait l'objet d'un consensus presque général. « Je souhaiterais que les activités agricoles soient maintenues, préservées (notamment l'horticulture) et qu'elles soient associées aux zones de loisirs » (D7 H/60 ans/Commerçant (Tabac Presses de l'Arénas). « La suppression agriculture est un danger » (J7 elle travaille à la direction du travail). « C'est dommage qu'il n'y ait plus de maraîchers, on voit les transformations autour du fleuve » (T11). « Je trouve dommage et inquiétant de faire disparaître les zones agricoles et de ne plus avoir de production locale ». (V11 – X, Banque Populaire de la Côte d'Azur, 46 ans).

Cependant ce soutien de l'agriculture va de pair avec un grand scepticisme sur la possibilité de la maintenir dans la plaine du Var. « Je me pose la question du développement et du maintien de l'agriculture dans la vallée. La densification de l'urbanisation me semble nécessaire sur le bas de la Vallée. Je trouve dommage que les terres agricoles disparaissent au profit de zones commerciales, d'autant plus qu'il y a déjà beaucoup de centres commerciaux et que les bâtiments de ces centres commerciaux ne sont pas esthétiques »<sup>57</sup> (V9 – Sylvie, 52 ans, employée de la métropole Nice Côte d'Azur).

---

<sup>57</sup> Ces propos font écho avec ceux d'un responsable de l'Établissement Public Foncier de PACA, Michel Ponte, directeur délégué des Alpes Maritimes, que j'ai rencontré le 24 avril 2013 à 15h. « Sur Nice, les zones agricoles sont au prix de 100 euros du m<sup>2</sup> alors que pour un agriculteur ne devrait pas dépasser les 15 euros. Exemple : sur la commune de Gattières, sur la centaine d'hectares en alluvion, des friches propres mais entretenues. Action en terme

L'Etablissement Public d'Aménagement de la Plaine du Var s'efforce de définir une politique qui serait susceptible de maintenir les agriculteurs de la vallée du Var : « La Directive Territoriale d'Aménagement a prévu la préservation des terres agricoles mais il s'agit uniquement de pourcentages et d'hectares. Elle n'a pas prévu de localisations. Le passage de la DTA aux PLU est problématique. Surtout le problème est de trouver des exploitants pour une installation. Ainsi pour les Iscles de Saint Laurent du Var, quel en est le devenir ? Il est nécessaire de mettre en place une politique agricole intercommunale. Cela devient possible avec l'entrée des communes de la basse vallée du Var dans la Métropole Nice Côte d'Azur » (J6 Monique). Deux salariées, aménageurs de l'EPA, expliquent comment les trois projets sur les communes auxquels ils participent sur Saint Jeannet (développement d'un pôle Habitat, type éco quartier) ; sur Gattières (Ecoquartier sur les coteaux et un corridor de la biodiversité) ; sur Saint Laurent du Var (Zone des Pugets) vont permettre « de racheter les 137 hectares des zones agricoles (situées au Nord du futur MIN) afin de concentrer l'activité agricole en une zone précise de la basse vallée du Var et éviter le « mitage » agricole » (*D4 et D5. 2 personnes de l'EPA / F / Aménageurs*).

Un ingénieur qui travaille PARENAS indique une solution militante qui pourrait améliorer la situation des agriculteurs de la plaine du Var : « Le fleuve c'est aussi un lieu de lutte vis-à-vis de la bétonisation de la plaine du Var en rapport avec la vie quotidienne. Il faut développer l'achat de nourriture auprès des maraîchers producteurs locaux de Saint Laurent du Var qui sont menacé » (*T12 Homme 35 ans env - Ingénieur ARENAS*)

Pour conclure, nous laisserons la parole à un employé du Parc Phoenix dont les parents étaient agriculteurs : « En 1974 il n'y avait pas d'habitations, il n'y avait que des maraîchages autour du stade (celui du quartier des Moulins). Mes parents étaient agriculteurs, ils ont été expropriés pour faire l'autoroute. Quelques agriculteurs concernés par cette expropriation avaient des vaches. L'éco-vallée, on ne sait pas ce qu'elle va réaliser mais je ne suis pas optimiste... Les Iscles de Saint Laurent du Var sont en zones inondables. Les propriétaires ne peuvent pas vendre ni faire construire pour leurs enfants. C'est une situation de blocage. Derrière tout ça, la commune a un projet de grande surface inscrit au PLU. La situation de blocage est la même à Saint Jeannet » (*I13 un employé du Parc Phoenix*). Il va chercher et il nous montre une grande photographie datée de 1985 où l'on voit les serres descendre très bas sur Nice et les collines encore agricoles.

---

de maîtrise du foncier, sur 100 hectares achat d'une dizaine d'hectares travail avec le bureau d'études Tertia (estimation du terrain à 15 euros), les terrains sont restés finalement vacants (trop cher). Sur Méridia, un agriculteur (maraîchage) qu'il faudra réinstaller. Il y a encore des agriculteurs mais plus personne n'y croit. Les zones de la DTA qui sanctuarisent les espaces agricoles mais personne n'y croit ».



La prise de vue n'a pas trente ans mais c'est presque une métaphore de la triste situation de l'agriculture dans la plaine du Var : la photographie jaunie d'un passé révolu.

### *Les projets de l'EPA phagocytés par le devenir circulatoire et commercial*

#### **Le manque de visibilité des grands projets de l'EPA**

Par grands projets de l'EPA, nous entendons les 4 *opérations prioritaires d'aménagement* qui sont mises en œuvre par cette structure et prévues pour structurer l'éco-vallée :

- Grand Arénas-Pôle multimodal : *centre d'affaire international* + un *pôle d'échange multimodal* (aéroport, TGV, TER, tram) + un *parc des expositions* (75000 m<sup>2</sup> extensible à 120 000 m<sup>2</sup>)
- Nice-Méridia : un technopole urbain de 200 ha au cœur d'un *écoquartier*
- La Baronne-Lingostière : la Baronne (en rive droite communes de la Gaude et Saint-Laurent du Var) un *pôle agroalimentaires et horticoles* de 25 ha.
- Saint Martin du Var : une *extension urbaine* de 5 ha

Si nous adoptons cette définition restrictive, force est de constater que *les grands projets de l'EPA manquent singulièrement de visibilité* (ce qui n'est pas le cas pour certains projets des partenaires comme Ikea ou le grand stade). Seuls sept participants les mentionnent, dont cinq les connaissent pour des raisons professionnelles ou familiales : Emmanuel, 38 ans, informaticien travaille à l'Arénas, à la métropole Nice Côte d'Azur. « Je connais les projets : grand Arénas avec le déplacement du MIN sur la Baronne, Nice Méridia, Ikea, la ligne 3 du tram qui reliera les Moulins à St Isidore » (V4). Karine 45 ans, assistante de direction : « je travaille à l'Arénas et habite La Gaude. Je connais quelques projets de la vallée du Var : le Grand Arénas, le déplacement du MIN

sur la commune de la Gaude, Nice Méridia, Ikea et le grand stade » (V5). Véronique, 45 ans, employée du tertiaire : « Je connais le projet de gare multimodale et de délocalisation du MIN : mon mari travaille au MIN » (D8). « L'aménagement de la basse vallée du Var est au stade opérationnel. Celui de la mise en place des projets : le stade, l'éco-vallée. Infrastructures routières. La basse vallée du Var c'est notre terrain de jeu. C'est le devenir de Nice » (J11 *2 hommes qui travaillent au service voirie de la Métro*). « J'ai une bonne connaissance des aménagements en cours et à venir de la basse vallée du Var car j'étais jusqu'en septembre 2013 à la Direction de l'Environnement et de la Gestion des Risques » (D12/ F/ Valérie/ 45 ans/ employée du CG06). « Nous finançons les grands projets d'aménagement et l'un d'entre eux c'est l'aménagement du Var. Plus précisément, nous finançons l'acquisition du foncier et le financement d'habitations. Rien de concret pour l'instant avec Meridia. Des contacts sont établis mais je ne peux pas vous en dire plus. Cela se fera en 2014-2015 » (J3 *Chantale Caisse d'Épargne financement de l'immobilier*). « Je suis très informée des différents projets d'aménagement : stade, piscine, Ikea, extension de l'aéroport, etc. (D.6. F/60 ans/Commerçante Tabac Presses de l'Arénas)

A l'inverse, 9 participants ignorent tout de l'OIN ou ils en ont vaguement entendu parler dans le Nice-Matin (V2, V6) et ils ne connaissent pas les projets de la basse vallée. Les citer tous serait fastidieux, quelques exemples : « Nous ne connaissons pas les projets de la basse vallée du Var. Nous en avons vaguement entendu parler de l'OIN (dans le Nice-Matin) » V6 — *Christian (67 ans) et Paulette (66 ans), retraités*. « L'OIT (sic ! OIN) doit remonter sur Carros mais quand et comment ? » (T25 — *homme 70 ans — enseignant retraité — ancien conseiller municipal à Carros*). « Les aménagements, nous n'en avons pas entendu parler (elle et ses collègues dans la Direction du Travail) » (J7 *elle travaille à la direction du travail*). Rachid, contrôleur au Marché d'Intérêt National, habite Nice Riquet. Il ne semble pas au courant du déplacement du MIN où il travaille ! (T1)

15 participants connaissent quelques projets de la basse vallée du Var. Tous mentionnent *le grand stade ou Ikea* ou les deux comme si ces deux équipements constituaient les seuls projets visibles de l'éco-vallée (V2, V5, V8, V11, V12, V14, D2, D6, D9, D11, D16, D17, T8, T25, J11). Là encore, nous ne pouvons pas les énumérer tous. Citons par exemple Raphaël : « j'ai une méconnaissance des aménagements en cours ou à venir, exception faite du stade » (D2) ou « On dit qu'à terme il y aura 10 000 personnes de plus (sur la vallée) mais c'est vague ! Pour l'instant le seul aménagement visible c'est le stade » (T25— *homme 70 ans — enseignant retraité — ancien conseiller municipal à Carros*).

Seuls 4 entretiens mentionnent *les projets de logement* dont 3 pour les critiquer. Deux femmes qui sont aménageurs de l'EPA (D4 et D5) décrivent quelques projets qui incluent des logements : sur Saint Jeannet (développement d'un pôle Habitat, type éco quartier) ; sur Gattières (Ecoquartier sur les coteaux et un corridor de la biodiversité) ; sur Saint Laurent du Var (Zone des Pugets). Les trois autres participants sont critiques. Christian (67 ans) et Paulette (66 ans), retraités ont entendu parler « d'un projet de raser les immeubles HLM Point du jour à Saint Laurent du Var, pour construire à la place des immeubles de luxe. Mais où va-t-on loger la population qui y habite actuellement et qui pose problème, du fait d'un mélange entre maghrébins et gitans ? » (V6). Une commerçante (*Tabac Presses de l'Arénas*) « souhaiterait habiter sur les coteaux de la rive gauche (ceux de la rive droite sont mal exposés car il n'y a pas de soleil l'après midi et en fin de journée, cette commerçante trouve donc les projets d'éco-quartiers mal localisés car essentiellement sur la rive droite. Donc elle n'ira pas y habiter » (D.6). Son mari l'approuve : « par rapport au projet des zones de logement de l'EPA : « mettre l'habitat sur la rive gauche ensoleillée et non sur la rive droite à l'ombre ». La rive droite devrait être réservées aux activités économiques » (D.7).

### **Le développement des centres commerciaux**

Les participants ont une position un peu paradoxale à l'égard des centres commerciaux. Alors que la plupart d'entre eux sont de gros utilisateurs des centres commerciaux existants, ils critiquent l'implantation de centres commerciaux supplémentaires. Quelques exemples : « La Vallée du Var est pour moi un lieu de passage ou pour aller faire des courses dans le centre commercial Lingostière. J'habite la vallée du Paillon. Je trouve dommage que les terres agricoles disparaissent au profit de zones commerciales, d'autant plus qu'il y a déjà beaucoup de centres commerciaux et que les bâtiments de ces centres commerciaux ne sont pas esthétiques » (*V9 – Sylvie, 52 ans, employée de NCA*). Un commerçant de l'Arénas : « je souhaiterais des loisirs « naturels » et non « économiques » (référence étant ici faite à l'emprise des centres commerciaux sur la basse vallée du Var). Je n'aime pas Cap 3000, je trouve aberrant d'avoir construit ce centre commercial au bord de mer, J'aurais préféré une zone de loisirs à la place. Si une inondation pouvait « emporter » tout ça, tant mieux » (*D7*). « Je ne vois pas trop l'intérêt de la construction d'un nouveau centre commercial, car dans la vallée, il y a déjà deux centres commerciaux (Cap 3000 et Lingostière) » (*V2 – Jérémie, 29 ans, expert en assurance*).

### **L'impératif de circulation**

Un constat partagé par nos interlocuteurs : les axes de communication sont saturés : « Je connaît les projets d'urbanisation de la basse vallée du Var, mais de manière grossière. Le point faible de la vallée : la circulation. A mon avis, la zone du grand stade et du futur Ikéa est déjà un point névralgique de la circulation. La vallée du Var est aussi pour moi un lieu de passage pour aller vers le haut pays » (*V11 – X, Banque Populaire de la Côte d'Azur, 46 ans*). « Les axes sont souvent saturés donc c'est une contrainte pour traverser la basse vallée du Var » (*D.10/ Couple H/F / Sylvie et Laurent de mémoire la quarantaine*).

Cette situation est aggravée par la séparation de flux entre les deux rives du Var et l'insuffisance de ponts : « J'habite Vence et trouve dommage qu'il n'y ait pas assez de franchissement sur le Var, car cela oblige à faire beaucoup de route pour traverser le Var, avec de nombreux embouteillages » (*V7 – Marie, 40 ans, secrétaire*). « Le nouveau pont (celui de la RD 6202bis) qui traverse le Var entre Nice et Saint Laurent du Var est mal fait car il ne permet pas de desservir le sud et notamment Saint Laurent du Var. La RD 6202bis part vers Carros desservi par une bretelle. Le Var coupe la vallée en deux : on a les zones industrielles d'un côté (à gauche en venant de la mer donc en rive droite du Var) ; Nice et les zones commerciales de l'autre côté (à droite donc en rive gauche du Var). Les flux sont séparés et il manque un pont » (*J12 chef de projet responsable informatique dans l'entreprise KONÉ à l'Arénas*). *J16* et *T13* partagent cet avis.

Du coup « Les problèmes d'embouteillage sont récurrents. En août de cette année (2013), 2 voitures ont causé un bel embouteillage : l'une a pris feu sur le pont Napoléon III direction de Saint Laurent du Var vers Nice et l'autre est tombée en panne entre Saint Laurent et Cagnes. Tout était bloqué jusqu'à l'autoroute de Sophia. Il fallait deux heures pour aller de l'Arénas à Saint Laurent du Var » (*J9 Corinne et Sandrine Caisse d'Épargne*).

Les futurs équipements vont amener du trafic supplémentaire et risquent d'aggraver encore la situation : « J'habite Peymenade depuis 25 ans. Je mets maintenant près d'une heure pour venir travailler à l'Arenas, alors qu'avant je mettais un peu plus de 30 minutes. Je connais les projets du Grand Stade et d'Ikéa. Je suis inquiet sur la circulation drainée par le futur Ikéa et le stade, alors que l'autoroute est déjà saturée à cet endroit » (*V8 – Jean-François, 55 ans, employé de banque*).

### ***Quel espace de loisirs : base de loisirs nautiques ou parcours écologiques ?***

Deux conceptions différentes s'expriment à propos des loisirs dans la basse vallée du Var

## La basse vallée du Var peut-elle devenir un espace de loisirs nautiques ?

### *Aménager une base de loisirs nautiques dans la basse vallée du Var*

Les participants n'utilisent pas la basse vallée du Var comme espace de loisirs actuellement parce qu'elle n'est pas mise en valeur. Ils proposent l'aménagement d'une base de loisir sur les berges du Var avec un espace de baignade, la possibilité de pratiquer la voile et une bonne connexion avec des pistes cyclables et d'autres activités ludiques

« Ils n'utilisent pas le Var comme loisirs, ni les pistes cyclables, car « ce n'est pas joli ». L'aménagement des berges est une bonne idée mais « pas joli ». Aimerais une base nautique pour pouvoir se baigner. Pour eux c'est la politique de la Rivière non accessible ». (*D16 et D17. Couple avec enfant, env 30/35 ans, réside dans la Vallée de la Tinée, pas d'emploi fixe, donc descend souvent dans la vallée pour de « petits boulots »*). Il n'existe pas de mise en valeur du Var en comparaison des bords de Seine. Manque de plan de loisir pour pratiquer la voile ou la plage (*T16 - homme, originaire de région parisienne*). « J'aimerais que cette basse vallée du Var devienne un espace de loisir comme le rôle joué par les rivières de l'arrière-pays. Je souhaiterais donc un fleuve avec plus d'eau, il préconise la mise en place de retenue d'eau pour favoriser à la fois le développement des écosystèmes mais aussi la baignade des populations. Cela permettrait également de « désaturer le littoral. Dans ce cas, je l'utiliserais comme espace récréatif » (*D2. Raphaël, H, 41 ans*)

« J'aimerais que les rives du Var soient aménagées en base de loisirs avec des pistes cyclables, de la végétation, des zones de baignade » (*D.7. H/60 ans/Commerçant Tabac Presses de l'Arénas*). « Nous n'utilisons pas le Var comme espace de loisirs sauf pour faire des courses. Nous aimerions bien l'utiliser s'il y avait des activités ludiques : kart, acrobanches, bases de loisirs, piste VTT, équitation, pêche à la truite, parcours santé. Nous ne connaissons pas les pistes cyclables actuelles ni les autres projets d'aménagement » (*D11. F/Employée de banque/ env 50 ans et H/ Employé de banque / env 50 ans*). « Sur cette basse vallée du Var, j'aimerais des activités en plein air (base de loisirs) et plus spécifiquement une zone d'atterrissage pour les deltaplanes (ma passion)<sup>58</sup> » (*D1. Louka, H, Recherche Emploi, 27 ans*)

### *Développer la pêche de loisir*

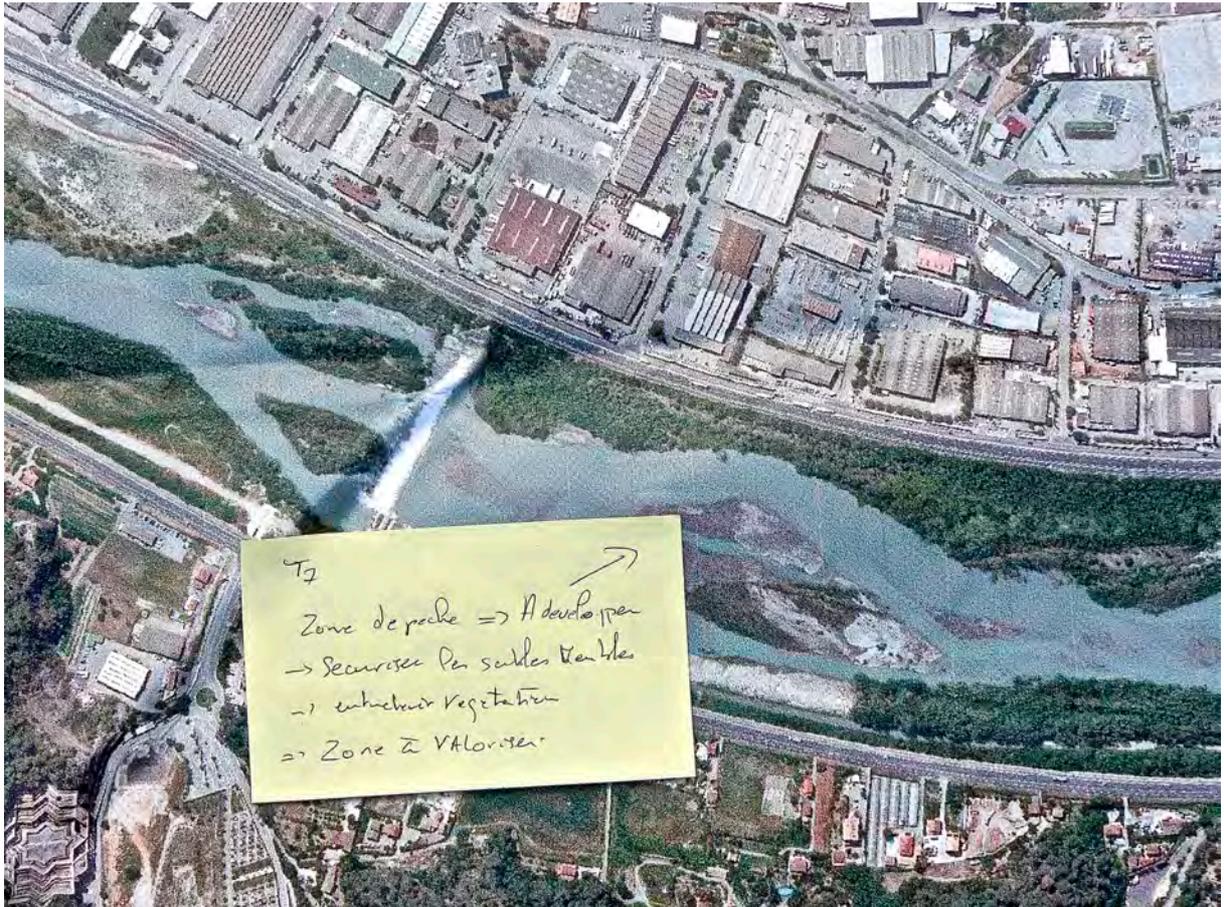
Une des actions complémentaires à la base de loisirs pourrait consister en un développement de la pêche de loisirs. Les rares pêcheurs présents dans nos ateliers pointent la nécessité d'une série d'actions préalables pour permettre l'entretien du fleuve et sa dépollution

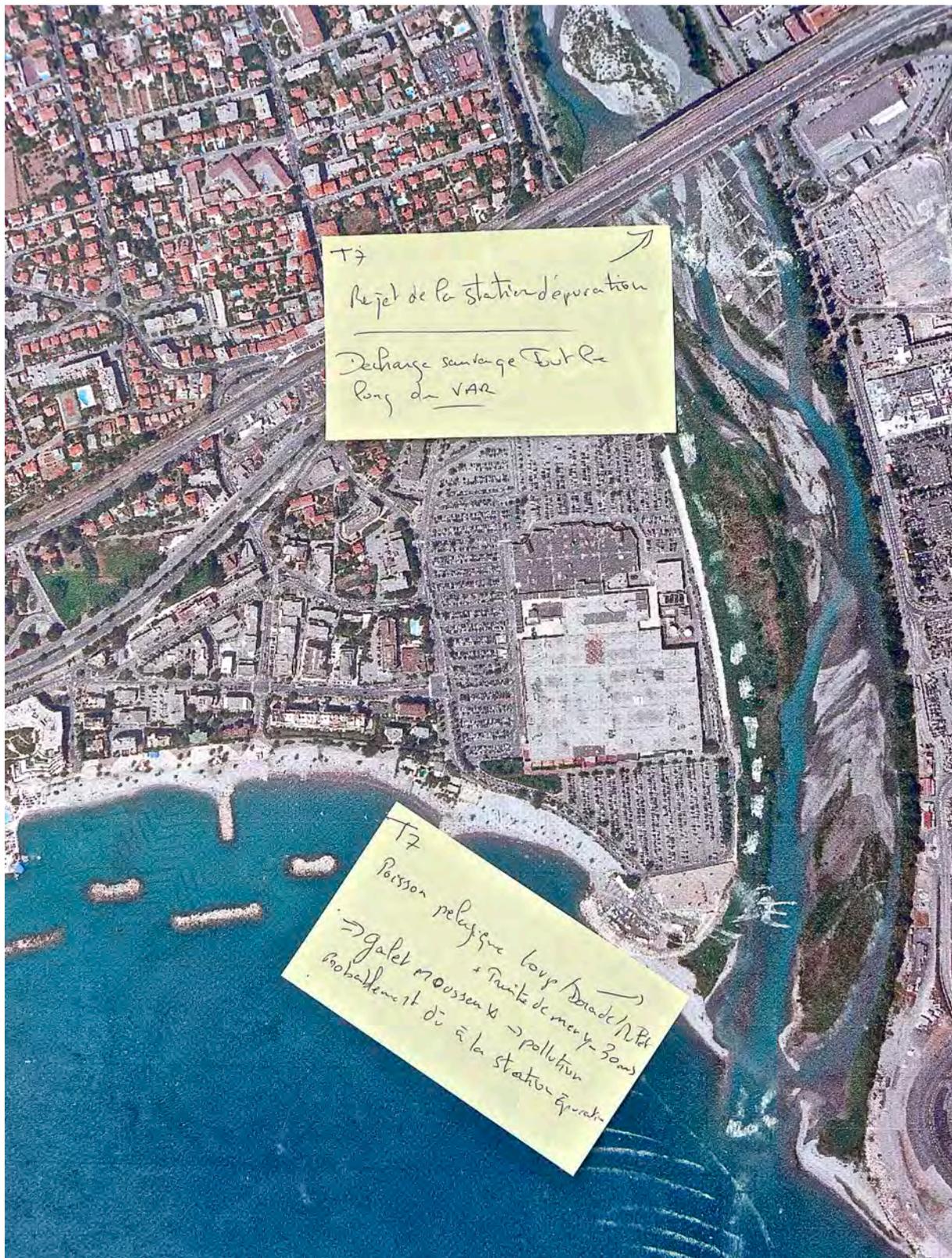
Patrick et Roger pêchent sur tout le Var. Pour eux « il manque des accès au fleuve et ce dernier est peu valorisé pour la pêche... Les berges manquent également d'entretien selon eux, notamment au niveau de la végétation, ce qui donne des zones dangereuses pour la pratique de la pêche, les pêcheurs s'y enfoncent. Ils souhaitent voir un fleuve plus entretenu. Ils nous parlent de carcasses de voitures, de pollution, de dégradation du aux usagers du Var, de décharges sauvages tout le long du var. Ils nous révèlent la présence des galets mousseux probablement dus à la station d'épuration » (*Entretien T7 Patrick et Roger, retraité*).

Ils ont pointé sur notre photographie aérienne leurs zones de pêches et les lieux où les actions préalables d'entretien des berges s'imposaient. Cf. les deux photographies qui suivent

---

<sup>58</sup> Il pense avoir localisé la zone idéale d'atterrissage vers le Bec de l'Estéron qui associe à la fois des points hauts pour décoller et une piste suffisamment longue pour atterrir. Cependant elle se trouverait alors près de la zone protégée des Orchidées mais il n'a pas connaissance de cette zone naturelle





Notre dispositif permet de localiser la relation qui existe entre les rejets de la station d'épuration du Var et la pollution des zones de pêche de Patrick et Roger

Notre troisième interlocuteur s'appelle Sébastien. Il est mécanicien nautique. « Le Var, c'est un fleuve accueillant, j'ai un Zodiac, les eaux saumâtres de son embouchure sont très intéressantes. Cependant j'ai le sentiment d'un truc un peu crade, j'ai des doutes sur la propreté du fleuve, ça ne

fait pas sain. Pollution par la station d'épuration » (*T27 – Sébastien - homme 35 ans – travail sur le port de Saint Laurent du Var*). Lui aussi nous indique sur la photographie aérienne ses zones de pêche.



En rouge, on peut voir les zones de pêche parcourues par Sébastien dans son Zodiac. Intéressantes mais interdites (proximité de l'aéroport)

Notre quatrième interlocuteur pêcheur est un enfant de 12 ans, Tom : « Je fais partie du club de pêche de la Valbonne. Je pêche dans le lac du Broc des perche soleil, des écrevisses américaines. J'ai même attrapé une carpe de 17.5kg, ma plus grosse prise... Le lac déborde souvent sur plusieurs mètres, on est obligé de changer de lieux de pêche. Il manque des aménagements de table pour pique-niquer » (*T28 – Tom 12ans*)



### *Favoriser des modes de transports doux*

Les participants des ateliers nous ont présenté deux modes de transport « doux », le petit train des Pignes et les pistes cyclables

#### *Train des Pignes*

« J'utilise le Train des Pignes pour aller à Nice nord (20 min de trajet, très pratique, prix correct avec la carte d'abonnement, les « anciens wagons existent toujours). Je souhaiterais une meilleure connexion avec le reste des Infrastructures, notamment avec l'aéroport car seule la voiture permet la connexion Plan de Carros / aéroport. Souhaiterait que le Train des Pignes traverse le Pont de la Manda — comme autrefois où le pont était à 2 niveaux et où le Train des Pignes desservait d'un côté Dignes Les Bains et d'un autre côté le département du Var. Ce pont a été bombardé pendant la 2eme guerre mondiale — et desserve en continu et en boucle la Zone Industrielle de Carros ». (*D14 F/ Marie France/ Retraité de l'enseignement –ancienne institutrice- au Plan de Carros/ Habite au Plan de Carros*). « J'habite Carros. J'utilise le Train des Pignes pour rejoindre Nice et pour aller à Carrefour Lingostière » (*D19 Mère (env. 40 ans) + enfant d'une douzaine d'année / en marge de la société*).

#### *Développer le réseau des pistes cyclables sur la basse vallée du Var*

Par delà les débats sur le caractère utile agréable ou sinon basique, non joli des pistes cyclables existantes dans la vallée du Var, l'enjeu qui se dégage à la lecture des entretiens est celui de la densification du réseau et de sa connectivité avec les zones d'habitats.

Véronique « utilise les pistes cyclables du bord de mer mais pas le long du Var car il manque un tronçon de Saint Laurent du Var jusqu'à la mer. Si ce tronçon existait, elle utiliserait davantage le vélo pour se balader le long du Var » (*D8/ F/ Véronique / env. 45 ans / Employée du tertiaire*). « L'aval du var est plus sympa sur Saint Laurent du Var, il manque une piste cyclable tout le long du Var » (*T11*). Marie France « regrette l'absence de connexion sécurisée entre le Plan de Carros (sa zone de résidence) et les pistes cyclables le long des berges » (*D14 F/ Marie France/ Retraité de l'enseignement –ancienne institutrice- au Plan de Carros/ Habite au Plan de Carros*). Franck habite un petit immeuble 36 boulevard Simone Veil à Nice. Il prend « un vélo bleu de la ville de Nice pour rouler jusqu'à Carros. Il utilise la piste cyclable ». Pour lui « le Var n'est pas assez utilisé. Il ne voit jamais de pêcheurs. Il n'est pas mis en valeur. Il n'existe pas de passerelle pour piétons et cyclistes pour voir le Var » (*J4 Franck travaille à la poste*). Sans doute manque-t-il également une piste cyclable sur la rive Est.

#### **Des parcours aménagés dans les espaces protégés**

Quelques participants aux ateliers sont opposés à l'idée d'une base de loisirs, ils proposent une conception plus durable des espaces de loisirs durables qui soit respectueuse des écosystèmes. Valérie « est contre l'idée de base de loisirs sur la basse vallée du Var, place à la Nature. Elle souhaiterait que la biodiversité soit favorisée. Elle aimerait une nature plus « naturelle » avec des explications le long des parcours aménagés pour sensibiliser la population aux écosystèmes, aux zones protégées (zone humide, zone ornithologique) » (*D12/ F/ Valérie/ 45 ans*). « On pourrait imaginer une exploitation des zones à espèces protégées comme en baie de Somme » (*T16 - homme, originaire de région parisienne*). « Il y a une réserve d'oiseau, ça c'est intéressant » (*T8 – Jean Albert et son fils Pierre-Emanuel – Avocat d'affaire*).

Valérie « a connaissance d'un projet de « Parc des rives du Var » mais n'a pas d'information précise » (*D12*). Monique lui fournit les précisions qu'elle demandait. « Il existe un projet de parc naturel porté par le Conseil général. Avant le lit mineur était du domaine public fluvial il a été transféré au département. Dans ces conditions, le département envisage de faire un parc naturel

départemental (à partir des zones Natura 2000) desservi par une piste cyclable rive est » (J6 *Monique de l'EPA*)

### ***Le cloisonnement des projets, des administrations et des collectivités***

Valérie a une bonne connaissance des aménagements en cours et à venir de la basse vallée du Var. Elle a pointé le fait que « même en étant dans cette Direction, l'information sur l'aménagement est partielle, la métropole NCA communiquant peu à ce sujet ... J'ai connaissance d'un projet de « Parc des rives du Var » mais n'ai pas d'information précise » (D12/ F/ Valérie/ 45 ans/ employée du CG06).

Suite à cette entretien, nous posons donc la question du cloisonnement des projets entre le Conseil général, la Métropole NCA et l'EPA à Monique, chargée de mission développement durable et évaluation environnementale à l'EPA. Pour elle « la cohérence sera fournie par le projet de territoire » (J6 *Monique de l'EPA*). Claire ajoute un bémol à ces propos « L'installation d'Ikea, je l'ai apprise dans la presse comme tout le monde ! » (J12 bis *Claire de l'EPA*). Faut-il s'arrêter à ce constat rapide d'un cloisonnement indépassable des interventions dans la basse vallée et d'une relative impuissance de l'aménageur de la plaine du Var ?

Xavier Hemeury, directeur général de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Plaine du Var, lors d'un entretien du 23 avril 2013, nous propose une piste de sortie. « L'EPA est le bras armé de l'POIN. Il faut passer de la réflexion à l'action en constatant qu'il est bien tard ». L'absence de planification dans une plaine du Var qui est devenu un enjeu central de métropolisation a des conséquences néfastes. « Les choses continuent de se dégrader » dans cette vallée fourre-tout dédiée à la voiture. Comment sortir de ce scénario fil de l'eau sans pour autant adopter une planification rigide et contraignante ? On a imaginé « un bel outil d'aménagement : le montage via un EPA d'un convention sur 15 ans entre État, Département, ville de Nice, Métropole NCA ». Ces partenaires majeurs « votent un programme validé et un protocole financier sur un objectif : faire de ce site un lieu d'éco-exemplarité pour essayer de mettre en œuvre au maximum les orientations du Grenelle » Comment faire sortir les aménageurs, maîtres d'œuvres et maîtres d'ouvrages, de leurs cadres habituels ? Le projet de territoire fournit une stratégie mais il ne constitue pas un cadre de référence. L'EPA propose une démarche incitative qui tente une coordination entre différentes opérations existantes « basée sur l'exemplarité ». A l'EPA « ils veulent être démonstrateurs et faire reproduire par les autres partenaires la démarche qui marche le mieux ».

## CONCLUSION

Le rapport fournit quelques éléments d'analyse et information sur les freins et les réticences concernant la mise en place de l'éco-vallée. Le cloisonnement des initiatives dans la basse vallée du Var repéré ici reflète le constat bien connu désormais de la fin d'une période où un grand aménageur public et étatique pouvait structurer le territoire par ses actions propres. Pour sortir d'un dilemme entre une absence de planification néfaste et une impossible planification contraignante, l'EPA plaine du Var propose la mise en œuvre d'une nouvelle posture d'aménagement basée sur le pragmatisme, l'animation, l'incitation et l'exemplarité des actions. Cela nécessitera du temps et sans doute aussi une certaine stabilité des équipes dirigeantes.

En attendant, il en résulte un manque de lisibilité de la stratégie de l'éco-vallée dont le caractère innovant et éco-exemplaire n'est pas perçu par les populations que nous avons interrogées. Elles sont bien plus sensibles à l'arrivée d'un grand équipement comme l'Allianz Riviera, le Grand stade de Nice, qu'à son éventuelle intégration dans une stratégie de développement territorial global durable. En revanche, il est intéressant de constater que la mise en œuvre du projet d'éco-vallée a un effet performatif auprès des acteurs locaux. Si, de prime abord, la mise en avant de « l'excellence écologique » de la métropole azurée n'allait pas de soi, la mise en place de l'éco-vallée a contribué à diffuser une sensibilisation plus ou moins importante aux questions environnementales. Désormais le discours des porteurs de projets et des élus intègre la dimension environnementale quel que soit le sens qu'ils attribuent ensuite à ce terme. Pour définir une action de communication adaptée, il serait intéressant d'évaluer dans les prochaines années les effets de cette diffusion du référentiel environnemental sur les pratiques des aménageurs. Parviendra-t-elle à les faire sortir de leurs cadres habituels ? La question reste ouverte.

L'éco-vallée s'est fixée comme objectif de devenir une vitrine du développement durable à travers la promotion des actions éco-exemplaires. En revanche si l'on s'en tient aux documents et aux actions de l'EPA, ses promoteurs ne se sont pas vraiment intéressés aux enjeux de la biodiversité en vallée du Var. Deux conceptions de la biodiversité se mêlent et s'opposent tout à la fois. La première que l'on pourrait qualifier de biodiversité « résiduelle » se coule dans les grands aménagements du fleuve et de sa vallée. Les tenants de cette conception prennent acte des transformations occasionnées par les aménagements (le développement important des brousses et l'avancée de la ripisylve sur les berges limoneuses) qui sont parfois profitables au maintien de la biodiversité. Ils protègent les îlots de biodiversité secondaire sans remettre en cause l'artificialisation du fleuve. La seconde que l'on pourrait qualifier de biodiversité « référentielle » se cale sur les fonctionnements de l'hydrosystème fluvial. Les tenants de cette conception proposent une logique de « ménagement de l'hydrosystème » en trois principes : le respect du fonctionnement physique de l'hydrosystème, l'action en situation d'incertitude, l'affichage du risque<sup>59</sup>. Ils préconisent de restaurer l'écosystème dans son état antérieur caractérisé par un fleuve au faciès méditerranéen plus aride, un lit en tresse et des grèves dénudées (zones à grèves nues sablo-graveleuses et végétation herbacée). Dans le premier cas les logiques aménagistes encadrent et déterminent les logiques environnementales et notamment la conception de la biodiversité qu'il faudra protéger. Dans le second cas, les référentiels environnementaux, et notamment la prise en compte de l'hydrosystème, transforment l'aménagement qui favorise un retour à l'écosystème

---

<sup>59</sup> Pour une bonne expression de cette logique, cf. le SDAGE du bassin Rhône-Méditerranée <http://www.eaurmc.fr/le-bassin-rhone-mediterranee/le-sdage-du-bassin-rhone-mediterranee.html>

initial. Là encore le débat pour trouver un compromis entre ces deux positions n'est pas vraiment terminé mais l'EPA n'y participe pas et c'est dommage.

Après l'environnement, l'autre point sensible est celui du risque d'inondation. L'éco-vallée est le projet d'urbanisation d'une zone inondable où le risque d'inondation est majeur, où les intérêts économiques et politiques en jeu sont extrêmement importants. Le risque d'inondation pose problème car il menace ici non seulement les activités économiques mais aussi la vie des personnes. La stratégie traditionnelle de gestion du risque choisie par les promoteurs de l'éco-vallée passe essentiellement par la consolidation des ouvrages de défense longitudinaux mais elle néglige la prise en compte des conséquences du changement climatique, les innovations concernant l'urbanisme en zone inondable et le développement d'une culture du risque. Très significatif à cet égard est le poids dérisoire des « actions de sensibilisation du grand public sur la culture du risque inondation dans la plaine du Var » dans le second Programme d'actions de Prévention des Inondations (PAPI 2) du fleuve Var : 50 000 euros sont budgétés sur un programme d'un coût total de 65 582 280 € à comparer aux 60 582 280 € consacrés à la gestion des ouvrages de protection hydrauliques. En outre cette position sous-estime la forte prise de conscience du risque d'inondation qui s'est révélée lors des entretiens avec la population.

Le projet de l'éco-vallée souffre sans aucun doute d'un déficit de communication. Mais la réponse ne se trouve pas uniquement dans le renforcement d'une communication pédagogique destinée à persuader les habitants du bien-fondé des projets. La mise en œuvre du projet de territoire réclame une meilleure intégration des mêmes habitants dans les politiques d'aménagement. Les aménageurs ont une connaissance insuffisante des attentes des habitants qu'ils confondent avec les usagers ou les représentants associatifs. Ils méconnaissent la diversité des modes d'habiter et particulièrement les dimensions sensibles, imaginaires et esthétiques des relations que les habitants entretiennent avec leurs territoires de proximité. Ils manquent de critères pour apprécier les préjudices « symboliques » subis lors de la mise en œuvre d'un grand aménagement. Ainsi les projets d'aménagement privilégient la fonctionnalité sur toute autre considération, renforçant la banalisation de la plaine du Var au grand dam des participants à nos ateliers dont beaucoup la jugent peu habitable car sans qualités ni attaches. L'expérimentation des ateliers d'écritures et des « cartes de Gulliver » tentée dans le cadre de cette recherche démontre la nécessité de méthodologies novatrices pour analyser ces questions importantes. Plus prosaïquement, elle indique des pistes d'améliorations des projets en cours proposées par les habitants eux-mêmes, les futurs utilisateurs des projets en question.

## **ANNEXE 1 : Séminaire vulnérabilité et résilience**

Nous avons choisi de mettre en annexe le texte du séminaire de recherche qui s'est tenue le 17 février 2012 à l'Institut des Sciences de l'Homme de Lyon. Il illustre bien une des limites de notre recherche REVARUNI. Faute de temps et de moyens financiers nous n'avons pas pu tirer parti de ce séminaire qui nous aurait fourni un outil systémique et modélisateur pour penser les interactions entre deux scénarios de transformation de la basse vallée du Var : le projet stratégique de métropolisation de l'écovallée (que nous unifions sans doute un peu vite car la diversité des stratégies semble un point fort du processus) et la vulnérabilité systémique qui en résultera.

## ANNEXE : Séminaire vulnérabilité et résilience

Les réflexions de ce chapitre ont été proposées par Damienne Provitolo du laboratoire GEOAZUR (UMR 7329) et Magali Reghezza du département de géographie de l'École Normale Supérieure de Paris. Elles ont été enrichies par la discussion lors la séance « vulnérabilité et résilience » du séminaire REVARUNI qui s'est tenue le 17 février 2012 à l'Institut des Sciences de l'Homme de Lyon. Ce séminaire était essentiellement académique et théorique. Il vise à mieux définir des dimensions de la vulnérabilité et de la résilience que l'on souhaite identifier dans les tâches 2 *Analyse géohistorique inondabilité de la vallée du Var* et 3 *Caractériser l'habiter dans la vallée du Var*.

La présentation lors du séminaire par Damienne Provitolo de l'exposé préparée avec Magali Reghezza comportait deux parties complémentaires : l'une était consacrée à un état des lieux des réflexions concernant les notions de vulnérabilité et de résilience avec des propositions des deux auteurs pour articuler ces deux notions ; dans un second temps Damienne nous a présenté un « cadre d'évaluation de la résilience » dérivé d'un modèle conceptuel utilisable pour l'analyse des risques et des catastrophes. C'est un outil interdisciplinaire destiné à faciliter la communication entre les disciplines et les échanges de points de vue.

### 1) Une analyse des notions de vulnérabilité et résilience

On peut distinguer deux approches a priori différentes pour étudier la vulnérabilité des systèmes soumis à des perturbations mineures ou majeures, graduelles ou ponctuelles :

- Analyse de la vulnérabilité, de la fragilité des enjeux : une approche à connotation plutôt négative ?
- Analyse de la résilience des systèmes : une approche à connotation plutôt positive ?

#### *Une ou des vulnérabilités*

Derrière ce concept de vulnérabilité se cachent trois approches. L'une analyse la vulnérabilité à partir d'une évaluation des dommages (humains, matériels, aux espèces, aux patrimoines), l'autre s'intéresse à la vulnérabilité sous l'angle des capacités de réponses de la société face à une perturbation, tandis que la troisième porte son attention sur les enjeux territoriaux et les zones stratégiques. Dans le premier cas, la vulnérabilité est le résultat de l'impact de l'aléa sur le système. On parle alors de vulnérabilité biophysique (selon la terminologie anglo-saxonne). Dans les second et troisième cas, les vulnérabilités sociale et territoriale sont analysées indépendamment de l'aléa, de la perturbation.

Vulnérabilité biophysique : c'est une approche tirée des sciences dures, de la géographie physique et du monde des assurances. La vulnérabilité dépend ici de l'exposition des systèmes aux aléas, de leurs résistances, et leur sensibilité. Elle mesure l'impact physique d'un aléa sur des bâtiments, des réseaux, des infrastructures, des populations, appelés « enjeux » (d'où le préfixe bio-). C'est une approche focalisée sur l'aléa.

Vulnérabilité sociale: la vulnérabilité dépend ici d'une série de facteurs qui déterminent la capacité des individus, groupes ou institutions à faire face aux impacts ou perturbations

(Adger, 1999<sup>1</sup> ; Allen, 2003)<sup>2</sup>. L'approche réunit deux courants de pensée. Le premier est socio-centré, il étudie la vulnérabilité sans l'aléa. Ce qui pose problème quand on procède à une analyse du risque. Le second composé notamment de géographes américains pense qu'il faut prendre en compte les deux termes de l'analyse (par exemple étudier aussi bien l'exposition que les revenus des familles) afin de mettre en place des actions destinées à réduire cette vulnérabilité sociale.

Vulnérabilité territoriale : cette approche (D'Ercole, Metzger, 2009<sup>3</sup>, Pigeon 2009<sup>4</sup>, Cutter et al., 2008<sup>5</sup>) est focalisée sur l'analyse des enjeux. Il s'agit d'identifier à la fois les espaces fragiles (pouvant connaître des dommages graves lors d'un événement), les aires stratégiques, les infrastructures critiques, soit l'ensemble des enjeux majeurs territoriaux. Le territoire n'y est pas circonscrit *a priori* par l'aléa. « Cette cartographie se fait avec des patatoïdes qui représentent les aires stratégiques et les enjeux territoriaux ». La vulnérabilité territoriale est donc liée aux enjeux et non à l'exposition de ces derniers aux aléas.

### Les sources de vulnérabilité

Il existe trois sources interreliées de vulnérabilité :

- Les concentrations de population : les forts gradients littoraux et les concentrations urbaines : une spécificité mondiale
- Les concentrations d'activités économiques, d'énergie (notamment les énergies produites dans les domaines des industries électriques, nucléaires...)
- Les concentrations des pouvoirs économiques et politiques

=> Des vulnérabilités systémiques et complexes

### Spécificité des vulnérabilités urbaines

Le rôle ambivalent des densités et des concentrations : la ville est à la fois l'espace de la plus forte exposition aux aléas mais aussi l'espace où les actions de prévention, gestion et intervention se concentrent.

Les effets de la contiguïté et de connexité. Ex. entre aires industrielles et résidentielles

Les effets des pratiques urbanistiques

---

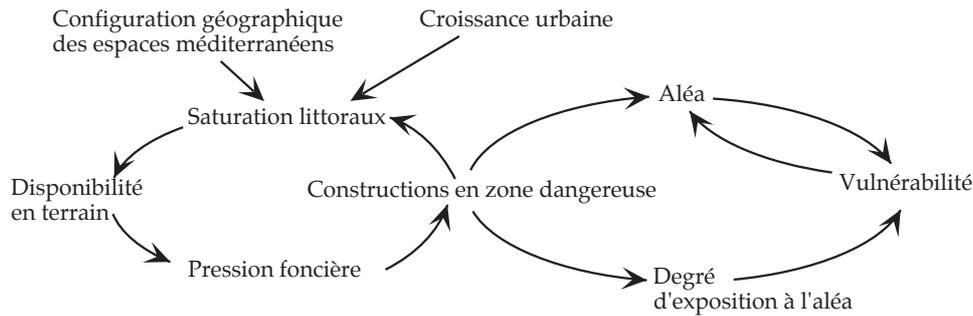
<sup>1</sup> ADGER, W. N.: 1999a, « Social Vulnerability to Climate Change and Extremes in Coastal Vietnam », *World Development*, 27, 249–269.

<sup>2</sup> ALLEN, K. (2003) « Vulnerability reduction and the community-based approach », in PELLING (ed.), *Natural Disasters and Development in a Globalising World*, 170-184

<sup>3</sup> Robert D'ERCOLE et Pascale METZGER, « La vulnérabilité territoriale : une nouvelle approche des risques en milieu urbain », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Dossiers, Vulnérabilités urbaines au sud, article 447, mis en ligne le 31 mars 2009. URL : <http://cybergeo.revues.org/22022> ; DOI : 10.4000/cybergeo.22022

<sup>4</sup> PIGEON P., 2009 : « Enjeux et vulnérabilités cachées : Évolutions récentes en géographie des risques ». In BECERRA S, et PELTIER A, (dir.), *Risques et environnement : recherches interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés*, L'Harmattan, coll. Sociologies et Environnement, Paris, 53-64

<sup>5</sup> CUTTER S.L., BARNES L., BERRY M., BURTON C., EVANS E., TATE E., WEBB J., 2008, « A place-based model for understanding community resilience to natural disasters », *Global Environmental Change* 18 (2008), pp. 598–606.



Source. Provitolo, 2002

### *La résilience : une stratégie de lutte contre les risques*

Une résilience multiforme. 3 significations fort différentes :

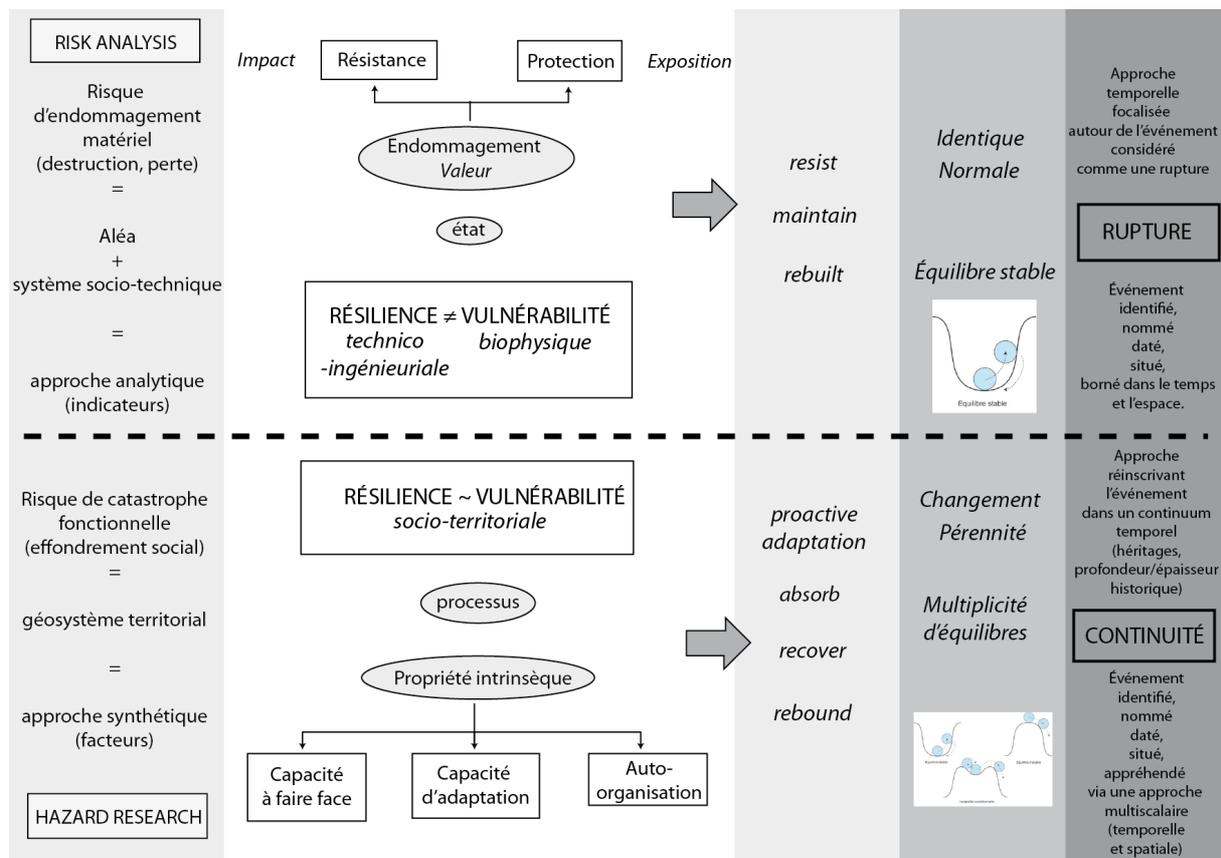
- Capacité à anticiper ce qui peut l'être, à prévenir l'aléa.
- Capacité à réagir, à faire face à ce qui survient de manière imprévue ou non (faire mieux que résister), à s'adapter.
- Capacité à se remettre d'une perturbation, à rebondir, se reconstruire.

Derrière l'idée de résilience, on peut distinguer 2 approches, 2 modèles différents :

- Le modèle du retour à un état d'équilibre après une perturbation (engineering resilience).
- Le modèle du renouvellement du système (ecosystem resilience), réorganisation et émergence de nouvelles structures et trajectoires

Ces deux approches sont détaillées dans la figure suivante qui oppose deux courants de pensée : le « risk analysis » et le « hazard research » : le premier se concentre sur les aléas, facteur exogènes de risque, insiste sur la technique et traite les individus comme des enjeux passifs ; le second se focalise la vulnérabilité des sociétés comme propriété intrinsèque de ces dernières, affirme le caractère actif des populations.

**La résilience deux concepts complémentaires mais irréductibles l'un à l'autre (©Reghezza, Provitolo, 2011)**



**La vulnérabilité résilience (Provitolo 2009)**

Il existe un continuum entre les deux notions de vulnérabilité et de résilience (Cutter et al., 2008)<sup>6</sup>. Ce sont deux notions qui se traversent l'une l'autre => notion de vulnérabilité résilience (Provitolo 2009, 2012)<sup>7</sup>. Elle articule trois dimensions d'analyse : potentialités (R « ressources » = « ce dont je dispose ») ; capacités (C capacités de mise en œuvre = « ce que je peux faire de cette ressource ») ; réactions (capable d'activer R et C « qqn derrière qui aura accès à ces capacités qui sera capable de les activer » = « ce que l'on fera effectivement »).

L'analyse de la Vulnérabilité résilience s'effectue en 3 étapes et sur 3 temporalités :

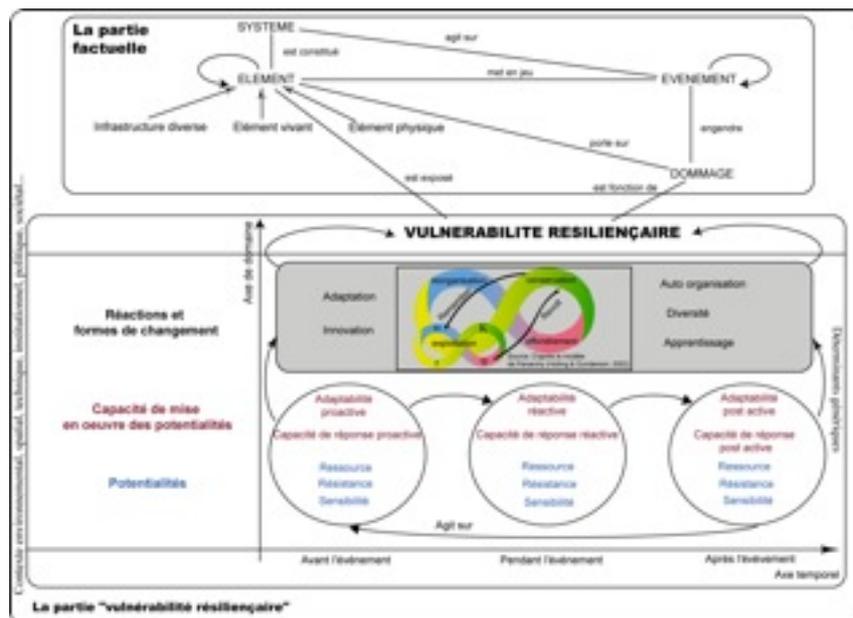
- Les potentialités
  - Résistance = capacité d'un système d'absorber ou contrecarrer les effets d'une perturbation sans subir de dégâts
  - Sensibilité = potentiel de résistance et potentiel réactif (disponibilité des ressources, existence ou non d'observatoire de surveillance, de système d'alerte)

<sup>6</sup> CUTTER S.L et al. 2008.,op.cit.

<sup>7</sup> PROVITOLLO D., 2009 : « Vulnérabilité et résilience : géométrie variable des deux concepts ». Séminaire Résilience, ENS, Paris, novembre. L'intervention est disponible en ligne sur le site suivant, <http://www.geographie.ens.fr/-Resilience-urbaine-.html>.

- Les capacités de mise en œuvre des potentialités
  - Adaptabilité
  - Capacité de réponse
- Les capabilités = l'ensemble des actions effectivement mises en œuvre au sein d'un système exposé au risque et les différentes trajectoires par lesquelles le système peut transiter. Elles transcrivent :
  - Les propriétés qui déterminent la dynamique d'un système affecté par une perturbation
    - La diversité
    - L'auto organisation
    - L'apprentissage
    - L'innovation
    - L'adaptation
  - Les différentes trajectoires par lesquelles le système peut transiter : cf le modèle de Panarchy (Holling, Gunderson, Peterson, 2002)<sup>8</sup>

La figure suivante détaille le concept de vulnérabilité résilience. Elle est tirée de l'intervention de Damienne Provitolo (Provitolo 2009 a)



## 2) Un outil de modélisation de la résilience

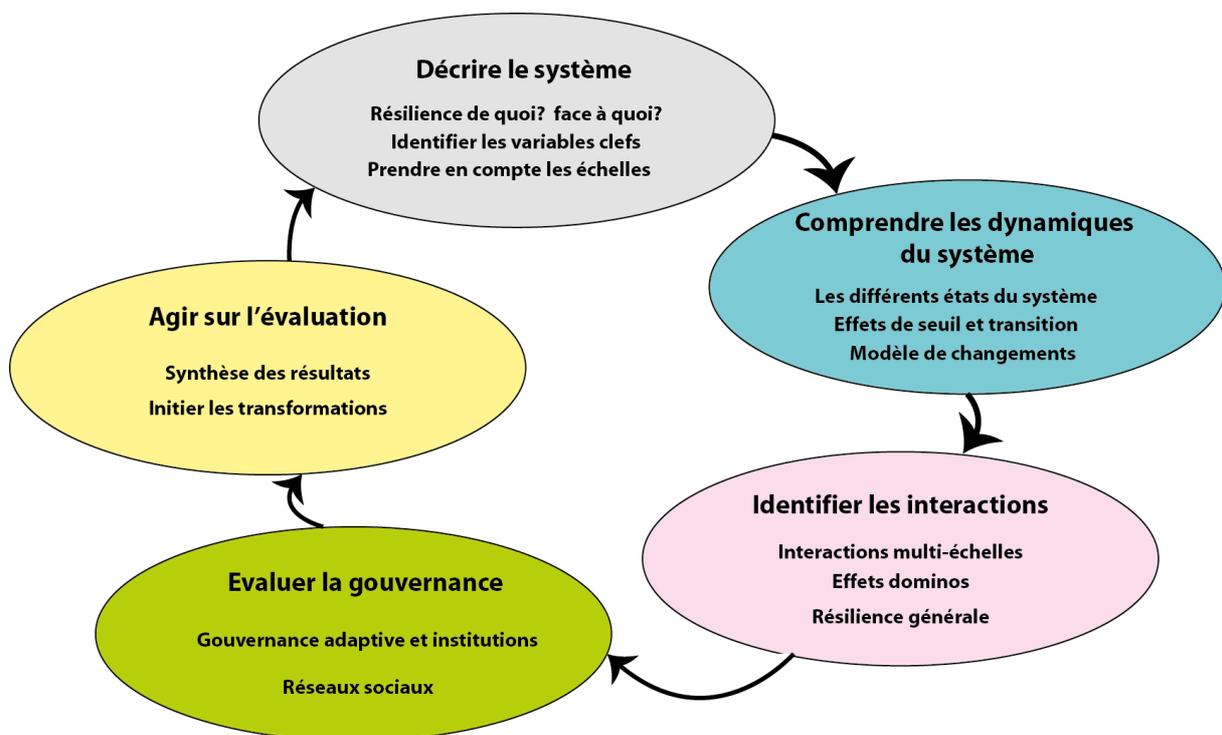
Damienne Provitolo nous présente également un outil de modélisation qu'elle utilise dans ses recherches. C'était une « ontologie formalisée » du domaine des risques et catastrophes (présentation lors d'une intervention aux Entretiens de Rochebrune 2009

<sup>8</sup> Une panarchie est un ensemble de cycles adaptatifs qui agissent ensemble à des échelles de temps et d'espace différentes. Cf. HOLLING, C.S. L.H. GUNDERSON and G.D. PETERSON. 2002. "Sustainability and Panarchies" Pages 63-102 in Panarchy: understanding transformations in human and natural systems edited by L.H. GUNDERSON and C.S. HOLLING. Island Press, Washington, DC.

Provitolo et al., 2009)<sup>9</sup>. L'« ontologie » est un modèle de représentation des connaissances. Damienne propose un cadre conceptuel qui peut être appliqué à différentes études de risques et de catastrophes réalisées par des chercheurs et des acteurs aux « background » distincts. L'objectif n'est pas de faire la description de situations concrètes mais de proposer un cadre directeur basé sur l'identification des concepts importants du domaine, la clarification des relations entre les objets pour permettre une standardisation des langages pour traiter des risques et des catastrophes d'origine naturelle, technique/technologique, sociale ou épidémiologique, localisés ou diffus. Cette ontologie vise à faciliter la discussion, l'échange de points de vue entre les disciplines. Cette ontologie formalisée pourrait donc être un outil de communication entre les disciplines. Nous nous contenterons de la présenter dans ses grandes lignes. Elle s'intègre en partie dans le cadre d'évaluation de la résilience proposé par le groupe de recherche Resilience Alliance (cf figure ci-après).

### Cadre d'évaluation de la résilience

La démarche comprend 5 étapes représentées dans le schéma suivant tiré du fichier pdf de présentation de Damienne Provitolo et Magali Reghezza



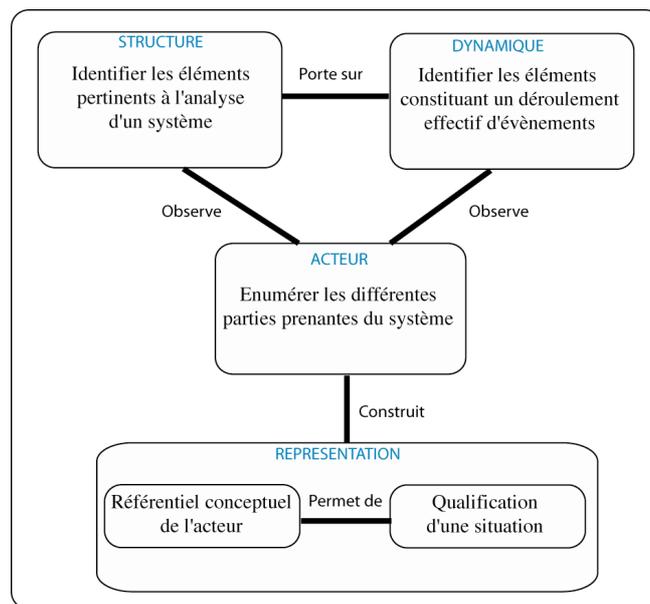
### Étape 1 : décrire le système : résilience de qui face à quoi ?

L'ontologie des risques et catastrophes est un système constitué de quatre sous-systèmes :

<sup>9</sup> Cf. PROVITOLLO D., MULLER J-P., DUBOS-PAILLARD E., (à paraître). « Vers une ontologie des risques et des catastrophes : le modèle conceptuel ». In PHAN D (Eds), *Ontologie et dynamique des systèmes complexes, perspectives interdisciplinaires*. Rochebrune 2009, Chemins de Traverse. Cet article est consultable en ligne sur le site suivant : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/64/35/97/PDF/ProvitoloEtAlOntologie.pdf>. Pour plus de détails concernant cette approche méthodologique, on se reportera donc à cet article.

- la Structure identifie les éléments pertinents à l'analyse d'un système soumis à des événements ;
- la Dynamique identifie les éléments constituant un déroulement effectif d'événements ;
- l'Acteur énumère les parties prenantes du système ;
- la Représentation permet pour chaque acteur d'explicitier ses catégories d'analyse des éléments et des événements. Ce sous-système est composé :
- du Référentiel conceptuel de l'acteur et de la Qualification d'une situation

Les quatre sous-systèmes et leurs relations sont représentés dans la figure suivante tirée de (Provitolo et al., 2009)



## Étape 2 : comprendre la dynamique du système : un modèle conceptuel, le cycle adaptatif

Le cycle adaptatif est un modèle conceptuel destiné à qualifier la dynamique structurelle du système. Vers quelles formes vont s'effectuer les mutations du système ? Au cours du temps, les structures et fonctions des systèmes changent du fait des dynamiques internes et des influences externes, résultant en quatre phases caractéristiques décrites par Holling (Holling 2001)<sup>10</sup> pour la dynamique des systèmes écologiques<sup>11</sup>.

- La phase r d'exploitation se caractérise par le fait que quelques processus d'optimisation des ressources ont été sélectionnés et se révèlent performants au regard de certains critères. Il s'agit d'une phase où le potentiel et la connectivité sont encore faibles mais croissent rapidement. La durée de cette période est assez courte relativement à celle de la vie de l'écosystème. Exemple : le reboisement naturel après un feu de forêt indique qu'un type d'écosystème s'est imposé par rapport à d'autres

<sup>10</sup> HOLLING CS. 2001. « Understanding the complexity of economic, ecological and social systems ». *Ecosystems* 4: 390-405.

<sup>11</sup> Pour simplifier notre propos, nous avons repris la présentation des thèses de Holling dans <http://www.mbresilience.com/concepts.pdf>

possibles. La compétition entre les différents écosystèmes œuvre pour finalement se stabiliser

- La phase K de conservation présente une durée beaucoup plus longue et consiste en un lent stockage de matière et d'énergie. Le potentiel et la connectivité croissent jusqu'à un optimum. La connectivité accroît la rigidité du lien entre les éléments du système, ce qui rend aussi plus efficace la mobilisation des ressources pour les stocker sous forme de matière ou d'énergie. Ceci correspond aux économies d'échelles qui dans les écosystèmes peuvent se trouver dans une forêt. On parle aussi de climax pour décrire le stade d'achèvement ultime de ces systèmes. Le potentiel de changement croît pour modifier, faire évoluer le système jusqu'à un optimum. Le potentiel de changement est maximum, c'est à dire que l'avènement d'autres systèmes et d'autres futurs devient de plus en plus crédible. Exemple : le taillis né à la suite d'un feu en véritable forêt qui se transforme en forêt.

- La phase  $\Omega$  de relâche ou destruction créative (Schumpeter) est de nouveau une phase rapide. Le potentiel se réduit drastiquement, le système relâchant dans l'environnement l'énergie et la matière. Il peut s'agir d'une cause externe au système telle qu'un ouragan, un feu ou interne au système comme la mort d'une espèce clé, par exemple le corail dans l'écosystème corallien. La connectivité entre les éléments du système reste identique pendant un temps puis se réduit jusqu'à un minimum. Elle croît ensuite au début de la phase suivante. Exemple : un feu de forêt

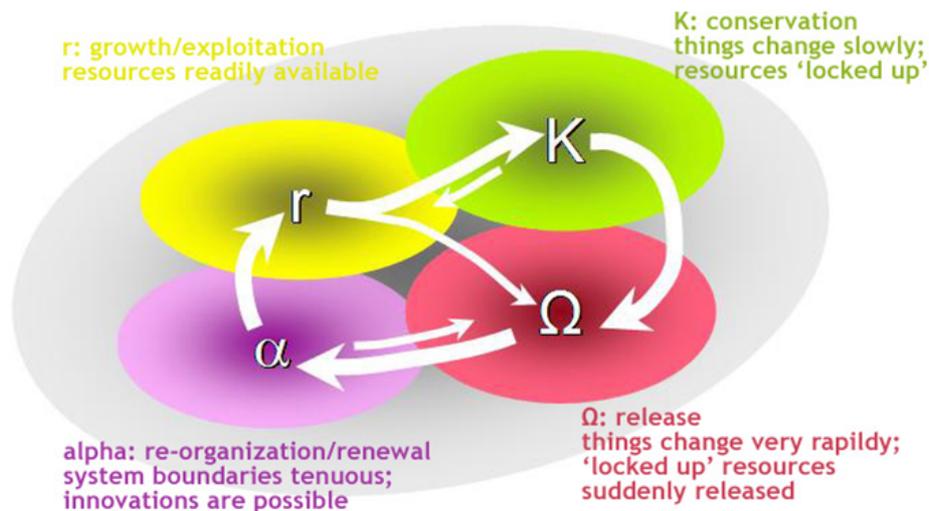
- La phase  $\alpha$  de réorganisation voit le potentiel augmenter puis stagner de nouveau. La connectivité entre les éléments du système se réduit. Il s'agit typiquement d'une phase de réorganisation du système avec une forte innovation du fait de réarrangements possibles entre ses éléments. Les processus compétitifs sont légions et fonctionnent jusqu'à ce que certains soient sélectionnés pour l'efficacité d'utilisation des ressources. Cette phase se termine lorsque le potentiel de changement se réduit de nouveau alors que quelques processus émergent et vont engager la phase d'exploitation. Ainsi, les innovations qui avaient débutées et réussies sur de petites surfaces, en taches de léopard, se rejoignent pour former ensemble homogène, un écosystème naissant. Exemple : juste après le feu, de nouvelles espèces voient le jour et d'autres se , par exemple celles résistantes au feu. Des micro-écosystèmes sont testés sans être pour l'instant en compétition.

Ce modèle conceptuel inspiré de l'écologie nous indique que les systèmes complexes adaptatifs sont résilients lorsqu'ils ne répondent pas passivement aux perturbations. Ils sont capables de s'adapter, d'apprendre pour se re-constituer, se réorganiser et donc se transformer

La figure suivante qui présente ce cycle adaptatif est inspirée de Walker et al. 2004<sup>12</sup>

---

<sup>12</sup> WALKER B. H., HOLLING C. S., CARPENTER S. R. & KINZIG A., 2004, « Resilience, adaptability and transformability in social-ecological systems », *Ecology and society*, vol. 9/2, 9p, disponible sur le site suivant : <http://www.ecologyandsociety.org/vol9/iss2/art5/print.pdf>



Pour appliquer le cycle adaptatif à la gestion des systèmes urbains, on se fixera les tâches suivantes :

Identifier la phase de stabilité dans lequel se situe le système urbain.

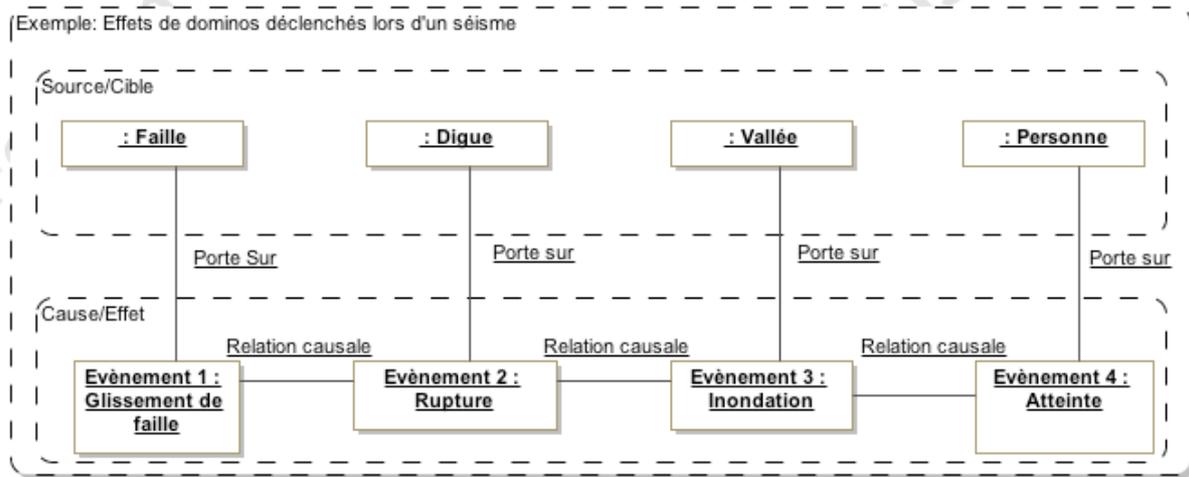
- En phase de croissance ?
- En phase de réorganisation suite à un choc (économique, naturel...?)

Identifier les jeux d'acteurs et de pouvoirs, les variables clés de changement, les dynamiques du système

Définir les forces agissant sur le système, à différents niveaux d'organisation (réglementation nationale et internationale, aide humanitaire)

### Étape 3 : identifier les interactions, les effets de dominos

Les interactions qu'il faut analyser sont d'abord multi-échelles (Quelles échelles spatiales ? — Infra territoriale? Territoire emboîté de gestion ? — Quelles échelles temporelles ? Avant Pendant Après la crise? Continuum temporel). Mais elles peuvent aussi combiner différents risques. Pour comprendre ces mécanismes d'interactions, Damienne Provitolo nous a présenté les effets de dominos qui constituent une des sources de complexité des risques et des catastrophes. Elle a pris l'exemple d'un risque d'enchaînement de catastrophes naturelles et technologiques qui pourrait se déclencher à la suite d'un séisme à Tokyo. Cet exemple met en scène quatre éléments, qui sont respectivement une faille, une digue, une vallée et une personne ainsi que quatre événements liés par des relations de causalité : un glissement de faille (événement 1) entraînant une rupture de digue (événement 2) générant alors une inondation (événement 3) et une atteinte aux personnes (événement 4).



#### Étape 4 : évaluer la gouvernance

Pour cela, il faudra identifier les acteurs-clefs et analyser les types d'organisation du système urbain. Le modèle conceptuel étant inspiré par la théorie des écosystèmes, il préconise une Gouvernance adaptative (GA) qui se définit par :

Une nouvelle approche pour favoriser:

- la coopération et les relations au sein et entre les organismes et les intervenants.
- la gouvernance multi-niveaux (intégrer les acteurs locaux lors de l'édification de nouvelles réglementations)
- promouvoir la flexibilité et de nouvelles institutions et modalités d'organisation.

Une stratégies de prises en compte de l'incertain et de la complexité.

La synergies des réglementations.

#### Étape 5 : agir sur l'évaluation en initiant des transformations

Nous présenterons la plupart des transformations préconisées dans le paragraphe suivant (conclusion de l'exposé du séminaire)

#### Conclusion 1 : conclusion de l'exposé du séminaire

L'adaptabilité est souvent présentée comme un facteur qui augmente la résilience d'un système. Mais elle peut aussi amener à une perte de résilience:

- le multi échelles, multi niveaux : adaptabilité de certains groupes d'éléments vivants au détriment d'autres, adaptabilité à l'échelle micro au détriment du macro,
- adaptabilité du système pour un choc bien précis peut entraîner la décroissance d'une résilience générale face à des chocs inconnus ou extrêmes,
- perte de la diversité des réponses

La résilience, un concept opérationnel pour la gestion du risque

- Avancer des propositions de nouvelles actions, non pas pour réduire l'aléa, mais pour limiter la vulnérabilité.

- Donner une nouvelle vision de la lutte contre les risques, avec par exemple un rejet du principe du risque zéro, car le risque est accepté.

Se préparer aux événements extrêmes

- À partir des événements mineurs
- Accroître et diversifier les potentiels, capacités et capabilités (Ex accroître les ressources des systèmes de santé publique des pays pauvres et des pays riches: cf Etats Unis)

Apprendre à vivre avec le changement et l'incertitude et ne pas chercher une maîtrise du court terme mais une dynamique résiliente sur le long terme

- Apprendre des crises
- Innover

Le mot clé de résilience nous invite à pousser les analyses dans les directions suivantes :

- Vulnérabilités systémiques
- Jeux d'acteurs
- Culture et conscience du risque
- Intégration des contextes juridico-économiques

## Conclusion 2 : enseignements du séminaire

Dans le cadre de cette recherche, nous ne disposons pas du temps, du budget et des outils pour utiliser réellement le modèle conceptuel proposé par Damienne Provitolo, cependant il constituera une source d'inspiration importante.

*S'appuyer sur ce « modèle conceptuel » pour renforcer l'interdisciplinarité de notre recherche*

Le modèle utilisé, celui de « l'ontologie formalisée » permet d'organiser et de représenter les connaissances d'un domaine, de préférence celui du risque et des catastrophes. Cependant son intérêt semble plus large : il facilite la discussion entre disciplines et peut nous aider à penser toute évolution cohérente qui procède d'une mise en système d'éléments hétérogènes autour d'une anticipation (le risque bien sûr mais aussi le projet prospectif).

*Penser les évolutions de la basse vallée du Var sur un mode systémique et prospectif (comme un scénario)*

Il pourrait donc nous aider à penser de la manière la plus globale possible chacun des deux scénarios de transformation de la basse vallée du Var : le projet stratégique de métropolisation de l'écovallée (que nous unifions sans doute un peu vite car la diversité des stratégies semble un point fort du processus) et la vulnérabilité systémique qui en résultera. Il conforte les enseignements du séminaire procédures : l'analyse chronologique des procédures présentée lors du séminaire procédures constitue la première mise en ordre particulièrement éclairante d'une série d'événements qui agissent sur la vallée du Var. Cependant l'analyse « pointe des incohérences des décalages des retards qui ne sont pas explicables uniquement par des raisons

juridiques »<sup>13</sup>. Dans une optique systémique, il faudra encore enrichir cette analyse par la mise en relation de 3 séries d'événements et de processus :

- La chronologie de procédures
- L'histoire politique de la vallée du Var
- La chronologie de l'hydrosystème Var

*Saisir l'émergence des vulnérabilités systémiques à partir des scénarios de transformation métropolitaine*

Les enseignements du séminaire concernent aussi la chronologie de la recherche, il semble important pour notre recherche de déployer *d'abord* la cohérence du/des scénario(s) de transformation métropolitaine pour mieux en saisir la richesse. *Ensuite*, c'est à partir de ce/ces scénario(s) riches et complexes que l'on pourra analyser l'émergence des différentes formes de vulnérabilité qui vont interagir fortement pour se constituer en système comme le démontre l'exposé de Damienne Provitolo.

---

<sup>13</sup> Propos de Valérie Godfrin, animatrice du séminaire procédure lors du séminaire vulnérabilité.

## **ANNEXE 2 : retranscription des ateliers d'écritures**

# *Atelier d'écriture sur le fleuve à la Médiathèque de Carros Projet Revaruni*



*L'atelier d'écriture s'est déroulé sur une douzaine de séances entre le 6 avril et le 5 mai. Les séances réunissaient entre 2 et 8 participants, peu souvent les mêmes, et duraient entre une heure et deux heures selon le temps disponible des participants. Les séances ont eu lieu principalement à la Médiathèque de Carros qui soutient activement le projet. Les participants sont très divers, de différentes couches sociales, de différentes générations, de différentes villes également (Saint-Laurent du Var, Carros, Puget-Théniers, Le Broc, Gattières, Castagnet, ... ). La sollicitation par l'écriture a bien fonctionné en ce sens que aucun texte ne se ressemble et chaque texte comporte des données bien personnelles, sensibles, affectives, intimes, auxquelles personne d'autre ne pourrait avoir accès.*

## Les textes :

La plaine du Var, c'est la seule région de France où le préfet construit sa maison dans le lit d'un fleuve. La préfecture est dans le lit du Var. Juste avant l'aéroport. C'est une plaine alluviale, on construit de plus en plus en zone inondable.

Le parking de l'aéroport a été inondé par le passé. Le corps d'un travailleur a été retrouvé dans le fleuve trois mois après sa disparition. Il avait chuté avec son tractopelle.

Ce qui me vient à l'esprit, ce sont les vallons obscurs. Ce sont des zones Natura 2000. La faune et la flore y sont exceptionnelles et biotop. C'était ultra-touristique il y a 100 ans, il y avait des lignes de bus depuis Nice qui desservaient uniquement les vallons obscurs. Maintenant, il y a peut-être 500 personnes sur les 400 000 habitants de Nice qui les connaissent. Il y a des fougères endémiques, des grenouilles endémiques. Lorsque tu y pénètres, tu ne sais plus où tu es. Tu ne peux pas croire que t'es encore à Nice, la 5ème ville de France.

C'est mon frère qui me les a fait découvrir. Ça débouche sur de la falaise, c'est très feuillu, d'où le nom d'obscur. C'est d'une fraîcheur ambiante incroyable. En plein été, tu peux passer de 30 degrés en ville à 5 ou 10 degrés dans les vallons. Tu peux passer de la chaleur du goudron à la fraîcheur des vallons en 5 minutes. Si tu regardes sur la carte, à chaque relief, il y a un ruisseau. C'est ça les vallons obscurs. Ensuite, des barrages sont apparus, il y a eu la 202 bis, la nouvelle route. On a construit tout au long du fleuve. Quand on est en hauteur, s'il on regarde plus bas, on voit des milliers de points brillants, des scintillements, ce sont des milliers de voitures neuves stockées au bord du Var.

Il y a aussi des bons côtés, il y a un parc naturel au Broc, il y a un lac artificiel où c'est agréable d'aller avec les enfants, La Gravière.

Je me demande comment on va pouvoir encore urbaniser autour du fleuve, l'espace n'est pas extensible. Il y a 25 kms autour du fleuve où il y a encore de l'espace, ça fait 300 mètres x 25 kms, c'est peu. Il y a des limites au développement.

On parle d'Opérations d'Intérêt National, on parle d'éco-vallée, mais est-ce une écologique vallée ou une économique vallée ? Développement économique ou développement écologique ?

Chaque commune a son bâti sur un flanc, là où il y a l'habitat, c'est une plaine fertile.

Il va y avoir un grand stade en plein milieu du lit, vers l'échangeur Saint-Isidore. Un stade, c'est pas écolo-vallée !

On a déjà un des plus grands centres commerciaux de France, une préfecture et un aéroport dans le lit du fleuve, on va avoir un stade géant. C'est fou ! On a quand même voulu faire les J.O d'hiver tout en cherchant des cohérences écologiques.

On va construire une nouvelle ville sur la nappe phréatique qui donne à boire à la ville qui existe déjà. Je crois que le fleuve, il gêne plus qu'autre chose. Il faudrait aller voir les Guéeurs de Saint-Laurent du Var, le métier est perpétué même avec les ponts, ou les Mouliniers de Castagnet pour trouver des gens qui y tiennent encore...

Pour en revenir aux vallons obscurs, il y en a un qui est juste après le crématorium de Nice. Donc tu ne peux pas imaginer arriver dans un paysage idyllique alors que tu passes devant des croix cassées et des débris de cercueils. Alors, ce que j'ai fait pour le faire découvrir, c'est que j'ai bandé les yeux de mes bons amis. Je leur disais de se laisser guider. On marche un peu dans l'eau et on y est. On passe de la ville à un paysage de rêve et ce serait incroyable si on gardait les yeux fermés.

Avant, la Reine d'Angleterre allait se promener dans des vallons obscurs, c'est peut-être pour ça qu'il y en a un qui se nomme « le pudding ». Et c'est incroyable de penser ça alors que maintenant il est bouché par une déchetterie.

Il y a un conte populaire local qui existe : « Le sortilège du vallon obscur » d'Edmond Rossi.

Le Var est aussi une frontière historique liée au comté de Nice et au Général d'Anselme.

C'est étrange de dire ça, mais lorsque tu passes le Var, tu sors du Comté de Nice et tu arrives en France. En Provence. On est plus proches des savoyards que des Provençaux à ce niveau-là. Il y a un destin autour du fleuve qui lie 40-45 villes.

Le Var, c'est aussi une zone maraîchère. Je passais une grande partie de mes dimanches d'enfance chez le tonton émigré italien à jouer aux boules dans le quartier Saint-Isidore. Enfin, l'histoire n'est belle que si on la raconte...

Mon grand-père aussi avait une activité près du fleuve. Il était garçon-vacher, ça fait rire mes enfants depuis qu'ils ont compris que ça voulait dire cow-boy.

Le Var, en fait, on ne le regarde pas. On croit l'avoir domestiqué, on croit qu'on est plus fort que la nature. Il y a 5 ou 6 micro-barrages, des centrales hydrauliques, des limons se sont mis au fond et ça n'alimente plus la nappe phréatique. On a l'électricité mais on a plus à boire. Ça part d'une bonne volonté d'avoir de l'énergie propre ! Mais on a plus à boire. La végétation, les nids d'oiseaux, ça a disparu. C'est une bonne idée les centrales hydrauliques, mais à force de jouer avec la nature, on ne peut plus dire comme avant, que l'on a la meilleure eau du monde avec la Vésubie. Maintenant, ce n'est plus qu'un tiers de l'eau potable.

Regardez vers le captage du Roguez...

Le Var, il change vraiment. Les petites îles artificielles, ça fait seulement trente ans qu'elles existent. La basse vallée, elle est morte maintenant. Moi, j'ai navigué en kayak du côté d'Entreveaux, à 60 kms de Nice. Là, il y a un débit puissant. On sent que c'est un vrai fleuve. Peu de gens le naviguent, finalement. Quand il y a de grosses pluies, on voit bien que c'est un fleuve qui peut tout emporter. Sur Castanet, il y a même un ouvrier qui a disparu avec sa pelleuse.

***Fabien Bénard, 39 ans, formateur en travail social***

Pour que l'on vous parle du fleuve, vous devriez aller voir Jérôme Pettrucioli. Il a des pépinières sur le chemin des barrages. Il est maraîcher.

Il vous parlera sûrement de l'usine de traitement des déchets, c'est une catastrophe.

Autour du Var, il y a des aires d'accueil de gens du voyage, des caves de bagnoles, on a mis tout ce que l'on pouvait y mettre !

La géographie de la région est particulière. Chaque commune est construite sur le versant et chaque village descend. 85% des habitants habitent sur 15% du territoire. Il n'y a qu'une seule voie routière. C'est la Pampa... Il faut une politique des transports dans la zone d'activité. Il faut réorganiser la multi-modalité des transports.

Il y a de gros problèmes de transports. Des distorsions. Des carences de valorisation. C'est un problème d'aménagement territorial. Il y a une rupture de charge dans les transports.

Je remarque également un manque de coordination : de Nice à Puget-Théniers, le trajet coûte 13 euros avec la SNCF et 1 euro en bus. On a fait des transports un objet de communication politique. On a livré des Michelin oranges en pleine campagne des régionales pour que Vauzelle se fasse réélir.

Il faut des offres adaptés aux voyageurs. Il y a des passionnés de train qui ne s'adaptent pas au travail de la région. Il faut raisonner avec Carros, désormais. Pour me promener, je vais plutôt à la montagne. Il y a une vraie coupure avec le haut pays. Je vais vers le col de Vence où je peux entendre le brame des cerfs. C'est un véritable désert vert.

Après, je monte vers Eze, c'est le sommet des Alpes Maritimes, 3143 mètres. C'est la route la plus haute d'Europe....

Le Var, c'est une barrière, une frontière. Un cours d'eau, on peut toujours le valoriser. Il y a beaucoup d'endroits sans eau mais parfois on trouve des torrents et avec les orages en montagne, ça fait entonner. Il y a parfois des morts en canyoning.

Le relief me fait penser à l'Oued. Il y a des vallées qui irriguent tout le département. La moitié du département est composé de forêt. Avant, c'était une région fortement agricole. Il y avait toute une zone qui nourrissait Nice, des maraîchers travaillaient sur une terre de qualité. C'est une porte d'entrée des denrées alimentaires.

Aujourd'hui, c'est devenu un terrain de jeu. Il y a des jardins ouvriers, des pistes cyclables, des aires de détente. Pour tout ce qui est de l'écologie, aussi, c'est destiné.

Les vallons préservés semblent anachroniques avec tous ces changements. On va arriver un Central Park à la niçoise.

Par contre, c'est un lieu sans histoire. A part le chemin romain qui mène à la Turbie. Le Viaduc de Bar-Sur-Loup, peut-être, qui traverse le Var. Il n'y a ni pêche, ni navigation. Il y a seulement une identité d'attachement au lieu. Nice s'est construit en rassemblant des villages devenus des quartiers. L'O.I.N n'est pas quelque chose de nouveau. Depuis longtemps est souhaité un développement. Jacques Médecin avait des projets de grandes surfaces.

Je connais une Josiane qui fait du miel et des framboises, elle devrait avoir des choses à vous dire aussi. Son numéro c'est le 06 14 23 27 97. Jean-Paul Servelle aussi, 06 03 38 11 31. Dîtes-leur que vous téléphonez de ma part.

***Jean Icart, 63 ans, conseiller général***

## Le Var de Maryam

Les gouttes, car lorsqu'elles se rassemblent, engendrent le fleuve  
Le ruisseau, car c'est le début d'un rêve aquatique qui tangue comme la vie  
La vie et la mort car l'eau est source de vie mais elle est redoutable et cause beaucoup de chagrin sur le monde  
La joie car le fleuve coule tranquillement  
La tristesse des larmes  
L'amour d'un coucher de soleil depuis la côte  
La mer car tout fleuve à une fin  
La brutalité de ses rochers tranchants  
Mais je n'y suis jamais allé car j'habite trop loin. Dommage !

**Maryam A. Tahar, 4ème, 13 ans, Carros.**

de Var de Maryam.  
les gouttes car lorsque elles se rassemblent, elles engendrent  
le fleuve.  
le ruisseau car c'est le début d'un rêve aquatique.  
qui tangue comme la vie.  
la vie et la mort car l'eau est source de vie mais elle  
est redoutable et cause beaucoup de chagrin sur le monde  
la joie car le fleuve coule tranquillement.  
la tristesse des larmes -  
l'amour d'un coucher de soleil depuis la côte.  
la mer car tout fleuve à une fin  
la brutalité de ses rochers tranchants.  
Mais je n'y suis jamais allé car j'habite  
trop loin. Dommage !

de Maryam A. Tahar  
4ème 13 ans  
qui habite à Carros

Carros le 20/04/12

### Les beautés du Var et les défauts.

L'Estéron est vaste, il rejoint le Var, il y a un pont qui peut faire une frontière entre l'Estéron et le Var. La différence entre le Var et l'Estéron, c'est que l'Estéron est grand et c'est bon de s'y baigner l'été, c'est rafraîchissant. Il y a des endroits plus frais. C'est à cause de l'Estéron que le var fonctionne.

Il y a aussi un petit ruisseau des montagnes qui se plonge dans l'Estéron, un peu plus haut que là où l'Estéron se jette dans le Var.

A pied, on passe de beaux moments. L'Estéron cache beaucoup de choses. Au fond de la Clave, là où les habitations s'arrêtent, mes chaussures sont tombées dans l'eau. La Clave n'est accessible qu'à pied. L'autre jour, on a retrouvé une voiture dans l'Estéron. Des ponts piétons relient les deux rives. Il y a des animaux à l'état sauvage. Il y a des endroits où les gens font des fêtes et des concerts en plein air. Il y a une usine chimique entre le Var et l'Estéron. Quand il pleut, l'usine est évacuée. L'usine, elle fait tâche. Ça aurait été bizarre la nature et Ikéa à côté. Avant je connaissais un gîte qui s'appelait le Temps des Cerises. Maintenant, il est fermé. Il y avait beaucoup de touristes et de cyclistes.

C'est beau quand les rayons du soleil se jettent dans le Var, ça éblouit l'eau et c'est beau. Mais il n'est pas très entretenu, c'est le seul inconvénient. Je trouverai bien qu'on le débroussaille. Saint-Sébastien, c'est une ballade que j'aime bien. Il y a de la végétation, on entend les oiseaux, c'est apaisant. Une ou deux heures vers l'Estéron suffisent pour faire cette balade. Il y a un endroit que j'aime bien, c'est quand l'eau bleue claire me donne envie d'aller me baigner. C'est bien de vivre en face du Var, c'est apaisant la nature.

***Garçon, collégien, 13 ans. Carros (aidé par sa soeur, gros problème d'orthographe).***

En avion, on voit que tout est urbanisé. J'ai été facteur dans le Moyen Pays. J'ai un sentiment de gâchi. Le libéralisme pénètre de plein fouet dans une région soumise au tourisme. 60% des maisons ne sont occupées que deux mois dans l'année. Est-ce que l'économie doit tout excuser ?

Le Var participe à la beauté de la région. Tenez, une image : avant, on pouvait longer le Var comme la Loire. Il y avait un sentiment de puissance. Plus maintenant. Maintenant, ça ressemble à une rivière. Il y a trente ans, il y avait un quelque chose d'imposant.

Une grosse crue a eu lieu en 1994, le pont de La Manda était totalement inondé.

Dans quelles mesures a-t-on averti les constructeurs de la 202 bis ?

Ma fenêtre donne sur le Var. On voit cette route, tout ce monde, ce fleuve de véhicule, et le Var ce n'est plus qu'un petit filet perdu dans cette marée de lumières de phares.

L'urbanisation galopante est confrontée tôt ou tard aux aléas de la Nature. Il y a des terrains de plus en plus instables.

J'ai un ami qui allait faire du cheval le long du Var. Maintenant, il est obligé de demander l'autorisation. Il faut qu'il aille demander la clé, qu'il note les heures. Je l'avais accompagné une fois ou deux. A l'époque, on n'avait pas conscience de ce qu'allait devenir la vallée. Je n'accordais pas d'importance à l'environnement. Avec le recul, on se rend compte de la chance qu'on avait.

Il y avait un chemin très boueux.

Il y a des routes fermées et pourtant on construit...

A Gattières, j'ai rencontré des aînés qui m'ont raconté les agriculteurs qui descendaient en longeant le Var avec leurs ânes sur des petits chemins pour aller au marché de Nice. C'est fascinant de penser que des gens prenaient une journée complète il y a 50 ans pour vendre quelques légumes.

Maintenant sur la 202 bis, il n'y a que des voitures. J'ai le sentiment d'un gâchi.

***Homme, ancien postier, auteur de polars, 55 ans, Gattières.***

fraîcheur

bruit

énergie

couleur

picasse

~~oiseaux~~ oiseaux

eau

~~balade~~ balade

verdure

apaisement

~~bruit~~

bruit

~~eau~~

énergie picasse

fraîcheur

apaisement

couleur verdure

oiseaux

eau

~~balade~~ balade

---

Le fleuve est une picasse qui génère du bruit & de l'énergie.

Le bruit du fleuve lorsqu'il pleut beaucoup vient m'accompagner dans mon sommeil.

L'eau du fleuve est une énergie pour les centrales électriques.

---

Une promenade le long du fleuve m'amène de l'apaisement sur ses rives en amont ou en aval de Pont de la Gande.

Le son est un vrai apaisement de s'y promener seule si l'on s'y sentait plus en sécurité.

---

Il me vient au temps observer les  $\pm$  couleurs du fleuve. Les oiseaux le long de la piste cyclable peuvent être observés lors de leur passage.

Il faut privilégier les oiseaux d'ardres pour accueillir l'entretien.

et préserver la faune et la flore sauvage et que cette  
verdure rafraîchissent nos balades.

L'eau du fleuve est pour moi un écarte avec des  
abords sauvages

La piste cyclable offre plaisir physique et visuel  
dans de nos balades et peut se à vélo

*Femme, 61 ans, Carros.*

Je suis à Carros depuis plus de 35 ans, avant j'habitais Nice Californie.  
Je n'ai pas grand chose à dire sur le fleuve car il a toujours été là. C'est la pérennité.  
Je le franchis depuis toujours, ça fait partie des choses intégrées.  
C'est un fleuve petit. Beaucoup de gens réagissent en disant que ce n'est qu'une rivière.  
C'est une région aride. Le Var, c'est la source d'eau. C'est un endroit peuplé d'oiseaux avec des îlots de verdure au milieu. Avant, on y faisait des promenades. Lorsque j'habitais Nice on y allait pour barboter, entre mamans avec les enfants, à la digue, à l'embouchure.  
Nice a sali tout cela avec l'aéroport. J'étais petite pendant la construction.

Avant, la plaine, c'était des terrains agricoles.  
Le pont de La Manda a été bombardé pendant la guerre. Il a été reconstruit, 50% en pierre, 50% en planches. Mais c'était pas pareil. Il n'y avait pas de voiture. Pas de centres commerciaux. Il n'y avait qu'une seule voiture par famille et c'était exceptionnel de l'utiliser.

Le fleuve, c'est une frontière entre le monde rural, le moyen pays, et le bord de mer, le reste de la France. De Carros, on ne va nulle part...

Je ne trouve plus de paysages remarquables car j'ai connu des plantes exceptionnelles, une nature luxuriante, une réserve d'oiseaux.  
L'évolution est inévitable, comme dans le monde entier. On ne peut pas vivre comme dans l'ancien temps. La qualité du paysage, il vaut mieux la chercher ailleurs.  
Il faut s'intégrer au monde. Une région meurt si elle reste sur le mode de vie des grands-parents.  
Je ressens une frustration car il n'y a plus grand chose, certes.  
Pour sortir le dimanche, il y a le lac du Broc. C'est une révolution technologique, ça réduit les possibilités pour les gens de s'évader, d'être au contact de la nature. Il y a un manque. C'est l'époque actuelle...un acte spontané, devenu résolu.  
Le futur de tout cela, pour moi, c'est la course à la rentabilité économique. C'est artificiel et superficiel mais c'est comme ça. Regardez les rives bétonnées !  
Il faudrait un sursaut, une alliance des deux : la ville et le fleuve ! La Nature et L'économique !  
Je n'ai pas de préférence entre les deux, finalement. J'ai 60 ans, j'ai connu Nice avec des femmes qui allaient chercher le lait directement aux vaches. D'un autre côté il faut des emplois pour que la vie continue. Les gens qui arrivent maintenant, ce n'est pas avec nos souvenirs qu'on va leur donner des logements et des emplois.

*Femme, plus de 70 ans, retraitée, Carros (la maman de l'auteur de polars)*

Globalement, je trouve qu'être au bord du fleuve, c'est très attirant. On s'amuse.  
Quand il y avait la crue, c'était très beau malgré les drames humains. Je fais de la spéléo, moi, et en 1994, la beauté de la crue a fait sortir tous les spéléos de chez eux.  
J'étais bloqué chez moi, comme sur une île, j'étais à Puget Théniers à l'époque.  
Impossible de quitter la maison. La voie ferrée était en l'air comme dans Tintin et le Lotus Bleu.  
On voyait bien que c'était un fleuve, là. On n'était que spectateurs, c'était presque un bon souvenir.

Il y a eu la crue de l'Estéron en novembre 2011.  
Vers Puget-Théniers, je faisais du kayak  
Je fais de la spéléo vers les grottes du Coudou.

Très vite, je m'enfuis à la montagne. Il y a "ce charme alpin qui jouxte le massif méditerranéen", c'est le slogan qu'on utilisait pour faire venir les enfants ici avant : j'étais directeur de colo à Entreveaux. On faisait des randonnées aquatiques dans le Var, du kayak dans les canyons...  
Pour les enfants, le Var, c'est pas un fleuve, c'est une rivière. Ce n'est pas la Seine ou le Rhône.

Bref, le Var, il est joli à regarder, mais je ne me sens pas concerné. Je suis un simple promeneur.

***Sian, instituteur, 40 ans, ancien directeur de colonies de vacances, habite au Broc***

Je m'appelle Murielle. J'habite au Broc depuis un an. Avant, j'habitais à Draguignan. Ça s'appelle comme ça parce qu'il y avait des dragons. Les habitants s'appellent les dracénois. J'ai connu trois inondations. 1985, 1995, 2010. Pour nous, le fleuve Var, ce n'est pas notre Var. Chez nous, il y a des petites rivières comme l'Argens, la Nartuby et l'Artuby. Ici, ça n'a rien à voir avec chez nous. C'est étonnant un fleuve qui a notre nom. Je ne suis pas géomètre pour savoir pourquoi le Var passe par ici et pas chez nous. La nature a pris ses droits comme ça. Je ne sais même pas pourquoi le Var on l'a appelé comme ça. Chez nous, il n'y a pas de barres HLM, plutôt des mas. Vers Fréjus surtout, vers Draguignan, ce sont surtout des bergeries retapées.

La nature reprendra ses droits par l'eau. Nice est très inondable. La vallée du Paillon se réveillera comme à Malpasset. Tous les petits ruisseaux vont s'alimenter.

Le Var, il est moche, mal entretenu, il y a des conteneurs à poubelles. Il y a des jeunes qui ne savent pas quoi faire toute la journée, ils sont assis sur un banc. Ils feraient mieux de ramasser les troncs d'arbres, les conteneurs à poubelle. Chez nous, le nettoyage de printemps est obligatoire pour les jeunes. Il y a quatre mois, j'ai trouvé un cochon d'inde vivant dans une poubelle, je l'ai récupéré.

***Femme, 71 ans, habite au Broc.***

Je suis choqué car je viens d'une région, la Savoie, où les cours d'eau sont énormément valorisés. Ici, le Var, il est dénaturé. On l'a endigué, il n'est pas mis à sa juste valeur. Il faudrait faire des aménagements dignes de ce nom. Pas que des micro-centrales.

C'est comme s'il était inexistant.

Il ne génère pas de revenus, il n'y a pas de pêcheurs, pas de tourisme. On l'a enfermé, c'est un torrent, ce n'est pas un fleuve.

On a été obligés de l'endiguer je crois. Je suis déçu, on pourrait aménager un point d'eau.

Mais je crois que le littoral prime trop.

Je fais souvent du vélo en remontant le Var. J'aime la piste cyclable. Mais on devrait rallier la vallée au littoral avec !

Chez nous, en Savoie, tout est aménagé. Au niveau de la végétation, ici, c'est des blocs de béton.

C'est étonnant que les gens n'y prêtent pas plus d'attention que ça. Qui dit vallée dit cours d'eau, ça va ensemble.

Je suis sûr que 95% de la population locale ne sait pas où il prend sa source. C'est important, quand même !

Il est dévalorisé car il ne rapporte rien, y'a le littoral touristique à 10 minutes.

Chez moi, il y a des pêcheurs, des écluses, des aménagements. Les gens s'intéressent au fleuve, ici tout le monde s'en fout.

à l'embouchure, c'est une réserve semi-naturelle, les oiseaux y nichent.

Les gens viennent se promener autour du fleuve mais il n'y a pas de mise en valeur du lieu.

Faudrait y remédier. Y'a pas que la mer, bon sang !

C'est sûr, quand on va vers Puget-Thénières, le fleuve est plus sauvage.

Le fleuve c'est quand même censé être un lieu de détente, sauf quand il est en crue.

L'eau, c'est la source de vie, quand même. H2O

Le fleuve, il est banalisé. Il n'est pas mis à sa juste valeur.

C'est sûr, on l'a canalisé pour qu'il n'embête plus personne.

Les souvenirs des crues, pour moi, ils sont violents. Des crues sanguinaires.

C'est du à un urbanisme inadapté. Un fleuve, c'est un fleuve, on ne peut pas lutter contre ça.

L'éco-vallée, c'est une grosse arnaque, c'est utopiste!

Ce sera pour favoriser l'expansion immobilière de Nice. Mais on devrait penser à aménager de façon correcte.

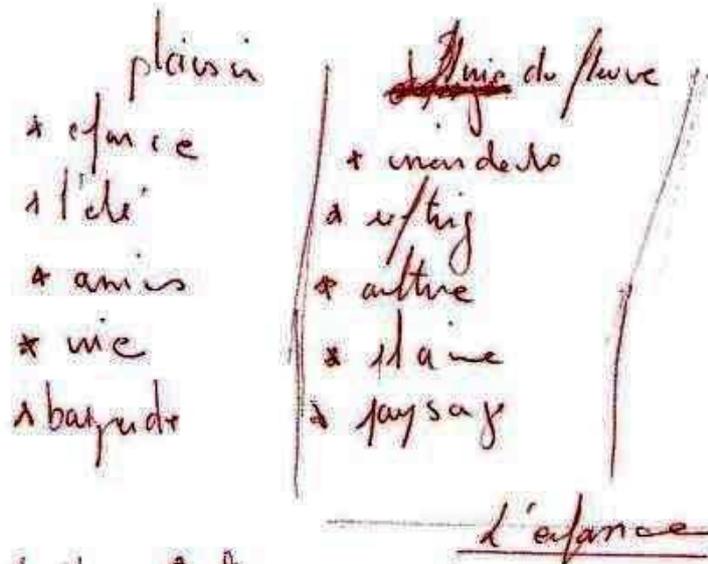
Ils seraient capables de le canaliser sous terre et de construire dessus !

J'ai un rapport privilégié avec l'eau : dans ma jeunesse, j'ai fait beaucoup de kayak, de voile, je viens d'une région remplie de points d'eau.

***Hervé Buisson, 64 ans, retraité, Carros.***

s.nakam@hotmail.fr  
26 ans / psychologue

- + enfance
- + balade
- \* immersion
- + rafting
- \* l'été
- \* amis
- \* plage
- \* paysage
- \* culture
- + vie



Le Var le fleuve du Var représente pour moi, les moments de liberté laissés à un enfant. Quand on était enfant nous descendions à pied nos baignades du Var. Le Var me a fait partie de l'histoire du village. Ne chahutons son histoire à l'été. Des enfants du village avaient deux raisons pour aller à l'été, les routes et certains lieux de Nice avaient été fermés.

Mes bords, mes allées font savoir une sorte d'intimité en faisant des baignades sur les rives du var. Les odeurs de feu

et feuillet associées à celle du Var. Il est très agréable de repenser aux souvenirs associés au fleuve du Var. Je n'ai jamais vu beaucoup de personnes baigner au bord du fleuve. Beaucoup de paysages vivaient autour du fleuve et allées leur piquaient de fraises.

à Gattières, un jour, j'ai vu une expo de photos des années 30 sur le Var.

Il n'y a plus de racines d'arbres pour retenir la terre.

La terre ne retient plus l'eau.

La montée de la Colle Belle était devenue un véritable fleuve, les gens étaient bloqués.

Il y a toujours des retours de bâtons.

*Femme, 42 ans, Gattières.*

Je suis fils de paysan, il y avait des champs partout, avant, c'était plus propre, avant, il faut être né entre des murs de béton pour ne pas voir que l'on saccage la nature.

Le fleuve pour moi, c'est quelque chose de loin, mais je l'ai toujours vu. Dans mon village, on a toujours le réflexe de descendre vers la ville. Maintenant on peut même y descendre pour rien. Le fleuve, c'est tellement connu, habituel, on le connaît depuis sa source.

S'ils font tous les aménagements qu'ils veulent faire, ils vont le saquer, ce serait n'importe quoi !

Même l'individu de base, il vendra ses terrains. Pour avoir un carré de blettes, de fèves, de choux, il faudrait travailler un siècle !

Il va se pourrir, le fleuve. Il y a des entrepôts de gravats, de terre, de cailloux, partout.

Les décideurs sont des irresponsables ! La région est bouzillée avec des villas, toujours des villas, depuis la colline de Saint-Laurent du Var.

Ce qui est terrible, c'est que les promoteurs entassent, c'est terrible.

Tous les ruisseaux et les vallons sont bouchés, déformés, jusqu'à Pégomas

avant, ça se jetait dans le Var

avant, il pleuvait

il y a un risque d'inondation à Carros

Avant il n'y avait rien, maintenant il y a le parking sous la bibliothèque. Lorsqu'il pleut, l'eau reste de plus en plus longtemps, ça inonde des caves, des appartements.

C'est trop tard pour mettre un terme à l'urbanisation. On ne pourra pas mieux la gérer. C'était le but de rapporter du pognon pour les politiques. Il disent des choses, mais ce qui compte, c'est le pognon.

En 1994, je voulais remonter à Entreveaux, un après-midi. Je devais aller à Leroy Merlin. J'ai du faire demi-tour avant le pont de La Manda.

*Homme, 59 ans, retraité, Carros.*

Le Var, c'était notre terrain de jeu. Nous allions jouer à faire des maisons, avec les pierres rondes du Var. Des maisons à plats. L'été, nous allions nous baigner dans les launes, ce sont les trous que faisaient les grues pour extraire le sable du Var. Je sais qu'aujourd'hui, il est interdit de draguer le Var. Pourquoi ?

Il y avait une sablière au-dessous de chez moi, mais elle n'existe plus. J'habite chemin des Launes. La maison surpomme le Var. Aujourd'hui, j'ai une vue magnifique sur les usines. En plus, mon frère pêchait les anguilles sous le pont de la Manda durant toute notre jeunesse.

Aujourd'hui, on ne peut plus y accéder. Et y a-t-il encore des anguilles ? Je ne crois pas...

Cela fait bien longtemps. Je suis partie vivre à côté de Lyon. Lorsque je reviens chez moi, je vois encore plus cruellement tout le mal qui a été fait.

***Femme, 66 ans, habite à Lyon, ancienne habitante de la région.***

Je suis à Carros depuis 2 ans.

Aujourd'hui, je n'ai pas de rapport avec le fleuve.

Il n'est pas mes lieux de passage.

Je ne me sens pas touché car je ne m'y suis jamais intéressé.

Je n'ai pas d'attrait particulier.

Je pense que la remontée des informations n'a pas été fait.

Je n'ai pas eu de quoi m'y intéresser, m'y sensibiliser.

Parfois, oui, je le regarde, je regarde l'écoulement et la montée des eaux.

J'ai des pensées pour les crues.

Mais ça ne me touche pas plus que ça car Carros, c'est quand même plutôt montagneux.

***Eric 30 ans, fan de BD ("la BD c'est l'évasion, le fleuve ça ne m'inspire pas!")***

- Eau -
- Bleu -
- promenade -
- Nature -
- oiseaux -
- inondation -
- Vallée -
- Protection -
- forêts -
- zone humide -

- ① Eau  
Bleu  
~~collines~~  
promenade
- ② Nature  
oiseaux  
zone humide  
protéction
- ③ Vallée  
inondation  
frontière

Je n'ai plus comme repère visuel  
l'eau (la mer, les collines, le  
fleuve) - mais ça ne marque pas  
car il suffit de prendre un vélo et  
en 10 minutes, je suis sur la  
plage -

Titre  
Ce que j'ai laissé en ~~partant~~  
~~départant~~ de la aménagement à  
Cape / mer  
dans

- ① - Pendant des années, j'ai haïté les ~~collines~~ collines de la Vallée du Var. Le fleuve était un repère visuel, avec ses caps bleus, puis à mauvais selon le ~~temps~~ temps et la lumière. Je ne suis souvent promené le long de ses rives, mais plutôt sur la partie haute de la vallée. (dans l'ancien, de l'époque)
- ② Quand je regarde le fleuve, j'y vois de l'eau mais aussi la nature abondante et fleurissante = Un ruisseau est très fréquenté par les oiseaux, et la zone humide du fleuve est une zone humide et comme toute zone humide, elle est protégée. Malheureusement, je ne suis pas sûre que cette protection soit suffisante pour éviter les déprédations.
- ③ Les photos anciennes montrent une large vallée, avec des marécages. C'était la frontière entre le France et le Comté de Nice. Du fait de l'occupation progressive de cette vallée.

Pendant des années, j'ai habité dans les collines de la vallée du Var, Carros, Gattières, Le Broc. Ces villages surplombent la vallée du Var. Je me souviens de la crue de 1994, en novembre : le pont de la Manda avait été fermé. C'était un samedi après-midi.

Le fleuve était un repère visuel, avec ses eaux grises, bleues, marrons, selon le temps et la lumière. Je me suis souvent promenée le long de ses rives, mais plutôt sur la partie haute de la vallée. Je me souviens d'une randonnée avec mon frère, sa compagne et mon mari, en août. Il faisait très chaud. Ce devait être en 1992. Quand je regarde le fleuve, j'y vois de l'eau mais aussi toute une nature abondante et florissante. Un ruban vert et bleu très fréquenté par les oiseaux.

L'embouchure du fleuve est une zone humide et comme toute zone humide, elle est juridiquement protégée. Malheureusement, je ne suis pas sûre que cette protection soit suffisante pour éviter les dégradations. Je me souviens d'une promenade à vélo, au printemps de l'année dernière avec un vent au sens contraire. Au début du mois de mars, je suis allée me promener avec mon ami à l'embouchure du Var, beaucoup de pêcheurs y étaient présents. Il y a environ 4 ans, j'ai découvert le projet de l'O.I.N et le développement futur de l'urbanisation envisagé dans la vallée du Var. Les photos anciennes montrent une large vallée avec des marécages. C'était la frontière entre la France et le comté de Nice. Le 150e anniversaire du rattachement du comté de Nice à la France, avec beaucoup de manifestants, m'a beaucoup marqué.

Du fait de l'occupation de cette vallée et les transformations subies par le fleuve, les marécages ont disparu, l'urbanisation s'est développée, mais le fleuve a eu l'occasion de se venger plusieurs fois en inondant la vallée. En regardant les photos chez mes parents, qui ont fait construire leurs maisons au début des années 80, j'ai découvert à quel point le paysage avait changé. En aménageant à Cagnes sur mer, je n'ai plus comme repère visuel l'eau, mais cela ne me manque pas, car il me suffit de prendre mon vélo, et en dix minutes, je suis sur la plage.

***Valérie, 42 ans, chercheur, Cagnes sur Mer.***

et des transformations subies par le fleuve, les ~~grand~~ paysages  
ont disparu, l'urbanisation s'est développée -- Mais le fleuve  
a eu l'occasion de se venger plusieurs fois en inondant la  
vallée -

1a - J'ai habité les villages de l'autre pays pendant une vingtaine  
d'années - Ces villages remplissent la vallée du Jura -  
de 1990 à 2011

1b - A ~~Salthaus~~, je me souviens de la cure de 1994, en  
randonnée si le pont de la Flanda avait été fermé -  
c'était un samedi après-midi

1c - Je me souviens d'une randonnée avec mon père, sa  
compagne et mon mari, en Août - Il faisait très  
chaud - Ce devait être en 1992 -

2a - Une promenade à vélo au printemps de l'année dernière  
avec un dent en sens contraire --

2b - Arrivé au dés- du mois à nous, je suis allé me  
promener avec mon ami à l'est-ouest du Jura, ~~par~~  
là beaucoup de pêcheurs y étaient peints

2c - Il y a environ 4 ans, j'ai découvert le projet de l'OTN  
et le développement futur de l'urbanisation envisagé  
dans la vallée du Jura

3a - Le 150<sup>ème</sup> anniversaire du rattachement du Comté  
de Niv à la France, avec des manifestations importantes  
et l'installation de la dévotion du Pape Napoléon III -

3b - En regardant les photos chez des parents, qui ont <sup>fait</sup> construit  
deux maisons au début des années 1980, j'ai découvert à  
quel point ~~le~~ le pays est à charge.

Valère - Chuchua  
42 ans - ~~valere~~ valere - goefair @ mines - paristech - fr

Le fleuve est associé à la vie, c'est quelque chose qui coule comme la temporalité, c'est une source de vie et de fraîcheur.

Il est aussi associé à la mort. Lorsque je suis arrivé à Carros, on m'a parlé d'un fait divers datant des années 90 : la découverte de corps tronqués dans des sacs plastiques. Vers le pont de l'Estéron. C'est macabre. J'ai revu cette histoire dans un court métrage présenté au festival Cinémator à la salle Juliette Gréco. C'est un réalisateur qui travaille un tryptique sur la folie. Il a réutilisé cette histoire, tournée dans les lieux près d'ici. C'est relié à une association, "La Source", 6 rue Defly, immeuble le Volume, à Nice. Vous devriez contacter Hubert Corona (0630893822), il pourrait retrouver le film, ça pourrait vous aider pour votre enquête.

Une autre anecdote autour de la mort : avec 2 copines, on aime bien aller au bout de l'Estéron vers le cul de sac. On s'est baigné un jour et des gens nous regardaient bizarrement avec de nous dire "Il y a des sangsues, faites attention", puis ils nous ont montré un rocher avec toutes les sangsues accrochées dessus. Le courant est devenu fort, et on a été emporté, j'ai cru mourir, vraiment. C'était inhabituel comme débit. Je pense que la fonte des neiges et les barrages ont augmenté le niveau d'eau.

Dans les années 1990, l'Estéron était aussi un lieu de voyeurisme, des gens nus étaient cachés et nous épiaient derrière des buissons, ma fille et moi.

Le fleuve, ça mène à tout. Y'a toujours un lien quelque part. C'est à la fois propre et sale, vivant et intrigant. Vous devriez aller questionner les gens sur les marchés, les agriculteurs notamment.

Moi, je serai intéressée pour faire un documentaire vidéo si vous voulez. Je vous laisse mon numéro : 0623377502

***Marie-Annonciade Santoni, Carros, Prof, 50 ans.***

Le fleuve, il est loin de chez moi. On le longe quand on va au ski, mais on manque de temps pour y aller.

En hiver, on va au ski, surtout.

En été, on va plutôt à la mer faire de la plongée.

Même au lac, on y va peu. Pourtant on est là depuis 7 ans.

Le fleuve, c'est pas notre truc.

C'est bon pour la nature qu'un fleuve traverse la ville. De chez nous, on le voit jusqu'à Mandelieu.

On pense souvent au Tsunami. On se pose la question. On en parle de plus en plus. Avec mes parents qui sont de Bordeaux.

Si un jour, il y avait une montée des eaux à partir du Var? Quelle ampleur ça prendrait ?

Ici, on a tout : les montagnes, le fleuve et la mer en même temps

Faire du vélo à la Zone Industrielle, c'est agréable. C'est bien aménagé. Estrosi en fait toujours plus et plus.

***Femme, mère au foyer, 43 ans, Saint-Laurent du Var.***

A Cap 3000, ça m'attire plus. C'est vraiment le Var.

A partir du pont de La Manda vers Plan du Var, les gens ont mis des panneaux "Non à la route"

Et c'est là qu'ils vont mettre le stade...

L'éco-vallée, ce sera le béton jusqu'à Plan du Var.

Les communes sont tellement liées, enchaînées à Nice, mais que voulez-vous qu'elles fassent? Elles vont recevoir une poignée de figues pour leurs 100 habitants !

Je pense que c'était mieux avant. ça va être dur !

Le fric fait avancer.

Avant, il y avait des agriculteurs, des artisans, mais tout a disparu. Il faut nourrir les départements sans faire venir les légumes de loin.

A la radio, le premier mot que j'entends c'est "budget", et c'est pas cent balles !

Tous les grands fleuves sont pollués. Je n'ose pas tremper un doigt dans le Rhin !

j'ai fait une école BTS bio études. J'ai passé trente ans dans les grandes études puis j'ai été licencié économique. Je suis retraité depuis trois ans.

Entre Carros et mon village, parfois, avec la verdure, on est dérangés par le silence.

***Homme, 62 ans, retraité, Le Broc.***

Je suis arrivé dans la région il y a trente-cinq ans. Je garde le souvenir d'un fleuve assez large, sans les grandes plaques asséchées. Des entreprises de concassage ont dragué le fond du fleuve. J'ai cru voir un assèchement du fleuve, comme dans toutes la région. Des tonnes de gravats enlevés du fond du fleuve pour le domestiquer, le tuer. Il y a un affluent du Var qui passe dans Nice : Le Paillon. Il est complètement sec. C'est un déclin initié par des travaux d'activité humaine. J'ai beaucoup de regret.

Le Var, on n'y allait pas il y a trente ans. C'était des marécages.

Maintenant c'es devenu une notion écologique. De temps en temps il y a des crues, ils ont fait des barrages de béton.

Il n'y a plus de place pour la nature. L'urbanisation est forcée. Toute mon enfance, on allait sur l'Estéron, une rivière. Beaucoup de gens allaient se promener. A l'époque, c'était sauvage.

Maintenant les routes sont goudronnées. Je garde ce souvenir de l'Estéron plutôt que du Var lui-même. La Nature n'était pas encore défrichée, elle était à l'état vierge, pour le pire et le meilleur.

Dans le même temps, c'était aussi une énorme décharge sauvage. Ca s'étendait sur des kilomètres dans mes yeux d'enfants. Pour nous, c'était une mine, on voyait de tout : machine à laver, lave linge, on faisait de l'escalade. Ils ont tout ensablé maintenant. Il y a une entreprise qui gère les déchets. On ne se posait pas les questions écologiques.

Bref, c'est un lieu naturel et incontrôlé, plus libre pour le meilleur et pour le pire. Mais cette liberté est gâchée.

***Homme, 64 ans, retraité, Carros.***

Fluve & balades St Laurent du Var - Jébordeant. Pétavore. Jardin d'enfant - le regarder - amène la tranquillité - La peur aussi à cause des personnes noyées dans le fluve.

& balades - St Laurent du Var - Pétavore - jardin d'enfant  
⇒ enfance -

Fluve - le regarder qui apaise - La peur ⇒ vision adulte.

### L'inadapte

Le Vuve a d'abord été par un endroit le long duquel je me baladais. J'habitais à St Laurent du Var et souvent, avec mes sœurs, ma mère et ma gd-mère nous allions jusqu'à Cap 3000 à pied, en passant le long de ce fluve. Je ne faisais pas vraiment attention à lui mais par art il a été là, toute mon enfance. Les balades, en passant par le jardin d'enfant où les dépassait, par Jébor, à l'adolescence, à jouer aux bords de l'autre côté de ce fluve.

Plus tard, l'impatience par ce fluve a pris plus d'impatience. J'appréhendais ~~se~~ regarder l'eau couler tranquillement, ce qui m'apportait un sentiment d'apaisement. Et à tel point que j'arrivais à faire abstraction des bruits autour de moi, les voitures, et parfois mes sœurs, ma gd-mère / ma mère. Ce fluve, malgré cet apaisement, ~~se~~ m'a dit je ne l'ai jamais travaillé & le travail s'est fait. Puis, avec les histoires racontées ~~se~~ à propos de personnes perdus dans le vuve, sereinement morts et leurs dates décalées par les malins à eau situés au niveau du Pont Charles Albert.



Ça fait 4 ans et demi qu'on est ici. On arrive de Troyes. Le fleuve, il coupe la vallée en deux. Elle en est tributaire. On est arrivé au moment où est apparu le Pont sur l'Estéron. C'est quelque chose de pratique. L'Estéron, c'est un endroit ombragé, paisible, mais qui peut aussi être dangereux. Avec le petit, quand on est à vélo, j'ai la trouille qu'il tombe dans le ravin. Quelqu'un a parlé de barrage. On sait qu'il y a eu des inondations au bord de l'Atlantique...si un jour, il y avait une crue ici, ce ne serait pas étonnant. Il y a eu des événements dramatiques à l'aéroport pendant les constructions. Le fleuve nous inspire une notion de méfiance. Au bord, à pied, il n'y a rien de rassurant. Je n'ai jamais aimé les fleuves. Petite, j'avais peur de traverser les ponts. Dans le département de l'Yonne, le Serein est redouté.

On se balade dans les cailloux de l'Estéron. On en a des souvenirs de silence et de calme. Le chef de chantier englouti par le fleuve. J'y pense tout le temps. Je revois les pompiers, les hélicoptères. Le fleuve est imprévisible. Je me demande si on arrive à capter l'eau. Nous, on se fait une idée à partir de ce que racontent les gens. Le Var n'est pas naviguable, alors que la Loire en péniche, si. Il n'y a pas de poissons, pas d'algues, on ne voit pas de truites. La géographie du secteur nous paraît compliquée quand on vient des champs de betteraves. Le fleuve, c'est comme une contrainte, on est obligé de le longer. C'est une chance pour les loisirs, mais une contrainte pour le quotidien. Mais, c'est très beau. On ne fait pas du vélo aisément, la piste, on la connaît par coeur au bout d'un moment. Ailleurs, c'est dangereux. C'est un territoire à contrainte. En vacance, c'est super, au quotidien, c'est chiant. On est à 1h de la plage, 1h des pistes, mais rien ne nous a jamais manqué. Mon mari a un poste important, il est au courant de l'O.I.N. Mais, on est mal informé, c'est de l'info envoyée seulement aux personnes importantes. Le complexe commercial, le stade, le TGV, tout sera relié. Le M.I.N va s'en aller ailleurs. Ça bouge, ça change. Le fleuve, qu'est-ce qu'ils vont en faire ? Il est là, il coule. Il a été cadré, aménagé. Mais la nature est toujours la plus forte. J'ai vu des oiseaux, des canards, des hérons, de la vase, le peu qu'il y a, il ne faudrait pas le déranger. Le fleuve est maîtrisé, mais à certains lieux, c'est très envasé. Le fleuve de montagne change tellement à cause des intempéries.

***Jeune couple de Champagne, 37 et 44 ans, avec leur petit Félicien, 4 ans.***

Je trouve le Var de plus en plus beau lorsqu'on remonte à la source. Ce qui fait un peu peur, c'est lorsqu'il pleut. Le Var monte et alors qu'on traverse, on a toujours peur de se noyer. Comme cet homme mort emporté par le courant. J'ai appris cette histoire de mon cours de voile lorsque le prof nous a expliqué cette histoire. Un enfant avait aussi été porté disparu. Je me souviens encore de la géante cascade, tels de mini diamants sous le soleil de Juillet (que l'eau était bonne !!!).

***Fille de 13 ans, collégienne, Carros.***

## Le fleuve

La nuit on ne le voit pas du tout.

Le jour on le voit si on traverse un pont, et parfois sur la route qui longe le fleuve. Les moments où j'ai vu le fleuve j'ai pensé à la durance; les mêmes espaces parsemés en désordre où il y a des cailloux ou des arbres et des endroits où l'eau est là.

J'ai aussi pensé à une rivière asséchée en Espagne qui traverse Valencia. C'est complètement asséché et il y a des jardins où des sculptures...mais ici c'est désert; pas de gens, pas d'enfants, de familles, de vie....

Certains endroits du fleuve Var ont des sortes de chutes ou des petits rapides qui montrent le flux, une rapidité soudaine qui enfin montre du mouvement de la vie. L'espace, le vert qui domine, en cette saison printanière, ça donne envie de respirer parce qu'après la saturation des villes, cet endroit on y respire. Une bouffée énorme d'air, d'espace et de nature; ça noie un peu le béton ambiant. C'est dommage qu'on y puisse pas s'y arrêter facilement pour juste prendre une pause et avaler la bouffée de Var...paisible, plein d'oxygène et d'espace.

De la route, la barrière en béton cache parfois la vue du fleuve. La découverte de cet endroit ne s'impose pas; il faut connaître ou être guidé par quelqu'un qui connaît le fleuve. Pas de pêcheur ni de baigneur, comme si ce fleuve était intouchable. J'ai vu surtout le Var de Nice à Carros, et de Carros à Nice. Jusqu'à présent le Var pour moi était seulement un département, pas un fleuve.

*Nathalie, 43 ans, formatrice, Carros.*

## Printemps de fleuve

Parfois dans la vie, les saisons défilent, parfois on regarde en arrière, parfois en avant et parfois on s'arrête. C'est comme une promenade au bord de l'eau, on voit d'où l'eau arrive et où elle va; et on s'arrête pour faire un pique-nique.

Il y a du pain, du fromage, des fruits, des salades, des boissons. Chacun mange et se délecte du printemps.

Je me souviens d'un pique-nique au bord du fleuve où après avoir mangé sur les rochers, moi et mon chéri avons trouvé un coin d'herbe pour faire la sieste; laquelle fut sans sommeil mais pleine de plaisir...

Le soleil brillait fort, le ciel bleuait fort, les arbres étaient verts, les rochers tout blancs servaient de tambour au bleu de l'eau qui les frappait.

Qui n'a pas eu de pique-nique au bord de l'eau a raté le spectacle érotique de la nature.

Un vrai sas, une pause qui s'appelle la jouissance parce qu'elle commence dans le calme frétillement des feuillages et finit dans la paix des corps assouvis.

Je laisse secret le temps des caresses, des souffles, des regards qui n'appartiennent qu'aux amants partis en pique-nique. Ces temps ont leur fréquence telle la musique de l'eau.

Le son de l'eau dominait sans s'arrêter; l'écoulement donnait le sentiment d'éternité, le son de l'éternelle infinitude.

Pendant ce temps-là les oiseaux ne cessent pas de chanter, le serpent de barrer les petits sentiers pour sécher sa peau; la nature conserve sa puissance.

Mmmmm c'était bon!

*Dora, 39 ans, comédienne, Saint-Laurent du Var.*

arrière pays.	histoire	nature	Sport
frontière	arrière pays	oiseaux	canyoning
* Oiseaux *	village	vallées	rafting
* canyoning	frontière		nature
rafting.	raconte		la forêt.
	ericdelbano@aol.com.		

Vallées 48ans  
 villages Coursier de direction.

mager  
 histoire  
 raconter

### Impressions Varoises.

Le Var a été et est toujours le fil conducteur de migrations, d'échanges et de découvertes.

Les hommes l'ont suivi pour fuir un danger ou pour rechercher un endroit où vivre.

Chaque village renferme un passé fait de drames, d'espérances, de réussites et d'échecs.

Il a servi de frontière alors que Nîmes était indépendante - Le chemin de l'Emigra au plan de Carros en garde le souvenir -

Sur ses rives et dans ses eaux se trouve une faune et une flore ~~très~~ luxuriante ~~et~~ ~~et~~ et farouche qui transforment chaque ren contre en instant magique comme le vol d'un cimet plonjeur ou le saut d'une truite ou la vue d'une fouine si furtive.

Le Var et ses affluents offrent mille possibilités d'activités ludiques et sportives, canyoning, rafting, via ferrata ... des moments conviviaux et plein d'émotion qui se partagent entre amis et laissent de beaux souvenirs impalpables. ~~et~~ ~~et~~

La vue de la cascade d'Amen dans le Dauphiné m'a offert une quantité de délices. La marche d'approche vers le hameau d'Amen aujourd'hui déserté, la descente du canyon dans son écrin de Petite roche ainsi que la descente en rappel de la cascade = 70 mètres de pure bonheur!

Des fleuves en crue, j'en ai vu !  
J'imagine si un jour le Var...  
Qu'est-ce qui peut être attractif ici ?  
Les agences immobilières ont de moins en moins de terrains plats  
C'est devenu un confort de vie exceptionnel  
J'habite aux Plans de Carros, c'est facile d'accès, c'est résidentiel  
S'il y a des plans d'aménagements, il faut être sûr que ça ne soit pas dangereux.

***Femme, 37 ans, techicienne commerciale, Carros***

### Léa qui raconte le Var à sa manière

Je trouve le Var bien, et parfois quand il pleut, j'ai peur que le Var engloutisse la zone.  
Ma peur, elle vient de quand j'ai regardé les informations, on voyait des fleuves qui inondaient les petites villes et ce que je trouvais beau, c'était les barrages qui faisaient des vagues.  
Avant, je me baignais à côté de la zone industrielle.  
Aujourd'hui, on n'a plus le droit mais je garde un souvenir de quand je sautais dans le Var.

***Léa, 13 ans, 4ème, Carros.***

Le fleuve m'a toujours fasciné. Il est là, et sera encore là tant que les gardiens du fleuve veilleront.  
Demain, j'irai loin du fleuve et je verrai son souvenir. Dans ma maison, je l'oublierai petit à petit car de ma fenêtre je vois la mer. Au bord du fleuve, il fait bon rêvasser.

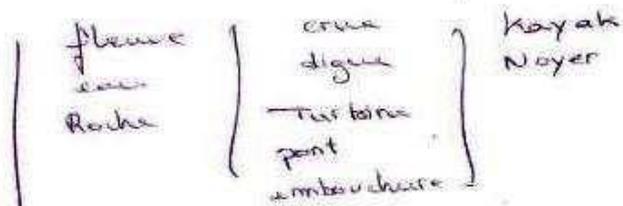
***Femme, 31 ans, sans emploi, Le Broc.***

J'habite à Gattières, j'ai vécu longtemps à Carros, je suis d'origine allemande.  
Pour moi, le Var, c'est la 202, le pont de La Manda. Je n'ai pas de lien particulier avec la rivière mais je vais dans l'Estéron pour me baigner. Le Var, j'y passe à côté, ce n'est pas invitant, pas joli. Les rives sont longées par des centres commerciaux, des entreprises, des grandes routes...  
Quand je veux me baigner, je vais vers Pierrefeu, le pont de la Cerise.  
De chez moi, j'ai vu jusqu'à l'aéroport.  
Je regarde parfois le niveau d'eau du Var. J'ai l'impression qu'il est plus joli de loin que de près. Le soir, il y a une autre dimension avec les changements de couleurs, etc. La piste cyclable est aussi agréable pour faire du vélo, car c'est plat et protégé.  
Si on enlevait le Var, ça me manquerait. J'aime l'eau douce. C'est rassurant de voir l'eau, source de vie. Mais le Var, il fait partie de la routine, il n'est pas lié au plaisir.

***Femme, 44 ans, enseignante, Carros.***



Crue  
digue  
Turbine  
eau  
pont de la mandale  
Roche  
embouchure  
kayak  
Noyer



- Le fleuve coule emportant les rochers et formant des zones "mousse blanche"
- Un jour de grande précipitation, le var connaît une crue, les turbines tournent à grand régime, l'eau atteint les piliers des ponts.
- Le var représente un danger pour certaines personnes comme les ouvriers ou encore ~~les~~ les grands sportifs à la recherche de sensations fortes et de contact avec la nature.
- Le fleuve du var coule avec énormément de violence, ~~est~~ formant des zones de "mousse blanche", emportant des rochers sur son passage, mais une fois arrivé à son embouchure, il se calme, on a un sentiment d'apaisement, de liberté.

C'était un jour de grande précipitation, la pluie n'avait pas cessé de tomber sur la plaine du var, et

le var était déchaîné, ses turbines tournaient à plein régime, l'eau avait atteint la base du pont de la Mandat, et les voitures n'y avaient plus accès.

La ville avait contacté des entreprises de gestion de grands dégâts pour assurer la sécurité des riverains, mais un des ouvriers fut emporté par l'eau, qui ne cessait de faire trembler la terre et de déplacer les gros rochers. L'intervention des pompiers fut nécessaire, ils avaient déployé leur équipe d'intervention spéciale qui était composée de professionnelles et de grands sportifs à la recherche de sensations fortes. En effet les recherches ont duré des heures et des heures et ce n'est que quelques jours après le drame exacte quelque peu au niveau de l'embouchure du fleuve, là où règne le calme, là où le var trouve sa liberté, son apaisement, sa "mer" que le corps du défunt fut malheureusement retrouvé.

## La Colère du Var

cherry\_chemsjetil\_2@hotmail.com -

(8)

20 ans

Étudiant

~~to~~  
- Vaste Mer Sauvage Eau ~~et~~ Gorges

Embouchure Péniche Frontière Graviers Banes de  
sable -

- Vaste, sauvage, gorges, banes de sable

Embouchure mer eau

Péniche Frontière graviers

- • J'aime l'eau, la mer; le fleuve s'y jette, l'embouchure  
me donne envie de naviguer -

• Tous les fleuves vont à la mer - mais l'embouchure du Van  
à une eau sale -

• Un vrai fleuve pour moi débute dans des gorges, il est sauvage.  
Trop vaste, on y verra des banes de sable, la Loire quoi!

• Gorges de roche, banes de sable: le fleuve peut être sauvage  
ou calme et vaste, mais il reste attractif -

• Le fleuve moins aimable: celui qui sert de frontière, celui  
qu'on exploite en gravière, celui des péniches -

• Le fleuve: ~~frontière~~ il traverse les frontières, j'aime ça --

Claire - Camos Village - Retraitée (ex économiste) - 64 ans -

Fleuve → pont eau chute cascade gorge rive  
source mer confluent vallée

[ chute cascade gorge ]

[ confluent source vallée ]

[ pont rive ] [ eau mer ]

Le pont, c'est le lien entre les deux rives. C'est l'endroit où le fleuve n'est plus un obstacle, où il est apprivoisé.

J'aime le fleuve violent : les chutes d'eau, les cascades, les gorges où on est seul avec l'eau.

Arnaud, 65 ans, mathématicien (retraité), habite Cerver (les Écarts)

Le Var, il est soit haut, soit bas, mais jamais de demi-mesures...  
Il est très haut lors de grosses pluies mais surtout bas quand il ne pleut pas, et c'est souvent.  
On est dépendants des ponts sur lesquels on le traverse pour aller d'un côté comme de l'autre et donc de la circulation.  
Il est toujours et éternellement en travaux...  
En 1992, j'ai vécu la première crue depuis que j'habitais à Carros. Le pont de La Manda était bloqué et mon frère est resté bloqué de l'autre côté chez un copain.

***Femme, 26 ans, sans emploi, à Carros depuis 20 ans.***

Le Var....c'est étonnant, je ne m'étais jamais posé la question... Je surplombe le Var de chez moi et ce qui domine, c'est le bruit !  
Je me souviens du bruit d'il y a 10 ou 20 ans. Il y avait des centrales hydrauliques. La plus proche de chez moi a sauté. Disparue ! Plus de bruit !

Quand je me promène le long du Var, je suis content. La couleur de la verdure est belle. Il y a des nuances de verts au printemps. Mais pas plus qu'ailleurs !  
Le fleuve offre des contrastes entre le calme quand il serpente et l'étendue qu'il peut envahir mais qu'il n'envahit pas.  
Et puis les creux vers Saint-Laurent-du-Var. Les remous, les vagues plus hautes que la Croute....comment reste-t-il dans son lit ?  
Moi, j'habite à Saint-Laurent. Je marche beaucoup avec ma femme. Mais on n'a pas trouvé énormément de chemins, la route n'est pas très rigolote. Ça m'aurait bien dit de m'y promener, comme dans l'arrière-pays.  
Il y a de beaux contrastes, de belles couleurs. Sans lui, il ne resterait plus grand chose dans la vallée. Si je l'enlève, il ne reste que de l'urbanisation et du bruit.  
Je pense aussi au Paillon. On serait étonnés de dire qu'il y avait un fleuve à cet endroit. Si ça arrivait au Var aussi...  
La vallée, sans lui, ce ne serait plus la même chose, elle serait sans arbre, sans verdure...  
Lorsque l'on est séduit d'entrée, on a besoin de le voir.  
J'habite au Prémontoire de Carros, au dessus du pont.  
***Je suis adjoint de direction, j'ai 59 ans.***

Je suis ici depuis 1991.

Le long du Var, il y a des lotissements à gauche, à droite, toute une pollution sonore le long des routes. Notamment la 202 bis. C'est la plus grande transformation de la région. Il y a des motards et des chauffards. C'est une piste de course plus qu'une route. Le bruit est différent, évidemment, selon le temps, le jour, ça augmente plus ou moins.

On voit arriver d'autres transformations. Le stade, par exemple. On le voit arriver gros comme une maison. C'est une catastrophe !

Et ça ne va pas s'améliorer. J'avais entendu parler d'une vallée écolo, j'imagine bien que ça ne va pas se faire comme je l'imagine...

Le stade, c'est la ville qui vient nous envahir. Moi, je ne vais pas voir les stades de foot...

Je vois la différence avec les vallées de l'arrière-pays.

La fureur ne l'habite pas trop souvent, mais cette année, il ne s'en est pas privé.

« oh oh, je suis là, ne m'oubliez pas ! » dit-il.

Ma femme travaille dans la zone industrielle. On a peur quand l'eau monte !

***Homme, 52 ans, enseignant, Saint-Laurent-du-Var.***

Le fleuve, pour moi, c'est très poétique.

Je suis installé à Carros depuis 12 ans.

De l'endroit où je vis, j'ai vue sur le fleuve, le pont de La Manda, jusqu'à la mer.

Le fleuve est quelque chose qui m'a toujours particulièrement touché.

Le soir, tout est illuminé, jusqu'à la mer.

C'est un long serpent.

Il a un dessin en lui-même.

En haut, lors de randonnées dans les crêtes, je vois jusqu'à la mer.

Avant, j'étais habituée à la mer.

Voir le fleuve compense mon manque de mer.

Il fait partie des choses que j'ai besoin de voir : ça me laisse penser que je suis ailleurs, ça me laisse rêveuse.

Avant, j'y allais en vélo, avant les aménagements.

Je n'ai plus l'occasion maintenant.

Avant, on pouvait s'arrêter, on était plus près.

Maintenant, il y a des endroits où il y a juste des filets.

Le Var, c'est mon département d'origine. Je le retrouve dans les Alpes-Maritimes. C'est le seul fleuve qui coule hors de son département.

C'est dans son ensemble que je l'aime.

Je le voyais, avant, tous les matins et tous les soirs, je prenais le train des Pignes, j'habitais

Entreveaux.

On le longeait, difficilement.

Le lit du Var est peu occupé par le fleuve...

***Femme, 47 ans, Carros.***

Nature - Beauté cachée - pollution - Bleu/Vert - Sec - Vivant - Faune  
rapide - animaux - arbres.

Nature - Beauté cachée - Bleu/Vert - animaux - arbres contre pollution - sec - Faune  
vivant

Le Var, un beau fleuve qui vient des hauteurs pour aller dans la méditerranée  
magnifique par ses couleurs changeantes.

Dans ses beaux jours allant d'un bleu clair à un vert, ~~à un vert~~ avec  
sa faune (canards, poissons) et ses arbres parfois très vivants et parfois très  
sec.

Un fleuve très changeant selon le temps et les saisons, de ce fait le  
Var peut être très aimé en printemps/été avec les personnes qui le  
peuple (animaux et les hommes et femmes qui pêchent ou qui y font des  
balades).

Il peut être aussi très sec et vide lors de grande chaleurs.

Malgré tout cela et l'aspect appesant qu'il peut procurer, certains  
de ces endroits semble se dégrader avec le temps, notamment au niveau  
de la 202 bis à la construction du nouveau pont.

On pourrait surnommer ce lieu le royaume des secs plastiques, ce que  
je trouve vraiment dommage.

En effet on a à la charge d'habiter dans un environnement très naturel  
avec la nature, la montagne et le Var ainsi que l'estéon qui nous  
entoure, cela représente une telle bouffée d'oxygène par rapport l'aspect  
de la ville.

Le Var peut être donc très changeant, par ses couleurs et par son  
niveau.

Plusieurs fois dans le passé, le var a débordé, comme le prouve  
la fermeture du camping longeant la rive droite du Var et l'estéon.

Il y a eu aussi quelques accidents, la plupart mortelle (personnes tombés à  
l'eau... Kayaks retournés...).

Cela fait maintenant 12 ans que j'habite de Broc et ma vie chaque  
jour est celle des collines, du lac, de l'estéon et du Var.

ce qui me permet de noter les différents changements qu'il subit.

Le fait d'habiter en campagne, m'a apporté une liberté totale de mouvements de loisirs et de plaisirs (sport, ballades, randonnées).

Même maintenant quand je vais en ville, il m'arrive de ressentir un sentiment d'étouffement et le besoin de rentrer au calme et au vert chez moi.

L'estéron petit fleuve qui se jette dans le Var, ce petit fleuve qui promet plein de surprises. Lieux très connus et prisés en été par les gens habitant proche de lui et de ce de Nice qui d'année en année sont de plus en plus nombreux.

L'estéron nous offre de nombreuses petites plages sablonneuses, de falaises à escalader, de sentiers à parcourir, lieu ou campé...

La présence de rapides et de rochers nous procure un massage du dos à volonté.

Le seul défaut de ce beau naturel est la présence d'une usine chimique qui représente une certaine crainte par rapport aux dangers qu'elle peut apporter (feu, inondation...).

M<sup>lle</sup> Sabina BOUCHTA

23 ans

lilasabos@live.fr

étude: ~~préparation~~ Concours infirmière.

La large vallée du Var, très ouverte, m'a procuré une sensation de calme.

On m'a parlé des crues du Var, espacées mais soudaines.

Les crues sont imprévisibles à la mauvaise saison (pluie), d'où une sensation de menace en automne et en hiver.

La vallée très accessible à pied, y compris dans le lit-même du Var, est un espace très ouvert.

L'abondance des galets dans le lit de la rivière, formes et couleurs variées, j'en ramasse et j'en sculpte. Paysage minéral.

A la belle saison, baignade dans l'eau fraîche avec mon chien Louis.

Mes ballades dans le lit du Var : entre Plan du Var et la Manda, surtout vers le bec de l'Estéron.

On m'a parlé de la crue de 94, le samedi 04 novembre, une crue « centemalle » selon les anciens.

L'eau était montée presque jusqu'au tablier du pont de La Manda (la circulation y avait été interdite). Les parties basses du Centre Administratif près de l'aéroport avaient été inondées.

La crue de novembre 2011 que j'ai pu voir était assez impressionnante !

***Homme, 65 ans, retraité, habite au lieu-dit La Clave.***